

"Je voudrais être assez vieux pour DIRE ce que je veux et non simplement le demander."

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

94e année — No 209 | QUEBEC, VENDREDI 20 JANVIER 1961 | 5 CENTS LE NUMERO

AUJOURD'HUI

Décès 23
Finance ..... 20 à 22
Illustrés 22
Mots croisés 9
Patrons ..... 9 et 11
Petites annonces 22
Spectacles ..... 18 et 19
Sport ..... 13 à 16
Télévision 9
Température 3

Sanction de la loi concernant la responsabilité des propriétaires de véhicules-automobiles

LES AUTOMOBILISTES DOIVENT DONC S'ATTENDRE A PLUS DE SEVERITE

Par Benoit Massicotte

La cité de Québec reprendra dès lundi l'application du règlement municipal numéro 721 sur le stationnement et l'on étudiera ensuite la procédure suivie dans la convocation des délictueux devant la cour.

D'ici là, des avis seront publiés et annoncés prévenant les automobilistes de la remise en vigueur du règlement, afin de ne prendre personne par surprise a décidé hier après-midi le comité administratif.

Lorsque le chef du contentieux, Me Benoit Pelletier, a fait prévenir les échevins, vers 4h.04 minutes que le lieutenant-gouverneur venait de ratifier la loi relative à la responsabilité pénale des propriétaires de véhicules automobiles, il y avait un bon moment que les échevins discutaient des amendes et qu'ils attendaient avec impatience la nouvelle promise.

Les automobilistes ont maintenant fini de se moquer du règlement, de stationner n'importe comment, ou ca leur chante et le temps qui leur plait et ils doivent s'attendre à une sévérité plus grande et soutenue contre leurs abus sans toutefois qu'il y ait persécution.

C'est le 25 octobre dernier, que le juge en chef de la Cour municipale, Me Emile Morin, avait déclaré, dans la cause

(Suite à la page 2, 5e col.)

Autres nouvelles de l'hôtel de ville en page 3

LE RECENSEMENT DE 1961 COMMENCE A RENDRE DIEFENBAKER SEC ET NERVEUX

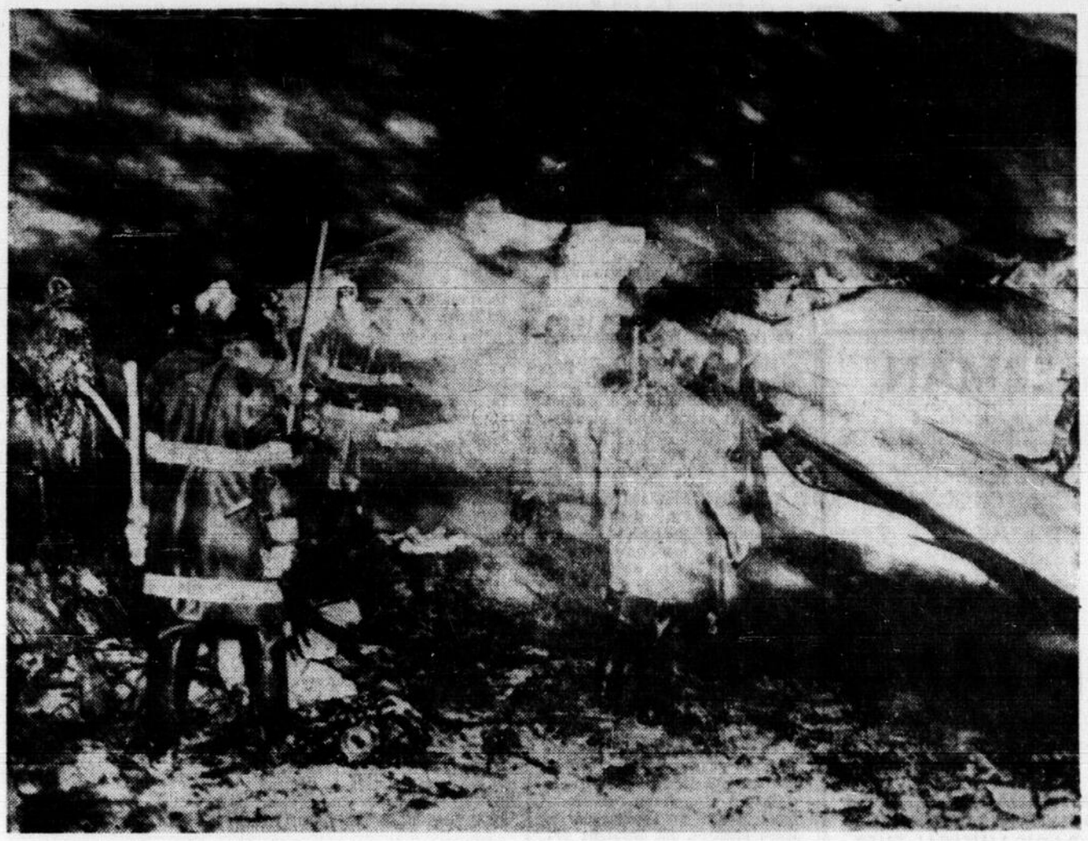
L'atmosphère des grands débats régnait hier à la Chambre des Communes. Deux députés libéraux ont posé chacun une question relative au recensement. Le premier ministre a fait la même réponse aux deux questions sur un ton sec et nerveux: le gouvernement avisera en temps et lieu.

Les vieux routiers de la Chambre reconnaissent dans cette fameuse question No 10 un sujet qui peut être facilement l'objet d'un de ces débats qui dressent les deux groupes culturels du pays l'un contre l'autre. On sent que les parties en présence préparent leurs armes pour les jours à venir.

M. Lionel Chevrier, député de Montréal-Laurier, a demandé au premier ministre s'il avait pris connaissance de la résolution votée à l'assemblée législative de Québec pour demander le retrait des mentions "canadienne" et "E.-U." et si le gouvernement envisageait prendre des mesures à ce sujet. Un peu plus tard, M. Maurice Bourget, député de Lévis, est revenu à la charge avec une interpellation au sujet d'un comité d'experts qui étudierait la question No 10 du présent questionnaire du dénombrement.

A ces questions, M. Diefenbaker a simplement répliqué: "La ligne de conduite du gouvernement à cet égard sera annoncée quand celui-ci le jugera à propos".

Autres nouvelles d'Ottawa en page 12



ECRASEMENT D'UN AVION—Cette scène a été prise dans la région de Springfield Gardens, Etat de New York, après qu'un avion DC-8 de la compagnie "Aeronaves de Mexico" transportant 106 personnes, se fut écrasé hier soir à quelque trois milles de l'aéroport d'Idlewild, d'où il venait de décoller. Les pompiers s'affairent autour d'une section du fuselage.

Un aérobus s'écrase avec 106 personnes à bord en banlieue de New York: 4 morts?

New York (PA) Un aérobus mexicain réacté DC-8B s'est écrasé hier soir dans une tempête de neige, au décollage à l'aéroport d'Idlewild. La police croit que 102 des 106 personnes à bord ont réussi à s'échapper quelques instants avant que l'appareil ne soit la proie des flammes.

Frank Robb, chef des détectives, a dit que "nous n'avons trouvé que quatre cadavres et il semble que ce soit tout".

Au moins 26 des survivants ont subi des blessures.

L'avion de $5,000,000, en route pour Mexico, s'est écrasé en fauchant une clôture de l'aéroport ainsi que deux poteaux d'électricité pour heurter ensuite une automobile.

L'écrasement a suspendu les envolées à l'aéroport.

Certains survivants sont revenus à l'aéroport en faisant du pouce. D'autres, qui demeuraient tout près, sont tout simplement rentrés chez eux.

Un policier a dit avoir entendu des cris provenant du fuselage en flammes, mais n'a pu s'approcher de l'appareil à cause de la chaleur.

26 BLESSES

A 11 h. hier soir, 26 blessés avaient été transportés aux hôpitaux de Queens.

L'avion a traversé une route et s'est immobilisé dans un marais à environ trois milles au nord-est de la principale aérogare d'Idlewild.

Le réacté était du même modèle que celui qui est entré en collision avec un Constellation au-dessus de New York le mois dernier, entraînant 134 pertes de vies.

Le commissaire des incendies, M. E. Cavanagh, doute que l'aérobus mexicain ait quitté le sol mais plusieurs passagers ont dit qu'il s'était

(Suite à la page 2, 4e col.)

LA CITE A AINSI PLEINS POUVOIRS EN MATIERE DE STATIONNEMENT

(Par Joseph Voisard)

La sanction de la loi relative à la responsabilité pénale des propriétaires de véhicules-automobiles, hier après-midi, par le lieutenant-gouverneur, mettra fin à l'imbroglio qui durait depuis l'automne dernier à Québec au sujet des infractions aux règlements municipaux du stationnement. La ville a désormais pleins pouvoirs de prendre les mesures nécessaires pour assurer le respect des règlements qu'elle a établis quant au stationnement dans ses limites. On se souvient qu'un juge de la Cour municipale avait rendu une décision qui avait contraint la ville à suspendre son règlement.

Le Conseil législatif a adopté hier, à la suite de l'Assemblée Législative, le projet de loi qui précise la responsabilité pénale des propriétaires de véhicules-automobiles après un bref débat.

M. Georges Marler, le leader ministériel, a souligné qu'en Ontario on admet certaines exceptions au principe voulant que le propriétaire d'automobile soit responsable des infractions commises par le conducteur.

La loi que nous présentons, dit M. Marler, ne comporte pas ces exceptions, mais comme il est urgent de l'adopter pour régler le problème de la ville de Québec, nous allons suggérer de voter le bill, avec la promesse que nous allons étudier la possibilité d'accepter plus tard les exceptions prévues en Ontario.

M. Olier Renaud est intervenu pour citer l'exemple des

(Suite à la page 2, 6e col.)

La Session Provinciale

LE BILL CREANT UN MINISTERE DU REVENU ADOPTE PAR 38 VOIX A 24

Par Henri DUTIL

Avant que l'Assemblée législative ne vote, par 38 voix à 24, la troisième lecture du bill 24 qui créé un ministère du Revenu dans la province de Québec, tout un débat s'est élevé autour de la personne du contrôleur du revenu, M. George Shink, dont la fonction actuelle va disparaître.

M. Daniel Johnson a soulevé la question en tentant de savoir du premier ministre si le contrôleur du revenu, dont la fonction sera abolie, va devenir le sous-ministre du nouveau département.

M. Jean Lesage a refusé de s'engager à ce sujet, déclarant que la nomination des sous-ministres était son privilège exclusif, puis il a protesté contre le fait que le député de Bagot trainait dans le débat une personnalité aussi distinguée que celle de M. Shink.

Le premier ministre a déclaré que le contrôleur actuel du revenu a la confiance absolue du chef du gouvernement et du ministre des Finances. "Il m'a accompagné, dit-il, à Ottawa pour les diverses conférences fédérales provinciales. C'est un de mes confrères au Barreau de Québec; il a été mon commandant dans l'artillerie. Je déplore que l'opposition prenne son nom et sa personnalité pour les traîner dans un débat comme celui-ci".

M. Johnson: "Je n'ai pas mentionné M. Shink. C'est le premier ministre qui l'a fait. Mais il est clair que son poste va disparaître. Or, quand un poste est aboli, où va le fonctionnaire ?"

M. Lesage: "C'est ma responsabilité !"

Comme M. Johnson conti-

(Suite à la page 2, 6e col.)

Autres nouvelles de la session provinciale en pages 8, 10 et 24

Retard de 36 heures à l'Helga Dan

Le cargo danois Helga Dan pourrait fort bien entrer dans le port de Québec avec un retard de 36 heures et même plus. A cinq heures hier soir, jusque tard dans la veillée, il réussissait à se libérer lentement d'un champ de glace, aidé par le brise-glace "John A. McDonald".

Le navire était attendu à Québec, hier soir, mais les autorités faisaient savoir hier après-midi à leurs agents dans la vieille capitale qu'il avait eu peine à traverser un premier champ de glace dans le golfe St-Laurent, mais que tout allait bien.

Toutefois, les autorités du poste de pilotage aux Escoumins, nous ont appris que le cargo avait été immobilisé un certain temps dans la glace, à environ 50 milles en aval de Pointe-au-Père, hier après-midi. Il aura maintenant été libéré par le "John A. McDonald" qui faisait route à ce moment en direction de Terre-Neuve.

Editorial

Un nouveau président au pouvoir

Le président Kennedy accède aujourd'hui au pouvoir aux Etats-Unis. Il ne serait pas surprenant que cela marque une date importante dans l'histoire des Etats-Unis. Plus qu'un changement de président, les Américains — et le monde — assistent à un changement de régime: une administration démocrate succède à une administration républicaine.

Le fait que les deux partis américains aient eu dans le passé une politique étrangère qui diffère peu, comme ce semble encore le cas à l'heure actuelle, ne vaut pas nécessairement dire que les Etats-Unis adopteront la même ligne de conduite en politique étrangère sous Kennedy que sous Eisenhower. L'actuel président a l'ambition d'imprimer sa marque personnelle en ce domaine. En outre, il s'est entouré d'hommes qui sont loin de manquer de perspicacité sur ces questions, qu'il s'agisse de Stevenson, de Harriman, de Bowles. Ce n'est pas tant le fonds idéologique que le style qui pourrait différencier les deux administrations..

Ce style se manifestera, également, sans doute sur le plan de la politique intérieure. Kennedy compte relancer l'économie américaine, qui marque actuellement le pays; on peut s'attendre, à l'instar de Roosevelt, qu'il fasse jouer en ce domaine un rôle accru à l'Etat.

Nul doute que ce dernier cherchera aussi à revitaliser l'enseignement, à promouvoir et à mieux coordonner la recherche scientifique aux Etats-Unis.

Cela dit, la tâche du nouveau président ne sera pas facile. Il a une pente à remonter, tant sur le plan de l'économie nationale que sur celui de la diplomatie internationale. Il ne faudrait pas croire que sa jeunesse, l'énergie et la détermination dans l'exercice de ses fonctions, suffiront à régler les nombreux problèmes qu'il aura à résoudre.

N'empêche que les pays occidentaux, dont la plupart constate que le dernier mandat du président Eisenhower n'a pas été des plus favorables, placent un certain espoir dans le nouveau président démocrate; l'étranger suivra certainement ses premiers pas avec sympathie. Les Etats-Unis tiennent une position trop importante dans le monde pour que celui-ci se désintéresse de son évolution. Une étape, peut-être décisive, de celle-ci commence aujourd'hui.

Hommes-clé sur les chantiers

Dans le but de remédier au chômage dans toutes les régions du pays le gouvernement fédéral encourage les municipalités à effectuer des travaux en hiver en payant cinquante pour cent du coût de la main-d'oeuvre. Toutes les provinces, sauf l'Ile du Prince-Edouard ont consenti cette année à participer à ce programme et ont soumis des projets dont la plupart sont acceptés. Le gouvernement provincial s'est engagé à payer 40 pour cent du coût de la main-d'oeuvre et un plus grand nombre de municipalités ont décidé d'effectuer divers travaux.

Ces travaux représentent des dépenses qui se chiffrent à plusieurs millions de dollars. Pour qu'ils servent vraiment à réduire le chômage la main-d'oeuvre doit être recrutée parmi les sans-travail non pas parmi les employés réguliers des municipalités. Si l'on en juge par les déclarations faites au comité administratif il y aurait trop d'hommes-clés sur les chantiers d'hiver de la ville comparativement aux chômeurs qui y sont employés. S'il faut un certain nombre d'hommes d'expérience pour conduire une équipe de journaliers, de manoeuvres, il ne faudrait tout de même pas qu'ils soient plus nombreux que les sans-travail à qui les gouvernements désirent assurer un emploi rémunérateur pendant les mois d'hiver, période que l'on a prolongée du 15 octobre au 30 avril.

Il est déjà assez déplorable de constater que des travaux ont dû être abandonnés à la suite de fortes tempêtes de neige pour y ajouter des abus qui, semble-t-il, pourraient être corrigés. Il appartient aux directeurs des services municipaux de faire un choix approprié en prenant note que ces travaux ne sont pas encouragés dans le but de donner du travail aux employés réguliers des municipalités. S'il y a réellement abus, il faut y mettre fin le plus vite possible.

Députés chez Diefenbaker, au sujet du recensement

Ottawa, (DNC) — Nous avons appris officiellement hier soir que les députés conservateurs de la province de Québec rencontreront aujourd'hui ou demain le premier ministre Diefenbaker afin de discuter avec lui de la question du recensement.

John F. Kennedy investi à Washington

Washington (PA) — Une violente tempête de neige, accompagnée de vents violents, a paralysé la capitale américaine hier, à la veille de l'investiture du président élu des Etats-Unis.

Le bureau météorologique de Washington a prédit quatre pouces de neige et même davantage, au cours de la nuit. Les autorités municipales ont invoqué le plan d'urgence pour l'enlèvement de la neige.

Lignes aériennes paralysées

Dès le début de l'après-midi, des avions transportant des invités d'honneur pour la cérémonie d'investiture ont vainement tenté d'atterrir. Plusieurs avions ont été détournés vers Baltimore.

L'ancien président Herbert Hoover a décidé de retourner à Miami après que son appareil eut survolé l'aéroport de Washington pendant plus d'une heure, la tempête aveuglante ayant rendu la visibilité nulle. Le pilote de l'avion a déclaré que l'ancien président, maintenant âgé de 86 ans, avait décidé de ne pas "tenter" d'assister à la cérémonie d'investiture.

Des milliers de fonctionnaires ont quitté le bureau plus tôt que de coutume en raison de la tempête, sans toutefois être de retour à la maison plus tôt pour autant. Dès 4 heures de l'après-midi, toutes les grandes artères conduisant dans les banlieues étaient aux prises avec des embouteillages.

Le président élu, qui revenait chez lui en compagnie de l'ancien président démocrate, M. Harry S. Truman, après avoir assisté à une réception donnée par les gouverneurs, est parvenu à son hôtel sans incident. Le chauffeur de la voiture présidentielle a dû faire plusieurs détours pour parvenir à destination.

Evénements officiels

La tempête n'a toutefois pas empêché les démocrates d'assister à une multitude de réceptions privées ou publiques. Parmi les événements officiels de la journée d'hier, il y avait notamment une réception offerte par les gouverneurs de la plupart des Etats, un concert spécial donné par l'Orchestre symphonique nationale, un grand gala artistique mettant en vedette plusieurs célébrités d'Hollywood et du Broadway.

Evénements sérieux

Malgré l'atmosphère de fête, il y eut des événements sérieux. M. Kennedy a conféré pendant plus de deux heures à la Maison Blanche avec M. Eisenhower. A l'issue de cette rencontre, les secrétaires d'Etat, de la Défense et

(Suite à la page 2, 6e col.)

Convocations

7h. 15 p.m. — Institut canadien des ingénieurs. — Dîner en l'honneur du président national, le Dr G. McKDick. — Au Cercle universitaire.

8 h. p.m. — Fête des familles gaspésiennes et acadiennes de Québec. — Au Temple du travail, 495, rue Bayard.



LE PRESIDENT ET MADAME KENNEDY

La cause de l'accident qui a entraîné le décès de M. Alex. Trépanier, de Boischatel, est difficile à établir

(Par Lucien Latulippe)

L'enquête du coroner n'a pu établir la cause de l'accident qui a entraîné la mort de M. Alexandre Trépanier, 43 ans, 100 rue Racine, Boischatel. Contremaître sur un chantier de construction de la firme Bélanger et fils à Courville, M. Trépanier a été tué par la roue d'air d'un compresseur, un peu avant midi, mercredi.

Cette enquête a eu lieu à la morgue provinciale, hier soir, sous la présidence du Dr J.-E. Raymond, de Courville. Six témoins ont été entendus. Ils ont été questionnés par le coroner et par des représentants des Accidents du travail et du Service de prévention des accidents de travail. A l'issue des témoignages, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Ont témoigné le Dr Claude Pouliot, de Courville; M. Fernand Bélanger, de la firme Bélanger et fils; Léopold Robert et Jean-Paul Levesque, employés de cette firme et demeurant comme M. Bélanger à Ste-Thérèse-de-Lisieux; M. Luc Levasseur, camionneur pour Elzéar Verreault Ltée; et le chef de police Joseph Latouche, de Courville. Le sergent P. Laroche, de la Sûreté provinciale, avait été chargé de préparer cette enquête.

Choc violent

La mort de M. Trépanier a été attribué à un enfoncement du thorax. Plusieurs côtes ont été cassées en multiples morceaux et l'on présume qu'il y a eu hémorragie interne massive. Le Dr Pouliot émet l'opinion que le choc qui a frappé M. Trépanier a dû être violent.

Des témoignages de M. Bélanger et de ses employés, il ressort que M. Trépanier a voulu mettre en marche le compresseur. Il n'en avait pas l'habitude. C'était la tâche de M. Robert ou de M. Levesque. Selon eux, le compresseur était en bonne condition. Il avait marché toute la matinée de mercredi et il avait été arrêté environ une heure avant l'accident.

Ces témoins disent que c'est la roue d'air du compresseur qui s'est brisée en morceaux. La moitié de cette roue a frappé M. Trépanier en pleine poitrine. C'est la cause de ce bris que les témoins ne peuvent expliquer. Le métal de cette roue était bon et ne révèle aucune fissure ou vieille cassure.

Défaut de ménanique ?

Le compresseur est formé de deux parties, le moteur et le compresseur lui-même. M. Levesque dit qu'il a entendu le moteur du compresseur se mettre en marche et que, presque aussitôt, il a entendu le bruit de l'accident. En se brisant, la roue d'air a perforé le couvercle en métal qui la protégeait des agents extérieurs.

M. Levasseur était placé sur une plateforme élevée. Il a entendu le bruit et a vu M. Trépanier projeté de côté, à quelques pieds du compresseur. Il est accouru avec M. Robert et M. Levesque. Du secours a été mandé.

Selon les témoins et les représentants des Accidents du travail et du Service de prévention des accidents du travail, il est presque impossible qu'un agent extérieur au compresseur soit la cause de l'accident. Il s'agirait, semble-t-il, d'un défaut de mécanique.

RIVE-SUD

NOUVELLES —

PIERRE BELLEAU, 111, Côte du Passage, Lévis, Terminus 7-6086.

ANNONCES CLASSEES —

PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis, TE 7-4863 J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon, Terminus 7-1801.

ABONNEMENT —

GASTON TURGEON, 5 rue Bégin, Lauzon, TE 7-5936 Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. Samedi 8 h. 30 à 12.00

DANSE - DANSE - DANSE

TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIR à la

Légion Canadienne

SUCC. No 12 - LEVIS

pour les membres et leurs invités.

AVEC

ANDRE JONCAS et ses Jazzmen.

La direction

PARADIS MUSICAL SHERMAN

VENTE

D'UN ACHAT SPÉCIAL

de DISQUES LONG JEU 12"

COLLECTIONNEURS DE DISQUES ! VOUS POUVEZ MAINTENANT EPARGNER SUR VOS ACHATS DE DISQUES GRACE A CE BAS PRIX SENSATIONNEL ! QUELLE QUE SOIT VOTRE PREFERENCE MUSICALE, PARADIS MUSICAL SHERMAN PEUT LA SATISFAIRE ! MAGASINEZ DES MAINTENANT — MAGASINEZ TOT!

Rég. jusqu'à $4.98

Capitol

Epic

$1.49

RCA Victor

Columbia

Des milliers offerts à votre choix — Vérifiez cette liste échantillon !

VICTOR
South Pacific & Oklahoma — George Feyer — Piano Console Magic — Charles Paul à l'orgue.
Down To Eartha — Eartha Kitt. Tommy Dorsey Plays Cole Porter & Jerome Kern.
South Sea Mood — The South Seacombers — Hawaien
Go South Young Man — Tony Martin — Maria Eclena — Yours
Mozart Symp. No 10 & Haydn Symp. No 94 — Arturo Toccanini, cond.
Villa — Lobos — The Surprise Box Falla — Homage — Vivi Castro— cond.
Beethoven — Symphonies Nos. 5 et 8 — Arturo Toscanini — Cond.
Saint-Saëns — Samson & Dalilah
Highlights — Stevens — Peerce — Merrill — Stokowski.
Boston Pops Picnic — Arthur Fiedler — Cond. Maia Guena — Danube Waves — Jalousie.
Victory at Sea — Music of Richard Rogers — Cond. By Robert Russell Bennett.
On Stage With Robert Shaw — Chorale — Oklahoma — Dancing In The Dark — September Song.
Offenbach — Gaité Parisienne — Boston Pops — Arthur Fiedler — Cond.
CAPITOL
Erika Koeth — Sings Arias of Mozart & Richard Strauss.
Gershwin — Porgy & Bess — Hollywood Bowl Symp. Orch. Cond. By Felix Slatkin.
Beethoven — Quartet No 12 — Hollywood String Quartet.
Dvorak — New World Symphony Erich Leinsdorf — Cond.
Italy Its Sounds And People — Sicilian Tarantella — Big Bell of St. Peter's Basilica.
Standards By Ray Anthony — Don't Be That Way — Nigh & Day — Pennies From Heaven.
CORAL
Fred Astaire's Cavalcade of Dance — With Paul Whiteman & His orch.
COLUMBIA
Frankie Laine — Rockin' — On The Sunny Side of The Street — That's my Desire — That Lucky Oul Sun.
I Love A Parade — Columbia Military Band — Anchors Aweigh — Semper Fidelis — Washington Post.
EPIC
A Touch of Italy — Guiliano & His Orch — Casetta In Canada (Theme de l'émission "Panorama" à CFMC-TV) Chella - LLA & plusieurs autres.

N'ATTENDEZ PAS! VENEZ CHOISIR VOS DISQUES DES MAINTENANT!

PARADIS MUSICAL SHERMAN

813 EST RUE ST-JOSEPH (COIN MGR GAUVREAU)

Le plus important détaillant de disques au Canada. Magasins à Ottawa, Montréal, Hamilton, Québec.

Un aérobus s'écrase avec...

(Suite de la première page)

élevé de 30 à 50 pieds puis était retombé.

On ne croit pas qu'il y ait eu des Canadiens à bord de l'avion.

Plus tôt, la police avait rapporté qu'il ne semblait pas y avoir de survivants, mais ceux qui se sont échappés, avaient apparemment quitté les lieux avant l'arrivée de la police.

L'un des passagers sain et sauf, M. Archie Rosenberg, gé de 46 ans, de Woodmere, comté de Nassau, N.Y., a déclaré que lui-même et un certain nombre de passagers avaient quitté l'avion en courant et que ce n'est qu'après que l'appareil s'est embrasé.

M. Rosenberg qui a fait du pouce depuis l'endroit où il avait atterri jusqu'à son domicile, a déclaré qu'au moins 20 personnes avaient pu quitter le DC-8 en même temps que lui.

M. Rosenberg a fait le récit suivant: "Nous venions de décoller et nous suivions la piste à une hauteur d'environ 50 pieds. Soudain j'entendis ce qui me sembla être un gros "boum". Cela ne me sembla guère normal. J'ai dit à ma femme; mets tt tête entre tes jambes.

Je crois que l'avion va s'écraser. Puis l'avion continua en route et tout à coup les flammes nous entourèrent de toutes parts. L'avion s'écrasa sur le boulevard Rockaway.

Nous en sortimes en courant et arrivés à quelque 50 verges de l'appareil, il fit explosion.

Moins d'une heure après l'écrasement, certains passagers arrivaient à Idiewild. Tous s'en sont sortis sans blessures, a déclaré l'un d'eux. Un autre a dit: "La plupart des passagers sont sains et saufs."

L'appareil s'est abattu à 8h. 25 p.m. à l'intersection des boulevards Rockaway et Springfield, peu après avoir décollé de l'aérodrome d'Idlewild.

L'avion était du même type que l'un des appareils en cause dans la collision aérienne survenue le mois dernier au-dessus de la vilel de New York. Cette collision avait entrainé la mort de 134 personnes.

Le Dr Harold Hogg, âgé de 60 ans, de Lancaster, PA., et son frère, le Dr James S. Hogg, d'Oxford, PA., étaient en route pour Mexico en compagnie de leurs épouses. Ils devaient assister à un congrès chirurgical. Tous quatre n'ont aucun mal. Nous avons essayé de donner des soins à certains passagers, mais la plupart ont pu sortir de l'avion, a raconté M. Harold Hogg.

L'épouse de M. James Hogg, Mary, a déclaré en retournant à l'aéroport, je suis si reconnaissante.

Les lignes aériennes mexicaines "Aeronaves de Mexico" avaient mis en exploitation leur service de réacté en Ildlewild et Mexico en automne dernier après avoir obtenu un DC-8 de l'Eastern Airlines.

M. Harold Hogg a déclaré qu'il avait pris un appareil mexicain parce que le vol d'Eastern Airlines à Mexico était annulé en raison d'une grève du personnel au sol à Mexico.

Les automobilistes...

(Suite de la première page)

Marc Crépin, le règlement municipal 721 sur le stationnement inopérant, parce qu'on ne pouvait tenir un propriétaire d'automobile responsable d'une infraction à ce règlement à moins de prouver qu'il avait lui-même commis l'infraction. C'était imposer une tâche pratiquement surhumaine au département de la police.

Par la loi qui a été ratifiée hier, le propriétaire est responsable des infractions commises par son véhicule, sans qu'on ait besoin de prouver qu'il en avait lui-même la conduite. La décision est draconienne et a été prise rapidement devant la situation d'urgence de la capitale provinciale, mais les automobilistes obtiendront un peu de répit lorsqu'on aura accepté certaines exceptions à cette loi, exceptions qui sont déjà à l'étude par le gouvernement.

Québec n'a donc pas à faire un nouveau règlement. Il n'y a qu'à continuer à appliquer le règlement dont la validité avait été annulée. C'est un soulagement pour le conseil et le service de la police. On saura maintenant à quoi s'en tenir puisque, depuis deux mois et demi, chaque fois qu'on parlait de problème de circulation et de stationnement on devait conclure qu'on ne pouvait rien faire tant que le sort du règlement 721 n'aurait pas été scellé.

Les automobilistes continueront à recevoir l'avis d'infraction, mais cet avis ne donnera plus de tarif ou de montant d'amende pour l'automobiliste qui voudra régler la note sans passer devant le juge.

C'est à dire que jusqu'ici, on prévenait de l'infraction en disant qu'il coûterait $3. ou $2. ou $5. si on réglait avant le début des procédures.

Le chef du contentieux a conseillé aux échevins de refuser l'envoi d'un tel avis, de le remplacer par une sommation en bonne et due forme, et que le juge déciderait de l'amende à imposer puisque la charte prévoit l'amende maximum pour chaque infraction.

Me Beaupré et M. Robichaud ont réclamé le maintien de l'avis d'infraction afin de donner une chance à l'automobiliste de s'en tirer sans trop de frais.

D'autre part, l'échevin Mecteau a cité qu'en imposant une amende de $15. pour tout passage sur un feu rouge, la ville de Vancouver avait pratiquement mis fin à cette infraction. Il a ajouté qu'il était donc en faveur d'une revision des pénalités pour les différentes infractions.

Son avis suivait celui qu'avaient exprimé plusieurs échevins plus tôt.

Me Beaupré avait amené la question au conseil en demandant de réprimer les abus des automobilistes qui stationnent n'importe où en double. On obstrue souvent complètement la circulation. Il a réclamé une amende plus forte et il a proposé d'inclure une clause dans le bill de la cité, si nécessaire, pour hausser ces amendes.

M. Deschênes a proposé une amende de $5. pour un feu rouge, un arrêt en disant que 75% des accidents sont attribuables à des arrêts qui ne sont pas faits.

L'échevin Morency a demandé de ne pas être trop sévère pour des gens qui souvent ne font pas exprès.

On a discuté quelque temps entre la sévérité et la tolérance, sans trop tolérer.

Me Pelletier a alors conseillé de ne pas imposer d'amende de minimum, et de s'en tenir à la fixation des maxima pour laisser au juge, ce qui lui appartient, décider de la punition à la lumière des faits produits devant lui.

Le service de la police reprendra donc sa surveillance d'abord avec une certaine tolérance en augmentant graduellement la sévérité jusqu'à l'observance la plus parfaite possible du règlement.

Les échevins honorés par le Kiwanis de Québec

Lors de son dîner hebdomadaire tenu hier, le club Kiwanis de Québec a rendu hommage aux échevins de la cité. Pour les membres du club, la journée d'hier a été proclamée "Journée civique" en hommages aux dirigeants de la ville de Québec et en vue de rappeler les devoirs civiques du citoyen.

A cette occasion, M. Isidore Deschênes, pro-maire, a rappelé aux membres les devoirs du bon citoyen et a remercié le Kiwanis pour son excellent esprit civique.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

En prenant votre café avec Gregory Clark

Au cours d'une fin de semaine à la campagne, nous laissions couler les heures observant le grand nombre de chouettes blanches venues des régions boréales. Elles sont plus nombreuses qu'à l'accoutumée cet hiver. Aux environs de neuf heures du soir, le fermier, notre hôte, s'aperçut qu'un feu flambait au bout de la cordée de bois. On s'habilla et on l'accompagna afin de faire enquête.

C'était un groupe de vingt ou trente skieurs qui faisaient rôtir des saucissons autour d'un magnifique feu de joie. Quelle magnifique scène. De loin, ça battait les épluchettes de blé d'Inde. Le fermier se sentit un peu vexé de constater cette flagrante invasion de sa propriété, mais au bout de quelques minutes, on se trouva tous mêlés à ces gais lurons en costumes de ski distribuant avec diligence les saucissons, le café et autres denrées emmagasinées dans les havresacs. Ensuite le groupe se mit à chanter.

Quelle horreur! Ils n'entonnèrent pas les chansons modernes soi-disant si populaires chez les gens de leur âge. Je leur demandai d'en chanter. Mais, ils me dirent que ces chansons, ne pouvaient se chanter. Ils revinrent aux bonnes vieilles chansons. Quelle cacophonie! La plupart ne pouvaient tenir une note! Les autres beuglaient.

Est-ce possible que la génération montante perde toute oreille? Cela explique peut-être les sons extraordinaires que l'on entend à la radio et à la télévision sous le nom de chansons modernes et populaires! Est-ce parce qu'elle n'a pas d'oreille que la jeunesse moderne aime les chansons populaires ?

(Copyright : Canada Wide)

La cité a ainsi...

(Suite de la première page)

automobiles de louage. Même si les propriétaires prennent toutes les précautions requises, dit-il, ils peuvent être tenus responsables des infractions commises par les locataires de ces automobiles.

M. Renaud s'est toutefois déclaré satisfait de la promesse faite par le leader du gouvernement, M. Marler, de proposer plus tard des amendements.

Le leader de l'opposition, M. Edouard Asselin, a exprimé le même point de vue.

M. Gérald Martineau a demandé à M. Marler quand les amendements seront proposés? M. Marler a répondu qu'il ne pouvait s'engager quant à un moment précis. L'essentiel pour le moment, dit-il, c'est de voir à ce que les transgresseurs des règlements municipaux soient punis, car en vertu d'un jugement récent, la ville doit démontrer que c'est le propriétaire du véhicule qui était au volant au moment où l'infraction avait été commise. C'est là imposer un fardeau trop lourd aux municipalités, conclut M. Marler.

M. Martineau: Réglons le cas de Québec dans le bill.

M. Marler: La situation est la même pour les autres municipalités.

Le bill créant...

(Suite de la première page)

nuait à protester, le procureur général l'a interpelé:

M. Lapalme: "Pourquoi le député de Bagot n'a-t-il pas manifesté une telle indignation lorsqu'on a coupé la tête de Pierre Desmarais ?"

Des ministériels: "et celle de Léo Guindon et d'André Dolbec ?"

John F. Kennedy...

(Suite de la première page)

du Trésor de l'administration Eisenhower ont rencontré les principaux lieutenants du nouveau président. Le président élu et le président sortant ont également assisté à cette réunion à l'issue de laquelle ils ont émis un communiqué conjoint.

Les discussions ont principalement porté sur la situation internationale, notamment en Extrême-Orient, en Afrique, en Europe de l'Ouest et dans les Caraïbes.

Viande de choix FRANÇOIS

Bédard

BOUCHER

161 St-Laurent

(Coin Candiac)

Tél.: LA 9-5475

BAS COTE, la livre..... .10

POULES cat. "A" Clos-Joli, 5 à 7 lbs, la lb.. .41

CHAPONS cat. "A" Clos-Joli, 5 à 7 lbs, lb.. .49

ROSBIF surlonge 1ère coupe, la livre..... .69

SAUCISSE Lard — Boeuf 3 lbs $1.

Steak haché Maigre .39

BEURRE LA LB .65

avec chaque achat de $2.00

J.-P. BEGIN VIANDE

1588 ch. St-Louis LA 7-2548

436 Canardière LA 9-2917

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

BOEUF DE BOUVILLON

Rosbif croupe..... 79c
Croupe sans os..... 89c
Rosbif français tendre sans perte... 1.23
Rosbif Club sans os 1.29
Steak haché spécial, 4 lbs pour... 95c

JEUNE PORC

Rôti du filet trimé un bout ou l'autre 69c

DELICIEUX JAMBON BEGIN

Jambon cottage sans perte..... 73c
Petite fesse sans os, 2 à 3 lbs..... 75c
Jambon braisé lb.. 1.30 Tranché.. 1.45

VOLAILLE PESEE VIDEE

Poulet cuit bar-b-q, chacun..... 1.10
Petit poulet, 2 à 3 lbs..... 39c
Gros poulet, 5 à 7 lbs..... 55c

ASSORTIMENT POISSON FRAIS

Carrier & Goulet inc.

345 RUE DU PONT

TEL: LA 2-5291

BOEUF

FILET MIGNON 2 à 3 lbs..... 1.05
ROSBIF surlonge lb 70c
ROSBIF de côte désossé lb 70c
ROSBIF épaule lb 48c
STEAK RONDE tranche complète lb 75c
STEAK HACHE 3 livres 1.00
LANGUE lb 45c
ROTI HAUT COTE lb 42c
CROUPE lb 35c
FOIE lb 30c

LARD

CHOPS maigre lb 59c
FESSE complète lb 55c
ROTI SOC longe lb 48c
PANNE lb 20c
SALE gras, épaisseur médium 10 lbs et plus 20c

VEAU-LAIT

CHOPS lb 50c
FESSE complète lb 69c
DEVANT lb 35c
DERRIERE lb 55c

AGNEAU

FESSE lb 55c
DEVANT lb 25c

VOLAILLES

DINDES fraiches abattues Cat. 'A' 20 lbs et plus..... 47c
POULETS Cat "B" 5 lbs et plus lb 35c
POULETS Cat. "A" prêts à cuire 2½ à 3½ lbs lb 38c

SPECIAL

POULES

Cat. "A" 5 lbs et plus, la lb

38c

JAMBONS

CUIT tranché 8 oz..... 50c
CUIT HACHE lb 50c
FESSE cuite sans couenne lb 70c
SEMI-CUIT complet environ 10 lbs..... 75c
FESSE FUMEE lb 55c
EPAULE lb 44c
COTTAGE ROLL lb 65c
SAUCISSE fraiche 4 lbs pour..... 1.00
BACON sans couenne ½ lb 25c
LIEVRES préparés le couple 1.10

Carrier & Goulet inc.

345 RUE DU PONT

TEL: LA 2-5291

Des rabais de 20% à 30% allant jusqu'à 40% sur tout notre stock de

TAPIS

Quantité considérable en laine ou fibres synthétiques à des prix exceptionnellement bas. Ouvert vendredi soir jusqu'à 9.30 hres.
La Vente se continue jusqu'à Samedi 5 hres.

Emilien Rochette et Fils Ltée

550, EST ST-VALLIER

TEL.: 529-4164

LA SEULE ET UNIQUE VENTE DE L'ANNÉE MAIS... QUELLE VENTE!

La pensée canadienne

Vers la paix en Algérie

Un pas important vers la paix en Algérie a été accompli cette semaine par le gouvernement provisoire algérien quand il a annoncé qu'il était prêt à engager des négociations avec le gouvernement français à la condition d'une consultation libre du peuple algérien, rapporte le journal torontois **"THE GLOBE AND MAIL"**.

Cela présage un référendum qui va déterminer l'avenir politique de l'Algérie. Lors d'un référendum spécial plus tôt au cours du mois, le peuple français a autorisé le président de Gaulle à établir un gouvernement provisoire en Algérie et à préparer une élection par laquelle le peuple d'Algérie déterminera lui-même sa propre destinée.

Il existe toutefois des obstacles à résoudre avant d'en arriver à une solution. Les insurgés ont révélé clairement, continue "The Globe", qu'ils s'objectent à la proposition du président de Gaulle en faveur d'un gouvernement intérimaire. Ces derniers se considerent dans la légalité avec leur gouvernement provisoire affirmant qu'ils représentent, la majorité des gens.

Les Français sont complètement excédés de cette lutte, souligne "The Globe". Dans les circonstances actuelles, conclut-il, la séparation de l'Algérie d'avec la France semble aussi inévitable que le fut la séparation des Etats-Unis d'avec l'Angleterre, après Yorktown.

Le GPRA devra marcher

Le **"TELEGRAM"** de Toronto fait état du fait que le gouvernement rebelle d'Algérie a exprimé son intention de reprendre les pourparlers avec le président de Gaulle en vue d'un règlement pacifique de la crise algérienne. Le journal souligne d'autre part que cet événement confirme le succès du plébiscite qui a donné l'initiative à de Gaulle, après six ans de guerre et d'impasse.

Le plébiscite a ouvert la voix aux négociations, en vue des progrès pour l'autodétermination algérienne. Si les rebelles refusaient maintenant de négocier, il faudrait leur imputer la responsabilité de tous les actes de violence qui pourraient se produire.

Il ne fait pas de doute que les rebelles continueraient de se battre s'ils avaient l'assurance de gagner. Mais même les mesures militaires se trouvent dans une impasse. Les rebelles ont insisté, dans le passé, sur le fait qu'un vote devrait avoir lieu en Algérie sous la surveillance des Nations Unies. Ils ont maintenant laissé tomber cette condition.

L'idée de négociations étape par étape fournit une solution à bien d'autres problèmes. Un retrait immédiat de la France mettrait en danger la structure du gouvernement algérien. Le président a montré, en Guinée, qu'il était capable d'une telle mesure.

Appuyée par le vote majoritaire en France, l'attitude des rebelles permet d'espérer plus que jamais en la réussite des négociations et d'un règlement.

Les finances des universités

Le **"MONTREAL STAR"** considère que la principale pierre d'achoppement à l'établissement de nouvelles universités au Québec (si cela se réalise un jour) sera la question financière, qui donnera pas mal de maux de tête non seulement aux promoteurs de ces projets mais au gouvernement provincial lui-même.

Il y a du pour et du contre tant qu'on veut en face de ces projets, mais on constate que les deux objections majeures des opposants sont celles-ci: la demande ne justifie pas la création d'institutions additionnelles de haut savoir; il n'y a pas d'argent disponible pour la création de ces universités nouvelles.

M. Lesage a annoncé récemment la nomination d'une Commission royale sur l'Education dans un avenir prochain. On ne peut douter qu'alors, le problème brûlant de la création de nouvelles universités dans le Québec, pour Canadiens français et Canadiens anglais, sera chaudement discuté.

Un meilleur remède

"La réorganisation de notre économie proposée par le parti libéral est réellement un meilleur remède que tout ce que le gouvernement a proposé pour combattre le chômage". Telle est la conclusion d'un article du **"TORONTO DAILY STAR"** dont le titre est "Misère humaine"; voici ce qu'écrit le quotidien torontois:

"Le chômage n'est pas une liste de statistiques, c'est un peuple dans la misère, pères, mères, enfants, jeunes gens enfin toute la famille qui désire gagner le pain et faire son chemin dans la vie.

"C'est ce que signifient les rapports du bureau d'assurance-chômage de Toronto qui déclare que durant la semaine entre Noël et le Nouvel An, il y avait 60,921 chômeurs dans la Ville-Reine.

"Mais il n'y a pas que le chômage saisonnier d'hiver qui soit un problème; il y a aussi celui qui dure toute l'année. Celui-ci ne sera pas résolu par la campagne du "Agissez maintenant" ou par les espoirs d'Ottawa que la prospérité est pour demain si tous ensemble, nous nous serrons la ceinture aujourd'hui.

Un corps sous-alimenté ne se porte pas mieux avec une ceinture bien serrée. C'est pourquoi la réorganisation, le survoltage plutôt, de notre économie telle que proposée par le congrès du parti libéral est un meilleur remède que tout ce que nous a proposé jusqu'ici le gouvernement au pouvoir".

GERANT
AVEC EXPERIENCE POUR GRAND RESTAURANT A QUEBEC
Agé de 30 à 45 ans. Références exigées. Ecrire à
DEPT. 1015 LE SOLEIL

À LOUER
Plusieurs grands bureaux et entrepôt avec ascenseur, situés à 594, Côte d'Abraham. S'adresser à Belbédère Photo.
537 St-Vallier Est
Tél.: LA 9-4127

DEMANDE
Vendeur de meubles et accessoires électriques avec expérience.
Auto fournie ainsi assurance maladie, compensation et assurance vie. Répondre en donnant qualifications et expérience à
DEPT 1012 LE SOLEIL

UN MOIS GRATIS
Logements modernes à louer: 4 et 5 pièces
★ Poêles et frigidaires si désirés.
★ Déneigement gratuit pour stationnement.
★ Service de conciergerie
★ Chambres à débarras dans la cave
★ Terrasse sur le toit
★ Parc d'amusement pour enfants.
★ Laveuse et sécheuse automatique
★ Face au centre d'achats Légaré
★ Autobus à la Porte.
3240 Chemin Ste-Foy. Tél.: OL 3-1057, LA 7-5300

RECTIFICATION
des heures des magasins Steinberg's
dans la région de Québec
● JEUDI 8 h. a.m. à 6 h. p.m.
● VENDREDI 8 h. a.m. à 9 h. p.m.
● SAMEDI 8 h. a.m. à 5 h. p.m.
Steinberg's LIMITÉE



M. PAUL LABERGE, MLLE S. PARE, MME J.-CLAUDE HUOT, ET M. R. LECLERC.

Trop de parents indifférents aux loisirs de leurs enfants

Par Yvan Couture

La directrice de l'Ecole de Service social de l'Université Laval a entretenu les membres de la Chambre de Commerce de l'Ancienne-Lorette, hier soir, des loisirs des jeunes, consdérés comme un moyen d'éducation et de prévention.

Après avoir été présentée par M. Paul Laberge, Mlle Simone Paré a tout d'abord dit que "l'organisation des loisirs dans les milieux canadiens-français paraît se répartir à l'heure présente entre trois secteurs principaux; celui de la récréation commercialisée; celui des mouvements de jeunesse et des groupes d'adultes à structure et à buts définis, comme les scouts, les guides, etc; et celui de la récréation massive, telle qu'elle se rencontre dans les centres paroissiaux et sur les terrains de jeux".

Elle a dénoncé comme peu réaliste l'attitude des parents qui sont trop indifférents aux loisirs de leurs enfants et celle des parents qui se dressent comme les "goêliers familiaux", exigeant de leurs rejetons qu'ils se distraient dansl la cour, le jardin ou le sous-sol.

Mlle Paré a alors souligné quel était, d'après elle, le rôle de l'oeuvre des loisirs à l'égard de la famille et celui de la famille à l'égard des organismes de loisirs.

Elle a surtout mis l'accent sur le rôle préventif des organismes de loisirs, disant que, la famille moderne ayant subi l'effet de circonstances qui diminuent son influence, il faut confier de plus en plus de responsabilité à l'oeuvre de loisirs.

"Le groupe, a dit Mlle Paré, répond au besoin d'initiative de l'adolescent mais en même temps l'incite à corriger son inconstance en l'engageant à poursuivre jusqu'au bout les plans d'action qu'il a ébauchés".

"Le groupe est encore utile comme préventif pour le jeune athlète. Celui-ci a des préoccupations particulières: s'adapter à son foyer et à son milieu de travail, y compris patron et collaborateurs; réaliser l'action sociale et civique dont il est capable et que son entourage attend de lui".

En terminant, Mlle Paré a dit que " si les éducateurs et les parents représentent l'arc d'où les enfants sont lancés vers le mystère de demain, les deux bras qui bandent cet arc et lui communiquent l'énergie voulue sont, en quelque sorte, les fonctions qui appartiennent à la fois à la famille et aux éducateurs: la formation personnelle et la sociabilisation des jeunes, des adultes de demain".

Elle a été remerciée par Mme Jean-Claude Huot. Le président de la Chambre, M. Roland Leclerc était à son fauteuil.

Visite aux Beaux-Arts, pleine de "surprises" pour le Dr L. Lizotte

Par J.-Claude PAQUET

"Il faut le voir pour le croire !" — "Chaque pièce me surprend toujours davantage" — "Il y a des écoles élémentaires beaucoup mieux que ça".

Voilà, tirés au hasard, quelques-uns des commentaires spontanés qu'a faits le Dr Laurent Lizotte, député de Montmagny et adjoint au ministre de la Santé, au cours d'une inspection de l'école des Beaux-Arts, hier après-midi. Ces commentaires n'étaient pas d'admiration.

Cette inspection des différentes classes et locaux de l'école des Beaux-Arts, située sur la rue St-Joachim, faisait suite au mémoire soumis lundi dernier au ministre de la Jeunesse par l'Association des étudiants de l'école des Beaux-Arts, dans lequel ils plaidaient en faveur de la construction d'une nouvelle école.

Au cours de la visite, le Dr Lizotte était accompagné de MM. Wilfrid Pellan, ingénieur attaché au ministère de la santé; Jean-Baptiste Soucy, directeur de l'école; Omer Parent, directeur des Etudes; J.-Claude Cossette, président de l'Association des étudiants et Guy Morin, instigateur du Mémoire, ainsi que d'un groupe de journalistes.

Le Dr Lizotte a pu se rendre compte de l'étroitesse de la bibliothèque. Quelque 6,000 volumes sur l'art, dont les trois quarts sont irremplaçables, sont entassés dans une salle vétuste et trop étroite. Plusieurs volumes ont dû être enveloppés dans du papier pour les protéger de la poussière, avant d'être rangés au petit bonheur sur des armoires surchargées. La bibliothèque contient également une collection de 25,000 diapositives environ, accumulées sur une période d'une vingtaine d'années. Autant d'objets de valeur qui constitueraient une proie facile pour les flammes.

Pendant la visite des lieux, le directeur de l'école a fait ressortir le manque de protection en cas de feu. Un des escaliers de sauvetage donne sur une cour sans issue, et plusieurs classes n'ont même pas accès à un escalier de sauvetage. M. Soucy a précisé qu'ils ne font jamais d'exercice de sortie en cas de feu, de crainte que les élèves ne se cassent le cou en sortant. M. Parent a précisé que l'entretien du bâtiment relevait des Travaux Publics, mais que depuis dix ans, on n'avait fait que les travaux majeurs. Il a cité comme exemple la réparation du toit, alors que des élèves devaient travailler avec des parapluies, et le redressement d'un mur qui menaçait de laisser le reste du bâtiment...

Il était à peine nécessaire de commenter sur l'exiguité des locaux. Les élèves sont entassés dans des classes malpropres et poussiéreuses, desquelles doivent sortir, sinon des chefs-d'oeuvre, du moins des travaux d'art. Les élèves ne disposent pas de salle de récréation, les ateliers de sculpture du bois et de la pierre sont entassés dans un même local, l'éclairage est généralement inadéquat, pour ne rien dire, dans certains cas des odeurs blessantes qui proviennent des prises d'air de l'égout.

L'ingénieur Pellan a dit en avoir trop vu en une seule fois, de sorte qu'il devrait revenir, non seulement pour constater, mais pour prendre des mesures et faire une inspection adéquate des locaux.

S'adressant aux représentants des étudiants, le Dr Lizotte a dit qu'il avait pris connaissance des photos qui ont été remises avec le mémoire. "J'ai pensé, a-t-il dit, qu'on avait photographié les pires coins de l'école pour donner un aspect plus dramatique à l'affaire, mais je me rends compte maintenant que ces photos sont représentatives de l'ensemble".

Le député a fait un autre commentaire à l'effet que, vu de l'extérieur, on n'imagine pas un tel état des locaux. "L'entrée est assez originale, dit-il, mais ça s'arrête là !" Enfin, pour tout dire, pour tout résumer, "Il faut le voir pour le croire".

TEMPÉRATURE

Toronto, (PC) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada.

Villes	Min.	Max.
Dawson	—15	—3
Vancouver	29	40
Victoria	43	48
Edmonton	7	31
Calgary	19	41
Regina	2	23
Winnipeg	—8	16
Toronto	6	13
Ottawa	—16	—2
Montréal	—	0
Québec	—7	—5
Fredericton	—2	2
St-Jean, N.-B.	—3	5
Moncton	—5	6
Halifax	10	20
Charlottetown	2	4
Sydney	15	16
Yarmouth	13	17
St-Jean, T.-N.	31	34

(—) Sous zéro

Pronostics

Montréal, (PC) — Voici les prévisions officielles de la Météorologie nationale.

Régions de Montréal, d'Ottawa, de Québec, des Laurentides, des Cantons de l'Est et du St-Maurice: nuageux et très froid; vents du nord-est de 10 à 20. Minimum et maximum à Montréal 15 sous zéro et 5 au-dessus, Ottawa et Ste-Agathe 20 sous zéro et 5 au-dessus, Québec et Sherbrooke 25 sous zéro et 5 au-dessus, La Tuque 30 sous zéro et 15 sous zéro.

Régions du Lac St-Jean et de Baie Comeau: nuageux avec légères chutes de neige; vents du nord-est de 20 milles. Minimum et maximum à Chicoutimi 30 sous zéro et 15 sous zéro, Rivière-du-Loup 15 sous zéro et 5 sous zéro.

Le soleil — Lever: 7 h. 23; coucher: 4 h. 29. Longueur du jour: 9 h. 06

MAREES D'AUJOURD'HUI

Basse: 4 h. 12 a.m. (0.1 pi.)
Haute: 8 h. 57 a.m. (16.0 pi.)
Basse: 4 h. 25 p.m. (0.3 pi.)
Haute: 9 h. 14 p.m. (17.0 pi.)

A l'Hôtel de Ville

Par Benoit Massicotte

Le conseil a autorisé hier après-midi le maire Hamel à signer au nom de la cité une entente avec le provincial afin de permettre à l'hôpital civique de recevoir des malades en vertu de la nouvelle loi provinciale de l'assurance-hospitalisation.

Le comité administratif avait une heure plus tôt approuvé cette recommandation au conseil.

Dure semaine en perspective...

Les échevins siégeront la semaine prochaine quatre après-midis consécutifs soit lundi, mardi, mercredi et jeudi, en comité administratif ou en comité d'amendements à la charte ou encore en séance du conseil.

Ils ont pris cette décision à la demande du maire Hamel à cause des délégations à recevoir, des rapports à étudier et aussi du bill de la cité dont la rédaction définitive doit être approuvée au plus tard la semaine prochaine.

La 14e rue suffirait pourtant...

La quatorzième rue, qui s'appelle par bout rue Benoit XV, rue Roc Amadour et rue de l'Espinay finira peut-être par avoir un seul nom.

C'est la demande qu'a faite hier après-midi l'échevin Méderic Robichaud au comité administratif en demandant de l'appeler tout simplement la 14ième rue, comme on appelle ses voisines, la 12e, la 13e, la 15e, etc.

Le maire Hamel a proposé de référer au plan avant d'en décider.

Suivre et non concourir...

La Traverse a demandé au conseil hier l'autorisation de suspendre les traversées à partir de 1 h. 30, le jour de la course en canots à glace, et d'affecter les deux traversiers à une croisière qui suivra les avironneurs.

L'échevin Mecteau, membre du comité de la Traverse, a demandé immédiatement de référer la question à ce comité. Ce fut accordé sans discussion.

Discussions sur la commission municipale du stationnement

par Benoit Massicotte

Le conseil demande à rencontrer la semaine prochaine, ceux qui, dans un mémoire soumis le jeudi, 20 octobre, ont demandé à la cité des pouvoirs absolus et des garanties pour établir une commission municipale du stationnement.

Les échevins ont approuvé mercredi dernier le principe d'une commission du stationnement, lors de l'étude du bill de la cité, mais ils se sont divisés sur les pouvoirs et responsabilités à confier à cette commission.

S'ils sont en faveur d'une telle commission, ils sont opposées à aliéner leurs pouvoirs et leur autorité tout en engageant la responsabilité de la ville et en restant, en définitive, responsables eux-mêmes à la population d'un échec toujours possible.

C'est dans cette situation qu'ils ont décidé, à la suggestion du maire Hamel, avant d'aller trop loin, de rencontrer les intéressés.

Plusieurs échevins se sont prononcés en faveur d'une commission, mais sous contrôle absolu du conseil.

Le maire a répondu que ce n'est pas ce qu'on demande et qu'on refusera sûrement ces conditions. Il a divisé la question en deux.

Il a demandé aux échevins s'ils favoriseraient la cession de pouvoirs de généraux à une commission qui remplacerait la présente commission de la circulation et du stationnement avec cependant une autorité plus considérable. Ce point semble accepté.

Le deuxième point est cependant loin d'une conclusion. Il s'agirait d'accorder des pouvoirs d'achat et d'expropriation, d'administration, pouvoirs discrétionnaires entre les mains de la nouvelle commission. La cité avancerait des fonds et garantirait les opérations, sans que le conseil ait un mot à dire. Ici, on ne marche plus.

Le projet a failli basculer à ce moment lorsque le maire a cependant rappelé qu'il serait par contre avantageux d'avoir des gens compétents, qualifiés dans ces

(Suite à la page 10, 6e col.)



M. J.-CLAUDE COSSETTE; LE DR LAURENT LIZOTTE; M. WILFRID PELLAN

Coût de production inférieur s'il n'y avait pas eu grève

Par E.-A. GRENIER

Le coût de la production à l'usine de fusion (smelter) de la compagnie Gaspé Copper Mines Ltd à Murdochville aurait été égal et probablement inférieur à celui qui a été enregistré de février à mai 1958, s'il n'y avait pas eu de grève e.. 1957.

M. Kouke Henderic Heino a fait cette déclaration en Cour supérieure, hier après-midi, au cours du procès qui met en cause la Gaspé Copper et le Syndicat international des métallurgistes dans une poursuite en dommages contre ce dernier pour un montant total de $5,200,000.

M. Heino, 39 ans, résidant à Murdochville, est un citoyen canadien d'origine finlandaise; il travaille dans la ville minière gaspésienne depuis 1954. En décembre de l'année suivante, il accédait au poste d'assistant-surintendant à l'usine de fonderie, et en février 1960, il était promu surintendant à la même usine.

Il expliqua la façon dont s'effectue la réduction du concentré de minerai et l'utilisation qu'on fait de la poussière minérale dans une usine spéciale dite du bismuth.

En réponse aux questions des procureurs des deux parties en cause, il établit que les frais de séparation du métal d'avec le bismuth contenu dans la poussière de minerai n'entraient pas en ligne de compte dans les rapports enregistrant le coût total des opérations au stade de la fusion (smelting).

Par contre, un des avocats de la poursuite, Me Gaston Pouliot, nous confia que ce coût, qui est de 1/10 de cent ($0.01) par livre de poussière de minerai traité, est compensé par le profit que la compagnie réalise en vendant le bismuth séparé du métal.

Concentrés et anodes

M. Heino donna entre autres raisons pour expliquer le coût plus élevé des opérations en 1958, par rapport à 1957, le fait que les concentrés envoyés à Murdochville par les autres compagnies minières pour fin de fonderie contenaient plus de fer et de soufre que les concentrés de Gaspé Copper Mines.

Notons en passant que Noranda Mines et International Nickel sont, avec Gaspé Copper Mines, les seules entreprises minières du Canada qui soient pourvues d'usines de fusion, et que Gaspé Copper met son usine de fusion au service des compagnies minières qui en sont dépourvues, d'après ce que nous a confié Me Gaston Pouliot.

Le coût plus élevé en 1958 s'explique aussi par l'augmentation du coût des fondants de brasage ou décapants, et par l'augmentation du coût du transport des concentrés et des anodes jusqu'à Gaspé.

Les anodes sont les lingots sortant de l'usine de smeltage et prêts à expédier à l'affinerie Canadian Refiners de Montréal. C'est sur les anodes que portent les évaluations du produit livré aux affineries.

Ces évaluations, a déclaré M. Heino, sont faites à la fois par l'usine de fusion, par l'affinerie et par un arbitre. C'est l'évaluation de ce dernier qui prévaut, sauf quand cette évaluation est située au-dessus ou au-dessous des deux autres évaluations; alors, on accepte la moyenne des trois évaluations. Ces ajustements sont faits à la fin de chaque année.

Mais Gaspé Copper fait son propre inventaire au début de chaque mois et de chaque année.

Volume de production

Le minerai contenant de l'or et de l'argent, en plus du cuivre, ces deux métaux entrent en ligne de compte dans les livres de la mpagnie.

Voici le volume de la production à l'usine de fusion pour les mois de janvier, juin, juillet et décembre 1958, ces mois étant les plus représentatifs de la courbe des opérations durant cette année:

Cuivre: environ 5,300,000 livres, 8,000,000 livres, 8,800,000 livres et 7,600,000 livres.

Or: environ 324000 onces, 578,000 onces, 742,000 onces et 635,000 onces.

Argent: 37,000 onces, 48,000 onces, 47,000 onces et 37,000 onces.

La Cour a terminé sa séance hier après-midi à 4 h., et elle s'est ajournée jusqu'à 10 h. 30, lundi matin, 22 janvier.

Nouvel exécutif des ligues de citoyens du quartier de Limoilou

La Fédération des huit ligues de citoyens du quartier de Limoilou s'est donnée un nouvel exécutif pour l'année en cours, lors d'une réunion tenue hier soir. La fédération comprend les ligues de citoyens des huit paroisses du quartier.

M. Albert Tremblay, président de la ligue St-Fidèle, a été élu à la présidence de la Fédération, en remplacement de M. J.-Emile Simard, démissionnaire.

M. J.-Louis Légaré, directeur de la ligue des citoyens de St-Albert-le-Grand, a été élu au poste de secrétaire-trésorier de la Fédération, et M. J.-E. Chouinard, délégué de St-Pascal, a été nommé assistant-secrétaire.

DENYS DIONNE
B.A., LL.L.
Avocat et Procureur
Bureau: 46 de la Montagne, LA 5-7195
Bureau du soir: 4725, 1ère Avenue. Tél.: MA 3-9879
Résidence: OL 3-1144

HUILE A CHAUFFAGE
Pour le meilleur service qui soit,
SIGNALEZ
LA 2-6821
J.-L. HARTON

Une "grosse" veillée peut être dure pour l'estomac!
Quelle belle veillée! Et quelles répercussions sur l'estomac, qui vous fait souffrir ensuite d'hyperacidité. C'est alors le moment de prendre des TUMS pour un soulagement *rapide*. Croquez simplement deux de ces pastilles à saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre. Les TUMS soulagent les aigreurs et l'estomac en ébullition, *immédiatement*... sans laisser d'arrière-goût, ce qui vous permet de dormir! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée, jour et nuit. Ils coûtent si peu!
12 TUMS
pour l'estomac

AVIS
Le RESTAURANT BASTOGNE informe sa clientèle que ses salles BASTOGNE et TERRASSE seront fermées samedi soir 21 janvier de 6h. p.m. à 12 h. p.m. Notre Coffee Shop sera à la disposition de notre distinguée clientèle jusqu'à 1 h. a.m.
LA DIRECTION

HOMME DEMANDÉ
possédant un certificat de mécanicien 4A pour machines fixes et pour chauffage, également un certificat de réfrigération R3 (ou mieux).
ECRIRE DEPT 1013 LE SOLEIL.

Grande
VENTE
Economie
Voyez en page 19 nos formidables spéciaux !
MAGUIRE ME ELECTRIC
1330 Maguire - Sillery
681-4124

La vie mondaine

Bal

Sous le haut patronage de l'honorable Jean Lesage et sous la présidence d'honneur du Commodore Paul W. Earl, CBE, CD, MAL., ministre des mines dans le cabinet provincial, et madame Earl, aura lieu samedi le 21 janvier, le Bal des Contingents Universitaires. Les invités d'honneur sont le lieutenant-commander Maurice Jacques, commandant de la Division universitaire d'Instruction navale et madame Jacques, le lieutenant-colonel Gérard Venne, commandant du Contingent Laval CEOC et madame Venne, le commandant d'Escadre Gabriel Filteau, commandant de l'Escadrille Universitaire Laval et madame Filteau, le sénateur P.-H. Bouffard, colonel honoraire du CEOC et madame Bouffard, le major-général J. M. Rockingham, commandant de la Région militaire de Québec et madame Rokingham, le commodore de l'Air J.-B. Harvey, A.F.C., C.D., officier supérieur de l'état-major du commandement de la défense aérienne et madame Harvey, le brigadier Dollard Ménard, DSO, CD, commandant du Secteur de l'Est du Québec et madame Ménard, le commender L. Neveu, CD, commandant du HMCS d'Iberville et madame Neveu, le major J.-C. Bouffard, directeur des étudiants et madame Bouffard, le major Jacques Vézina, et mademoiselle René l'Espérance, le lieutenant-colonel Cyrlle Falardeau, commandant de la Citadelle et madame Falardeau, l'inspecteur R. Allard, de la Gendarmerie Royale Canadienne et madame Allard, le major P.-E. Roy et madame Roy, le capitaine J.-A.-W. Deshaies et madame Deshaies, le capitaine R. Michaud et madame Michaud. L'orchestre sera composé de membres du Royal 22ième Régiment et une réception au HMCS Montcalm précédera le bal.

Clubs et Cercles

La prochaine réunion des membres du Comité féminin diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste qui aura lieu samedi, le 21 janvier, sera sous la présidence de madame Paul Duchesneau. Les invités d'honneur sont Mgr Paul-Emile Gosselin, M. Emilius Jobin, président général de la SSJB diocésaine et Me Guy Pinsonnault organisateur général.

Les membres du comité d'organisation du cocktail dansant qui aura lieu mardi le 24 janvier au profit de l'Orchestre symphonique, sont madame Pierre Lortie, madame Jean-Yves Lessard, madame Jacques Chabot, et madame Lucien Côté.

Réceptions

En l'honneur du Haut-Commissaire du Royaume uni, Sir Saville Garner et de Lady Garner, qui sont présentement de passage à Québec, monsieur et madame A.C. Price reçoivent à diner ce soir à leur résidence.

Déplacements

Le Dr et madame Charles R. Engel sont rentrés à Québec après avoir passé la période des fêtes au Mont Tremblant, dans les Laurentides, en compagnie de leurs quatre enfants.

Monsieur Denys Morisset est rentré à Québec ces jours derniers après un voyage de quelques semaines au Mexique.

Vieux à 40 ans ?

Ne lui faites pas trop sentir qu'il commence à prendre de l'âge

(Par Hal Boyle)

New York (PA) Voici le genre de remarques qui exaspèrent l'homme d'âge moyen :

"Tu devrais ralentir, Alfred. N'oublie pas que nous ne rajeunissons pas".

"Maintenant, si tu t'en sens capable, nous allons entreprendre la troisième partie".

"Je sais que ç'a l'air appésissant, mais je t'avertis, il y a 650 calories là-dedans".

"Après avoir vérifié votre date de naissance, nous avons pensé que vous seriez particulièrement intéressé dans cette police qui vous garantit la sécurité pour vos vieux jours".

"Donne-moi cette pelle. Après tout, tu es le seul marí que j'aie, et je ne veux pas te perdre".

LES PASSE-TEMPS ET L'AGE MOYEN

"J'avais toujours ri de ce genre de passe-temps, mais je trouve que les gens d'âge moyen, comme nous, ont besoin de quelque chose pour remplacer...

"Je sais que vous avez toujours porté un 36, mais si vous me pardonnez ma franchise, je pense que vous seriez beaucoup plus confortable dans un 42".

"Je fais partie de la 30e troupe de scouts, monsieur. Pourrai-je vous aider à traverser la rue ?"

"Avez-vous fait votre testament ?"

"Il persiste à dire que Marilyn Monroe n'a pas la classe de Clara Bow. Mais qui est Clara Bow ?"

"Ne seriez-vous pas intéressé à ce tonique, monsieur ? Vos cheveux semblent amincir sur le dessus".

"Si j'entends papa parler encore une fois du temps où il pouvait fendre une corde de bois avant le déjeuner, lorsqu'il avait mon âge, je descends et je saute dans la fournaise".

AH, CES JEUNES !

"Voulez-vous me passer les biscuits, grand-père, et cesser de me rebattre les oreilles avec ces histoires de diners gratuits, autrefois".

"Je sais qu'il n'y a aucune inquiétude avec vous, monsieur. Vous êtes trop vieux... Je veux dire, vous n'êtes pas comme le reste de ces loups de bureau".

"Je ne sais pas pourquoi vous vous objectez tellement aux lunettes à double foyer. Benjamin Franklin en portait".

"Nous pourrions toujours prendre l'escalier, mais ne préféreriez-vous pas attendre l'ascenseur ?"

"Voici, prenez ma place, monsieur'.

"Après 40 ans, dit-on, tout peut arriver".

"Fiston est en train de lire les pages sportives, cher. Veux-tu la page du nécrologe ?"

"C'est l'heure de prendre ton remède, cher".



LES CHAUSSURES du printemps s'ornent d'appliqués de cuir pour égayer la démarche. Sur cet escarpin, de veau souple brun foncé, insertions de cuir verni noir et blanc sur l'empeigne à bout effilé. Le talon est légèrement incurvé.

Fruits d'hiver

Déposez dans un plat de bois, un lit de laitue recouvert, en alternant, de sections de pamplemousses frais, d'avocats frais et d'oranges fraiches. Rehaussez ici et là de cubes de pommes rouges, non pelées. Servez avec de la mayonnaise.

L'épouse contribue au succès de son mari

Scarsdale, N. Y. (PA) — La plupart des épouses sont responsables, pour une bonne part du succès de leur mari dans sa carrière.

Comment Mme Dean Rusk aide-t-elle son mari ?

"Je ne lui aide pas", de répondre cette dernière avec un large sourire. "En fait, il me taquine souvent et m'appelle sa "dégonfleuse officielle".

Elle admet cependant être assez raisonnable au sujet du temps qu'il consacre à son travail. Et, son nouveau titre de secrétaire d'Etat des Etats-Unis exigera probablement encore plus de son temps.

"Nous aimons discuter ensemble", dit-elle, "mais je trouve normal que les hommes n'aiment pas à apporter leurs problèmes à la maison lorsqu'ils y passent si peu de temps. Je m'efforce délibérément de ne pas le questionner sur des sujets qui doivent rester secrets. Il est si facile de laisser échapper un secret par inadvertance. Je préfère l'ignorance".

Virginia Rusk peut parler d'ignorance sans être embarrassée, parce que tout le monde sait qu'elle n'est pas aussi ignorante qu'elle le dit.

Alors qu'elle était étudiante boursière au collège Mills d'Oakland, en Californie, dans les 1930, elle a été acceptée dans le cercle "Phi Betta Kappa" et a conquis le coeur de l'un des jeunes professeurs célibataires les plus convoités, Dean Rusk.

Elle a gradué en 1936 et ils se sont épousés un an plus tard.

Rusk a servi en Extrême-Orient durant la deuxième guerre mondiale, après quoi il est entré au service du gouvernement à Washington.

Mme Rusk, qui est âgée de 45 ans et a les cheveux bruns et les yeux bleus, n'a pas beaucoup voyagé à l'étranger. L'une des raisons principales est que les voyages de son mari, d'abord pour le gouvernement et ensuite comme chef de la fondation Rockefeller, ne durent habituellement que quelques jours et il n'aime pas beaucoup l'idée de voyager avec sa femme dans le même avion, alors que leurs enfants sont encore jeunes.

David, 20 ans, est étudiant en économie, Richard à 14 ans et Peggy, onze ans.

Patricia rencontre son équipe préférée

Toronto, (PC) Patricia Hamilton a tourné le bouton de son appareil de radio un soir, il y a de cela trois ans, et est tombée accidentellement sur une des parties éliminatoires de la coupe Stanley. Elle n'a jamais manqué une partie depuis mais n'a jamais vu son équipe préférée, les Maple Leafs de Toronto, en action.

Patricia, qui est âgée de 19 ans, a assisté mardi à une pratique des Leafs.

Elle a rencontré le capitaine de l'équipe, George Armstrong qui a épinglé sur son manteau une broche représentant une feuille d'érable. Red Kelly lui a offert un bâton de hockey autographié, tandis que Larry Hillman l'escortait pour rencontrer Johnny Bower dans les filets.

"Ce n'est pas comme je l'avais imaginé," a dit Patricia, "J'avais toujours cru que les filets tombaient droits. Je ne croyais pas qu'ils étaient si rigides."

Elle a dit aux joueurs, en partant, "Tâchez de battre le Canadien et de remporter la coupe Stanley. Il y a trop longtemps qu'elle est à Montréal."

Patricia n'a cependant pas vu la pratique. Elle est aveugle depuis sa naissance alors qu'une trop grande quantité d'oxygène dans un incubateur a détruit sa vue.



PATRICIA HAMILTON, 19 ans, assiste à une pratique des Maple Leafs de Toronto. A sa gauche, Red Kelly, et à droite, Larry Hillman.

Incitez-les à ranger leurs effets

Un moyen merveilleux d'inciter les membres de la famille à ranger leurs affaires (habituellement laissées aux bons soins de maman) est de fabriquer un panneau perforé qu'il suffit de peindre pour l'assortir au décor de la chambre et de l'encadrer avec une garniture de plastique plissé peu coûteux. Vous verrez fiston et votre grande fille y accrocher tout ce qui traîne dans leur chambre.

On peut aussi se servir de ce panneau pour mettre en évidence des photos, une panoplie de cow-boy ou de scout et les souvenirs divers faisant partie des trésors personnels des enfants.

Il est facile aussi d'y loger une étagère pour les gants de baseball ou de hockey. Un panneau de grandes dimensions, avec ses crochets, sera particulièrement utile au sous-sol pour ranger toutes sortes de choses, depuis les torches électriques jusqu'au matériel de pêche.

Si l'on prend soin de doter la chambre d'un panier à linge sale, il sera facile de faire disparaître tous les vêtements qui, habituellement, trainent par terre. Ajoutez des paniers à papiers assortis en plastique, pour recevoir les trognons de pommes, peaux de bananes et vieilles gommes à mâcher. Ils sont entièrement lavables, donc très hygiéniques et compléteront de façon heureuse le mobilier de chaque chambre.

Dr MARTHE PELLAND
Maladies nerveuses
Heures de consultations: 2 h. à 4 h. 30 p.m. et sur rendez-vous.
935 rue St-Jean, Tél. : LA 2-5598

RESTAURANT BASTOGNE
Salles pour banquets
Réceptions
Mariages
Hôtel Motel des Laurentides
350 Boul Ste-Anne — MO 3-7881

L'ART dans les fleurs José
FLEURISTE
LA 3-6901 - MA 3-2950
Coin Henri-Bourassa - Canardière

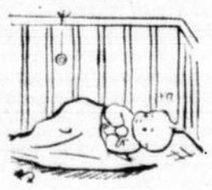


MISE AU POINT
Les ENCHERES MARCEAU Enr.
MEUBLES MARCEAU INC.
110 rue St-Paul — Québec
Marchand de Meubles neufs et usagés. Cette organisation Canadienne-Française, vous offre le plus gros département de meubles usagés en général et d'appareils électriques propres et en très bonne condition.
VOICI QUELQUES EXEMPLES :

Meubles	Appareils électriques
Bureaux	Réfrigérateurs
Commodes	Lessiveuses
Lits, sommiers, matelas	Repasseuses électriques
Fauteuils assortis	Poêles électriques, 110 volts
Chaises assorties	" " 220 volts
Garde-robes	Fournaises à l'huile
Divan Studio	Radios
Bassinettes	Lampes de table
Comptoirs vitrés	Lampes de plancher
Pianos	Machines à coudre
Set de salon	Fournaises à bois
Bibliothèques	

Une visite à notre département d'échange, vous convaincra des Aubaines que nous vous offrons, cette marchandise varie d'une semaine à l'autre.
MEUBLES MARCEAU INC.
110 rue St-Paul LA 9-1741
Un seul magasin à Québec.

VENTE DE SOLDES DE MATERNITÉ
Epargnez jusqu'à 50%
Vêtements des Fêtes et d'hiver
Robes-Jaquettes
Costumes sport
My Maternity Shops
269 Est rue St-Joseph
Centre d'Achats La Canardière

Aide-maman

Le parc de bébé pourra s'avérer utile plus longtemps que n'importe quel autre accessoire de la pouponnière, si vous savez en tirer profit. Utilisez-le très tôt lorsqu'un changement de décor s'impose pour bébé, en évitant toutefois de le placer dans les courants d'air. Suspendez un hochet de couleur vive où il pourra le voir. Un bébé, si petit soit-il apprendra vite à considérer son parc comme un endroit de prédilection, si vous savez lui faire aimer.

COSETTE



Grande VENTE APRES INVENTAIRE
RABAIS DE 20% à 50%
SUR TOUT LE STOCK
33 1/3% et 50% sur toutes nos BAGUES à diamants
A solder à 50% Plusieurs bagues diamants de Marques Blue Bird et Keepsake
20% Verre taillé, argenterie, porcelaine, verrerie, bibelots, lampes, etc., etc....
33 1/3% Sur toutes nos coutelleries 1847, Rogers Bros, Community Plate, Rogers Son, etc., etc. . . .
25%, 33 1/3%, 50% Sur tous nos bijoux
25%, 33 1/3%, 50% MONTRES de marques réputées : Omega, Bulova, Tissot, Hamilton, Cornell, ect., etc. . . .
SANSFAÇON & FRÈRE
BIJOUTIERS • DIAMANTAIRES
760, rue St-Jean Tél.: LA 2-4433

CHARLES A. Gigu ère
Vous offre aux 2 magasins
COMMENÇANT VENDREDI 20 JANVIER
VENTE FINALE
QUELQUES JOURS SEULEMENT SOULIERS POUR DAMES
Le solde de notre vente annuelle. Choix de couleurs. Talons hauts ou cubains. Valeurs : $10.95 à $18.95.
$3. la paire
2 paires $5.00
Le solde de nos Bottillions couleurs rouge, gris, beige val. 16.95 à 18.95 la paire $8.97
Couvre chaussures pour dames, nylon ou nylon brossé. valeurs 7.95 à 10.95 la paire $6.00
CHARLES A. Gigu ère INC.
CHAUSSURES DE HAUTE QUALITE
189 EST ST-JOSEPH
752 ST-JEAN



WILLIAM J. STRAWBRIDGE Jr, à gauche, épousera bientôt Mary Clark Rockefeller, à droite, fille du gouverneur et de Mme Nelson Rockefeller. Strawbridge est le fils de M. et Mme William J. Strawbridge, de Haverford, Pa. Il est actuellement en devoir avec la réserve navale des Etats-Unis.

Salade-pamplemousse

Disposez des sections de pamplemousses frais en forme de monticule sur de la laitue. Saupoudrez de céleri coupé fin, et rehaussez d'un léger saupoudrage de paprika.

Le style angulaire cède le pas à la ligne arrondie

La ligne arrondie devient de plus en plus à la mode dans la décoration aujourd'hui. Nous abandonnons le style angulaire qui eut son apogée il y a une dizaine d'année. Les angles ronds et doux se voient partout, en architecture, dans l'ameublement et même dans les accessoires comme les cendriers, les boîtiers en forme d'oeuf, les bases de lampes en forme d'urnes.

La réapparition des portes au sommet arrondi, les fenêtres dont le haut se termine comme un dôme, semblent cette année les préférées des décorateurs. Souvent on accuse l'effet en appliquant une feuille de contreplaqué pour faire ressortir le dôme, comme un faux mur.

Les cabinets et les commodes épousent aussi la nouvelle ligne. Le dessinateur Merton Gershun présentait plusieurs numéros dans ce style dans sa récente collection.

Parmi eux, une chaise rembourrée à dossier semi-circulaire. Les autres chaises à dossiers de bois sont arrondies et le motif sculpté est ovoïde.

Les tables rondes ou ovales offrent un autre élément important dans cette tendance. Au niveau de la table à diner, elles ont été spécialement bien reçues puisqu'elles peuvent si facilement se reculer dans un coin de la salle de séjour. Elles prennent beaucoup moins de place que les tables rectangulaires. On constate le même effet avec les nouvelles commodes et les coffres semi-circulaires, qui sont souvent des adaptations du XVIIIe siècle anglais et qui entrent si parfaitement dans un petit hall.

Les tissus cependant ont une texture très unie, et les seuls motifs qu'on se permette sont des rayures ou des carrés. Les carpettes, les parquets de tuiles ou de bois suivent la même règle.



CE SALON arrangé par Tom Lee montre comment un décor uni peut faire ressortir les lignes arrondies d'un ameublement. Les étagères à livres en noyer ont été dessinées par Merton Gershun. Notez comment le parquet uni et le revêtement des murs mettent l'ameublement en valeur. Le tissu qui recouvre le divan est du nylon blanc.

Cordon Bleu

RONDELLE AUX CAROTTES AVEC FEVES VERTES AU BEURRE

- **3 tasses de chapelure fraîche, de pain enrichi**
- **1½ tasse de lait**
- **5 oeufs, battus**
- **2 tasses carottes cuites, pilées**
- **1/3 tasse de céleri en dés**
- **3 c. à table d'amandes beurrées, grillées et hachées**
- **1½ c. à thé de sel**
- **¼ c. à thé de poivre**
- **¼ c. à thé de marjolaine**

Combiner la chapelure fraîche, le lait, les oeufs battus, les carottes, le céleri, les amandes, le sel, le poivre et la marjolaine. Verser dans un moule tubulaire (pour gâteau des anges) et placer dans un plat peu profond rempli d'eau chaude. Faire cuire à four modéré (350° F.) pendant 1 heure. Laisser reposer cinq minutes avant de décoller les bords et de démouler sur une assiette chaude. Remplir le centre avec des fèves vertes au beurre, chaudes. 6-8 portions.

cors

Avec FREEZONE liquide, les cors s'enlèvent facilement et sûrement. FREEZONE soulage vite en formant un coussin protecteur sur le cor. Les cors s'enlèvent en quelques jours, sans l'usage douloureux du couteau ni pansements encombrants. Achetez FREEZONE aujourd'hui!

Aujourd'hui et Demain seulement!

GRANDS SPECIAUX

DERNIERS RABAIS DE NOTRE VENTE
TOUTE VENTE FINALE

Salon de la Mode Française

537 ST-JEAN — LA 4-3817

Yvette Bureau INC.
Corsetière
171 ST-VALLIER O.
LA 5-5033

Mlle Rolande Godreau
Propriétaire — 15 ans d'expérience.



Mlle Rolande Godreau est heureuse d'informer sa distinguée clientèle ainsi que ses amies qu'elle est maintenant de retour à son salon de coiffure. Afin de repondre à plus de demandes, elle s'est acquis les services de Mlle RITA BLANCHETTE, autrefois du Château-Frontenac.
Bienvenue à toutes.
SALON LES 4 SAISONS
921 Avenue Bourlamaque, Québec
Tél.: 522-3478

votre horoscope

VENDREDI, 20 JAN. 1961

21 mars au 20 avril (Bélier) : Prenez le temps de réfléchir avant de parler et d'agir, et ne surestimez pas vos capacités. Votre situation financière s'améliore, et vous avez une vie heureuse au foyer ces jours-ci.

21 avril au 20 mai (Taureau) : N'acceptez pas un poste qui dépasserait vos compétences uniquement parce qu'il flatte votre orgueil. Un proche vous donne des soucis, mais ne dramatisez rien.

21 mai au 20 juin (Gemeaux) : Mettez-vous sérieusement au travail pour essayer d'améliorer votre situation financière. Ne perdez pas votre temps à des balivernes, et ne prenez aucune décision à la légère.

21 juin au 20 juillet (Cancer) : Vous avez tendance à laisser vagabonder votre imagination et à vous emballer pour des personnes qui ne le méritent pas toujours. N'édifiez pas un roman d'amour à la faveur de circonstances où il ne s'agira que de sympathie.

21 juillet au 20 août (Lion) : Ne travaillez pas jusqu'à vous surmener et surveillez plus étroitement votre budget ces jours-ci. Ne cédez pas à la nervosité et à l'impatience et ménagez-vous quelques moments de repos au cours de la journée.

21 août au 20 septembre (Vierge) : Pesez le pour et le contre avant de vous dévouer pour une cause qui ne mérite peut-être pas votre sympathie. Vous aurez besoin de tout votre réalisme pour garder votre équilibre ces jours-ci.

21 septembre au 20 octobre (Balance) : Vous découvrirez des joies insoupçonnées dans votre travail professionnel, mais vous devrez éviter de discuter aujourd'hui avec des personnes dont les opinions diffèrent des vôtres. L'atmosphère est trop tendue.

21 octobre au 20 novembre (Scorpion) : Vous vous emportez trop facilement dans les discussions. Vos paroles dépassent parfois votre pensée, et paraissent tranchantes et sarcastiques à vos interlocuteurs.

21 novembre au 20 décembre (Sagittaire) : Vous vous laissez aller à vos caprices, et vos proches s'en ressentent. N'abusez pas de leur générosité et de leur beau caractère. L'incertitude chez vous est la cause de cette attitude.

21 décembre au 20 janvier (Capricorne) : N'ayez crainte de prendre des initiatives à votre travail ou de montrer un peu d'originalité dans vos manières et vos vêtements. Certaines formes d'audace peuvent donner d'excellents résultats.

21 janvier au 20 février (Verseau) : Cessez de vous tracasser et vivez davantage au jour le jour pour quelque

(Suite à la page 11, 1ère col.)



L'hôtesse du
Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec ses cadeaux et des souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de notre ville. A l'occasion de la naissance d'un bébé fiançailles et aux nouveaux résidents

Les hôtesses sont :

Mme M. Lépine Tél.: LA 7-5487
Mme Noëlla Tremblay Tél.: MU 1-1505
Mme Lucille Tremblay Tél.: LA 4-1867
Mme B. Doherty Tél.: OL 3-3902
Mme Rolande Nadeau Tél.: LA 7-1581
Mme Rolande Cloutier Tél.: MO 1-5955
Mme Denise Demers Lévis — TE 9-9575



Semaine du 20 au 26 janvier

Samedi, 21
—9 h. 00 du matin à 2 h. 00 de la nuit — Salon de Quilles Laurier.
—Carnaval des Quilles.
2 h. 00 p.m. — Terrasse Dufferin.
—Arrivée du Bonhomme Carnaval.
—6 h. 00 à 9 h. 00 p.m. — Partout dans la banlieue de Québec.
—Vente de la Bougie du Carnaval.

Dimanche, 22
—9 h. 00 du matin à 2 h. 00 de la nuit — Salon de Quilles Laurier.
—Carnaval des Quilles.
1 h. 30 p.m. — Piste de courses.
—Championnat canadien de courses en motocyclettes sur piste glacée.
—2 h. 45 p.m. — Colisée.
—Hockey professionnel, Ligue américaine : "Reds de Providence" vs "As de Québec".

Lundi, 23
—9 h. 00 du matin à 2 h. 00 de la nuit — Salon de Quilles Laurier.
—Carnaval des Quilles.
—7 h. 30 p.m. — Colisée.
—Emission télévisée "La Poule aux oeufs d'or" suivie d'un spectacle de variétés.

Mardi, 24
—9 h. 00 du matin à 2 h. 00 de la nuit — Salon de Quilles Laurier.
—Carnaval des Quilles.
—8 h. 30 p.m. — Colisée.
—Hockey professionnel, Ligue américaine : "Reds de Providence" vs "As de Québec".

Mercredi, 25
—9 h. 00 du matin à 2 h. 00 de la nuit — Salon de Quilles Laurier.
—Carnaval des Quilles.

Jeudi, 26
—9 h. 00 du matin à 2 h. 00 de la nuit — Salon de Quilles Laurier.
—Carnaval des Quilles.
—8 h. 30 p.m. — Palais de glace.
—Ouverture officielle du Carnaval par l'Honorable Jean Lesage, Premier Ministre de la province, et inauguration du Palais de glace par Son Honneur le maire Wilfrid Hamel.
—Danses populaires au Palais de Glace.

N'OUBLIEZ PAS LE CONCOURS DES MONUMENTS DU CARNAVAL

Grande
VENTE
Economie
Voyez en page 19 nos formidables spéciaux !
MAGUIRE ELECTRIC
1330 Maguire - Sillery
681-4124

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.

POUR LA SKIEUSE! Un spécial H.R.!

Pantalons de ski **23.95** *Ordinairement 39.95*

Parkas reversibles **19.95** *Ordinairement 29.95*

Les plus grandes aubaines jamais offertes pour des vêtements de ski, dans les styles les plus distinctifs jamais présentés en "spécial"..tous à de remarquables bas prix pour les plus prisés des PANTALONS et des PARKAS, dont la skieuse avertie saura reconnaître l'élégance du premier coup d'oeil, et apprécier la valeur imbattable!

LES PANTALONS: Les favoris des skieuses expertes..en tissu français extensible d'Helanca-et-laine, très moulants, avec poches à glissière. Surtout noir, aussi en bleu royal, rouge ou vin. Tailles 10 à 20.

LES PARKAS: Tous reversibles, en nylon 100%, matelassés sur un côté, tous avec capuchon qui se rabat pour former collet boutonné..en gais imprimé modernes sur l'autre côté, en tons pour s'assortir avec pantalons. Tailles P. M. G.



Egalement un petit groupe de Parkas se retournant sur popeline unie
Ordinairement $25..**15.95**

Vêtements sport..au deuxième

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Grande
VENTE
de
CHAUSSURES
chez
Armand Laforce
CHAUSSURES

730 ST-JEAN — LA 2-6735

CETTE ANNONCE EST UNE COURTOISIE DE
MOLSON
dont les produits sont distribués dans la région de Québec par
Dumais Ltée



42ème ANNUELLE

VENTE DE

Bonjour le maître et la maîtresse!

Bonjour le maître et la maîtresse . . . comme le disait une bonne chanson d'autrefois . . . et c'est ce que Dominion veut vous dire lorsque vous parcourez le magasin qui vous offre des aubaines d'autrefois. D'ailleurs, qui n'aime pas les aliments à bas prix après toutes les dépenses du temps des Fêtes! Voila pourquoi Dominion veut vous faire plaisir en offrant de grandes quantités d'aliments délicieux et nourrissants à bas prix, au cours de la 42ème vente annuelle de janvier. Vous pouvez économiser de deux façons! D'abord en apprêtant des repas sains et nourrissants pour l'hiver en vous procurant des aliments à bas prix comme on les offrait autrefois. Ensuite, vous pouvez faire des provisions de ces aliments de qualité au cours de la vente en janvier au Dominion. Quelques produits seulement sont énumérés dans cette annonce. Venez voir les étalages intéressants qui vous offrent des bonnes aubaines appréciables d'autrefois au DOMINION.

EN VEDETTE
BEIGNES
"RICHMELLO"
2 BTES 12 **49¢**
SUCRE - ORDINAIRE
CANNELLE

DOMINION

JUS de TOMATES "LIBBY'S" DE FANTAISIE — **12** Btes 10 oz — **79¢**

PECHES TRANCHEES — **3** Btes 28 oz — **89¢**
"PACIFIC GOLD" CHOIX DE CALIFORNIE

FROMAGE TRANCHE — **4** Pqts 8 oz — **$1.00**
"DOMINO"

FEVES AU LARD "LIBBY'S" DE CHOIX — **5** Btes 20 oz — **$1.00**
DANS SAUCE AUX TOMATES

LAIT EVAPORE — **6** Btes 15 oz — **85¢**
"CRINO" (MANUFACTURE AU QUEBEC)

JUS DE TOMATES — **6** Btes 20 oz — **79¢**
LIBBY'S DE FANTAISIE

CHOCOLATS "BUDS" — **3** Sacs 7½ oz — **$1.00**
"DOMINION" (5 sortes à votre choix)

TISSU DE TOILETTE — **8** pour **69¢**
"VOGUE" ROULEAU 500 FEUILLES

Faites votre choix
PRIMES OU ALIMENTS
avec les TIMBRES
HORIZON
GRATUITS au
DOMINION

Vous pouvez échanger vos livrets de TIMBRES HORIZON pour de jolis CADEAUX illustrés dans le CATALOGUE ou des CERTIFICATS POUR MARCHANDISES bons sur vos achats au DOMINION comme suit:

1 LIVRET — CERTIFICAT DE $2.25
½ DE LIVRET — CERTIFICAT DE 1.50
⅓ DE LIVRET — CERTIFICAT DE 1.12
¼ DE LIVRET — CERTIFICAT DE .75

EN VENTE AU DOMINION SEULEMENT!

BEURRE DE CREMERIE PASTEURISE — Bloc 1 lb — **69¢**
BRAESIDE NO 1 DU CANADA

THE EN SACS — Sac Cello 90's — **77¢**
"HILLTOP" QUALITE SUPERIEURE

BEURRE D'ARACHIDES — Pot 16 oz — **37¢**
"RICHMELLO" DOUX, MOELLEUX

APPRET A SALADE — Pot 16 oz — **35¢**
"RICHMELLO" GOUT DELICIEUX

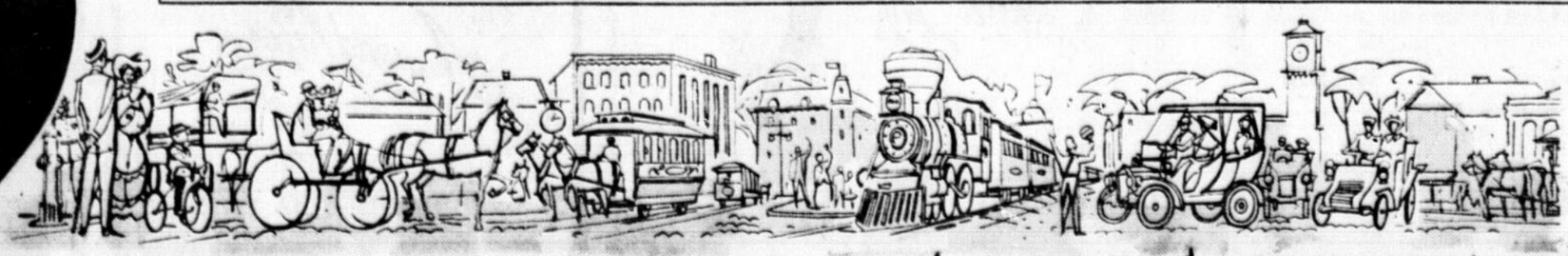
CAFE EN FEVES — Sac 16 oz — **67¢**
"RICHMELLOW" MOULU FRAIS

Pain blanc tranché
"RICHMELLO" frais du jour — Pain 32 oz — **28¢**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A LA FERMETURE SAM. 21 JAN. 1961

★ CENTRE D'ACHATS CANARDIERE
★ 800, DE LA CANARDIERE
850, ST-JEAN
1097, ST-JEAN
500, 3ème AVENUE
977, AVE CARTIER
★ 955, ST-CYRILLE, SILLERY
★ 1455, CHEMIN STE-FOY
★ 435, ST-VALLIER
★ 46, ST-LOUIS, LEVIS
94, ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY
★ TERRAIN DE STATIONNEMENT

VISITEZ LE MAGASIN DOMINION DU CENTRE D'ACHATS DE LA CANARDIERE



JANVIER



DOMINION

CONFITURES "ST. WILLIAMS" 3 POTS 9 OZ 59¢ — Fraises - Framboises, Cerises - Marmelade

BISCUITS "DAVID" FEUILLE D'ERABLE 3 SACS 16 OZ 1.00

VALEUR SPECIALE TOMATES FRAICHES DE CHOIX 3 LBS POUR 59¢ — Importées des E.-Unis

PATATES INSTANT "SHIRRIFF" Pqt 6 oz 33¢

MELASSE CROSBY'S DES BARBADES Carton 40 oz 29¢

SOUPE LIPTON'S POULET et NOUILLES 2 pqts pour 27¢

FROMAGE Cheez-Whiz Pot 8 oz 35¢

BISCUITS SODA CHRISTIE PREMIUM Ble 2 lbs 63¢

BETTERAVES GAUVIN Pot 24 oz 27¢

JUS D'ORANGES "DOMINION" 2 BTES 6 OZ 39¢

FILETS D'AIGLEFIN "BLUE WATER" CARTON 1 LB 47¢

PATATES FRITES "McCAIN" 2 CARTONS 9 OZ 39¢

POIS VERTS "BIRD'S EYE" 2 CARTONS 12 OZ 45¢

PRODUITS COLGATE PALMOLIVE

"GO" DETERGENT BTE GEANTE 71¢ — 20c DE MOINS

NETTOYEUR **AJAX** 2 BTES REG. 37¢ — 03c DE MOINS

FAB FORMAT FAMILIAL 1.03 — 45c DE MOINS

NETTOYEUR **AJAX** 2 BTES GEANTES 59¢ — AVEC BOITE PLASTIC GRATIS

PATE A DENTS "COLGATE" 2 TUBES GEANTS 99¢

VIANDES INSPECTEES PAR LE GOUVERNEMENT

FRAIS TUES — CATEGORIE "A"

POULETS POUR FRIRE ou ROTIR lb. 35¢

TOUJOURS UN PLAT FAVORI — Pesanteur 2 à 3 lbs

CATEGORIE "A" — COUPE — PRET A FRIRE

POULET en PANIER lb. 39¢

CUISSES ou POITRINE DE POULET — CATEGORIE "A" lb. 69¢

Petits pains HOT DOG "RICHMELLO" PQT 12 PAINS 27¢

DATTES SANS NOYAU "LION OF BABYLON" Carré 16 oz 21¢

TARTES FRAICHES DU JOUR "COUNTRY GIRL" Ch. 45¢ — POMMES ou RAISINS

CREME GLACEE "RICHMELLO" Carton carré 3 Chopines 69¢ — DELICIEUSES SAVEURS

CIGARETTES marques populaires Carton 10 paquets 20c 3.49

GINGER ALE "DOMINO" 2 BOUT. 30 OZ 29¢ — SERVEZ FROID

FRUITS ET LEGUMES FRAIS DU JOUR

DE LA FLORIDE - GROSSEUR 48

Pamplemousses 10 pour 69¢

"INDIAN RIVER" — TRES JUTEUX

VARIETE ANANAS — DE LA FLORIDE — GROSSEUR 200

ORANGES SUCREES — JUTEUSES 2 dz. pour 99¢

IMPORTEES DES E.-UNIS

CAROTTES fraîches 2 pqts pour 29¢

DU QUEBEC - GROSSEUR 2¼" - 2½"

POMMES McINTOSH DE CHOIX 5 lbs pour 39¢

RIEN DE PRECIS AU SUJET DE LA FUTURE ECOLE SECONDAIRE, DANS LA REGION

par Jean-Marie Tremblay

Il faudra, semble-t-il, un certain nombre de rencontres préliminaires avant que naissent une commission scolaire régionale ainsi que l'école secondaire qui en découlera. Après deux réunions, les représentants de dix commissions scolaires d'une partie du comté de Québec, soit de l'Ancienne-Lorette (village), Ancienne-Lorette (paroisse), St-Gérard Majella, Val St-Michel, Ste-Monique, Cap-Rouge, Camp Valcartier, Petite-Rivière n'ont fait l'accord que sur un point: la future école secondaire dite régionale devrait compter au moins 48 classes.

On parle d'une école secondaire mais en fait, c'est de deux écoles dont il s'agit, l'une pour les élèves masculins et l'autre pour les élèves féminins. Le département de l'Instruction publique prohibant les écoles mixtes, il faudra construire deux écoles de 24 classes chacune. En première analyse, il semble que les deux constructions exigeront des déboursés globaux de $2 millions. Le gouvernement provincial contribuerait dans une forte proportion à la construction alors que les différentes commissions scolaires défrayeraient le coût de l'administration au prorata de leur population scolaire.

Une douzaine de présidents de commissions scolaires ont tenu une seconde réunion hier soir à Ste-Monique les Saules. Trois inspecteurs d'écoles étaient attendus mais pour de bonnes raisons, sans doute, ils ne purent se rendre. Ils devaient informer les commissaires sur certains aspects précis du problème des écoles secondaires. En raison de l'absence des inspecteurs, les représentants ont poursuivi l'examen de la question au point où elle avait été laissée la semaine dernière.

L'un des membres présents a insisté sur le besoin de construire cette école avant deux ans car à cette date, il faut s'attendre à ce que la population scolaire, au niveau secondaire se soit accrue de façon notable. Cette partie du comté de Québec a connu un beau développement résidentiel ces dernières années et il n'y a pas de raison pour qu'il s'arrête. Selon le commissaire en question, il importe de réfléchir à ce problème afin de ne pas être pris au dépourvu ou encore dans l'obligation de construire une autre école.

La semaine prochaine, les représentants scolaires tiendront une autre réunion importante à l'Ancienne-Lorette. Mais il semble peu probable qu'ils en viennent rapidement à s'entendre sur certains points, notamment l'emplacement des futures écoles secondaires. Ils ont préféré d'ailleurs ne pas en discuter pour l'instant, du moins.

Questions quant au prochain rôle d'évaluation

Le maire-suppléant Isidore Deschêne a posé hier après-midi une série de questions, en rapport avec le prochain rôle d'évaluation qui ont fait dire à l'échevin Beaupré qu'il faudra payer encore du temps supplémentaire.

Celui-ci taquinait évidemment son confrère qui avait protesté, la semaine dernière, contre le temps supplémentaire au département des cotiseurs.

M. Deschênes désire savoir:

1.— Quel est le taux de dépréciation employé dans la confection du nouveau rôle d'évaluation pour les maisons de 1 an et 30 ans, de classe 3 ?

2.— Quel est le pourcentage pris sur la valeur technique et économique déterminant la valeur réelle des propriétés dans le nouveau rôle.

4.— Quel est l'indice du coût de construction employé dans le prochain rôle d'évaluation ?

5.— La valeur des terrains connaîtra-t-elle des augmentations par ce nouveau rôle ?

Si oui, quels sont les quartiers affectés, et dans quel pourcentage moyen sera cette augmentation pour ces quartiers ?

Quel sera pour la paroisse St-Albert-le-Grand le pourcentage moyen d'augmentation ?

6.— Quel est le nombre des causes à être entendues et qui ont été entendues au bureau de revision, en regard au dernier rôle d'évaluation ?

Quel est le nombre de ceux qui ont eu gain de cause ?

Quel est le montant global des diminutions accordées aux plaignants ?

Beauceron heurté par une automobile

Un Beauceron de 63 ans a roulé sous une auto qui venait de le heurter, hier soir, à Scott-Jonction. M. Robert Robin, de St-Maxime de Scott, a été heureux de s'en tirer sans blessures graves. Le Dr J.-A. St-Jacques, de Ste-Marie, lui a prodigué les premiers soins pendant que l'agent de la route Nolin, du poste près du Pont de Québec, enquêtait.



SA MAJESTE HELENE 1ère règnera désormais sur la population étudiante du collège universitaire Laval. Elle fut couronnée hier soir par la reine de l'an dernier, Liliane Roy en présence de l'intendant du "royaume", M. Michel Giasson et du président de la faculté, M. Georges Dufour, et de nombreux étudiants. Hélène 1ère (Hélène Giroux) participera au festival des étudiants qui aura lieu au début de février alors que chaque faculté présentera sa reine et que l'une d'elles sera choisie pour régner sur tous les étudiants de l'université Laval. Mlle Isabelle Roberge agissait comme demoiselle d'honneur à ce couronnement.

Le parti conservateur provincial en congrès à Québec, le 4 mars

Ottawa (PC) — Les députés progressistes-conservateurs du Québec ont tenu un caucus, hier, à Ottawa, pour discuter du congrès provincial que le parti tiendra les 4 et 5 mars prochains.

Ce congrès aura lieu à Québec.

M. Allister Grosart, organisateur en chef du parti sur le plan national, et M. Lucien Thinel, président de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, assistaient au caucus.

Il a été décidé au cours de la réunion, que chacun des 75 comtés du Québec aura six délégués au lieu de trois comme il avait été précédemment convenu. Chaque circonscription pourra également déléguer six substituts.

On s'attend que plus de 1,500 personnes assistent à ces assises.

L'Association progressiste-conservatrice des jeunes du Québec et l'Association provinciale des étudiants progressistes-conservateurs se réuniront dans vieille capitale aux mêmes dates.

Le congrès sera présidé par MM. Robert Lafreniere, député de Québec-Montmorency, Rodrigue Bourdages, député de Laval, et Wilbrod Langlais, de Québec.

Le parti progressiste-conservateur tiendra un rassemblement national à Ottawa les 16, 17 et 18 mars.

Meilleure perception des taxes grâce au ministère du Revenu

Par Henri Dutil

Afin de donner à la province de Québec une meilleure perception des sommes qui lui reviennent, en vertu des lois fiscales, et pour donner au bureau du revenu un statut conforme à son importance, M. Jean Lesage a proposé, hir après-midi, à l'Assemblée législative, de créer un ministère du Revenu qui rendra possible la modification des structures et la mbise en oeuvre des techniques susceptibles de moderniser son administration.

Le premier ministre a expliqué le bill au moment de sa deuxième lecture et il a rappelé que le bureau du revenu existe au ministère des Finances depuis 1889. Tous les gouvernements successifs a dit M. Lesage, ont adopté l'excellente politique de centraliser dans ce bureau la perception des revenus provinciaux et c'est de là que provient la très grande partie des revenus du gouvernement.

Le premier ministre a cité la liste des principales lois fiscales dont l'administration est confiée au bureau du revenu: lois de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les corpartions, sur les droits des successions, sur l'essence, sur le tabac, sur les divertissements, sur la vente en détail, sur les repas. Ce bureau administre également la loi des véhicules automobiles, la loi des transferts d'actions, la loi des licences, la loi dres droits sur certaines mutations de propriétés.

M. Lesage a ajouté que certaines autres lois sont également administrées, en partie, par le bureau du revenu: la loi de la prévention des incendies (encaissements), la loi des liqueurs alcooliques (taxe spéciale), la loi pour assurer les progrès de l'éducation (taxede vente, taxe sur les compagnies de téléphone, les raffineries de pétrole etc, la loi de censure des vues animées (encaissements), la Régie des Transports (encaissements) etc.

Des chiffres

En 1959-60, souligne le premier ministre, le bureau du revenu a perçu $500 millions environ, soit 80 pour cent. Si on ajoute à cela la perception de la taxe de vente municipale et scolaire, on peut affirmer que le bureau a perçu près de $600 millions.

A l'encontre des différents ministères, a dit ensuite M. Lesage, le bureau du revenu ne débourse pas de fonds publics si ce n'est pour ses dépenses administratives. Il a toujours été considéré comme une entité indépendante. Le contrôleur administre lui-même son bureau et il se rapporte directement au ministre des Finances, sans passer par le sous-ministre. S'il n'a pas le rang de sous-ministre, il a toujours été considéré comem tel et il exerce en fait les prérogatives d'un sous-ministre.

Problemes compliqués

M. Lesage a ajouté que le bureau du revenu a sans cesse des problèmes compliqués à résoudre et des décisions importantes à prendre. Seul le ministre peut donner l'orientation de la politique administrative, et l'expérience passée a prouvé hors de tout doute que le ministre des Finances ne peut pas y consacrer tout le temps qu'il faudrait.

Il n'y a aucun doute, a dit le premier ministre, que la création d'un ministère et la nomination d'un membre de l'exécutif qui consacrera tout son temps aux affairesdu Revenu est une solution heureuse qui améliorera grandement la marche des choses.

M. Lesage a rappelé que le nombre des fonctionnaires du bureau du Revenu a augmenté d'année en année, passant de 253 en 1930 à 526 en 1940, à 1268 en 1950 et à 2,701 en avril 1960. C'est, sans contredit, l'un des plus gros départements de l'administration .

Avant de terminer, le premier ministre a donné un aperçu des revenus perçus par le bureau: 1939-40: $37,900,000: 1944-45: $87,-000,000; 1949-50: $152,500,000; 1954-55: $262,900,000; 1959-60: $500,-000,000.

Ce sont là, dit M. Lesage, les raisons qui militent en faveur de la création d'un ministère du Revenu provincial.

FAITES-LE MAINTENANT
16R-2F



NOMINATION ROYALE: Arthur Michael Ramsey, archevêque d'York, en Angleterre, a été nommé archevêque de Canterbury par la reine Elizabeth. La nomination, faite à la suite de la recommandation du premier ministre Macmillan, revêt un caractère officiel et l'élection, qui sera tenue plus tard, n'est qu'une formalité. amRsey, gé de 5 6ans, photographié ci-haut à Québec, en 1959, avant d'entreprendre une tournée de conférences en Amérque du Nord, prendra la direction spirituelle de l'Eglise d'Angleterre, le premier juin à la retraite du Dr Geoffrey Fisher, âgé de 73 ans.
(Téléphoto PC)

HYDRO-QUEBEC
Soumission No A-41

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à midi, heure normale de l'Est, le 31 janvier 1961, relativement à la fourniture de **pièces de rechange pour camions Euclid Modèle 91FD, pour le projet Manicouagan 5.**

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des achats,
Suite 404,
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal.

et en obtenir copie contre un dépôt de $5 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée : **"Soumission No A-41".**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 17 janvier 1961

HYDRO-QUEBEC
Soumission No A-42

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à midi, heure normale de l'est, le 2 février, 1961 relativement à la fourniture de :

Une usine à béton avec malaxeur, — le tout complètement automatique — capacité horaire : 240 verges cubes de béton, pour le projet Manicouagan 5.

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des achats
Suite 404
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $5 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée : **"Soumission No A-42".**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 17 janvier 1961

HYDRO-QUEBEC
Soumission No A-39

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à midi, heure normale de l'Est, le 31 janvier 1961,

relativement à la fourniture de pièces de rechange pour tracteurs Allis-Chalmers HR-16A, pour le projet Manicouagan 5.

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des achats,
Suite 404,
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $5 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée : **"Soumission No A-39".**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 17 janvier 1961

HYDRO-QUEBEC
Soumission No A-40

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à midi, heure normale de l'Est, le 31 janvier 1961,

relativement à la fourniture de pièces de rechange pour tracteurs International TD-24, pour le projet Manicouagan 5.

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des achats,
Suite 404,
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $5 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée : **"Soumission No A-40".**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 17 janvier 1961



VOTEZ POUR VOTRE CAISSIÈRE FAVORITE ET GAGNEZ

un mois complet de

MAGASINAGE GRATUIT



Comme nous pensons que nous avons les plus gentilles jeunes femmes qui soient à nos caisses enregistreuses, nous allons, au cours des quelques prochaines semaines, en choisir une pour représenter toutes les caissières du pays au Concours International de la Caissière de l'Année. Nous aimerions que vous nous aidiez à la choisir. Votez pour votre caissière préférée lors de votre prochaine visite au Dominion.

VOUS POUVEZ GAGNER UN MOIS DE MAGASINAGE GRATUIT. Vous n'avez rien à acheter. Le vote que vous remettez pour votre caissière préférée est votre formule de participation. Assurez-vous bien d'y inscrire vos nom et adresse. Ce vote vous permettra peut-être de gagner $100 en certificats de magasinage Dominion, ce qui est suffisant pour faire votre marché gratis pendant un mois.

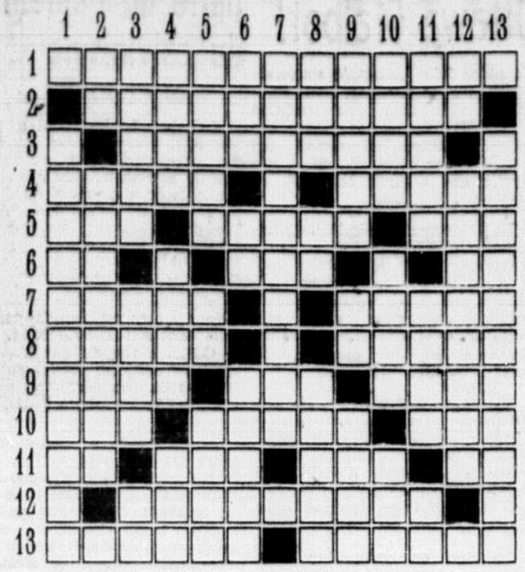
CONCOURS INTERNATIONAL DE LA CAISSIÈRE DE L'ANNÉE

VOTRE CAISSIÈRE PRÉFÉRÉE PEUT GAGNER...

... prix en espèces, mallettes, radios, trophées nationaux et internationaux, étole de vison, deux semaines de vacances, toutes dépenses payées, en Floride ou à Hawaii.

DOMINION

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Cycliste (yx.).
2—Délire des grandeurs.
3—Entrer en accommodement.
4—Principe odorant de certaines substances — Ont la hardiesse de.
5—Négation — Corne du pied du cheval — Art. de lancer.
6—Préfixe — Répété — Pour coudre.
7—Partie de la rhétorique qui traite des moeurs — Syllabe accentuée.
8—Partie de phrase dans le plain-chant — Mystique et ascète de l'Islam.
9—Grand prophète — Sainte — Claire-voie en amont d'une vanne.
10—Place — Quelquefois, terme de dénigrement — Condiment.
11—Conjonction — Proclamation officielle et publique — Mariage — Lettre grecque.
12—Action, parole de cagot.
13—Etoffe de laine, à larges carreaux (en Ecosse) — Genre de mammifères ruminants de l'hémisphère boréal.

VERTICALEMENT

1—Mouvement de celui qui balance gauchement son corps.
2—Eminence — Genre d'oiseaux passereaux de très petite taille.
3—Réprimande — Chiffre — Conseiller du roi.
4—Nom des ruines gaéliques — Le chez soi — Selle grossière de bête de somme.
5—Chapeau melon (pl.) — Pron. pers. — Nom générique d'anciens récits et légendes scandinaves.
6—Rivière de l'Asie Centrale — Prép. latine — Autrement.
7—Qualité de ce qui est propre à être bu.
8—Emotionné — Osmium — Mathématicien suisse, né à Bâle (1707-1783).
9—Sert à l'écoulement des eaux — Possèdes — Etre favorable.
10—Femme célèbre par sa beauté et ses malheurs — Boisson composée d'eau chaude sucrée, d'eau-de-vie et de citron — Soutient les tonneaux.
11—Riv. de Roumanie — Certains — Pron. pers.
12—Pron. familier — Construire son nid.
13—Pour empêcher les terres de s'ébouler (pl.).

(Solution du dernier problème)



En lisant les dépêches

Important vol à Buenos Aires

Buenos Aires (PA)- La police fédérale a déclaré que 60,000,000 de pesos, soit environ $750,000, en lingots d'or, ont été volés à l'aéroport de Buenos Aires. Les douaniers ont déclaré que quatre bandits qui portaient des salopettes de mécaniciens sont entrés dans un hangar, les ont mis en joue, ont chargé les lingots d'or dans une jeep et ont pris la fuite.

Il a eu raison de 19 chiens...

Martin Hill, Angleterre (Reuter) — Un renard a conduit 19 chiens de chasse à leur mort durant une partie de chasse à Martin Hill, en Angleterre. Le renard est entré en courant sur une ligne électrique de train et les 19 chiens qui le pourchassaient ont été électrocutés en voulant le saisir.

Vol difficile à résoudre

New York (PA)- Des détectives ont commencé à questionner tous les employés de l'hôtel Waldorf-Astoria — ils sont plus de 1,000 — à la suite de la disparition d'une somme de $69,000 déposée dans un coffret de sûreté de l'hôtel. Cet argent appartenait à Tawfig Said Tougan, un Jordanien qui vit à Vienne.

$2. TV SERVICE
SERVICE RAPIDE
Réparations a domicile
Toutes marques
GARANTIE 1 AN Spécialistes en électronique
Royal TV Service
LA 5-4617

SERVICE $2.00
NIAGARA TV
GARANTIE 1 AN
Service rapide à domicile 24 hrs par jour, 7 jours par semaine. Experts pour toutes marques.
Québec et banlieue
LA 9-7653

TUBE-ECRAN neuf 21" garantie 1 an. Rég. $43.90 – En spécial.. $29.95
MAGUIRE ELECTRIC
1330 Maguire, Sillery
MU 1-4124

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec
CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

CFCM-TV Canal 4 - VENDREDI

10.00 Mire
11.00 Mire et musique
12.00 Horaire commenté
12.05 Vie de l'Eglise
12.10 Les nouvelles
12.25 Parlons sport
12.30 Long Métrage "FRAYEUR"
2.00 La Jardinière
2.30 Assermentation du Président des Etats-Unis
3.30 Bonjour Madame
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Sir Lancelot
5.30 Le capitaine Tombalo
6.00 Les manchettes int.
6.05 Musique en dînant
6.35 Les nouvelles
6.45 Cinéfeuilleton
7.00 Nouvelles sportives
7.10 Bulletin météorologique
7.15 Panorama
7.30 Québec appelle
7.45 Pour elle
8.00 Sur demande
8.30 Jeunes visages
9.00 Cinéma international "Le Tripporteur" comédie avec Darry Cowl et Beatrice Altariba
10.45 Entrevue du Carnaval
11.00 Téléjournal
11.13 La météo
11.18 Bulletin sportif
11.22 Commentaire
11.30 La boîte aux images "Jeunesse Dépravée"
1.00 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 - SAMEDI

9.00 Mire et musique
10.00 Fon Fon
11.00 Le professeur Calculus
11.30 Coucou
12.00 Mire et musique
1.25 Vie de l'Eglise
1.30 Le magazine international
2.00 Domino
3.00 Images en tête "Guendalina" drame psychologique avec Jacqueline Sassard et Raf Vallone
5.00 Walt Disney présente
6.00 La Bougie du Carnaval
6.10 Les manchettes int.
6.15 Nouvelles sportives
6.25 La Bougie du Carnaval
6.35 Les nouvelles
6.45 La Bougie du Carnaval
6.55 Cinéfeuilleton
7.10 La météo
7.15 Court Métrage
7.30 Bougie du Carnaval
7.45 Les Affaires de l'Etat
8.00 Colin Maillard
8.30 On chante l'Alouette
8.45 La soirée du hockey "Détroit à Montréal"
10.15 Mes chansons Invité : Claude Vincent
10.30 Télépolicier
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.21 Court métrage
11.45 La Bougie du Carnaval
12.15 Cinéma du samedi soir "Je suis un nègre"
2.00 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV Canal 5 - VENDREDI

1.30 Test Pattern (with music)
1.55 Opening
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School
2.30 Presidential Inauguration
3.30 The verdict is yours
4.00 Kartoon Korner
4.31 Junior Roundup
4.46 Junior Roundup
5.30 Fury
6.00 Radar Patrol vs Sky King
6.30 Dateline Quebec
6.45 News and Sports
7.01 7 0 1
7.30 Doctor Christian
8.00 Country Hoedown
8.30 Perry Mason
9.30 Danger Man
10.00 Have gun will travel
10.30 The Gale Storm Show
11.00 CBC-TV News
11.14 Late Show : "Adventures In Silverado"
12.29 SIGN OFF

CKMI-TV Canal 5 - SAMEDI

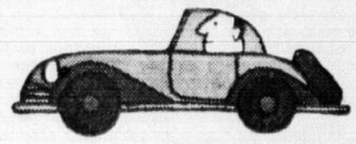
4.30 Test Patern (with music)
4.58 Opening
5.00 Music Hath Charm Invités : Rosemary Clooney, Mildred Miller et Jeanmaire
6.00 Teen Club
6.45 News and Sports
7.00 Dennis the Menace
7.30 Tight Rope
8.00 Carnival '61
8.15 T. V. Hour of Stars
9.00 NHL Hockey Detroit at Montreal
10.15 Juliette
10.45 Film
11.00 CBC-TV News
11.09 Sports score Highlights
11.14 Late Show : "Something In The Wind"
12.30 SIGN OFF

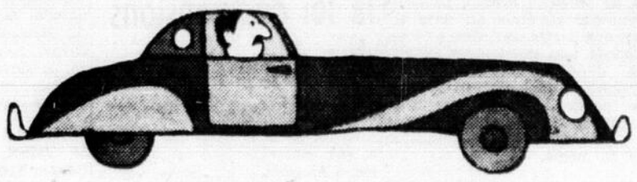
CHLT-TV Canal 7 - VENDREDI

11.00 L'Heure de Pierrot
12.00 Anglais Télévise
12.30 CHLT-TV Aujourd'hui
12.35 CBC News
12.45 Première Edition
1.00 Pot Pourri Féminin
2.00 Matinee Theatre "Woman on the run"
3.30 Bonjour Madame
4.00 Ciné Feuilleton
4.15 Ciné Feuilleton
4.30 La Boîte à Surprises
5.00 Sir Lancelot
5.30 Whirlybirds
6.00 Melody Ranch
6.30 Télé-Bulletin
6.45 La Météo
6.50 Edition Sportive
7.00 Club du Rythme
7.30 Vie dans nos Forêts
7.45 Pour Elle
8.00 Sur Demande
8.30 Jeunes Visages
9.00 Cinéma International
10.45 Abat de Rigueur
11.00 Téléjournal
11.15 La Météo
11.16 News Round-Up
11.52 Théâtre au Coin du Feu "Evasion"
1.00 Sign Off — Fermeture

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

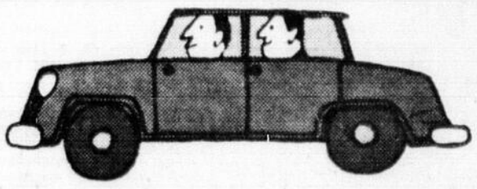
Il y a aujourd'hui de "petites" petites voitures

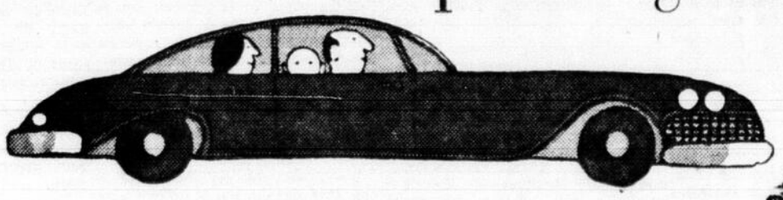




et de "grandes" petites voitures

et de "petites" grandes voitures





et de "grandes" grandes voitures

si tout cela



vous embrouille

venez voir une voiture exceptionnellement normale...



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

LA CHEVROLET '61. Elle est spacieuse,



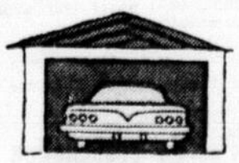
elle est luxueuse,



elle est économique.



Elle a exactement la taille qu'il faut



pour entrer dans votre garage!

L'auto avec la jeune fille au volant est un sedan sport Chevrolet Bel-Air. Elle n'est ni grande au point d'être difficile à manier ni petite au point qu'on y soit à l'étroit. C'est vraiment le juste milieu. Elle est à la fois peu encombrante et spacieuse, agile et silencieuse, luxueuse et pratique, et surtout économique. Elle est si normale qu'aucune autre voiture ne peut lui être comparée.

Pneus à flanc blanc sur demande moyennant supplément.

Venez voir les nombreux modèles chez votre concessionnaire Chevrolet



glisse comme un réacté

CHEVROLET

Voyez les nouvelles Chevrolet et Corvair chez le concessionnaire Chevrolet de votre localité. C-61AP

Vendeurs autorisés CHEVROLET à Québec

LAPORTE AUTOMOBILES LTÉE
250 est Boulevard Charest – Québec – Tél.: LA 9-4561

ALBERT BARRÉ AUTOMOBILES LTÉE
1095 de la Canardière – Québec – Tél.: LA 9-3331

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "GM vous invite..." à la télévision, tous les mercredis soir, à 8h. 30!

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

4786

Voici une pratique robe-culotte, idéale pour la maison ou le sport. Elle a une grande poche et attachée par une fermeture-éclair à l'avant. Vous serez toujours à l'aise dans cette robe que vous aimerez sûrement.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 4⅞ verges d'un tissu de 39 pouces.



4786
SIZES 12–20

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

D. Johnson ne prise pas une remarque de M. René Levesque

Par Henri DUTIL

M. René Lévesque, ministre des Travaux publics et des Ressources hydrauliques, a accusé, hier après-midi, M. Daniel Johnson, député de Bagot, son prédécesseur au ministère des Ressources hydrauliques, d'avoir apporté sans justification des documents appartenant à la province et valant $20,000. "Ce que vous avez fait, a ajouté M. Lévesque, on appelle cela du vol".

M. Johnson a protesté avec véhémence contre cette accusation du ministre des Travaux publics et la Chambre a été plongée, pendant quelques minutes, dans un brouhaha facile à deviner. Le député de Bagot a sommé M. Lévesque de retirer le mot "vol", ce que fit le ministre, en promettant de remettre aux journaux une déclaration donnant tous les détails de l'accusation qu'il venait de porter.

"Vous pourrez alors me poursuivre si j'ai menti", a dit M. Lévesque.

Cet incident s'est produit pendant que l'Assemblée législative étudiait, en comité, le bill créant un ministère du revenu. Et le chef de l'opposition cherchait à obtenir du premier ministre le nom de celui qui serait nommé sous-ministre du nouveau département.

M. Lesage répondit que la nomination des sous-ministres était le privilège exclusif du premier ministre, et que la nomination du nouveau sous-ministre serait annoncée en temps et lieu.

Ce fut le début de toute une série de déclarations, de questions et de réponses. Le chef de l'opposition, rappelant le souvenir de son ancien chef, déclara:

Des rires avant l'orage

M. Talbot: Jamais l'ancien premier ministre Duplessis n'a imposé une décision à ses collègues.

Quand les rires se furent tus, M. Lesage a dit:

Vous apprenez ses décisions par la voix des journaux !

M. Talbot: Le premier ministre a-t-il quelqu'un en vue comme sous-ministre ?

M. Lesage: Je vais répondre comme l'ancien premier ministre: Ça sera un bon homme !

M. Talbot: Alors il sera de l'Union nationale.

M. Lesage: Le chef de l'opposition veut-il dire que les fonctionnaires sont de l'UN ?

M. Talbot: Pas du tout. Je me demande seulement si le contrôleur du revenu, qui sert sa province depuis longtemps, sera protégé.

M. Lesage: Je n'aime pas ces insinuations, surtout quand on sait que le gouvernement actuel a protégé tous les employés politiques du bureau du premier ministre et des ministres.

M. Gabias: Ça c'est toujours fait.

M. Lesage: Pardon, ça ne s'est pas fait en 1944.

M. Johnson: Le premier ministre sait-il que cela ne s'est pas fait cette année à mon département ?

M. René Lévesque: Le député fait-il allusion à ce conseiller juridique qui lui servait de secrétaire ?

M. Johnson: Oui, à lui et à d'autres.

M. Lévesque: Il était absent depuis trois semaines quand je suis arrivé.

M. Johnson: Il était en vacances.

M. Lévesque: Il aurait pu les demander.

M. Johnson: Il l'a fait par écrit.

Débat de l'incident

M. Lévesque: Sa lettre est peut-être dans les dossiers que le député a apportés avec lui sans droit.

M. Johnson: Le premier ministre lui-même a apporté des dossiers en quittant le ministère du Grand Nord à Ottawa.

M. Lesage: Je n'aime pas ce genre d'insinuations. Je n'ai apporté que des copies des documents publics, des copies auxquelles j'avais droit.

M. Johnson: Je suis tout à fait d'accord. C'est ce que j'ai fait moi aussi.

M. Lévesque: Vous avez apporté sans justification des documents appartenant à la province, documents d'une valeur de $20,000.

M. Johnson: Tout ce qui est sorti de mon département l'a été après entente entre l'ancien chef de Cabinet du premier ministre, M. Jacques Casgrain, et le chef de Cabinet du premier ministre actuel, M. Alexandre Larue. J'ai même dit que si par hasard j'apportais un document qui ne m'appartenait pas je m'empresserais de le retourner. C'est ce que j'ai fait.

M. Lévesque: Ce que vous avez fait on appelle cela du vol !

M. Talbot: Le député va retirer ces paroles.

Ce fut alors un magnifique brouhaha. Le président du comité intervint pour rétablir l'ordre.

M. Lévesque: Je retire le mot vol. Je donnerai aux journaux un communiqué comportant tous les détails de l'affaire. Si le député veut me poursuivre il sera libre alors de le faire.

Le président: A l'ordre, à l'ordre.

Johnson répond

M. Johnson: Que ce soit dans l'ordre ou non, le ministre a porté des accusations et je vais répondre, car les journaux de demain rapporteront ses paroles. Si cela est nécessaire nous ferons venir en Chambre les personnes en cause dans cette affaire. On a même à l'époque spécifié la catégorie de documents que je pourrais apporter. Depuis 1946 je fais des "clippings" de journaux. J'ai continué comme ministre. J'avais le droit de les apporter. Tout cela s'est réglé à l'amiable et ça prend le député de Laurier pour dégrader ainsi des parlementaires.

M. Lévesque: Je répète que je donnerai tous les détails aux journaux. Les clippings dont le député parle ont été payés par la province, faits dans des bureaux de la province, à même des journaux payés par la province. Ils ont été sortis du département des Ressources hydrauliques, sur ordre du ministre, quelques heures avant le changement de gouvernement, par une gestapo dirigée par l'ancien ministre.

M. Johnson: Je demande maintenant au ministre de retirer le mot vol à mon endroit.

M. Lévesque: Je le retire et j'avertis le député que je donnerai un communiqué aux journaux. Il pourra ensuite me poursuivre si j'ai menti.

La Session Provinciale

J. Lesage trace en Chambre un vaste programme d'économie dirigée pour la province de Québec

Par Henri DUTIL

Le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Jean Lesage, a exposé, hier soir, à l'Assemblée Législative, un vaste programme d'économie dirigée, quand il a dit aux députés les motifs qui ont incité son gouvernement à établir un ministère distinct pour nos richesses naturelles.

M. Lesage a cité les trois principales raisons qui sont à la base de la décision gouvernementale : 1° il faut que l'exploitation des ressources naturelles de la province se fasse d'abord et surtout au bénéfice des citoyens du Québec; 2° le bien-être collectif est en grande partie fonction de l'exploitation rationnelle de nos richesses naturelles; 3° il est absolument nécessaire de réorganiser l'administration de la province en matière de richesses naturelles.

Le premier ministre a parlé pendant trente minutes et il a fixé les objectifs que devra poursuivre le nouveau ministre dans l'exercice de ses fonctions :

a) Expansion de l'Hydro-Québec.

b) Encouragement à l'investissement domestique dans les richesses naturelles.

c) Emploi accru de cadres et de main-d'oeuvre du Québec.

d) Etablissement au Québec d'industries secondaires et de transformation.

e) Revision des taux de redevances sur les richesses naturelles.

f) En somme, effort constant en vue de la mise en valeur rationnelle de nos richesses.

Il existe un fait sur lequel à peu près tout le monde s'entend, poursuit le premier ministre. Ce fait, c'est l'abondance et la valeur des richesses naturelles de la province de Québec. On a tellement parlé de ces richesses de ce côté-ci de l'Assemblée législative, comme de l'autre, dit-il, que je ne vois pas l'utilité de me servir de statistiques ou de rapports techniques pour démontrer quel actif elles représentent pour l'assemblée des citoyens de notre province. Je me contente donc de prendre ce fait pour acquis.

Mais ces richesses, dont la nature nous a si généreusement pourvus, il nous faut les mettre en valeur, poursuit le premier ministre; il nous faut les exploiter, les extraires du sol, les harnacher, les transformer. Notre devoir collectif réside dans l'exploitation rationnelle et rentable de cet actif commun. Mon but, en présentant ce projet de loi, est justement de doter le gouvernement d'une structure administrative qui rende plus facile l'accomplissement de ce devoir.

Principes de base

A mon sens, le projet de loi que je vous soumets aujourd'hui est fondé sur trois principes de base auxquels je voudrais m'arrêter d'abord, dit M. Lesage.

1— Le premier de ces principes, et le plus important, est que les richesses naturelles du Québec doivent premièrement et avant tout être exploitées au bénéfice des citoyens de la province. Ce principe est énoncé dans le projet de loi à l'étude et, comme on peut facilement le constater dans le texte, il nous a inspirés plusieurs de ses modalités.

Nous croyons que les richesses naturelles appartiennent à toute la communauté québécoise. La province n'en a pas été gratifiée pour qu'elles servent exclusivement à l'augmentation du bien-être de quelques individus. Le fait que l'exploitation en ait été confiée à des entreprises privées n'a jamais voulu dire que les entreprises auxquelles on confiait ainsi cette responsabilité obtenaient la propriété exclusive du sol et du sous-sol et devaient en retirer tous les bénéfices substantiels, la population du Québec ne se contentant alors que des miettes.

2— Le second principe de base du bill 22 concerne l'étroite et indissoluble relation qui existe entre la façon dont nos richesses naturelles sont exploitées et le niveau de vie général des citoyens. Le bien-être collectif sera d'autant plus élevé que l'exploitation des ressources se fera de façon rationnelle et conformément à un plan d'ensemble élaboré à partir de données précises. C'est à cause de l'effet que peuvent avoir sur le niveau de vie des citoyens, les conditions d'exploitation de nos richesses naturelles, que le gouvernement se doit d'y apporter une attention particulière. Par sa législation à leur égard, il contribue pour beaucoup à la protection et à l'exploitation maxima du patrimoine commun de tous les Québécois.

3— Le troisième principe de base est d'ordre administratif. Nous sommes en effet convaincus qu'il est nécessaire de réorganiser l'administration de la province en conjuguant les efforts de ministères et de département jusqu'à maintenant séparés. Il s'agit ici du ministère des Ressources hydrauliques et de celui des Mines. La fusion de ces deux ministères nous apparaît comme étant le premier étape vers une exploitation plus rationnelle de nos ressources et nous les coordonnons.

De plus, le nouveau ministère des Richesses naturelles aura une responsabilité de coordination avec tous les autres ministères. Il aimerait élaborer des plans pour la mise en valeur. L'exploitation et la transformation chez nous de nos richesses, et collaborer avec les autres ministères à l'exécution de ces plans.

M. Lesage continue :

Fonctions et devoirs du ministère

La fonction fondamentale du ministère est l'exploitation et l'utilisation des richesses naturelles de la province au bénéfice de la population.

Les autres fonctions :

1) Le ministère surveillera l'application des lois actuelles et futures relatives aux mines et ressources hydrauliques. Ces richesses sont trop précieuses pour ne pas être réglementées et pour que le gouvernement ne s'assure pas que la réglementation soit respectée.

2) Le ministère accordera une importance spéciale à la réalisation des objectifs suivants :

a) Assurer l'expansion de l'Hydro-Québec et voir à ce que celle-ci assure la propriété et l'exploitation de toute énergie hydro-électrique non concédée, partout où il lui sera économiquement possible de la développer. Il verra également à surveiller l'exploitatio ndes forces hydrauliques déjà concédées.

L'électricité

M. Lesage indique ici qu'une de nos plus grandes richesses est l'électricité. "Nous la considérons pratiquement comme un service public car elle est la condition même de notre croissance industrielle à cause de son abondance dans le Québec et de son exploitation peu coûteuse," dit-il.

b) Le ministère verra à ce que les taux d'électricité soient tels qu'il en découle un développement économique équilibré.

"Le gouvernement est en mesure d'influencer la répartition géographique des industries par son action sur les taux d'électricité en vigueur, facilitant ainsi un développement économique équilibré," annonce le premier ministre.

c) Encourager et inciter les Québécois à unir leurs capitaux et à les placer dans le développement et la transformation de nos richesses naturelles. "En collaboration avec le Conseil d'orientation économique, le ministère pourra même étudier la possibilité de former des sociétés mixtes où l'initiative privée et publique pourraient unir leurs capitaux dans le même but", révèle le chef du gouvernement.

"Il nous semble qu'il faudra consacrer beaucoup d'efforts à la réalisation de cette entreprise d'après de récentes études, l'activité économique générale du pays est en grande partie contrôlée par des personnes non domiciliées au Canada", dit M. Lesage qui poursuit en précisant qu'il n'a pas de données particulières en ce qui concerne le Québec, mais il est à peu près certain que la situation y est la même.

"L'action d'un ministère des Richesses naturelles pourra graduellement corriger cette situation en permettant aux Québécois de contrôler leur propre développement économique", promet M. Lesage.

d) Obtenir des sociétés exploitant nos richesses naturelles l'emploi du personnel technique et administratif formé dans le Québec, ainsi que de main-d'oeuvre québécoise.

"Il est tout à fait normal pour une société étrangère de tendre à employer son propre personnel technique au moment de son établissement dans un autre pays et pendant tout le cours de ses opérations. Cependant, cette pratique, lorsqu'elle est trop étendue, porte préjudice aux cadres qui seraient disponibles dans le Québec. De plus, elle prive ces sociétés de la connaissance qu'ont du milieu québécois des cadres provenant de la province et y ayant acquis leur formation.

La main-d'oeuvre

M. Lesage souligne ici que l'emploi de main-d'oeuvre étrangère, comporte aussi des désavantages évidents pour les travailleurs résidant dans le Québec.

Le ministère des Richesses naturelles aura la responsabilité d'étudier tout ce problème et de trouver des solutions aptes à protéger les intérêts de la population québécoise, dit le député de Québec-Ouest.

e) Susciter l'établissement d'industries secondaires de transformation de nos richesses naturelles au Québec et promouvoir la naissance de l'industrie lourde dans la province.

C'est là un des moyens les plus efficaces de faire servir la transformation des richesses naturelles de la province au bénéfice de la population. La transformation au Québec de ces richesses naturelles développerait en effet tout un secteur économique, rendrait plus solide l'économie totale de la province et fournirait de nombreuses occasions d'emplois aux travailleurs du Québec.

Le ministère verra à étudier de quelles façons la transformation de nos richesses naturelles peut être économiquement rentable et sera par la suite en mesure de susciter les initiatives qui s'imposeront pour réaliser les objectifs fixés.

f) A l'échéance des ententes avec les sociétés qui exploitent les richesses naturelles du Québec, reviser les taux de royauté versés de façon à ce qu'elles correspondent davantage à l'importance des revenus qu'elles retirent de leur exploitation.

C'est à ce sujet que, d'après nous, l'Union nationale a le plus failli à son devoir dans le domaine des richesses naturelles. Elle a agi comme si les sociétés exploitant nos richesses naturelles ne s'y étaient intéressées que par humanitarisme et par condescendance envers une province qui ne savait que faire de ses ressources abondantes. Par la faute de l'Union nationale, la province de Québec a passé pour une colonie économique qui avait besoin du génie administratif de colonisateurs philanthropes. On a, à dessein, oublié que si ces sociétés étaient venues au Québec, c'est qu'elles avaient besoin des ressources qui s'y trouvaient et qu'elles étaient convaincues que leur exploitation serait rentable à brève échéance.

Conséquemment, les taux de royauté n'ont pas fait, au moment où on les a établis, l'objet d'une étude sérieuse qui aurait fixé une relation plus réaliste entre leur niveau et la rentabilité économique des ressources exploitées. Le ministère des Richesses naturelles, au moment opportun, examinera tous les facteurs en présence et déterminera des taux plus justes.

g) En somme, la grande fonction du ministère nouveau sera de garantir la mise en valeur rationnelle et de protéger le patrimoine commun des québécois.

Le bill créant un ministère de la Famille, adopté à l'unanimité

(Par Joseph Voisard)

Le Conseil Législatif a voté à l'unanimité hier le bill instituant un ministère de la Famille et du Bien-Etre Social. Le leader de l'opposition, M. Edouard Asselin, a toutefois signalé au préalable que la nouvelle loi ne change rien et "se résume à zéro".

Le leader du gouvernement, M. Georges Marler, a précisé qu'il s'agit surtout d'un changement de nom. Le bill met plus en évidence, dit-il, la responsabilité du ministère pour que la famille remplisse son rôle dans la société.

M. Asselin s'est dit d'accord avec le leader du gouvernement pour admettre qu'il s'agit surtout d'un changement de nom. Le bill lui-même, a déclaré M. Asselin, "se résume à rien, à zéro". Le seul pouvoir nouveau qu'il accorde au ministre du Bien-Etre social, c'est d'étudier les problèmes de l'habitation familiale ...

Le leader de l'opposition a déclaré que l'Union nationale "a fait beaucoup plus", puis il a insisté sur trois exemples en ce domaine. L'Union nationale, dit-il, a accordé une exemption d'impôt de $3,000 aux pères de familles, "exemption que le gouvernement libéral a abolie". L'Union nationale a modifié le régime des droits de succession pour mieux protéger la famille. Elle a aussi modifié le Code de procédure civile pour décréter que le salaire insaisissable du père de famille sera de $24 par semaine, alors qu'il est de $12 pour le célibataire.

M. Asselin a ajouté que l'Union nationale a également aidé la famille en décrétant qu'il ne pourra y avoir qu'une saisie pour dettes. Autrefois, dit-il, les créanciers multipliaient les saisies. Le débiteur finissait par s'enliser dans les dettes.

Après les remarques du leader de l'opposition, le bill fut adopté à l'unanimité. Et la Chambre haute s'est ajournée au mercredi, 1er février.

Nouvelle politique appliquée pour la Chasse, dans le Québec

(Par Joseph VOISARD)

Une nouvelle politique sera appliquée pour régir la chasse dans la province. Il ne sera plus permis de chasser à l'intérieur et à l'extérieur d'un club privé, dans les parcs provinciaux. En conséquence, toutes les clauses autorisant la chasse, dans les baux existants, seront abolies lorsqu'un bail devra être renouvelé. Comme tous les baux seront périmés dans environ un an, le ministère de la Chasse et des Pêcheries sera en mesure de généraliser cette défense de chasser dans les parcs de la province.

M. Gérard-D. Lévesque, ministre de la Chasse et des Pêcheries, a donné ces informations hier après-midi, à l'Assemblée législative, alors que la Chambre poursuivait l'étude des résolutions du bill 24, qui a subi sa deuxième lecture. Répondant à une question de M. Fernand Lafontaine, député oppositionniste de Labelle, le ministre a cité les noms de plusieurs clubs dont les baux n'ont pas été renouvelés.

Le député de Labelle a demandé si le gouvernement va se préoccuper à l'avenir de l'entretien des chemins forestiers dans le parc du Mont-Tremblant.

M. Jean Lesage, premier ministre de la province, a répondu que tant et aussi longtemps que les compagnies feront bien leur travail d'entretien il n'y aura pas lieu pour le gouvernement d'intervenir.

Le ministre de la Chasse et des Pêcheries a annoncé que c'est son intention, à mesure que progresse l'aménagement du parc du Mont-Tremblant, d'établir des barrières de contrôle pour les entrées et les sorties.

M. Lévesque a souligné que l'aménagement procède le plus rapidement posisble. Mais, a-t-il noté, il s'agit d'une superficie de 1,155 milles carrés. C'est donc une tâche formidable. Il faut procéder suivant un plan d'ensemble, en considérant toujours l'intérêt public.



Me ROBERT VEZINA, Procureur de la Couronne, de St-Joseph de Beauce, a été nommé Conseiller en Loi de la Reine, par le Conseil Exécutif de la Province de Québec. —

Pas de protestation du Canada au sujet du sort de Lumumba

Ottawa (PC) Le Canada n'a pas protesté contre les sévices qu'on aurait exercés sur le premier ministre déposé du Congo, M. Patrice Lumumba. C'est ce qu'a révélé en Chambre, hier, le ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green.

"S'il nous fallait dénoncer toutes les attaques du genre qui surviennent chaque jour au Congo, cela nous tiendrait très occupé", ajouta-t-il.

M. Green s'est toutefois rangé de l'avis du député social démocrate, M. H.-W. Herridge, selon lequel l'agression dont M. Lumumba a été victime, aux mains des soldats qui en ont la garde, constitue une grave injustice.

Le ministère du Revenu est un alignement sur Ottawa (Talbot)

(Par Joseph Voisard)

Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a vu dans le projet de créer un ministère du Revenu, hier après-midi, à l'Assemblée Législative, un autre indice de "l'alignement sur Ottawa". Qu'Ottawa ait un ministère du Revenu, dit-il, cela se comprend: ses revenus sont de l'ordre de cinq à six milliards de dollars. De plus, Ottawa exerce un contrôle dans différents domaines, comme par exemple le champ monétaire. "On amène les institutions fédérales au Québec", affirme M. Talbot. "On met l'accent sur la taxe. On veut montrer au peuple que les promesses échevelées qu'on a faites, ça doit se payer. Rien ne justifie le nouveau ministère"

"Le gouvernement actuel, qui passera à l'histoire comme le gouvernement le plus taxeux", dit le chef de l'opposition, "va doter la province maintenant d'un ministère des taxes. Il va charger spécialement un homme de faire l'assaut du portefeuille des contribuables".

Sous l'Union nationale, a poursuivi le chef de l'opposition, le ministère des Finances était devenu un grand ministère. Nous y avions nommé M. Onésime Gagnon, aujourd'hui le représentant de notre très distinguée souveraine dans cette province. Nous remplions ainsi avec une tradition vieille de cinquante années environ, tradition qui voulait que ce fût un représentant de la minorité qui occupât le poste de trésorier !

Le gouvernement de l'Union nationale était respectueux de la minorité, ajoute M. Talbot, mais il a estimé que recruter nos trésoriers parmi les membres de la minorité seulement avait créé cette légende que les Canadiens français ne sont pas qualifiés pour s'occuper des finances.

"Sous la direction de M. Gagnon, nos finances ont pris de l'expansion. Sous M. Gagnon et sous M. Bourque, l'actif de la province a augmenté d'environ un demi-milliard de dollars pendant que la dette du Québec diminuait de plus de $150,000,000.

Le chef de l'opposition souligne que le premier ministre propose maintenant de diviser le ministère des Finances. Nous avons le droit, dit-il, de discuter l'opportunité de cette mesure.

M. Lesage: Il ne s'agit que d'un amendement au chapitre 73 des statuts, soit de la loi créant le bureau du revenu. Ça n'a rien à voir avec le ministère des Finances.

M. Talbot: Quand le premier ministre, après les élections de juin, a gardé pour lui le portefeuille des finances, on disait ça va donner encore plus de prestige à son poste. Mais voilà qu'il veut diviser le ministère des Finances et former un ministère du Revenu. Ce ministère, il ne l'avait pas promis à la province. Il devait donner la lune au Québec, mais ça devait se faire sans augmentation des taxes.

Si c'était si pressant, poursuit M. Talbot, on aurait dû le mentionner pendant la campagne électorale, lorsqu'on faisait appel à la confiance du peuple. Au contraire, on disait qu'on allait baisser les impôts. Pour être logique, il faut admettre que si l'on veut faire de bonnes finances, il faut avoir de bons revenus, mais il faut aussi que le contrôle des unes et des autres soit confié au même homme.

M. Talbot souligne alors que c'est peut-être "pour placer un ami de la haute finance" qu'on veut créer un ministère du revenu.

M. Lesage: Il faut être bien bas pour insinuer des choses comme ça !

M. Talbot: "Quand on sait tout ce que le premier ministre a déjà dit dans cette Chambre, il n'a pas de leçon à nous donner" C'est un alignement sur Ottawa que l'institution d'un ministère du Revenu, affirme le chef de l'opposition. Rien ne justifie le nouveau ministère.

Le chef de l'opposition dit que le premier ministre a parlé des employés du bureau du revenu. Or, note-t-il, il y a dans ce bill quelque chose qui inquiète ces employés. "Aucune clause n'existe pour les protéger. C'est encore un moyen pour en congédier des centaines comme cela s'est fait dans certains ministères.

Bref, conclut M. Talbot, "le projet de loi est inutile. Il est aussi nuisible. C'est une autre machine de guerre pour faire l'assaut des enveloppes de paie dans la province de Québec. On crée un ministère des factures. C'est pourquoi nous nous opposerons au principe de la loi en deuxième lecture".

Le bill fut mis aux voix à la suite des remarques du chef de l'opposition. Il fut approuvé, en deuxième lecture, par 43 voix contre 27.

Amendements à la loi des pensions des députés

Par Henri DUTIL

La loi de la pension des députés a été amendée hier après-midi, par l'Assemblée législative, qui a voté sans discussions, en deuxième et en troisième lectures, le bill 28 qui a deux effets :

a — Il est précisé que pour les fins du calcul de la pension, seules les sessions de plus de trente jours sont considérées comme sessions parlementaires. (C'est pour empêcher le calcul de la pension d'un député sur la session spéciale de septembre, qui n'a duré que deux jours et n'a valu que $30 en indemnité aux députés.)

b — Il est décrété que dans le cas d'un député qui a cessé d'être membre du conseil exécutif, orateur, orateur suppléant, chef de l'opposition ou adjoint parlementaire, l'indemnité régulière pour fixer la pension maximum est l'indemnité annuelle la plus élevée à laquelle il a eu droit pour l'exercice de l'une de ces fonctions.

Discussions sur . . .

(Suite de la page 3)

problèmes, qui ont des réalisations à leur crédit, pour s'occuper d'une situation que le conseil n'a pas le temps et ne peut régler lui-même.

M. Mecteau a demandé à ses confrères de ne pas rejeter immédiatement tout espoir d'entente. Nous nous plaignons à chaque semaine de ce casse-tête de la circulation et du stationnement. Il faudra bien trouver une solution et c'est un moyen qui vaut d'être étudié à fond avant de le juger.

Me Beaupré a suggéré de former un organisme sur le principe de la Commission de l'Exposition, mais le maire a répondu que cet organisme ne pourrait pas marcher.

C'est dans ce dilemne que le conseil a décidé de rencontrer les promoteurs du projet afin de discuter d'une base d'entente pour le côté litigieux d ela question.

Les conseillers législatifs veulent, eux aussi, refranciser

Les conseillers législatifs ont démontré à leur séance d'hier qu'ils emboîtent, eux aussi, le pas dans la campagne de refrancisation que l'on a entreprise cette année au Parlement de Québec.

A deux ou trois reprises les membres de la Chambre haute ont exprimé des doutes sur le sens de certains mots ou sur certaines tournures de phrases. Passant des paroles aux actes, ils ont modifié la désignation du bill de Victoriaville, qui comportait une dizaine de lignes et répétait au moins une demi douzaine de fois les mots "du comté d'Arthabaska".

Une discussion s'est également élevée sur le sens du verbe "clarifier". Le leader de l'opposition, M. Edouard Asselin, s'est absenté quelques minutes, puis il a cité trois dictionnaires et un linguiste, M. Jean-Charles Bonenfant, pour démontrer que ce verbe peut être utilisé dans le sens de "rendre plus clair".

Les conseillers ont adopté le bill de Terrebonne, le bill de Victoriaville, projet de loi qui a pour effet de sanctionner une nouvelle répartition du produit de la taxe de vente entre les municipalités de Victoriaville, d'Arthabaska, de Princeville et de Warwick, et entre les commission scolaires des mêmes endroits. Victoriaville recevra une première tranche de 10 p.c. de la taxe, après quoi la répartition se fera au pro rata de la population des diverses villes et commission scolaires.

Les quatre projets de loi de l'Hôtel-Dieu de Québec et de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus ont été votés presque sans discussion. Le Comité s'est d'abord assuré qu'il s'agissait d'accorder à ces sociétés hospitalières ou à ces monastères des droits régulièrement accordés dans le passé aux organismes de même nature.

L'abbé L. O'Neil parle de l'auteur du calvinisme

Par J.-Claude Paquet

M. l'abbé Louis O'Neil a parlé hier soir, à une réunion des Amitiés judéo-chrétiennes, de la notion de sacrement chez Jean Calvin. A la dernière réunion, le Rév. Butcher avait donné le point de vue protestant sur un penseur catholique, alors que la réunion d'hier donnait l'opposé, c'est-à-dire le point de vue catholique sur un penseur protestant.

Pour situer un peu le personnage dans son historique, M. l'abbé O'Neil a rappelé que Calvin a vécu au seizième siècle, soit de 1509 à 1564. Son père était procureur de l'Archevêché à Paris, et il fut lui-même curé, de 1530 à 1533.

Contrairement à l'Eglise catholique, dit M. l'abbé O'Neil, Jean Calvin ne reconnaissait que deux sacrements: le baptême et la cène (la communion). D'autre part, et toujours selon Calvin, les catholiques ont tort de croire en sept sacrements, puisque ce n'est pas conforme aux Ecritures. L'auteur du calvinisme prétendait que les catholiques maintenaient sept sacrements pour un point de vue d'intérêts. En outre, Calvin ne croyait pas que d'eux-mêmes, les sacrements donnent la grâce; ils nécessitent une participation active.

C'est précisément là, a dit M. l'abbé O'Neil, ce que les catholiques reprochent à Calvin. En premier lieu, il a trop simplifié l'aspect historique des sacrements. Selon M. l'abbé O'Neil, la bible est la base de la religion, mais il faut également tenir compte de l'histoire et de la tradition. Scolastique, Calvin a donc trop simplifié l'histoire.

Quant au point de vue de Calvin, selon lequel les catholiques maintenaient les sacrements par intérêt, M. l'abbé O'Neil a exprimé l'avis que Calvin réagissait contre certains abus dont il a pu prendre connaissance dans son entourage.

En ce qui concerne la causalité, c'est-à-dire ce phénomène par lequel — selon l'Eglise catholique — les sacrements donnent la grâce, M. l'abbé O'Neil a dit que c'était là une pensée propre à Calvin de mésestimer la médiation des choses sensibles pour des valeurs spirituelles. C'est là une attitude propre au protestantisme de refuser tout rite qui ne soit pas intelligible.

Le feu de la rue Hamilton a duré plus de 12 heures

Des pompiers de la brigade municipale des incendies sont demeurés jusqu'à 9 h. 40 hier matin sur les lieux de l'incendie qui a détruit plusieurs garages et des hangars, sur la rue Hamilton. Le feu avait été signalé vers 8 h. 45 mercredi soir.

Quelques sapeurs sont restés sur les lieux toute la nuit. Ils ont pu regagner leur quartier au lever du jour. Mais ils devaient être rappelés un peu plus tard. Le feu s'était ravivé sous la carapace de glace qu'étaient devenues les ruines de ces constructions.

La plupart des bâtiments détruits appartenaient à M. E. Malouin, 142 rue Hamilton. Ils s'élevaient derrière sa maison. Trois autos ont été consumées à l'intérieur de ces garages loués à des particuliers. Il y a celle de M. Malouin, une Lincoln.

M. Malouin dit qu'il a tenté de la sauver, mais qu'elle n'a pas voulu démarrer. Il semble que, dans l'énervement du moment, M. Malouin a omis de mettre le contact sur le moteur. Les deux autres voitures sont une Monarch et une Meteor.

Par contre, au moins trois autres autos qui se trouvaient abritées dans ces mêmes garages ont pu être évacuées à temps. Les deux garages de M. Alfred Brochu, 126 rue Hamilton, ont aussi été menacés par l'incendie et les deux véhicules qui y étaient garés ont été conduits en sécurité.

Les autres bâtiments incendiés s'élevaient en arrière du 158 rue Hamilton où habite M. A. Renaud. Cette maison et les hangars détruits appartiennent au marchand de fruits Ferland, sur la rue de la Couronne. Ils renfermaient diverses choses, entre autres choses, du bois et des voitures à traction animale. Le tout est une perte totale.



Chevaliers de la Table Ronde
Goûtons voir... le gin est bon...
BOLS! BOLS! BOLS!*
Fabriqué d'après un procédé un peu plus coûteux (mais ça vaut la peine) depuis 1575, le gin Bols est un produit supérieur qui a fait ses preuves.
*prononcez "bôlze"



HOLLANDAIS DE NAISSANCE—CANADIEN PURE LAINE

REPARATIONS
LESSIVEUSE et SECHEUSE
automatiques
BENDIX
CONNOR
INGLIS
THOR, etc.
Travail fait par des EXPERTS
QUEBEC SERVICE
de LAVEUSES Inc.
351 Est, Blvd Charest
LA 9-8479



Chez le spécialiste à Québec
FILMS EN COULEURS
35 mm.
Anscochrome et Ektachrome
$2.99
FINITION INCLUSE
PIERCE Cameta
744 ST JEAN LA 4 4063

MONTRÉAL, M'SIEUR?
Descendez en plein centre de la ville, à
L'HÔTEL DE LASALLE
Ambiance accueillante —et bien française!
Ecrivez pour demander notre BROCHURE GRATUITE
• Chambres à partir de $6.50
• 3 restaurants réputés
• A proximité de tout!
Téléphonez ou télégraphiez UN. 6-6492
L'HÔTEL de LASALLE
Rue Drummond, près de Ste-Catherine





LE FRERE du président Kennedy, Robert F. Kennedy, 35 ans, a été nommé procureur général des Etats-Unis. Robert a tiré son expérience gouvernementale de son poste de conseiller du Comité sénatorial d'enquête sur les combines.

Mgr L.-J. Cabana cède sa place à un évêque noir

Sherbrooke (PC) Mgr Louis-Joseph Cabana, P.B., archevêque de Rubaga, en Afrique équatoriale, et frère de Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, a donné sa démission comme administrateur du diocèse africain pour céder sa place à Mgr Joseph Kiwanuka, un Noir.

Cette nouvelle est publiée dans l'hebdomadaire "Le Messager de St-Michel" à la suite d'une lettre reçue par l'archevêque de Sherbrooke. Un autre évêque originaire de Sherbrooke, a dû abandonner récemment son diocèse pour faire place à un évêque indigène. Il s'agit de Mgr Lanctôt, évêque de Bukoba, qui avait dû abandonner son siège pour permettre de placer un évêque de race noire.

Mgr Cabana est natif de St-Hyacinthe. Il fut sacré évêque par son frère, alors archevêque de St-Boniface, le 19 mars 1947. Il fut promu archevêque de Rubaga le 25 mars 1953.

Votre horoscope . . .

(Suite de la page 4)

temps. Une chance peut se présenter de façon tout à fait inattendue. Ne perdez pas courage et ne délaissez pas vos amis.

21 février au 20 mars (Poissons) : Les sorties en groupe sont favorisées dans la soirée. Votre vie affective semble marquer un temps d'arrêt. Ne vous inquiétez pas outre mesure.

L'enfant né aujourd'hui sera gai, spontané, expansif. Il aura de nombreux amis, et les circonstances ne lui feront jamais perdre son bon jugement. Il ne se fera pas mourir au travail, et préférera les distractions au travail trop sérieux. Son intelligence supérieure lui permettra cependant de réussir dans la carrière qu'il aura choisie. Sa vie sentimentale sera très heureuse.

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

810

Madame, voici un joli cadre pour la chambre de bébé, il vous rappelera les doux souvenirs de sa naissance. Les motifs du cadre sont un bébé dans un grand coeur que vous broderez de jolies teintes.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

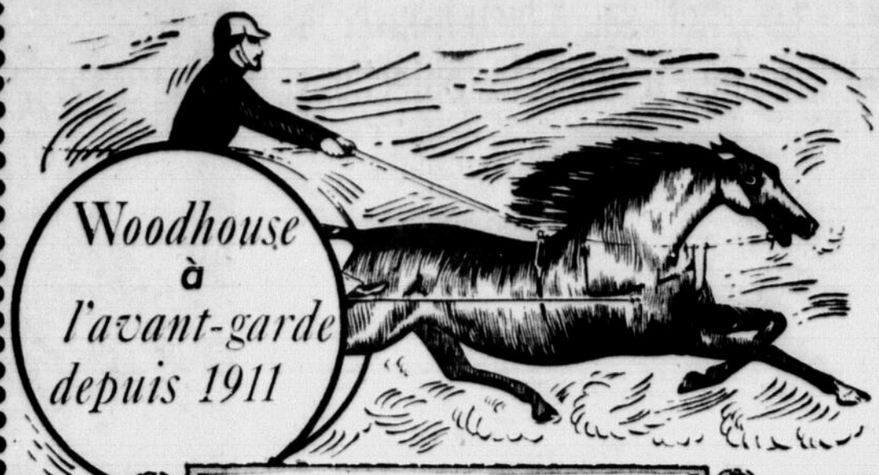
SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.





Jubilé d'Or Woodhouse

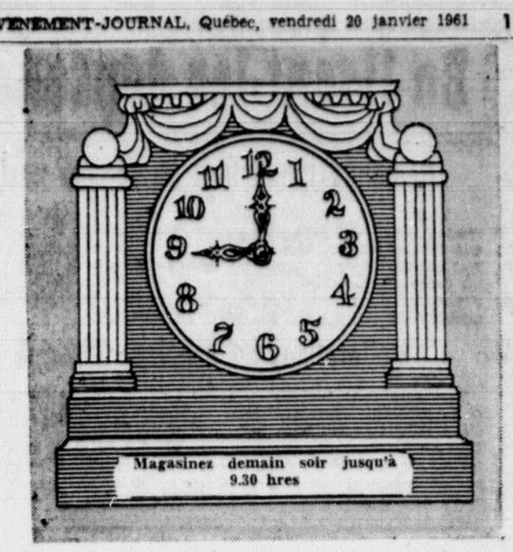
2 DERNIERS JOURS

chez

★ **Woodhouse** ★

LE GERANT FAIT MAISON NETTE

Merci Québec pour faire de ceci une grande Tradition Woodhouse



Il n'y a aucun doute ! Les magasineurs prévoyants profiteront de ces aubaines sensationnelles car la vente se termine samedi sans faute. Profitez-en comme les milliers d'autres qui ont su agir promptement.



VALEURS 'IUBILE D'OR'

Ci-bas, vous trouverez quelques-unes de nos aubaines incomparables à prix extrêmement modiques. Nous vous suggérons d'en prendre note !

Voici quelques exemples des milliers d'aubaines semblables en magasin.

SUPERBE REFRIGERATEUR

CONVENANT A TOUTES PIECES AUBAINE INCROYABLE. SPECIAL $159.50

CUISINIERE ELECTRIQUE

Auto. "Crosley". Grande fenêtre-vision avec lumière intérieure.
Rég. 259.95 SPECIAL $179.50

MOBILIER DE CHAMBRE

A COUCHER comprenant un bureau avec miroir, commode et un lit, fini noyer. Rég. 99.95 SPECIAL $69.50

MOBILIER DE DAVENPORT

3 morceaux, le divan pouvant servir de lit double, choix de couleurs.
Rég. 109.95 SPECIAL $74.50

MOBILIER DE CUISINE

CHROME, 5 MCX, couleurs assorties convenant parfaitement aux Budgets Modestes ! $37.50
Rég. 59.95 SPECIAL



Convenant à la demeure Ultra-moderne

MATELAS A RESSORT

dans toutes les grandeurs régulières, 180 ressorts.
Rég. 26.95 SPECIAL $15.50

ENSEMBLE CHROME

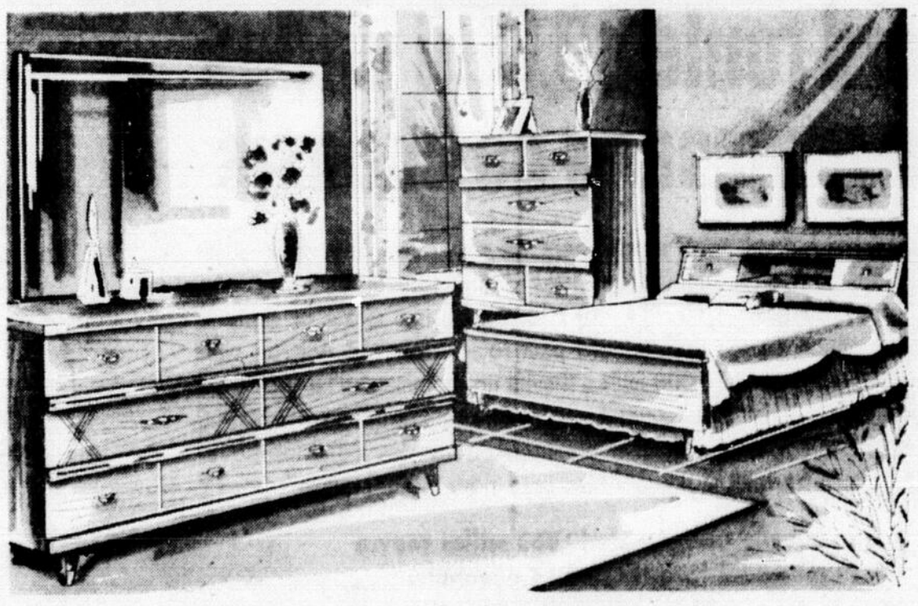
8 MCX, table, 6 chaises et berçante, couleurs assorties. $99.50
Rég. 159.95 SPECIAL

SUPERBE TELEVISEUR

CONSOLE DE 21" de renom National "MARCONI" !
Rég. 329.95 SPECIAL $229.50

BUREAU DOUBLE

avec miroir, fini deux tons.
Rég. 69.95 SPECIAL $34.50



Un spécial extraordinaire du Jubilé d'Or ! Seulement 1.25 par semaine !

MOBILIER A BUREAU DOUBLE, 3 MCX

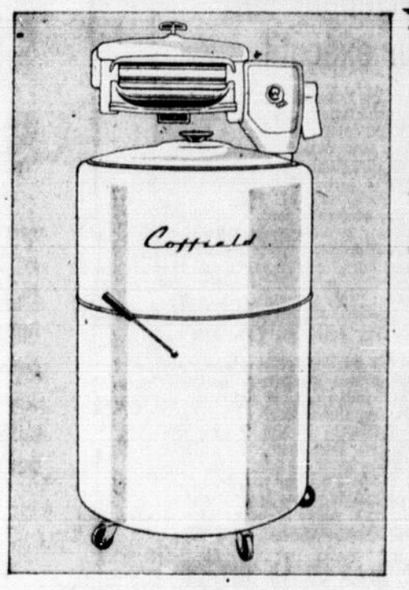
Les épargnes que vous réaliserez sur ce mobilier sont si substantielles que cette offre incomparable représente l'ultime en aubaine. C'est un mobilier pratique comprenant 3 morceaux de lignes nettes et contemporaines, d'un fini traité d'un procédé inégalé produisant un lustre éblouissant et durable. Les décorations cuivrées donnent un contraste attrayant. Autres faits et points saillans :

- **Joli et populaire fini sienne, poli à la main.**
- **Grand bureau double à 6 tiroirs avec miroir basculant, à bords biseautés.**
- **Clients, notez bien ! Tous les tiroirs à glissement latéral.**
- **Commode spacieuse à 4 tiroirs, approuvée par l'homme exigeant.**

REG. 229.95

119.50

Rabais de 110.45 !



Approuvée par des milliers d'usagers !

LAVEUSE "COFFIELD"

Spécial du Jubilé d'Or Woodhouse 89.50
90c par semaine

Voici . . . la lessiveuse répondant aux exigences des ménagères avisées. Fameuse essoreuse "Lovell"; cuve en porcelaine contenant 9 livres de linge sec.

VALEURS EXTRAORDINAIRES

24 Seulement
DESSUS DE PLANCHE A REPASSER
avec coussinet.
Rég. 1.98. SPECIAL 50

12 Seulement
LAMPE DE BOUDOIR
avec abat-jour aux couleurs assorties.
Rég. 5.95. SPEC. $2.50



ECOUTEZ

C.H.R.C.
C.J.L.R.
C.J.Q.C.

POUR LES SPECIAUX "JUBILE D'OR" WOODHOUSE

ARTICLES DIVERS

BERÇANTE DE CUISINE
chromée, choix de couleurs.
Rég. 24.95 SPECIAL
$12.50

12 paires de
DRAPS "WABASSO"
81 x 100. Rég. 7.95
SPECIAL
$4.50

20 Seulement
GRILLE-PAIN
AUTOMATIQUE garantie d'un an. Rég. 19.95 SPECIAL
$12.50

20 Seulement
FERS A VAPEUR OU A SEC
garantie d'un an. Rég. 17.95 SPECIAL
$12.50

COUVERTURE DE FLANELLETTE
grandeur 70 x 90. Rég. 7.9 paire. SPECIAL
$3.50

NOTRE PLAN DE PAIEMENT FACILE EST UNE AUTRE POLITIQUE WOODHOUSE ! AUCUN DEPOT JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

Versements hebdomadaires ou mensuels, au choix

Woodhouse

440, RUE DE LA COURONNE
(Coin de la Couronne et Blvd. Charest)—LA 2-2046



En lisant les dépêches

Demande qui a trait au régime nazi

Bonn (PA) — Auden Baastad, un Norvégien, a placé une demande auprès du gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest pour que celui-ci lui paie une somme de $200, laquelle somme lui aurait été envoyée par un parent durant le temps où il était dans un camp de concentration, mais qu'il déclare n'avoir jamais reçue. Baastad a dit que plus de 2,100 Norvégiens placeront des requêtes semblables, s'il réussit dans sa demande.

Améliorations au canal de Panama

Port Saïd (PA) Les navires ayant un tirant d'eau de 35 pieds et ½ pourront bientôt traverser le canal de Panama. Le tirant d'eau maximum qui était permis auparavant était de 35 pieds. D'ici au 2 février, le maximum sera porté à 36 pieds et d'ici la fin d'avril, à 37 pieds. L'expansion prévue fait suite à des projets actuellement sur le point d'être cofplétés en vue d'élargir et de rendre plus profond le canal de Panama.

Pour les députés conservateurs

Le "chef" saura bien trouver la réponse à toutes les objections

Ottawa, (Gilles Néron) — Les députés conservateurs du Québec continueront leurs efforts pour faire valoir leur point de vue auprès du gouvernement fédéral au sujet du questionnaire du prochain recensement.

Cependant, ils réaffirment leur confiance dans leur chef, le t.h. John G. Diefenbaker, parce qu'ils sont sûrs qu'il saura trouver la solution qui satisfera tout le monde.

Voilà ce que les informations obtenues jusqu'ici rapportent au sujet du caucus spécial tenu par le député québécois hier matin.

Ces députés ont déjà unanimement exprimé l'opinion que le questionnaire du recensement ne répond pas aux exigences scientifiques. Ils désirent que les questions sur la nationalité, l'origine ethnique (No 10) et la langue, entre autres, soient étudiées par une commission d'experts en démographie afin de les rendre propices à fournir des renseignements valables.

Jeudi, le caucus général de tous les députés conservateurs du Canada aurait été d'accord sur la conservation de la question No 10, tel qu'elle se présente sur les fiches actuelles, soit avec la mention "canadienne" dans les réonses possibles. Il y aurait, cependant, un petit changement, le mot "canadienne" irait rejoindre sa place dans l'ordre alphabétique des réponses. Sur les fiches, elle vient en tête de liste.

Les députés du Québec sont certains que la posttion du caucus ne signifie pas un engagement de la part du gouvernement. Ils croient au contraire qu'il y a moyen d'améliorer encore la question No. 10, de façon à répondre aux revendications des associations canadiennes-françaises. Mais, pour l'instant, ils laissent le problème dans les mains du cabinet et du premier ministre.

La motion adoptée à l'unanimité par l5Assemblée législative a créé des réactions diverses parmi les représentants du Québec. Quelques-uns y voient l'expression d'une opinion sans plus d'importance que cele de tout autre groupement. D'autres reconnaissent que cela vient changer les perspectives du problème.

Donc, d'après des informations sommaires, l'unanimité reste forte chez les Québécois et ces derniers continuent de travailler dans le sens entrepris tout en reconnaissant au cabinet la véritable autorité sur le sujet.



LE PRESIDENT DU CARNAVAL D'HIVER de Québec a reçu, hier, des mains de M. Edouard Laurin, président du conseil d'administration de la Cie Paquet, les clés d'une voiture "Buick" qui lui servira pour se transporter pendant toute la période des festivités. M. Maurice D'Amours aura de plus un chauffeur, M. Sylvio Allard, tout habillé du costume typique du carnaval, soit la tuque, le coupe-vent de bûcheron et la ceinture fléchée, qui est mis à sa disposition par la Cie Paquet. La compagnie défraiera aussi le coût d'opération du véhicule qui a été prêté par M. François Jobin, président de Automobiles, Inc. Au cours de la cérémonie de remise des clés, Mme Laurin a présenté une gerbe de roses à Mme D'Amours et M. Alexandre Paquet, président de la Cie Paquet, a remis une ceinture fléchée à M. Jobin. Nous voyons ici, de gauche à droite, MM. Marcel Laurin, secrétaire et directeur des relation extérieures de la compagnie, François Jobin, Edouard Laurin, Maurice D'Amours et Alexandre Paquet.

Les autorités du port de Halifax tournent au ridicule la navigation d'hiver faite à Québec

Halifax, (PC) — Les autorités du port de Halifax ont rejeté comme "de la propagande incessante et fallacieuse" la prétention de la ville de Québec de posséder un port navigable à l'année longue.

Le secrétaire de la commission du port de Halifax, M. Ray March, a déclaré que les allégations de la ville de Québec "ont donné lieu à toute une série de déclarations tendancieuses, d'exagérations et de faux rapports".

La ville de Québec, où environ 25 navires ont accosté durant l'hiver dernier, a fait circuler chez les armateurs européens la nouvelle que son port était ouvert à l'année longue grâce à l'activité des brise-glace du gouvernement fédéral.

M. March est d'avis que la ville de Québec a exagéré l'étendue de l'aide qu'elle reçoit des brise-glace.

Le gouvernement fédéral veille à ce que les ports de Baie Comeau et Sept-Iles, sur la rive nord du Saint-Laurent, soient accessibles aux navires durant toute l'année, mais il a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'offrirait pas son aide aux navires sans platelage extérieur se dirigeant vers Québec, a ajouté M. March.

Plus de 99 pour cent des bâtiments en service n'ont pas de plaques de renforcement.

"Dans de telles conditions, si les allégations de Québec sont justes, les capitaines de navires doivent risquer d'entreprendre un voyage de 1,000 milles sans avoir l'assurance d'obtenir l'aide de brise-glace.

"Si Québec base son affirmation sur le fait qu'elle reçoit quelques petits brise-glace, qui constituent en réalité le gros des navires à naviguer dans son port durant l'hiver, alors il ne s'agit là que d'une chose amusante qui se passe de commentaires".

Vosburgh toujours détenu dans la prison du comté de Bedford

Sweetsburg (PC) Abel Vosburgh, accusé hier du meurtre de sa femme et de 11 de ses 15 enfants, est toujours confiné à une cellule de la prison du comté de Bedford en attendant que justice soit faite.

Les autorités du pénitencier ont fait savoir à Sweetsburg, que l'inculpé, journalier âgé de 63 ans, avait bien manger hier et ne s'était plaint de rien.

Vosburgh a été détenu dans les cellules de la Sûreté provinciale du 7 janvier jusqu'à mardi dernier alors qu'il fut trouvé criminellement responsable de la mort des 12 personnes au cours de la deuxième enquête du coroner instituée à la suite de l'incendie de sa demeure.

Son épouse, Mme Marjorie Vosburgh, âgée de 43 ans, et leurs enfants dont les âges variaient entre six mois et 19 ans, furent trouvés sans vie dans les ruines calcinées de leur maison à Noyan, petite localité située à 35 milles au sud de Montréal.

Date du procès ?

Selon certaines rumeurs, Vosburgh serait envoyé à la prison de Bordeaux en attendant son procès.

Les prochaines assises criminelles à Sweetsburg ne doivent pas avoir lieu avant le mois d'octobre 1961. A l'heure actuelle, 21 personnes sont enfermées dans la prison de Bedford. C'est une prison ordinaire située dans le Palais de

(Suite à la page 23, 4e col.)

Offre hollandaise aux parents de héros canadiens

Ottawa (PC)- Les parents des soldats canadiens morts au champ d'honneur et inhumés en Hollande seront reçus gratuitement pendant 10 jours dans ce pays pour aller se recueillir sur les tombes, a-t-on appris hier soir.

M. C. B. Fuller, secrétaire-général de la commission impériale des cimetière de guerre, a déclaré que l'offre a eté faite par une organisation civile hollandaise qui a étendu une faveur qu'elle accordait déjà à la parenté de soldats du Royaume Uni ensevelis en terre néerlandaise.

M. Fuller a déclaré qu'on tenterait de mettre sur pied des voyages en groupe à prix raisonnable et qu'une fois en Hollande, le comité civil s'occuperait de la pension, du logement et des autres détails. M. Fuller a ajouté qu'il ne pouvait pas donner immédiatement le nombre de Canadiens enterrés aux Pays-Bas, mais qu'il y en avait des milliers et des milliers.

La corporation Belvédère élit son exécutif

Lors de l'assemblée mensuelle de leur association, les membres de la Corporation de finance Belvédère se sont élus un nouveau conseil de direction pour l'année 1961. L'élection a donné le résultat suivant: président, M. Pierre Blanchard; vice-président, M. René Bergeron; 2ième vice-président, M. Gérard Bureau; secrétaire, M. Roland Gingras et trésorier, M. G.-Hubert Bélanger. Ont été élus directeurs: MM. Donald Talbot, Robert Moreau, Paul Croteau, Jules Fiset, Guy Johnson, Yves Morin.

Fondée en 1946, cette Association groupe toutes les personnes occupant un poste dans le domaine du crédit. Les institutions et les maisons d'affaires locales y sont représentées. Les membres s'efforcent d'enseigner au public, la meilleure façon d'utiliser son crédit, et la nécessité de payer promptement. En un mot, aider la population à conserver sa renommée de crédit.

Le bras de la Justice est toujours long

La Justice a le bras long, dit-on, et, dans le cas présent, elle a été grandement secondée par la Sûreté provinciale, division de Québec, avec la collaboration de la police provinciale de l'Ontario. En effet, le quartier général du boulevard St-Cyrille fait savoir qu'un automobiliste d'Edmonton, Alberta, a été rejoint après trois ans de recherches. En 1957, cet individu avait été arrêté à Roberval pour facultés diminuées par l'alcool et il avait été condamné à l'amende avec délai. Ce délai échu, l'accusé n'a pas donné signe de vie et un mandat a été émis contre lui. Ces jours derniers, il était déniché à Peterboro et, pour se libérer, il a dû payer deux fois l'amende prononcée contre lui.

Recherches difficiles pour repêcher le jeune A. Béland, de Sillery

Les recherches pour retrouver le corps du jeune André Béland 8 ans, du 2560 rue de la Falaise, Sillery, s'avèrent presque impossibles vu les conditions de la glace à l'endroit où le garçon s'est noyé, mercredi après-midi, dans le fleuve en face de Sillery. Le chef de police Gérard Tobin, de cette ville, ajoute qu'un trou a été pratiqué dans la glac, hier après-midi, près de l'endroit de la noyade et que des fouilles ont été faites avec des gaffes et un filet. Ces efforts se sont avérés inutiles.

La plus élégante et la plus avantageuse



LE SEDAN DE VILLE FAIRLANE 500—l'une des superbes voitures de Ford-Canada...construites au Canada

La Ford roule 30,000 milles sans graissage de châssis

Un autre avantage Ford sans supplément de prix, une des nombreuses raisons qui nous font dire que la Ford 1961 donne tout et demande peu. Grâce à un nouveau lubrifiant scellé dans la suspension avant et dans la timonerie de direction, votre nouvelle Ford peut rouler trois ans environ sans graissage de châssis. Après 30,000 milles, il suffit normalement d'un graissage peu coûteux (entre $4.00 et 6.00) et votre voiture est prête pour un autre 30,000 milles. Votre vendeur Ford a tellement confiance dans des caractéristiques comme celle-là qu'il garantit maintenant les Ford pour 12,000 milles*

La nouvelle garantie de 12,000 milles couvre toutes les caractéristiques suivantes:

Autograissage—Normalement, votre nouvelle Ford roulera 30,000 milles sans graissage de châssis. Il suffira alors d'un graissage peu coûteux (entre $4.00 et $6.00) et votre voiture sera prête pour un autre 30,000 milles.

Auto-épuration de l'huile—Le filtre d'huile à débit intégral permet de rouler jusqu'à 4,000 milles entre les changements d'huile.

Autoréglage des freins—Les nouveaux freins se règlent automatiquement, afin de compenser l'usure des garnitures.

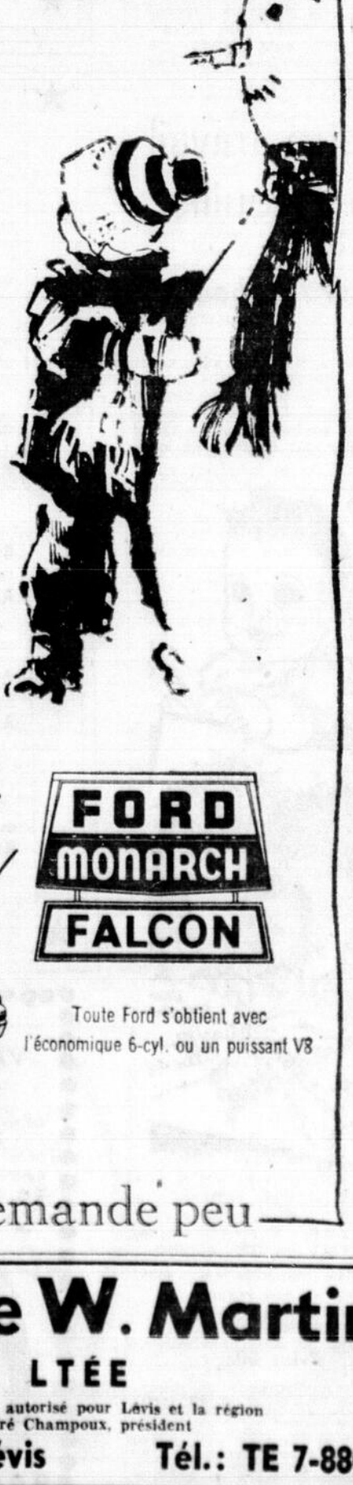
Autoprotection de la carrosserie—Toutes les pièces essentielles, sous la carrosserie ont été traitées pour résister à la rouille et à la corrosion.

Autoprotection du silencieux—Les silencieux Ford ont deux enveloppes et sont aluminisés afin de durer normalement trois fois plus longtemps que les silencieux ordinaires.

Autoprotection de l'émail—L'émail lustré diamant n'a jamais besoin de cire.

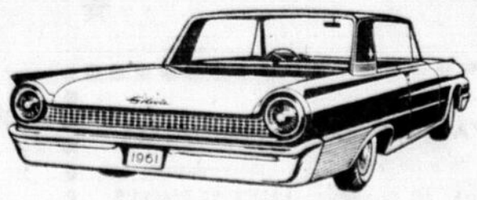
***Nouvelle garantie de 12,000 milles**—Votre vendeur Ford-Monarch-Falcon garantit par écrit toutes les Ford 1961 pour 12,000 milles ou une année entière, selon le cas qui se produit le premier.

(Certains dispositifs illustrés sont facultatifs moyennant supplément)



Une froide comparaison vous réchauffera le coeur; voyez votre vendeur Ford!

FORD MONARCH FALCON



Toute Ford s'obtient avec l'économique 6-cyl. ou un puissant V8

La Ford 1961...la voiture aux lignes classiques qui donne tout, demande peu

Laurentide Automobiles INC.
Distributeur pour la ville et le district — Jean Champoux, président
25 rue Dorchester Tél.: LA 5-8181

MOTORS LTD.
Le plus ancien vendeur d'automobiles à Québec
Distributeur pour la ville et le district
Eric Wade, président — Victor Page, gérant des ventes
777 Boul. Charest Ouest Tél.: MU 1-4626
Centre industriel St-Malo

Garage W. Martin LTÉE
Seul vendeur autorisé pour Lévis et la région
André Champoux, président
Rond-Point, Lévis Tél.: TE 7-8801

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Québec, vendredi 20 janvier 1961



SABOURINADES SPORTIVES

par

Roland SABOURIN

LES AS ENTRENT DANS LA PHASE DECISIVE

C'est le cas de dire que le "grand congé" des As de Québec tire rapidement à sa fin. Nos porte-couleurs de la Ligue Américaine n'ont joué que deux fois depuis le 28 décembre dernier, mais ils seront passablement occupés à partir de dimanche après-midi. En effet, ils joueront pas moins de 31 parties, y compris 14 à Québec, d'ici dimanche le 26 mars prochain.

Naturellement, la grande question chez les partisans du club est de savoir si les As vont se mériter une place dans les séries éliminatoires. Un très bel optimisme semble régner un peu partout, mais il y a d'autres gens qui sont très craintifs. Certains attendent après les deux prochaines parties contre Providence pour se faire une meilleure idée de la situation.

Nous avons répété maintes fois qu'une moyenne de .500 sera suffisante pour terminer dans la première division. A l'heure actuelle, les hommes de Jack Toupin sont quatre points en-dessous de .500 après 41 parties.

Comme l'objectif est de 72 points, il leur manque 35 points pour atteindre le total qui assurera leur présence dans les séries de la coupe "Calder". Donc, il sera nécessaire d'obtenir 17 victoires et une nulle dans les 31 prochaines parties. Nous admettons que ce total représente beaucoup de points, mais si les gars veulent travailler un peu plus fort, ils ne désappointeront personne.

Il sera très intéressant de suivre les activités d'ici la fin de la saison.

UN CALENDRIER DIFFICILE LES ATTEND

C'est un fait reconnu que le calendrier des joutes n'avantage aucunement l'équipe de la Vieille Capitale. En plus d'avoir à parcourir plus de milles que tous les autres clubs, nos porte-couleurs se trouvent mêlés à des arrangements très difficiles. Cette longue inactivité qu'ils viennent de connaître en est une preuve.

Nous ne savons quel rang ou combien de points les As posséderont après leur dernière partie locale contre Rochester, le 16 mars, mais dès maintenant nous leur recommandons d'avoir une marge plus que confortable. En effet, ils nous quitteront alors pour six parties consécutives à l'étranger, visitant chaque ville une dernière fois. En toute sincérité, il ne faudra pas attendre ces rencontres pour se mettre dans la tête de participer aux séries.

Sur les 31 parties qui sont encore au programme, pas moins de huit auront lieu contre le club Hershey. Ils joueront cinq fois chacun contre Rochester, Cleveland et Buffalo, les autres clubs qui sont mêlés à cette "lutte à mort" avec nos représentants. Springfield et Providence seront les adversaires quatre fois chacun.

Les joueurs des As devront se mériter eux-mêmes une place dans les éliminatoires, et non attendre un coup de main de clubs comme Springfield et Providence, par exemple. Bref, il faudra être sans pitié contre chacun des clubs, sans quoi le moindre relâchement pourrait signifier toute la différence le soir du 26 mars.

Personnellement, nous sommes d'avis que le club local possede le matériel nécessaire pour atteindre le but désiré par leurs partisans. Tous sont prêts à les encourager à la condition qu'ils fassent leur part sur la glace, seul endroit où il est possible de gagner des joutes.

BOUILLABAISSE DU VENDREDI MATIN . . .

Roger Gagnon s'est empressé de nous apprendre hier soir que le "Quebec Quarterback Club" aura définitivement une constitution bilingue . . . En effet, le groupement portera également le nom "Les Amis du Football" . . . Les cartes de membre seront imprimées dans les deux langues . . . Nous remercions et félicitons Gagnon pour son empressement à corriger la situation . . .

Il nous a fait plaisir hier matin de causer quelques minutes avec Mme Bob Bailey qui a accompagné son époux dans notre ville . . . Elle espère bien que son mari a eu toutes ses malchances en 1960 et qu'il pourra continuer sa carrière sans d'autres accidents graves . . . Bob a eu deux mauvaises fractures l'an dernier . . . Hier matin, il patinait avec entrain et semblait jouer

(Suite à la page 16, 7e col.)

Hockey

HIER

Ligue Nationale
Detroit 2, Boston 4

Ligue Américaine
Aucune partie.

Ligue de l'Est
Kitchener 4 S. Ste-Marie 4
Hull 2, Royal 3

Ligue Junior Provinciale
As Jrs 2, Shawinigan 8

Ligue Lévis-Lotbinière
St-Gilles 1, St-Agapit 1

Ligue Juvénile Q. District
Belvédère à Sacrement (remise)

Ligue Internationale
Fort Wayne 4, Indianapolis 2

Ligue de l'Est des E.-U.
Charlotte 4, New York 2

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Aucune partie.

Ligue Américaine
Springfield à Cleveland
Buffalo à Rochester

Ligue de l'Est
Kitchener à Sudbury

Ligue Junior Q.-Montmorency
Ste-Anne vs Montmorency
Beauport vs Beaupré

Ligue Interuniversitaire
Toronto à Laval

Ligue Lévis-Lotbinière
St-Edouard à St-Agapit
St-Antoine à St-Nicolas

Ligue Pee Wee St-Mathieu
Royal vs Indiens

Ligue Intermédiaire Montmorency
Château-Richer vs Boischatel
Beaupré vs St-Laurent

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	44	27	11	6	161	117	60
Toronto	45	24	13	8	150	119	56
Chicago	44	18	17	9	118	120	45
Detroit	44	16	17	11	121	132	43
New York	44	12	23	8	119	143	32
Boston	44	9	25	10	111	149	28

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	45	32	13	0	225	122	64
Cleveland	42	21	21	0	134	142	42
Hershey	42	20	20	2	129	126	42
Buffalo	41	20	20	1	157	163	41
Rochester	41	18	19	4	144	144	40
Québec	41	18	22	1	123	152	37
Providence	44	16	29	0	138	204	30

LIGUE DE L'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hull	40	27	9	4	173	99	58
S. Ste-Marie	42	21	16	5	149	147	47
Kitchener	41	18	17	6	143	149	42
Kingston	42	18	21	3	169	177	39
Sudbury	43	14	23	6	151	181	34
Royal	44	11	23	10	106	138	32

LIGUE JUNIOR PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
As	33	26	7	0	127	93	52
Citadelles	30	19	11	0	133	115	38
Shawinigan	28	15	12	1	145	130	31
T.-Rivières	30	12	18	0	131	147	24
St-Hyacinthe	30	8	21	1	90	128	17
Montréal-N.	27	8	19	0	83	96	16

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	4	4	0	0	36	16	8
Montréal	3	1	2	0	17	27	2
McGill	4	1	3	0	13	22	2
Laval	3	1	2	0	10	14	2

LIGUE INTERMEDIAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Inst. Denys	19	10	8	1	73	59	21
Royal 22e	19	9	7	3	58	37	21
Red Cap	19	5	7	7	62	63	17
P. Tardif	19	7	9	3	52	62	17

LIGUE INTERMEDIAIRE de Montmorency

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Laurent I.O.	8	6	2	0	34	18	12
Boischatel	9	5	4	0	30	37	10
Château-Richer	8	4	4	0	34	25	8
Beaupré	9	2	7	0	19	37	4

LIGUE INTERMEDIAIRE "C"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Courville	9	8	1	0	54	10	16
Beauport	8	6	2	0	42	20	12
Giffard	8	4	1	3	27	19	11
Les Saules	9	3	3	3	33	32	9
Sts-Martyrs	8	2	5	1	23	36	5
Ste-Thérèse	7	1	5	1	17	29	3
N.-D. Pitié	6	1	4	1	18	35	3
Legrade	7	1	5	1	14	47	3

LIGUE LEVIS-LOTBINIERE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Edouard	9	8	0	1	68	31	17
Deschaillons	11	8	2	1	70	31	17
St-Agapit	9	6	2	1	44	28	13
St-Nicolas	9	4	5	0	31	47	8
St-Antoine	9	3	6	0	33	42	6
St-Gilles	12	2	9	1	27	54	5
St-Apollinaire	11	2	9	0	18	61	4

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loupe	8	6	2	0	40	21	12
Bulldogs	8	4	4	0	30	38	8
Castors	8	3	5	0	28	33	6
Aigles	8	3	5	0	31	39	6

LIGUE JUNIOR Q.-MONTMORENCY

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montmorency	11	9	1	1	54	30	19
Ste-Anne	12	7	4	1	52	46	15
Beaupré	11	3	7	1	41	56	7
Beauport	12	2	9	1	44	59	5

LIGUE JUVENILE Q.-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Ste-Martyrs	8	7	1	0	47	23	14
Charny	8	5	3	0	31	30	10
Belvédère	9	3	6	0	39	46	6
St-Sacrement	9	2	7	0	22	41	4

LIGUE JUVENILE C.O.P.

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Beauport	12	8	2	2	66	34	18
Académie	9	7	0	2	38	12	16
Montmorency	11	6	3	2	42	24	14
St-Pascal	12	4	6	2	26	40	10
St-J.-Baptiste	12	3	7	2	36	47	8
Les Saules	12	1	11	0	27	78	2



PERRY MOSS, instructeur et gérant général des Alouettes de Montréal, était le conférencier au dîner du Canadian Progress Club hier soir. De gauche à droite, on voit Charles Tessier, qui a remercié Moss, Perry Moss, Glenn Brown, m.a.l., qui a présenté Moss et l'échevin Paul-Henri Lafond, qui représentait le maire de Québec.

Le Royal gagne 3-2 au Forum contre les Canadiens de Hull avec Plante

Montréal, 20 (PC) Le gardien de buts Jacques Plante a effectué un spectaculaire retour au jeu alors que le Royal de Montréal, détenteur de la dernière place dans le classement de la ligue professionnelle de l'Est, a défait hier soir les meneurs, les Canadiens de Hull-Ottawa, au compte de 3-2.

Une foule de 5,198 personnes — la plus grande à une joute de ce circuit au Forum cette saison — a vu le Royal l'emporter. Skippy Burchell, Don Hogan et Glen Cressman ont marqué les buts des Montréalais, Cliff Pennington et le joueur de défense Jean Gauthier ont été les compteurs des Canadiens.

C'était la neuvième rencontre entre les deux équipes cette saison et ce n'était que la première victoire du Royal aux dépens des Canadiens. Ces derniers ont gagné sept parties et l'autre a été nulle.

Plante, jouant sa première partie dans les mineurs en sept ans, a effectué de superbes arrêts et n'eut pas la moindre chance de bloquer les deux lancers qui l'ont déjoué. Il a été le Jacques Plante que tous les amateurs de hockey du pays connaissent bien: il a fait une couple de voyages loin de ses filets, a gesticulé des pieds et des mains et s'est même rendu au banc des joueurs pour un verre d'eau. Il a bloqué un total de 25 lancers, soit sept de plus qu'Ed Johnson, le gardien de buts des Canadiens.

Plante en était à sa première joute depuis le 24 novembre dernier, alors qu'il aggravait une blessure à un genou, lors d'une joute contre les Red Wings de Détroit. Charlie Hodge l'a remplacé dans les filets des Canadiens de la ligue Nationale.

Keeling engagé par les Stampeders

Calgary, 20 (PC) Les Stampeders de Calgary, de la ligue de football de l'Ouest, ont engagé Jerry Keeling, un athlète de 21 ans du club de l'Université de Tulsa aux Etats-Unis. Keeling, un joueur de quart-arrière qui peut également jouer comme demi défensif, mesure six pieds et pèse 170 livres. Il était le joueur de quart-arrière régulier du club de l'Université de Tulsa depuis trois ans.

D'autre part, à Tulsa, on rapporte que Glenn Dobbs, bien connu dans le domaine du football au Canada, a succédé à son frère Bobby comme pilote du club de football de cette université. Bob a récemment abandonné son poste afin de devenir instructeur des Stampeders de Calgary.

Compteurs de la ligue Nationale

	B	A	Pts
Geoffrion, Can.,	27	35	62
Moore, Can.,	30	26	56
Mahovlich, Tor.,	37	17	54
Béliveau, Can.,	18	35	53
Richard, Can.,	18	28	46
Ullman, Det.,	15	31	46
Bathgate, Rang.,	20	24	44
Kelly, Tor.,	12	32	44
Delvecchio, Det.,	17	23	40
Hull, Chic.,	21	18	39
Howe, Det.,	10	29	39
Olmstead, Tor.,	12	24	36
Hay, Chic.,	6	30	36
Hebenton, Rang.,	18	17	35
Balfour, Chic.,	15	17	32

Anniversaire d'un exploit mémorable pour M. Labadie

Quand Michel Labadie s'alignera avec les As, dimanche après-midi, contre les Reds de Providence, ce sera le huitième anniversaire de l'inoubliable performance de cet ailier droit, alors qu'il marqua huit buts dans une même joute contre les Teepees de St. Catharines.

En effet, le 22 janvier 1953, Labadie établissait un nouveau record pour la ligue Junior Provinciale - catégorie A, brisant ainsi la marque (7) détenue conjointement par les "grands" d'aujourd'hui, Jean Béliveau et Boom Boom Geoffrion. C'est contre le cerbère Roy Edwards, maintenant des Bisons de Buffalo, qu'il réussit son exploit.

Labadie marqua un filet dans la première période (13.31), compta quatre fois au deuxième vingt (.55, 8.38, 8.57 et 17.37), dont deux buts en 19 secondes, pour percer encore trois fois la cuirasse d'Edwards au troisième engagement (12.50, 13.34 et 16.07), pour enregistrer encore une fois deux buts en moins d'une minute, soit exactement en 44 secondes. Trois de ces buts furent comptés sans aide (3e, 4e et 8e), et Labadie obtint une aide en plus.

Sur la même équipe des Citadelles du temps, on voyait Camille Henry et Butch Houle et Marcel Paillé, tandis que chez les adversaires s'alignaient Cullen, Ciesla, Schinkel et Barlow, dont la plupart sont encore actifs.

Au cours de la même saison de 1952-53, Labadie enregistra 78 points (35 buts et 43 assists) en saison régulière, puis accumula 20 autres points dans les éliminatoires, soit 5 buts et 15 assistances, pour porter son grand total de saison à 98 points — 40 buts et 58 aides. Il marqua le but victorieux en deux occasions, le but égalisateur six fois; il enregistra trois fois deux buts dans une même joute, et réussit deux fois le tour du chapeau. A la fin de la saison, sa fiche indiquait qu'il menait pour les aides (43) en calendrier régulier, et aussi pour le détail (8), comme pour le grand total (58). Il tenait aussi la tête pour le total de points (78), pour la saison régulière. Il termina au deuxième rang chez les compteurs de la ligue et premier du club, pour être choisi à l'aile droite de la deuxième équipe d'étoiles du circuit.

Il convenait de rappeler ce remarquable exploit de Labadie, qui depuis un mois accomplit un travail des plus efficaces, avec ses compagnons de ligne Jean-Marie Cossette et Michel Harvey.

Les As juniors battus par 8-2

Shawinigan, 20, (PC). — André Chamberland a réussi le truc du chapeau et les Cataractes de Shawinigan ont défait hier soir les As de Québec au compte de 8-2, dans une joute de la ligue de hockey Provinciale junior.

C'était la première victoire des Cataractes sur les As cette saison.

AS JRS 2, SHAWINIGAN 8

Première période

1—Shawinigan: Chamberland, (Bourassa, Pronovost) 11:58
2—Shawinigan: Chamberland, (Poisson, Carrier) 19:34
Puns: Poisson 9:09, Grenier 11:06, D. Gagnon 14:25.

Deuxième période

3—Shawinigan: Joncas, (Pronovost, Scalzo) 2:59
4—Shawinigan: Lord, (Ardouin, Gélinas) 4:35
5—Shawinigan: Boucher, (Chamberland, Carrier) 5:20
6—As Jrs: Richer, (B. Gagnon) 13:09
Pun: D. Gagnon 7:03.

Troisième période

7—Shawinigan: Bourassa, 1:46
8—As Jrs: Roy, (Fagin) 3:03
9—Shawinigan: Boucher, (Bourassa) 6:22
10—Shawinigan: Chamberland, (Boucher) 15:40
Puns: Poisson 3:15, Carrier 8:08, Noël 8:48, Poisson 12:24, Champagne (maj.) 14:26, Noël (maj.) 14:35, Mercier 16:37, Page 16:37.

La boxe mercredi

Par la PRESSE ASSOCIEE

St-Paul, Minnesota — Del Flanagan, 161 1-2, de St-Paul, a défait aux points Lee Ballard, 154 1-2, de St-Paul, en 10 rounds.

Compteurs de la ligue Eastern

New York, 20 (PC) Skip Teal, anciennement des As de Québec, est en deuxième place chez les compteurs de la ligue de hockey Eastern des Etats-Unis, avec 75 points, soit deux de moins que le meneur George Stratton, de New Haven.

Stratton a compté 32 buts et obtenu 45 assists en 41 parties et Teal, qui joue pour Clinton, est deuxième avec 30 buts et 45 assists en 38 parties.

John Davidson, du New Haven, est troisième avec 68 points, suivi de Chuck Struart, de Philadelphie, avec 60, Dick Roberge, du Johnstown avec 59, Albert Lilly, du Greensboro et Ron Muir, du même club, 56 chacun et Ken Laufman, anciennement du Belleville, 53 chacun.

Première joute locale du Toronto contre le Laval

La ligue Interuniversitaire de hockey continue ses activités en fin de semaine avec deux parties auxquelles prendront part les Varsity Blues de l'Université de Toronto. En effet, ce soir, les représentants de l'Université de Toronto seront les visiteurs au Parc Victoria alors qu'ils affronteront le Rouge et Or de l'Université Laval à compter de 8.00 heures à l'occasion de leur première visite à Québec cette saison. Demain soir, samedi Toronto visite les Redmen de McGill à Montréal, dans ce qui complètera la moitié de la cédule pour l'équipe de Toronto.

Pour la joute de ce soir à l'Aréna, les dirigeants du Rouge et Or entrevoient une grande foule de spectateurs, car ce sera la première rencontre locale entre les deux clubs qui depuis quelques années, font la pluie et le beau temps dans le circuit Interuniversitaire. En effet, au cours des six dernières années, Toronto a fini la cédule en tête du classement à cinq reprises, étant devancé l'an dernier par le Rouge et Or, mais il était toujours suivi du Rouge et Or par une très faible marge. Lors de la 1ère rencontre entre Laval et Toronto, joute disputée à Toronto, en novembre dernier, les Blues l'ont emporté et depuis ce temps également ils font la pluie et le beau temps dans le circuit, triomphant de leurs adversaires par des marges assez imposantes.

Les protégés du pilote du Rouge et Or, Jean-Paul Poulin, sont anxieux de montrer à leurs supporteurs ce dont ils sont capables, car leur dernière victoire remportée contre les Redmen de McGill, vendredi dernier, indique bien qu'ils peuvent jouer de l'excellent hockey et que les défaites du début de la saison sont chose du passé. De plus, le cerbère Maurice Grenier qui portait un masque à la Jacques Plante, est maintenant parfaitement habitué et voit très bien, ce qui semble faire une grosse différence.

Chez les visiteurs, Bill Kennedy un excellent joueur de centre a qui les Leafs de Toronto et les Rangers de New York ont offert, mais sans succès, de devenir professionnel, est le joueur à surveiller, quoique les Jim Murchie, George Hicken, etc, ne sont pas à dédaigner dans la production des buts et la fabrication des jeux Pour le Rouge et Or, Jean-Paul Poulin alignera pour cette joute le même alignement que samedi dernier, avec Maurice Grenier dans les filets et Jacques Naud comme substitut. A la défense, Guy Leblanc, Pierre Thivierge, Claude Ferron et Jean-Guy Ferron, ainsi que Bernard Roy, tandis que Claude Duguay, André Arsenault, José Michaud, omain Chrétien, Yvon Paquet, etc, seront les porte-couleurs du club.

Calendrier sportif

CURLING

Club Jacques-Cartier: A 8.30 p.m., match de semi-finale Quebec-Winter Club dans le tournoi Quebec-district.

HOCKEY

Ligue Bantam C.O.P.: A 7.30 p.m., Loups vs Castors au Parc St-Mathieu.

Ligue Interuniversitaire: A 8.00 p.m., Varsity Blues de Toronto vs Rouge et Or de Laval à l'Aréna de l'O.T.J.

Ligue Jr Q.-Montmorency: Joutes Ste-Anne vs Montmorency et Beauport vs Beaupré.

Ligue Midget C.O.P.: A 8.30 p.m., Citadelles vs Epervier au Parc St-Mathieu.

Ligue Mosquito C.O.P.: A 5.45 p.m., Baronet vs Alies Rouges au Parc St-Mathieu.

Ballon-balai à Montmorency

Une ligue de ballon-balai vient d'être fondée à Ville Montmorency, et elle joue ses parties au terrain de jeux.

Lors de l'ouverture, la mise au jeu fut faite par Son Honneur le maire, M. Magella Laforest, assisté de l'abbé F.R. Tardif, aumônier de la J.O.C. de la paroisse. D'ailleurs, ce circuit de quatre équipes est sous la direction de la J.O.C. et a pour président, Jacques Archibald; trésorier, King Archibald; et statisticien-publiciste, Gilles Allard.

Dans une première partie, les Bulldogs ont défait les Aigles par 3-1. A. Allard, M. Dubé et G. Laforest comptèrent pour les gagnants, tandis que C. Boutet évita le blanchissage aux Aigles. L'autre joute se termina 1-0 pour les Castors, Roger Lamontagne réussissant le seul but de la rencontre.

La prochaine rencontre aura lieu demain après-midi, à 3 heures, alors que les loups joueront contre les Aigles. Et lundi soir, il y aura un programme double.

OCCASION DANS LA VENTE

Un important fabricant de matériaux de construction et produits connexes a besoin d'un vendeur énergique et enthousiaste, résidant à Québec. La position offerte exige voyages au dehors de la ville à toutes les deux semaines approximativement.

Le territoire à couvrir comprend une partie de la ville de Québec, les comtés de Portneuf, Montmorency, la région du Lac St-Jean et les comtés de Charlevoix et Saguenay.

Il serait nettement avantageux d'avoir eu une expérience antérieure dans la vente aux entrepreneurs, quincailliers et marchands de bois de construction.

Salaire intéressant, automobile fournie par la compagnie et nombreux avantages sociaux. Excellentes occasions d'avancement. Les candidats doivent avoir bonne apparence, être bilingues et âgés de 28 à 40 ans.

Répondre par écrit de sa main, et en anglais, donnant tous détails concernant expérience, instruction, revenus antérieurs, etc. Prière d'ajouter une petite photo récente et numéro de téléphone.

Adresser à

DEPT 1014 LE SOLEIL.

Perry Moss voit l'avenir avec beaucoup d'optimisme

par Léonce JACQUES

"Les Alouettes de Montréal auront vingt-cinq nouveaux joueurs à l'entrainement l'été prochain et nous avons confiance de posséder le noyau d'athlètes qui permettra à l'équipe de gagner la coupe Grey le plus tôt possible", a déclaré hier soir le gérant-général et l'instructeur Perry Moss des Alouettes de Montréal devant les membres du Canadian Progress Club et leurs invités à l'occasion d'un dîner de ce club social à La Porte St-Jean.

Roger Gagnon, président du nouveau groupe québécois "Les Amis du Football", a profité de l'occasion pour annoncer que le club qui représentera la Vieille Capitale dans la ligue Provinciale de football portera le nom des "Tigres de Québec".

Présenté par Glenn Brown, député de Brome à l'Assemblée législative, et remercié par Charles Tessier, l'instructeur des Alouettes de Montréal a ajouté que sa première année dans le football canadien avait été l'une des plus intéressantes de sa carrière. Il a fait une rapide rétrospective des activités des Alouettes en 1960, les débuts du camp d'entrainement, la période des parties hors-concours, où tout annonçait assez bien, la saison régulière, etc., etc., pour déclarer finalement qu'il en était venu à la conclusion que le club n'était pas assez fort, particulièrement du côté défensif, et que c'est ce département que l'on cherchera le plus à améliorer en vue de la prochaine saison.

"Le département défensif est la base d'un bon club de football", de dire Moss," non seulement parce qu'il tient l'adversaire en respect mais aussi parce que l'équipe défensive, si elle est à la hauteur de la situation, pourra vous compter bien des points au cours d'une saison".

Moss n'a fait qu'effleurer l'échange Etcheverry-Faloney, répétant que cette décision avait été prise pour le plus grand bien de l'équipe et que seul le temps dira si ce fut une décision aussi mauvaise qu'on l'a dit en certains milieux.

Moss a de nouveau répété que les Alouettes ont l'intention de compter de plus en plus sur le talent canadien et il a annoncé que le club avait l'intention d'organiser quelques cliniques de football à Québec au cours de l'été. Il a ajouté que les Alouettes tenteront de jouer une partie hors-concours contre une équipe de la ligue Nationale de football des Etats-Unis cette année. Il s'est également prononcé en faveur d'une cédule mixte entre l'ouest et l'est, cédule qui deviendra en force dès la prochaine saison.

De son côté, Roger Gagnon, en plus d'annoncer que le club de Québec portera le nom de "Tigres", a fait savoir que l'instructeur de l'équipe québécoise dans la ligue Provinciale sera Steve O'Farrell, ancien joueur des Redmen de McGill, qui sera aidé dans son travail par Tom. et Bob White.

Le dîner était présidé par Lucien Laurin, président du Canadian Progress Club. Paul Racine, ancien président du club, a également fait une revue des activités du club depuis sa fondation à Québec.

Bob Bailey jouerait avec Barlow et Jackie Leclair

par Léonce JACQUES

Bob Bailey a pris une part active aux récentes pratiques des As de Québec et il est presque certain qu'il sera en uniforme dimanche après-midi alors que les As recevront la visite des Reds de Providence au Colisée.

Au cours de la pratique d'hier matin, Bailey s'est plaint d'une légère douleur au poignet et on lui a fait subir un examen aux rayons-x en fin d'après-midi, examen dont on connaitra les résultats aujourd'hui. Questionné au sujet de Bailey, l'instructeur Jack Toupin a déclaré: "Il est entendu que nous ne prendrons pas de chance de ce côté-là et qu'il ne jouera pas si le médecin nous conseille de le laisser sur le banc mais je crois qu'il sera à son poste". Si Bailey est en uniforme, il évoluera avec Bob Barlow et Jackie Leclair dans les deux importantes rencontres que les As disputeront aux Reds dimanche et mardi.

Un seul joueur a manqué la pratique d'hier et c'est Frank Martin, indisposé par la grippe. Martin était quand même au Colisée hier et il jouera lui aussi dimanche. Danny Lewicki était revenu de Toronto et il était également à son poste.

Hier soir, tous les joueurs des As de Québec avaient été invités à prendre part à une promenade en carrioles mais la randonnée fut finalement contremandée à cause du trop grand froid. Les As pratiqueront de nouveau aujourd'hui et demain en vue de leur rencontre de dimanche après-midi.

SPECIAUX formidables

A NE PAS MANQUER CETTE SEMAINE

PRELARTS Spécial **1.60**
577 vgs carrées, grade AAM. Val. 4.75 la verge carrée..

PRELARTS **58c**
1550 verges carrées de Rex-O-Leum de luxe. Val .89 pour .....

AMTICO
Tuile Amtico 1/8" Val. .25 ch. pour..... **16c ch.**
.080 val. .21c pour ..... **12c ch.**

TUILES de VINYL **11c ch.**

OUVERT LE VENDREDI SOIR

M. & A. COUVRE-PLANCHER LTEE

326 Boul. Wilfrid Hamel (Coin Blvd Bertrand)
Québec-Ouest — Tél.: 527-7648

St-Lawrence CLOTHING CO. LTD.
95 ST-VALLIER, EST

COMPLETS pour hommes

En tissus de haute qualité dans les modèles nouveaux et teintes assorties. Grandeurs 34 - 46. 100% laine.

VAL. REG. $55.00



$34.88

Réductions de 20% à 40%

SUR TOUT LE STOCK NON REDUIT EN MAGASIN.

Les Bruins disposent des Red Wings à Boston, 4-2

Boston (PA) Les Bruins de Boston, avec trois lignes remaniées, ont pris une avance de trois buts et ont défait les Red Wingst de Détroit au compte de 4-2 dans la seule joute au programme d'hier soir dans la ligue Nationale.

C'était la première victoire des Bruins en sept parties et leur première à domicile depuis le soir du Jour de l'An. Ils sont en dernière place dans le classement, 4 points derrière les Rangers de New York.

Willie O'Ree marqua le troisième but des Bruins après 47 secondes de jeu de la deuxième période. Les Wings, plutôt léthargiques jusqu'à ce moment-là, se ranimèrent soudainement et se lancèrent à l'attaque. Dans cette seule deuxième, les Wings ont lancé à 14 reprises contre les buts des Bruins et ont compté deux fois. Les Bostonnais ont réorganisé leur défensive chancelante en envoyant Doug Mohns de l'aile droite à la défense et ils ont tenu bon par la suite.

Le joueur de défense Léo Boivin a scellé l'issue de la joute avec un quatrième but dans la dernière période.

Les Bruins ont nettement eu l'avantage du jeu dans la première période, bombardant Hank Bassen de 16 lancers.

Après un peu plus de trois minutes de jeu, ils menaient par 2-0 grâce à des buts de Jerry Topazzini et Mohns.

Alex Delvecchio et Parker Macdonald ont marqué les buts des Red Wings dans la deuxième période.

DETROIT 2, BOSTON 4

DETROIT — Buts: Bassen; Défenses: Goegon, M. Pronovost, Young, Godfrey, Odrowski. Avants: Ullman, Delvecchio, Glover, Oliver, Howe, Aldcorn, Fonteyne, Melnyk, Johnson, McKenzie, MacDonald, Lunde.

BOSTON — Buts: Gamble; Défenses: Erickson, Flaman, Armstrong, Boivin, Smith; Avants: McKenney, Stasiuk, Labine, O'Ree, Bucyk, Burns, Horvath, A. Pronovost, Mohns, Bartlett, Toppazzini. Arbitre: Skov; juges de lignes: Wicks et Atanas.

Première période

1—Boston: Toppazzini, (Bucyk, Boivin) 2:21
2—Boston: Mohns, (A. Pronovost, Flaman) 3:10
Puns: Oliver 4:07, Gamble (purgée par Labine) 4:07, Boivin 11:20, Godfrey 15:39.

Deuxième période

3—Boston: O'Ree, (McKenney, Stasiuk) 0:47
4—Detroit: Delvecchio, (Howe, Melnyk) 11:18
5—Detroit: MacDonald, (Johnson) 15:49
Puns: Flaman 9:18, Horvath 13:04, M. Pronovost 19:58.

Troisième période

6—Boston: Boivin, (Burns, Toppazzini) 13:50
Puns: Young 3:02, Gamble (purgée par Bucyk) et Godfrey (min. et manv. cond.) 12:07, Howe 15:01.

ARRETS —

Bassen,	14	9	12—35
Gamble,	8	14	8—30

Tir à l'arc

Les Pontiac ont renversé les prévisions en infligeant une défaite aux Robins des Bois par le compte de 1445 à 1383 lors de la dernière rencontre des archers. G. Ferland Inc., au champ de tir de la compagnie en date du 16 janvier dernier.

Les tireurs qui ont brillé lors nivelées, les francs tireurs devront se surpasser pour conserver la première position alors que d'autres clubs s'ajouteront bientôt pour corser la lutte déjà bien amorcée.

Les tireurs qui ont brillés lors de cette rencontre sont:

Chez les dames : Mlle Irène Rainville 316; Mlle J. Simard 298; Mlle H. Thibeault 270.

Chez les hommes : MM. G. Drouin 414; R. Pomerleau 390; R. Dufour 390; F. Hamann 379; R. Lelièvre 371; L. Lainé 263; R. Alain 205.



LE SUEDOIS INGEMAR JOHANSSON a signé hier son contrat à New York, en vue d'un troisième combat de championnat mondial poids lourd avec Floyd Patterson (deuxième de droite). Patterson a repris son titre par mise hors de combat à la cinquième ronde, à New York, en juin dernier. Ceux qui surveillent les deux rivaux sont le maire de Miami Beach, D. Lee Powell, à gauche, ville où la bataille aura lieu le 13 mars, ainsi que le promoteur Jack Fugazy.

(Téléphoto PA)

Patterson signe une entente spéciale avec Feature Sports

New York, 20, (UPI). — La première garantie assurée qu'il n'y aura pas de ségrégation raciale dans un combat de boxe, a été incluse hier dans les documents présentés à la cérémonie de signature des contrats pour la troisième bataille de championnat mondial poids lourd entre Floyd Patterson et Ingemar Johansson, qui se déroulera à Miami Beach, le 13 mars prochain.

Après que le champion Patterson et Johansson eurent signés les "contrats sommaires" pour le bénéfice des officiels de Miami Beach, Tom Bolan, trésorier de Feature Sports, Inc,, a signé une entente spéciale avec Patterson à l'effet qu'il n'y aura pas de ségrégation, avec à l'appui une garantie à forfait de $10,000.

Le maire D. Lee Powell de Miami Beach a été témoin des signatures dans la salle de bal de l'hôtel Commodore devant une nombreuse foule de rédacteurs sportifs et de photographes.

Roy M. Cohn, conseiller et directeur de Feature Sports, a fait savoir avec enthousiasme qu'il estimait les recettes totales de toutes sources pour le combat du 13 mars, à environ $5,000,000 de dollars, ce qui en fera le plus riche combat dans l'histoire de la boxe.

L'entente spéciale de Feature Sports avec Patterson stipule que:

"Il ne sera aucunement question de ségrégation raciale soit dans la vente des billets ou dans les arrangements des sièges pour cette bataille. Feature Sports déposera une garantie au nom de Julius November, à la Banque Nationale Franklin, le 27 janvier, 1961, pour la somme de $10,000; cette somme sera remise à l'Association Nationale pour l'avancement des gens de couleur au cas ou une discrimination raciale quelconque serait exercée à l'encontre de notre entente (avec Patterson)".

Julius November est l'avocat et le conseiller de Patterson.

Le champion a demandé cette entente certifiée avant de consentir à disputer le combat à Miami Beach. Il sera le seul juge concernant toute discrimination entre Blancs et Noirs en tout temps avant ou durant la bataille.

Il est à remarquer que les contrats signés hier ne font aucunement mention d'un combat-revanche au cas ou Johansson reprendrait la couronne des mains de Floyd. Pas plus qu'ils n'ont indiqué d'une façon ou une autre que le champion ou l'aspirant serait lié à Feature Sports après la bataille de Miami Beach.

"C'est exact," de dire le conseiller Cohn. "Les deux boxeurs seront complètement indépendants après leur rencontre, mais Feature Sports serait tout de même très heureux de promouvoir la prochaine défense du titre."

Selon Cohn, les termes financiers pour le combat comprennent : 25 pour cent de la recette nette pour chaque boxeur, et 50 pour cent pour Feature Sport; 50

(Suite à la page 16, 1ère col.)

Des amendes seraient imposées aux joueurs qui ont participé à la bagarre à Toronto

Toronto, 20 (UPI) — Onze joueurs des Rangers et dix des Maple Leafs de Toronto écoperont probablement des amendes se totalisant à $575 pour avoir participé à une bagarre générale mercredi soir, au cours de laquelle le joueur de défense Lou Fontinato des Rangers a dû être hospitalisé.

La bagarre a éclaté vers la fin de la première période alors que les Rangers menaient 3-0. Fontinato, tentant de quitter le banc du pénitencier en même temps que Bert Olmstead, fut empêché de sortir du banc par ce dernier et en vint aux coups avec le joueur des Leafs.

Les joueurs des deux clubs sont entrés dans la bagarre et lorsque le calme fut rétabli, Fontinato fut transporté à un hôpital local après avoir subi une profonde coupure par un coup de patin à la cuisse gauche et il sera inactif pour au moins dix jours.

Carl Voss, arbitre en chef de la ligue Nationale, a annoncé que les joueurs écoperont probablement des amendes. Il a déclaré que chacun des 21 joueurs qui ont pris part à la bagarre devra probablement verser $25.00 d'amende. Fontinato et Olmstead se verront imposer $25.00 d'amendes additionnelles pour avoir écopé des punitions de mauvaise conduite.

Plusieurs joueurs signés dans le baseball majeur

Le gérant général Bing Devine a annoncé que tous les joueurs des Cardinals de St-Louis, qui jouent présentement au baseball dans la ligue d'hiver des Caraïbes, ont signé leurs contrats pour 1961. Ce sont le joueur de deuxième but Julian Javier, le joueur d'arrêt-court Julio Gotay, le joueur de troisième but Ed Olivares et le joueur d'utilité Gene Oliver. Les Cards ont engagé jusqu'ici 19 joueurs pour 1961.

Les Cubs de Chicago ont maintenant 25 joueurs sous contrat. Ils ont annoncé hier que le voltigeur Danny Murphy a accepté les termes de la direction pour la prochaine saison de même que le lanceur Jack Curtis, vainqueur de 19 parties l'an dernier à San Antonio dans la ligue du Texas. Murphy a déjà reçu $100,000 pour signer avec St-Louis.

Les lanceurs Tom Brewer, Chet Nichols et Wilbur Wood ont fait parvenir hier leurs contrats signés à la direction des Red Sox de Boston.

Jose E. Pizarro, un receveur de 19 ans, de Porto Rico, a signé un contrat avec les Athletics de Kansas City. Frank Lane, le nouveau gérant général des A's, recherchait les services de Pizarro du temps qu'il était gérant général des Indians de Cleveland.

Par ailleurs, les Phillies de Philadelphie ont annoncé qu'ils joueront un nombre sans précédent de 55 parties sous les réflecteurs à domicile la saison prochaine. La première aura lieu le 18 avril contre les Braves de Milwaukee. De plus, les Phillies ne joueront que deux programmes doubles dominicaux, soit le plus petit nombre depuis que le baseball est permis le dimanche en Pennsylvanie, il y a un quart de siècle.

Donnelly fera face à Gordon

New York, 20 (UPI) Jackie Donnelly, sensationnel boxeur poids léger de Buffalo, New York, a consenti à affronter Benny Gordon de New York dans un combat de 10 rondes à l'aréna St-Nicolas, le 30 janvier, selon ce qui a été annoncé par le promoteur Irving Cohen.

Donnelly n'a perdu qu'un seul de ses 23 combats professionnels tandis que Gordon a remporté 11 victoires en 17 batailles.

Dans le principal combat de lundi prochain à l'aréna St-Nicolas, Kenny Lane, vétéran poids léger de Détroit, affrontera Joe Stable de Cuba dans un match de 10 rondes.

COLISEE
Tél.: LA 5-9979 - LA 5-5129
LIGUE AMERICAINE
Dimanche 2 h. 45
et mardi 8 h. 30 p.m.
★ PROVIDENCE ★
- vs -
★ AS de QUÉBEC ★
• RES. : Loges $3.00
Mezz. (4 Prem. R.) $2.50
(4 Dern. R.) $2.00
Balcon $1.50
• ADM. GEN. : "Millionnaires" Adul. $1.00 — Enf. 50c
(Taxe de ch. de service incl.)
Billets de SAISON et billets LIBRES dans Dépôts jusqu'à 7 h. SAMEDI. Au COLISEE jusqu'à 5 h., aujourd'hui et demain.
Contrôle ouvert à 1 h., dimanche.

VENDEUR POUR CRISTAL ET VERRERIE DEMANDÉ
POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Pour représenter une maison de Montréal très bien établie, offrant des lignes se vendant facilement, de cristal taillé à la main, verrerie de couleur moulée à la main.
La représentation se fait au moyen de photographies en couleur dans un catalogue afin de permettre à un vendeur brillant de couvrir le territoire en vitesse et souvent.
Dans cette ligne, notre marchandise a déjà été prouvée le meilleur vendeur au Canada et nous avons besoin d'un homme consciencieux pour couvrir le territoire à des intervalles réguliers.
L'homme que nous cherchons doit avoir l'expérience dans la vente des articles de cadeaux, ceramique, petits appareils électriques ou articles associés.
Ecrivez les détails au complet dans votre première lettre nous donnant votre numéro de téléphone pour entrevue par appointement à :
DEPT 1017, LE SOLEIL

ARENA
LIGUE INTERUNIVERSITAIRE
Ce soir, à 8.00 heures
VARSITY BLUE
(Toronto)
vs
ROUGE & OR
(Laval)
Admission : adultes $0.75
enfants $0.25

SPÉCIAUX
DE JANVIER
2 Complets pour $25



Tissu rayonne uni ou travaillé dans le bleu, gris, charcoal, etc. Simple croisure à 2 ou 3 boutons. Grs : 35 à 44. Valeurs jusqu'à $35.00

PANTALONS 5.95

Tissu Pic-Pic, worsted, flanelle melbourne etc., soit rayé ou uni. Fond : bleu, gris, brun etc. Gr. 28 à 44. Valeur $7.95



CHEMISES

Blanches ou unies en beau broadcloth et de marques : B.V.D. Bristol, etc.

1.69 Légèrement défraichies. Grs : 15 - 17. Valeurs jusqu'à $3.95



La Cie ASSH Inc.
842, EST RUE ST-JOSEPH
STATIONNEMENT GRATUIT
860 RUE ST-FRANÇOIS

$9,000. EN PRIX
SAMEDI c'est la BOUGIE



Dow
FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...



Dow
GARANTIE CLIMATISÉE

parce que DOW EST CLIMATISÉE

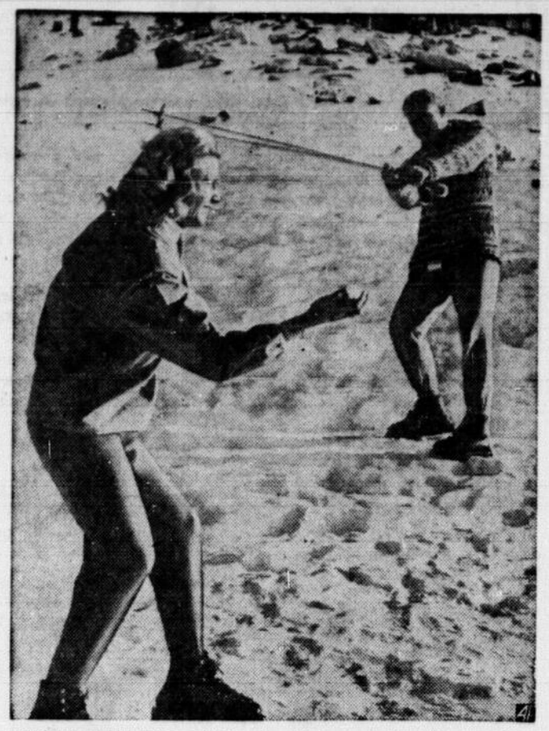
DOW sait bien faire ressortir toute la fraiche saveur de la bière. Le procédé exclusif par lequel elle est climatisée assure un contrôle parfait de la température et protège la saveur durant toute la fabrication. Voilà pourquoi à chaque verre de DOW vous pouvez constater vous-même que "si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage".



Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph D
Dr. R. H. Wallace,
Directeur du contrôle de la qualité

La seule bière brassée dans la Ville de Québec



JACKIE JENSEN, celui qui a été choisi le "joueur le plus utile" de la ligue Américaine de baseball en 1958, profite de la saison morte pour pratiquer le ski au Lac Tahoe en compagnie de son épouse. Il jouera de nouveau au baseball la saison prochaine après un repos d'un an.

Meilleur espoir de garder les Royaux dans l'Internationale

Montréal, 20 (PC) Le président Tommy Richardson, de la ligue Internationale, a déclaré hier soir qu'il a presque complété les négociations en vue d'affilier l'équipe de baseball de Montréal à un groupe des circuits majeures.

Richardson et Harry Simmons, secrétaire de la ligue, ont déclaré qu'ils ont bon espoir de pouvoir garder Montréal dans la ligue Internationale la saison prochaine. Les Dodgers de Los Angeles ont mis le club en vente après la saison dernière, à cause des minces assistances aux joutes des Royaux à domicile.

Frank Shaughnessy, qui a pris sa retraite comme président de la ligue Internationale l'automne dernier, a déclaré il y a quelques jours qu'un groupe d'hommes d'affaires de Montréal lui ont demandé de faire les démarches pour faire fonctionner le club la saison prochaine. Shaughnessy a déclaré qu'il aura du nouveau à ce sujet dans quelques jours.

Simmons a déclaré hier soir que la ligue en est venue à une entente satisfaisante avec les propriétaires au sujet de la location du Stadium de la rue Delorimier.

Simmons n'a toutefois pas voulu dire avec quelle équipe — ou quelles équipes — des majeures les Royaux auront une entente s'ils demeurent dans la ligue Internationale. Il appert que les Dodgers consentiraient à fournir des joueurs.

Titres de Québec et Dist. aux tournois seniors de badminton

On verra un vrai carnaval de badminton samedi et dimanche, au Quebec Winter Club, alors que les tournois seniors ouverts "Dow" seront présentés pour les titres de Québec et District en simples masculin et féminin ainsi que doubles masculin, féminin et mixte.

Les premières rondes commenceront à 11 heures, demain matin, avec les simples masculin et féminin. Les doubles masculins et féminins débuteront vers 2 heures 30 et les doubles mixtes à 5 heures. Les matches se poursuivront sans interruption. Les semi-finales seront jouées à 8 heures, demain soir, et les grandes finales, dimanche, à 2 heures.

On pourra voir à l'oeuvre tous les champions de 1960 en l'occurrence, tous des Québécois, Pauline Cazeau, Jean-Paul Havard, Paul-Henri et Jean-Claude Laprise, qui espèrent pouvoir répéter leur exploit. Pour eux, chaque ronde sera de la plus haute importance car les bons aspirants sont nombreux. Parmi les joueurs étrangers à surveiller, mentionnons Nadeau Papineau de St-Jean, Qué., Ralph Winthe de la région d'Ottawa, Jean-Guy Angel et Jean Racicot de Montréal, John Lechensky et Charles Stewart de Kénogami.

Chez les dames, Claude Lamère, et Allen Fitzpatrick de Montréal, Réjane St-Onge de Kénogami, Dorothy Crow de Shawinigan. Dans le double féminin, Claude Lamère et Allen Fitzpatrick qui gagnèrent le tournoi-invitation à Trois-Rivières à l'automne seront dans la mêlée. Le vétéran Marc Tessier aura comme partenaire Dollard Bonhomme de Montréal.

Plus de 140 joueurs venant de Chicoutimi, Kénogami, St-Jean, Ottawa, Trois-Rivières, Montréal, Shawinigan, Louiseville sont sur les rangs. Un total de 185 entrées étaient enregistrées lors du tirage hier soir. Bref, les six courts du Winter Club bourdonneront d'activités au cours de cette fin de semaine.

On demande aux joueurs de la Vieille Capitale de bien vouloir se rapporter pour l'heure indiquée afin de faciliter la bonne marche du tournoi. Après les rencontres de samedi, une soirée avec orchestre aura lieu pour tous les participants et leurs invités.

Les amateurs, qui se rendront à ce club de l'Avenue Laurier devraient voir à l'oeuvre du beau badminton. L'entrée est gratuite.

Les joueurs semés dans le simple masculin sont : 1 - Jean-Claude Laprise, 2 - Ralph Winthe, 3 - Paul-Henri Laprise, 4 - Gaston Fréchette. Chez les dames : 1 - Pauline Cazeau, 2 - Dolorès Bilodeau, 3 - Marguerite Gauvin, 4 - Denise Clavet. Voici la cédule de la première ronde :

Simple masculin

A. Demers, Qué. vs J. Fournier, Qué.
T.-J. Lamontagne, Qué. vs B. Bédard, Qué.
J.-P. Havard, Qué. vs P. Martin, T.-Rivières.
G. Denis, Qué. vs R. Ménard, St-Jean, Qué.
G. Charron, Montréal vs J. Caron, Qué.
J.-G. Angel, Montréal vs Michel Laprise, Qué.
J.-P. Hardy, Qué. vs G. Cayouette, Qué.
R. Dion, Qué. vs G. Fréchette, Qué.
P.-Henri Laprise, Qué. vs P. Crow, Shawinigan.
C. Lajeunesse, Qué. vs C. Vennberg, Bagotville.
J.-Y. Mathieu, Qué. vs J.-P. Giguère, Louiseville.
F. Trudel, Qué. vs N. Papineau, St-Jean.
J.-J. Racicot, Montréal vs G. Gilbert, Qué.
M. Lafrenière, Shawinigan vs Florent Trudel, Qué.
F. Grenier, Qué. vs J.-M. Tremblay, Kénogami.
G. Gingras, Qué. vs R. Winthe, Ottawa.
J.-Claude Laprise, bye.

Double masculin

A. Boucher et C. Sénéchal, Qué. vs J.-G. Angel et J.-J. Racicot, Montréal.
J.-M. Doré et P. Trudel, Qué. vs J.-M. Tremblay, Kénogami et partenaire.
A. Boucher et G. Caouette, Qué. vs J. Lechesnky et C. Stewart, Kénogami.
A. Demers et T.-J. Lamontagne, Qué. vs P. Martin et G. Flageole, T.-Rivières.
F. Trudel et J.-Y. Mathieu, Qué. vs J.-M. Tremblay et L. Gobeil, Kénogami.
G. Cantin et G. Denis, Qué. vs A. Fitzpatrick, Mont. et R. Wintle, Ottawa.
J.-P. Giguère et L. Beauchamp, Louiseville vs F. Grenier et M. Laprise, Qué.
B. MacLay et P. Crow, Shawinigan vs C. Lajeunesse et J.-P. Hardy, Qué.
M. Lafrenière et P. Mills, Shawinigan vs J. Caron et Guy Fréchette, Qué.
J.-P. Havard et G. Gilbert, Qué., bye.
N. Papineau et R. Ménard, St-Jean, Qué., bye.
B. Bédard et Y. Dufour, Qué., bye.
J.-M. Pelletier et G. Charron, Montréal, bye.
G. Fréchette, Qué. et C. Vennberg, Bagotville, bye.
D. Bonhomme, Montréal et M. Tessier, Qué., bye.
J.-Claude et Paul-Henri Laprise, Qué., bye.

Simple féminin

P. Cazeau, Qué. vs Louisette Clavet, Qué.
N. Morin, Qué. vs Hélène Hardy, Qué.
R. St-Onge, Kénogami vs Francie Francine, Qué.
Elisabeth Gauvin, Qué. vs Denise Clavet, Qué.
Margot Gauvin, Qué. vs Nicole Lemieux, Qué.
Denise Fournier, Qué. vs D. Crow, Shawinigan.
Lucie Gobeil, Kénogami vs C. Langlois, Qué.
Dinah Dupéré, Qué. vs Dolorès Bilodeau, Qué.

Double féminin

D. et F. Fournier, Qué. vs H. Bergeron et J. Blackburn, Kénogami.
D. Dupéré et Louisette Clavet, Qué. vs S. Mongrain, Shawinigan et N. Morin, Qué.

(Suite à la page 16, 3e col.)

Séminaire défait le Limoilou 78-21

L'équipe du Séminaire a triomphé de celle de Limoilou par 78-21 hier dans une partie de ballon-panier de la ligue de la Cité.

Les vedettes des vainqueurs ont été Michel Létourneau avec 24 points, André Guilbault, 20 points et Emile Vallée, 10. Pour le Limoilou, Armel Bouchard avec 7 points et Roland Janson avec 6 se sont signalés.

Motocyclistes pour dimanche

Voici la liste complète des motocyclistes qui doivent participer au championnat national d'épreuves sur glace à la piste du Parc de l'Exposition, dimanche après-midi :

6—	Don McHugh, Brampton, Ont.,	Ex-500-L
9—	John Hollywell, Toronto 6, Ont.,	Sr-500
12—	Allan Golley, Isle Rd. Syracuse 9,	Jr-500
22—	Hank Christensen, Burlington, Ont.,	Jr-500
24—	Dominique Pouliot, Québec-ouest, 8,	Ex-500
31—	Keith Stewart, Cornwall, Ont.,	Ex-500
38—	Mike Tams, Toronto 4 Ont.,	Ex-500
42—	Steve Kowalyk, Montréal 28, Qué.,	Ex-500
52—	Pete Dowden, Dorval, Qué.,	Jr-500
75—	James L. Sehl, Waterdown, Ont.,	Jr-500
77—	James E. Kelly, Hamilton, Ont.,	Jr-500-L
81—	Larry Basteds, Hamilton, Ont.,	Sr-500
94—	Ron Watkins, Dorval, Qué.,	Jr- -L
95—	Ronald-G. Wheatley, Rosemont, Montréal,	Jr-500-L
112—	Paul Noiseux, Laval des Rapides,	Jr-500
136—	Claude Beauchamps, Montréal, Qué.,	Jr-500
156—	Marcel Laramée, Sorel, Qué.,	Jr-500
162—	Gérald Guerrier, Verdun, Qué.,	Jr-500
163—	Edgar Davis, Verdun, Qué.,	Ex-500
187—	Arnold Whittington, Laüzon, Qué.,	Ex-500
199—	Freddy Ray, Québec 8, Qué.,	Jr- -L
218—	Yvon Généreux, Scarboro, Ont.,	Sr-500
229—	Donald Plouffe, Rosemont, Qué.,	Jr-500
248—	Horace Roskell, Beaconfield, Qué.,	Jr-500
272—	Edward-Buddy Ford Trois-Rivières, Qué.,	Ex-500
281—	Jean-Paul Reed, Montréal, Qué.,	Sr-500
282—	Jean-Guy Pouliot, Québec 8, Qué.,	Jr-500
299—	Karl F Abbott, Lakeside, Qué.,	Jr-
304—	Roger Beaumont, Longueuil, Qué.,	Jr-500
314—	Robert Duchesneau Trois-Rivières, Qué	Jr-500
324—	Roger O'Grady, Verdun, Qué.,	Jr-500
342—	Claude Ferland, Québec 8, Qué.,	Jr-500
343—	Dollard Vallancourt Chicoutimi, Qué.,	Jr-500
345—	Gérard Fournier, Chicoutimi, Qué.,	Jr-500
361—	Freddy Hope, Montréal, Qué.,	Jr-500
365—	René Brisson, Montréal, Qué.,	Jr-500
367—	Bruce Dent, Longueuil, Qué.,	Jr- -L
370—	Roger Rouillard, Les Saules, Qué	Jr-500
377—	Jean-Marc Houde Québec 8, Qué.,	Jr-500
382—	Gerry Marshall, Montréal,	Jr-500
383—	James D.-Storer, Arvida, Qué.,	Jr-500-L
405—	Jacques Déry, Québec 3, Qué.,	Jr- -L
406—	Jean-Guy Bavard, Québec 8, Qué.,	Jr-500
409—	Charles White, Québec 2, Qué.,	Jr-500
410—	Don Dunsmore, Toronto, Ont.,	Ex-500
412—	André Piamondon, Québec 8, Qué.,	Jr-500
426—	Tony Farinacci, Montréal, Qué.,	Sr-500
468—	Herbert Eckersley, New-London Conn.,	Ex-500-L
485—	Yvon Duhamel, Montréal 20, Qué.,	Sr-500
—	Denton Craig, Ottawa 3, Ont.,	Jr-500
—	Roger Deguise, Québec 8, Qué.,	Jr-500

Chez NAP. COTE

VENTE D'INVENTAIRE



Pour hommes et dames
SKIS PROFESSIONNELS
DE REPUTATION UNIVERSELLE
• SEMELLES "KOPIX" les plus rapides
• LAMES D'ACIER "Interlocked"
VAL. $100 69.95

SKI LAMINES avec base plastique
Lames d'acier
VAL. $25 16.80

SKIS ADULTES Noyer ou érable — 80 PAIRES DE ATTELAGES AVEC RESSORTS AU TALON 9.89

BOTTES DE SKI
DOUBLE BOTTINE INTERIEURE
Pointures : 6 à 12
19.95 VAL. $29.



74 paires de SKIS ENFANTS Long. 4' VAL. $3.50 1.59



ATTELAGES à câbles Cortina pour les jeunes VAL. $3.50 1.99

BOTTES "Après-SKI" en cuir de qualité. Doublées de laine. VAL. 19.00 9.95



PATINS DE FANTAISIE

FILLETTES — Bottines blanches, très hautes, en cuir lavable, doublées en cuir. Pointures 8 à 2.
VAL. 11.00 6.89

SAMSON, DAOUST ET CCM
Bottines doublées, blanches, très hautes et en cuir lavable.
VAL. 16.00 8.89

En magasin
le plus grand choix de PANTALON "STETCHY" et de CAGOULES PIQUEES

MITAINES CUIR ENFANTS VAL. 1.50 95c
SKIS "CORTINA" Longueur 5'10" VAL. $20 11.95
BAS NORVEGIENS VAL. $2.25 1.69
BATONS DE SKI EN METAL 36" 1.99

GILETS Hommes et dames DE LAINE Val. jusqu'à 8.89





20 paires de PANTALONS Dames et Fillettes VAL. 9.00 3.99

PATINS ET BOTTINES PROFESSIONNELS avec tendons professionnels LA SEULE BOTTINE AU MONDE AYANT UN TENDON AVEC CAOUTCHOUC MOUSSE, ET FIL METALLIQUE JUSQU'AU HAUT DE LA BOTTINE OFFRANT UNE PROTECTION COMPLETE, 6 A 13. VAL. $50 29.95

NAP. CÔTÉ
874, 878 E ST-JOSEPH,



CEINTURES FLECHEES Pour le Carnaval VAL. 4.25 2.99

Epargnez !

VENTE de BLANC annuelle "Westinghouse"



RÉFRIGÉRATEUR à "Régulateur de saison" Westinghouse modèle RNA10

Modèle avec tiroir et coffre-congélateur pouvant contenir 50 lbs d'aliments congelés . . . tablettes très profondes à la largeur, ample espace d'entreposage dans la porte, légumier à la largeur, réglage multiple du froid, forme très adaptable.

PRIX VENTE DE BLANC 199.95

LAVEUSE "Westinghouse"

lessiveuse à action souple avec essoreuse modèle WS. — Cuve en émail porcelaine d'une contenance de 9 lbs — agitateur à action souple — pompe imbouchable et automatique vidant la cuve en 90 secondes — Essoreuse Lovell à commande simple de sécurité, pression réglable — enduit inférieur "Epon" contre la rouille.

PRIX DE VENTE $109.95

ESCOMPTES de 20% à 50% sur tous les MOBILIERS DE CHAMBRE SETS DE CUISINE SETS DE SALON, etc.

POÊLE DE 30" à rôtisserie automatique Westinghouse KEA30R



Modèle comprenant toutes les caractéristiques les plus en demande : rôtisserie automatique, porte du four vitrée et amovible, éléments de four amovibles, horloge automatique et minuterie du four, compte-minutes, tableau de réglages à éclairage fluorescent, prise de courant chronométrée pour appareil électrique.

Prix de la vente en blanc..... 229.95

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

J. ROMÉO CROTEAU

EN HAUT DE J.-B. LEFEBVRE — "MONTEZ UN ESCALIER ET SAUVEZ DE L'ARGENT"

179 RUE ST-JOSEPH EST — TÉL.: LA 2-3928

GENIEVRE GIN



VEUVE SEVERY

Distillé au Canada suivant la vieille formule de Madame Veuve H. Severy
HERDT & CHARTON INC. MONTRÉAL

PARIS MATCH

CHAQUE SEMAINE, UN COUP D'OEIL SUR LE MONDE

Lisez dans CANADA-MATCH, la section canadienne de Paris-Match :

— **Le hockey canadien,** sur la glace française, met en vedette, à la patinoire de Boulogne, près de Paris, des noms bien de chez nous.

— **Les Canadiens errants,** à cette période de l'année, évoquent de doux souvenirs qui donnent à notre rude hiver un petit air de légende.

Dans le même numéro de Paris-Match : la vie extraordinaire de l'astrologue Copernic, visionnaire de l'infini — les catastrophes aériennes qui ont plongé dans le deuil New York et Munich.

LISEZ CANADA MATCH DANS PARIS MATCH

"Il faut des changements dans le tennis" (Borotra)

Chicago, 20 (UPI) — Jean Borotra, ancien joueur-étoile de France dans le tennis et maintenant président de la fédération internationale de tennis, a déclaré hier que la compétition de la coupe Davis doit être ouverte aux professionnels, ou "la coupe Davis est finie".

Borotra, qui a joué pendant cinquante ans et s'est avéré une vedette internationale pour la France, effectue actuellement une tournée mondiale pour le développement du tennis. Il sera à Toronto aujourd'hui.

"Je crois que la coupe Davis devrait être ouverte à tous les joueurs", dit-il, "et que la seule récompense comme participant soit l'honneur d'être choisi pour représenter son pays, qu'aucun montant en argent, excepté pour les dépenses nécessaires, ne soit permis aux joueurs participant à la compétition".

"Les règlements doivent être changés", dit-il. "Un tel changement devrait être fait par l'assemblée des nations membres de la coupe Davis, et il a déclaré que la fédération internationale n'avait rien à voir à ce sujet.

Borotra a également recommandé que des tournois ouverts, organisés par les associations de tennis de chaque pays en particulier, devraient être tenus immédiatement, et il a déclaré que l'association de tennis de France a commencé un programme spécial à l'intention des joueurs uniquement amateurs, les "non-amateurs", et les professionnels.

Il croit qu'un tournoi strictement amateur maintiendrait l'intérêt de "centaines de milliers" de joueurs de tennis qui ne sont pas assez bons pour demander de défrayer leurs dépenses pour participer à des tournois.

"L'amateurisme hypocrite", dit-il, est le plus sérieux problème dans le monde du tennis de nos jours, et la politique française a été développée pour le résoudre.

Mais il a ajouté qu'il pourrait exister trois catégories de joueurs de tennis "rémunérés", ceux payés par l'état, ceux rémunérés par une université, et les autres recevant de l'argent d'une fabrique d'articles de sports.

Les définitions de l'amateurisme, dit-il, devraient être laissées à chaque pays, et chaque nation devrait reconnaître comme amateur tout joueur ainsi reconnu par son propre pays.

"La fédération internationale a renoncé à ses efforts de trouver une définition internationale du joueur amateur", dit-il.

Pietrangeli et Sirola invités

New York, 20 (PA) Nicola Pietrangeli et Orlando Sirola, d'Italie, ont été invités à participer au tournoi de tennis intérieur pour le championnat national américain du 9 au 13 février, à New York. Larry Heffrich, président du tournoi, a fait remarquer que Pietrangeli et Sirola sont des vétérans d'expérience dont la présence donnera plus d'importance au tournoi.

"De plus, de faire remarquer Heffrich, les Américains auront l'occasion de venger la défaite subie aux mains de Pietrangeli et Sirola lors de la finale inter-zone pour la coupe Davis, en Australie, au mois de décembre."

Roy Emerson, d'Australie et Billy Knight, de Grande-Bretagne, sont deux autres joueurs étrangers qui ont accepté l'invitation. Chez les concurrents américains déjà inscrits, on remarque Dennis Ralston, Dick Savitt, Whitney Reed, Chris Crawford et Ron Holmberg.

Patterson . . .

(Suite de la page 14)

pour cent des droits ancillaires (de la TV, films, radio, etc.) à Patterson, 35 pour cent à Johansson et 15 pour cent à Feature Sports.

Johansson a déclaré qu'il avait donné 15 pour cent de ses droits ancillaires à Feature Sports sur sa propre part, parce "qu'ils ont travaillé durement pour organiser une bonne promotion du combat. Je ne peux en donner plus de ce qui leur appartient. Je dois leur donner la chance de faire un peu d'argent aussi. Ce n'est pas seulement à moi de faire de l'argent."

En dépit du cadeau de 15 pour cent à Feature Sports, Ingemar a déclaré: "Je retirerai environ $1,000,000 de toutes façons. Du moins c'est ce que j'ai lu dans les journaux."

Julius November, l'avocat de Patterson, croit que Floyd touchera en tout $800,000 avant déductions de l'impôt. Le champion s'attend de recevoir environ $1,000,000 étant donné qu'il touchera 100 pour cent des recettes pour les droits de télévision et autres en pays scandinaves.

Johansson, qui s'attend de peser juste au-dessous de 200 livres pour le combat, est parti par avion pour Miami hier après-midi et projette de faire une brève pratique avec partenaire à cet endroit. Tard hier il avait l'intention de se rendre près de Fort Lauderdale pour une visite de deux jours avec des amis avant d'établir son camp à Miami Beach et se mettre sérieusement à l'entrainement. Le suédois Ingemar a déjà fait trois semaines d'entrainement à sa nouvelle demeure en Suisse.

Patterson, qui s'entraine à Spring Valley, New York, veut s'ouvrir un camp en Floride au début du mois de février.

Dans l'entre-temps, il doit se rendre à Columbus, Ohio, aujourd'hui si la grève du rail ne l'empêche pas, afin d'y recevoir les trophées de "boxeur-de-l'année" et de "sportif-de-l'année" au dîner du Touchdown Club de Columbus demain soir.

Curling

QUEBEC-DISTRICT

Gaston Amyot et ses coéquipiers du club Jacques-Cartier sont demeurés dans la lutte pour le championnat de curling du district de Québec en remportant hier soir une victoire de 9-7 contre l'équipe de Gerry Jobin, du Québec, dans un match disputé sur les glaces du Victoria.

C'était la première défaite des porte-couleurs du Québec Curling Club après trois victoires et la troisième victoire du Jacques-Cartier contre une défaite.

Par contre, John Coughlin et son équipe du Victoria ont été éliminés quand l'équipe Fleur de Lys, du skip H. Laking, leur a infligé hier un revers de 12-7. C'est la deuxième défaite du Victoria, qui avait perdu 16-9 contre Jobin mercredi soir. Le Fleur de Lys avait perdu son premier match par 21-10 contre le Victoria mais s'est rwaplombé avec des victoires de 15-3 contre le Québec et de 12-7 hier.

Les équipes encore en lice sont celles du Québec, du Winter Club, du Jacques-Cartier et du Fleur de Lys. Ce soir, à 8 heures, au Jacques-Cartier, Jobin et son équipe du Québec joueront en semi-finale contre Bob Monast, du Winter Club. L'autre semi-finale sera jouée demain après-midi, au Winter Club, alors que le Jacques-Cartier jouera contre le Fleur de Lys, et la finale est à l'affiche pour demain soir, à 8 h., sur la glace No 8 du Jacques-Cartier.

Le tournoi Sahara tenu à Las Vegas

Pebble Beach, Californie, 20 — (UPI) J. Edwin Carter, directeur du comité des tournois de la P.G.A., a annoncé hier que le tournoi pro-amateur Sahara d'une valeur de $15,000 sera tenu les 24-25-26 octobre à Las Vegas, Nevada.

Le tournoi sera joué sur le nouveau parcours Paradise Valley de 54 trous. Quatre-vingts professionnels et 240 amateurs y participeront.



L'AILIER DES MAPLE LEAFS DE TORONTO, Bert Olmstead, (à gauche) et le joueur de défense Lou Fontinato, des Rangers de New York, se sont retrouvés au banc du pénitencier, séparés par un agent de police, après s'être livrés une bataille aux poings à la première période d'une joute de la ligue Nationale, disputée à Toronto mercredi soir. Tous deux venaient à peine de purger des majeures de cinq minutes, lorsqu'ils s'affrontèrent de plus belle dans un second duel qui leur valut cette fois des majeures de cinq minutes et des mauvaises conduites de 10 minutes. Les Leafs et les Rangers ont finalement annulé 4-4.

Vic Power en vedette

San Juan, Porto Rico, 20 (PA) Une semaine avant la fin de la saison, Vic Power domine les frappeurs de la ligue d'hiver de Porto Rico avec une moyenne de .331. Power, qui joue avec les Indiens de Cleveland dans les majeures, a obtenu 49 coups sûrs en 148 présences au bâton. Power n'a toutefois frappé que deux coups de circuit et il n'a fait compter que 18 points.

Ce sont Elmo Plaskett et Felix Torres qui dominent pour les circuits, avec 12 chacun et 37 points produits. Torres, qui appartient aux Jerseys de Jersey City, joue avec le club Caguas, et Plaskett, propriété des Pirates de Pittsburgh, avec le Ponce.

Chez les lanceurs, Luis Arroyo, l'as de la relève des Yankees, est en tête avec sept victoires, deux défaites et une moyenne de 1.82 point mérité par joute. Juan Pizarro, récemment échangé aux White Sox de Chicago par les Braves de Milwaukee, a retiré le plus de frappeurs au bâton, soit 111. Frank Howard, des Dodgers, a mordu la poussière le pus souvent, soit à 42 reprises.

Titres de . . .

(Suite de la page 15)

D. Crow et M. Mackenzie, Shawinigan vs N. Lemieux et N. Bouchard.
H. Hardy et C. Langlois, Qué. vs L. Gobeil et R. St-Onge, Kénogami.
E. Gauvin et A. Boucher, Qué. vs P. Crow et D. Crow, Shawinigan.
M. Lafontaine et J. Ross, Shawinigan vs D. Dupéré et J. Caron, Qué.
P. Martin, T.-Rivières et partenaire vs L. Gobeil et C. Vennbert, Kénogami.
M. MacKenzie et M. Lafrenière, Shawinigan vs L. Blackburn et C. Stewart, Kénogami.
B. MacLay, Shawinigan et partenaire vs D. Hardy et J.-P. Hardy, Qué.
L. Flageole, T.-Rivières et partenaire vs H. Bergeron et J.-M. Tremblay, Kénogami.
N. Fournier et G. Cantin, Qué. vs D. Bilodeau, Qué. et R. Winthel, Ottawa.
P. Cazeau et J.-P. Havard, Qué., bye.
S. Mongrain et P. Mills, Shawinigan, bye.
M. Gauvin et Y. Dufour, Qué., bye.
Lamère et A. Fitzpatrick, Montréal, bye.
Lemieux et J.-Marc Dore, Qué., bye.
R. St-Onge et J. Lechensky, Kénogami, bye.
A. Fitzpatrick, Montréal et M. Tessier, Qué., bye.

Double mixte

N. Morin et C. Lajeunesse, Qué. vs L. Gauthier et L. Gobeil, Kénogami.
E. Gauvin et A. Boucher, Qué. vs P. Crow et D. Crow, Shawinigan.
M. Lafontaine et J. Ross, Shawinigan vs D. Dupéré et J. Caron, Qué.
P. Martin, T.-Rivières et partenaire vs L. Gobeil et C. Vennbert, Kénogami.
M. MacKenzie et M. Lafrenière, Shawinigan vs L. Blackburn et C. Stewart, Kénogami.
B. MacLay, Shawinigan et partenaire vs D. Hardy et J.-P. Hardy, Qué.
L. Flageole, T.-Rivières et partenaire vs H. Bergeron et J.-M. Tremblay, Kénogami.
N. Fournier et G. Cantin, Qué. vs D. Bilodeau, Qué. et R. Winthel, Ottawa.
P. Cazeau et J.-P. Havard, Qué., bye.
S. Mongrain et P. Mills, Shawinigan, bye.
M. Gauvin et Y. Dufour, Qué., bye.
Lamère et A. Fitzpatrick, Montréal, bye.
Lemieux et J.-Marc Dore, Qué., bye.
R. St-Onge et J. Lechensky, Kénogami, bye.
A. Fitzpatrick, Montréal et M. Tessier, Qué., bye.

Le match de championnat entre Fullmer et Ray Robinson est retardé au 4 mars

Las Vegas, Nevada, 20, (UPI). — Les co-promoteurs Mel Greb et Jack Doyle ont annoncé tard hier que le combat de championnat poids-moyen Gene Fullmer-Sugar Ray Robinson avait été reporté du 25 février au 4 mars parce que des poursuites judiciaires avaient retardé l'entrainement de Robinson.

Greb et Doyle ont annoncé la nouvelle après avoir discuté avec le troisième co-promoteur, Norman Rotschild, à Syracuse, N. Y., et après avoir reçu l'assurance que le combat sera de nouveau télédiffusé sur le réseau national et avec les mêmes termes et les mêmes conditions conclus auparavant.

Les co-promoteurs locaux ont déclaré qu'ils avaient parlé à Marv Jenson, gérant de Fullmer, à West Jordan, Utah, et il a déclaré que le champion était content du changement de la date du combat puisqu'il a dit: "Je veux rencontrer Robinson à son meilleur afin qu'il n'ait pas d'excuses une fois que je l'aurai battu".

Jenson et Fullmer, qui sont tous deux engagés dans l'élevage du vison, regrettent que la nouvelle date tombe pendant la saison d'accouplement mais d'autre part, ils sont satisfaits du changement.

New York, 20, (UPI). — Sugar Ray Robinson a gagné une décision en cour fédérale hier sur le promoteur sportif de Philadelphie, Nick Troilo.

Un jury de la cour fédérale, après avoir délibéré pendant vingt minutes, a rendu le verdict "en faveur du défendeur", donc à l'avantage de Sugar Ray.

La poursuite de $75,000 pour bris de contrat avait été intentée contre l'ancien champion mi-moyen et poids-moyen par Troilo parce que Sugar Ray avait présumément accepté un accord pour rencontrer Gene Fullmer dans un combat de championnat poids-moyen à Philadelphie en octobre 1956.

Le juge de la cour fédérale, Lloyd F. McMahon a déclaré au jury, au cours d'une audition de quarante minutes, qu'il devait considérer si un contrat existait ou si "l'arrangement était encore en suspens".

Plus tôt, Sugar Ray s'était présenté à la barre des témoins pour nier qu'il avait accepté de rencontrer Fullmer pour Troilo.

Des télégrammes présumément signés par Robinson à l'adresse du promoteur sportif de Philadelphie furent présentés comme preuves pour démontrer qu'une entente avait été conclue pour signer un contrat. Lors de son interrogatoire, Ray a déclaré que la première fois qu'il a vu ces télégrammes portant sa signature, ce fut lors d'un examen préliminaire à l'enquête en 1957.

Centre de ski complété au camp de Valcartier

L'adjudant général de l'Armée à Ottawa, le major général J.D.B. Smith, CBE, DSO, CE, ouvrira officiellement cet après-midi le nouveau centre de ski du camp Valcartier.

Ce centre de ski, en chantier depuis trois ans, est entièrement dû à l'effort collectif et bénévole des militaires du camp. Ces soldats ont puisé à même leur fonds sans qu'il en coûte un sou au public pour ériger ce magnifique centre.

Afin de souligner cet important événement sportif pour la région métropolitaine de Québec, l'adjudant général de l'Armée à Ottawa le major général Smith a tenu à présider l'ouverture de ce centre pour démontrer l'intérêt qu'il porte à l'initiative des soldats du camp et des autorités militaires concernées.

Cette cérémonie sera rehaussée par la présence du brigadier E.D. Danby, commandant de la 3ième brigade d'infanterie au comp Gagetown, N.-B.; du brigadier Dollard Ménard, comandant du Secteur de l'Est du Québec et du Colonel J.A. Dextraze, commandant du Camp.

Soirée sportive à l'Impôt Provincial

Lors du programme double régulier de vendredi dans la ligue de Hockey des Employés Civils, l'équipe de l'Impôt Provincial rencontrera le Bien-Etre Social dans la première joute à 7:30 hres.

Avant la joute, l'on présentera les candidates au titre de "Miss Impôt". Le nom de la gagnante sera connu plus tard dans la soirée au Club Sportif de la Voirie, 624, Grande-Allée est.

Le tout sera suivi d'une danse jusqu'à la fermeture.

Sabourinades...

(Suite de la page 13)

avec la même facilité qu'il avait démontré juste avant sa rencontre avec Larry Zeidel des Bears de Hershey . . .

Paul Geoffrion, nullement abattu par le fait que le Rouge & Or a perdu ses deux première parties dans la Ligue Interuniversitaire de hockey, nous exprimait toute sa confiance de voir le club remonter la pente . . . A son avis, cette ascension vers la première position commencera avec la partie contre Toronto à l'Aréna O.T.J., ce soir . . .

Enfin, Jacques Plante a réussi à faire ses débuts dans les filets du Royal de Montréal, et sa présence a été couronnée d'une victoire de 3-2 . . . Plante a accompli un total de 25 arrêts . . . On ne sait pas combien longtemps Jacques jouera pour le club de Floyd Curry, mais il se pourrait bien qu'il s'y trouve assez longtemps pour conduire cette équipe à une place dans les séries éliminatoires . . .

Ils veulent la joute complète

Ottawa, 20 (PC) — Les amateurs de hockey de l'Est du Canada ont signifié de façon pour le moins originale à Radio-Canada leur désir de voir à la télévision les trois périodes des parties de la ligue Nationale de hockey du samedi soir. Le réseau de télévision de Radio-Canada diffuse présentement une partie de la deuxième période et toute la troisième.

Un télégramme de 300 pieds de longueur et portant les noms de 6,000 amateurs de hockey a été remis vendredi à H.G. Walker, gérant général du réseau anglais de Radio-Canada. La transmission du télégramme, en provenance du bureau du Pacifique Canadien à St-Jean, Terre-Neuve, a pris six heures. Il en a coûté $600 pour l'envoyer.

Dans le message qui accompagne le télégramme, Max Keeping, directeur des pages sportives de l'Evening Telegram de St-Jean, dit que les amateurs de hockey des provinces maritimes et du Québec sont d'avis qu'il n'y a pas "d'équilibre entre l'importance que l'on accorde au hockey à la télévision et celle que l'on accorde aux autres sports."

Dans sa campagne pour obtenir plus de hockey à la télévision, le journal avait prié les amateurs d'ajouter la somme de cinq cents à leur pétition s'ils voulaient que leur nom apparaisse sur le télégramme. On a reçu des lettres de tous les coins de Terre-Neuve, de Moncton et Sackville au Nouveau-Brunswick, du Sydney et Yarmouth en Nouvelle-Ecosse, de même que de certains points du Québec.

M. Walker a déclaré qu'il soumettra la requête aux autorités.





PEU IMPORTE la jointure ou le muscle où la DOULEUR TENAILLE
faite-la disparaître rapidement grâce à une friction au
BUCKLEY'S WHITE RUB
En vente partout — seulement 67c

SENSATIONNEL !
Notre VENTE de complets sur mesures
$64.85
2 COMPLETS POUR $125.
Valeurs de $84.50 et $89.50

La Compagnie Carmichael Enrg
"Les GRANDS SPECIALISTES en VETEMENTS pour HOMMES"
1060 rue St-Jean — Tél.: LA 3-0981

RECHAUDS PORTATIFS "CHAMPION



Modèles :
120,000 - 200,000 - 400,000 B.T.U.
Vente, service, location
TERRY LTD.
MACHINERY CO.
60, 6e Avenue - Québec 3
Tél.: LA 9-5718



'O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!'

Au pays du Québec, dans les Laurentides comme partout ailleurs, de plus en plus de gens se rafraîchissent avec O'Keefe, la bière douce. Pourquoi ne pas essayer la bière O'Keefe... brassée avec le houblon sans graines, qui lui assure douceur naturelle. Adoptez O'Keefe... et vous verrez comme il fait bon se la couler douce.

Buvez O'Keefe...la bière *Douce*!



LE PROFESSEUR Archibald Cox, 48 ans, de l'école de droit de Harvard, a été nommé par le président-élu Kennedy au poste de solliciteur général des Etats-Unis.

Arrestation d'un Canadien français dans l'Ouganda

Kampala, Ouganda (Reuter) Un ingénieur canadien-français et son épouse se sont fait arrêter hier en compagnie de deux partisans du premier ministre congolais déposé, M. Patrice Lumumba, à leur arrivée en Ouganda.

La police de cette colonie britannique a annoncé que Jean Thomas Babin qu'on croit être un ingénieur civil canadien-français, doit comparaître en cour aujourd'hui sous un mandat d'arrestation venant du Ruanda Urundi, au sujet de la possession de diamants volés.

Des détectives ont interrogé les deux Congolais qui accompagnaient Babin, mais ils ne les ont pas fait incarcérer.

Les deux Noirs dont l'un prétendait être ministre du Commerce extérieur et l'autre, ministre des Finances dans le cabinet Lumumba, étaient recherchés par la police lorsqu'ils sont arrivés à l'aéroport d'Entebbe en compagnie de Babin dans le but de prendre un avion en direction de Nairobi au Kenya.

Au moment de son arrestation, Babin était accompagné, outre les deux Congolais, de sa femme, et de Charlotte Kashamura, fillette âgée de dix ans du premier ministre de la province de Kivu. M. Kashamura est lui-même partisan de M. Lumumba.

Après l'arrestation de Babin, les deux Congolais sont descendus à un hôtel de Kampala au lieu de prendre leur avion.

Le Canada est menacé de "représailles"

La Havane (PA) Les éléments anti-castristes à La Havane ont menacé le Canada de "représailles" si Ottawa continue à commercer avec le régime révolutionnaire de Fidel Castro. Divers groupes d'adversaires du chef révolutionnaire ont envoyé des lettres à l'ambassade canadienne à La Havane de même qu'au secrétariat d'Etat. Les lettres mettent les autorités canadiennes en garde contre "la poursuite de ses relations commerciales avec le gouvernement communiste de Fidel Castro".

Un groupe de contre-révolutionnaires cubains qui disent appartenir à "L'Alliance des citoyens révolutionnaires" ont déclaré que le Canada court le danger que certaines propriétés canadiennes à Cuba soient saisies "le jour où le gouvernement Castro sera renversé".

L'ambassade canadienne à La Havane a confirmé avoir reçu plusieurs lettres comportant des menaces du genre. Les représentants canadiens à La Havane ont toutefois refusé de faire des commentaires.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.



"Ne crois-tu pas qu'il me faudrait un "p'tit quelque chose" de neuf pour aller avec le chapeau que tu m'as donné ?"



LEGARE ACHETE

$500,000 de Marchandises

2 DERNIERS JOURS

LES SURPLUS DE STOCK 1960 DE MANUFACTURIERS REPUTES

SKLAR, MARCONI, PRINCEVILLE, ATLAS

EPARGNEZ JUSQU'À 50% ET PLUS

CROSLEY par Moffat

SNYDER ameublement

Legaré Legaré

MAGASINEZ LE VENDREDI JUSQU'À 9 h. 30 P.M.

VOICI QUELQUES-UNES DES VALEURS QUI NE SERONT PAS RÉPÉTÉES

PLUSIEURS AUTRES DANS NOTRE MAGASIN POUR VOTRE SELECTION



TV 'Fleetwood' 21"
Régulièrement 369.95
25 lampes. Vitre teintée pour le confort visuel. Deux haut-parleurs 6½", montés à l'avant. Choix de 3 finis lustrés.
279.95 — $3 par semaine

Cuisinière 'Crosley'
Fabriquée par Moffats
Contrôle chronométré du four et prise utilitaire. Minuterie électrique. Commutateurs à 7 intensités de chaleur. Fenêtre-vision.
199 — $2 par semaine

Mobilier à bureau triple, 3 mcx
Fabriqué par Baronet
Une aubaine incomparable ! Comprend un bureau triple extra-grand à 8 tiroirs, surmonté d'un miroir basculant à bords biseautés, une commode spacieuse à 4 tiroirs et un lit à tête-bibliothèque. Fini noyer ou vison argenté d'aspect attrayant.
179.95 — $2 par semaine

Mobilier de cuisine chromé, 7 mcx
Fabriqué par Star Chrome
Grande table à dessus "Arborite", 36" x 48", s'allongeant à 60" à l'aide d'un panneau supplémentaire. Pattes renforcées. Six chaises rembourrées de "Tufflex". Pattes à bout de plastique n'égratignant pas le plancher.
79.95 — 80c par semaine

14 Seulement
RÉFRIGÉRATEURS WESTINGHOUSE
10 pieds cubes de Luxe.
REG. $289.95 — 229.95 SPECIAL

9 Seulement
LESSIVEUSES WESTINGHOUSE
avec pompe
REG. 139.95 — 99.95 SPECIAL

19 Seulement
BOUILLOIRES ÉLECTRIQUES
REG. 14.95 — 7.88 SPECIAL

6 Seulement
POÊLES ÉLECTRIQUES
220 volts, modèles 22 pouces avec fourneau.
REG. 159.95 — 129.95 SPECIAL

5 Seulement
TÉLÉVISEURS PORTATIFS
Westinghouse.
REG. 259.95 — 199.95 SPECIAL

3 Seulement
APPAREILS STÉRÉOPHONIQUES
de marque Caruso, compartiment cellerette, cabinet en noyer.
REG. 299.95 — 239.95 SPECIAL

16 Seulement
MOBILIERS DE CHAMBRE, 3 mcx
Bureau double, commode - lit à tête bibliothèque, fini Sienna ou Moka.
REG. 189.95 — 124.88 SPECIAL

14 Seulement
MOBILIERS DAVENPORT, 3 mcx
Matériel robuste, couleurs variées.
REG. 169.95 — 119.95 SPECIAL

6 Seulement
MOBILIERS CHROMÉS SAMTON
table de 36" de largeur, 4 chaises recouvertes de matériel doublé de nylon couleurs assorties.
REG. 169.95 — 129.95 SPECIAL

40 Seulement
OREILLERS
en polyeurathane (mousse de caoutchouc) couverts en celanese.
REG. 2.59 — 1.29 SPECIAL

18 Seulement
MALAXEURS
junior portatifs (mixettes)
REG. 19.95 — 12.88 SPECIAL

14 Seulement
DIVANS "SAUVE ESPACE"
Peut se transformer en lit double - matériel de qualité et couleurs assorties
REG. 59.95 — 39.88 SPECIAL

21 Seulement
MATELAS "HAPPY SLEEP"
De Simmons 253 ressorts. Dessus uni ou capitonné.
REG. 54.95 — 39.88 SPECIAL

7 Seulement
LITS CONTINENTAUX
avec matelas et base à ressorts, incluant tête de lit rembourrée - 36"
REG. 79.95 — 59.95 SPECIAL

36 Seulement
BERÇANTES
En bois dur avec bras, fini poli en vernis clair.
REG. 7.95 — 5.88 SPECIAL

AUCUN DEPOT REQUIS
jusqu'à 36 MOIS pour PAYER
(Taxe de vente payable à l'achat)

Legaré

SEUL LEGARÉ A PLUS DE 80 MAGASINS DANS LE QUÉBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

600 est, rue ST-JOSEPH Tél.: LA 2-6851

Cinq Etages Remplis de Meubles et Appareils Electriques de Qualité

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

T — TOUS : Films visibles pour tous y compris les enfants.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinema (16 ans et plus)

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES — Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

CAPITOL : — Représentation continue de 1.00 à 11.00 hrs. Bobbikins (AA) : cinémascope, (89 min.) à 1.00, 4.20, 7.40 hrs. The Lost World (AA), cinemascope, (103 min.) Couleurs, à 2.30, 5.50, 9.15 hrs. Dernier spectacle complet à 7.35 hrs.

CARTIER : — Hiroshima mon Amour (AR) : 1.00, 4.00, 6.55, 9.55 hrs. Nouvelles : 2.15, 8.10 hrs. La 1.000e Fenêtre (AR) : 2.25, 5.25, 8.20 hrs. Fin : 11.10 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Les Copains du Dimanche (AA) : 12.30, 4.25, 8.25 hrs. Le Maître de Forges (AA) : 1.50, 5.45, 9.45 hrs. Actualités : 3.20, 8.15 hrs.

CLASSIC : — Crimes au Musée des Horreurs (AR) : 1.00, 3.55, 9.40 hrs. Interpol contre X (AR) : 2.30, 5.20, 8.15 hrs. Fin : 11.00 hrs.

IMPERIAL : — L'Implacable Poursuite (AA) cinémascope : 12.30, 4.05, 7.40 hrs. L'Odyssée de Charles Lindberg (T) : 1.45, 5.23, 8.58 hrs. Bolet : 4.02, 7.37 hrs.

EMPIRE : — Nouvelles et sujet court : 1.00, 4.15, 7.40 hrs. Vice Raid (A) : 1.15, 4.40, 8.05 hrs. Previews : 2.35, 5.55, 9.20 hrs. The Facts of Life (AR) : 2.30, 6.00, 9.25 hrs. Continu de 1.00 à 11.10 hrs.

LAIRET : — Hiroshima mon Amour (AR) : 1.00, 4.00, 6.55, 9.55 hrs. Nouvelles : 2.15, 8.10 hrs. La 1.000e Fenêtre (AR) : 2.25, 5.25, 8.20 hrs. Fin : 11.10 hrs.

LAURIER : — Les Feux de l'été (AR) (cinémascope-couleurs) : 1.15, 5.00, 9.15 hrs. Nouvelles : 3.10, 7.00, 8.50 hrs. Les Loups dans la vallée (AA) (cinemascope-technicolor) : 3.35, 7.20 hrs. Fin : 11.10 hrs.

PIGALLE : — Actualités : 12.35, 3.46, 8.21 hrs. Toute la Ville Accuse (T) : 12.45, 3.56, 6.44, 9.55 hrs. Les Amoureux (T) : 2.09, 5.26, 8.31 hrs.

PRINCESSE : — Sujet : 1.00, 4.32, 7.56 hrs. Une Vraie Garce (AR) : 1.13, 4.41, 7.59 hrs. Le Fier Rebelle (T) : 2.48, 6.16, 9.34 hrs.

RIALTO : — Frankenstein s'est Echappé (AR) : 1.00, 4.56, 6.52, 9.48 hrs. Nouvelles : 2.22, 5.18, 8.14 hrs. Le Salaire du Diable (A) : 2.37, 5.27, 8.23 hrs. Fin : 11.10 hrs.

VICTORIA : — Crimes au Musée des Horreurs (AR) cinémascope, couleurs : 1.00, 3.50, 6.45, 9.40 hrs. Interpol contre X (AR) : 2.30, 5.20, 8.15 hrs. Continuel de 1.00 à 11.00 hrs.

SILLERY : — Ecrit dans le Vent (AR) couleurs : 6.30, 9.50 hrs. Ne Dites Jamais Adieu (A) couleurs : 8.15 hrs. Fin : 11.35 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Donnez-moi ma Chance (A) 6.00, 9.30 hrs. Actualités : 7.45 hrs. Le Gorille vous Salue bien (A) (cinémascope) : 8.00 hrs.

BIENVILLE : — Fort Massacre (AA) (cinémascope-couleurs) : 8.30, 10.00 hrs. Nouvelles : 7.50 hrs. Les Feux de l'été (AR) (cinémascope-couleurs) : 8.05 hrs. Fin : 11.20 hrs.

FICHEMIN : — Colorado Saloon (A), couleurs : 7.30 hrs. French Cancan (AR) : couleurs : 9.10 hrs.

PRINCESSE
En couleurs. Il est "Sudiste" et on lui cherche querelle... il rétablira les choses par ruse et... bataille :
"LE FIER REBELLE"
ALAN LADD et OLIVIA DE HAVILLAND
"UNE VRAIE GARCE"
EMMA PENELLA & ENRICO DIOSDADO

LE SOLEIL et L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL présentent un

"CONCERT SYMPHONIQUE à "UN DOLLAR"



par l'Orchestre Symphonique de Québec au COLISÉE le 28 janvier à 8 h. 30 p.m.

JOSÉ ITURBI *Chef d'orchestre et soliste*

PROGRAMME :

1. *Ouverture "Egmont"* ..... BEETHOVEN
2. *Fantaisie hongroise* (piano et orchestre) ..... FRANZ LISZT
3. *Esquisses méditerranéennes* ..... LEOPOLD MAGENTI
   1. *Crépuscule à Majorque*
   2. *Pavane de Valence*
   3. *Idylle à Penon de Ifach*
   4. *Sardane à Costa Brava*

INTERMISSION

4. *Chanson triste* ..... FRANCISCO ROS
5. *Prélude à un Carnaval* ..... MICHEL PERRAULT (choeur et orchestre)
6. *Rhapsody in Blue* (piano et orchestre) GEORGE GERSHWIN
7. *Le Tricorne* ..... MANUEL DE FALLA

BILLETS EN VENTE IMMEDIATEMENT

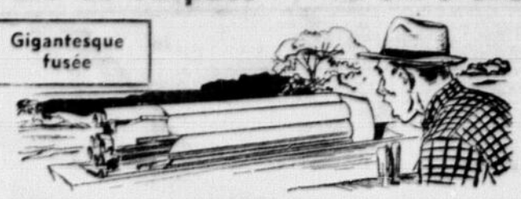
Tous les billets : $1.00 (taxe incluse)

aux guichets du Colisée, ainsi qu'aux dépots habituels : Pharmacie Guertin, 1400, 1e Avenue, Tél. : 523-1567; Tabagie Gravel, 100, 3e Avenue, Tél. : 524-1656; Côté Sporting Goods, 578 Est, rue St-Joseph, Tél. : 529-8181; Tabagie Bourlamaque, 1180 Bourlamaque, Tél. : 524-0190; Tabagie Henri Gagnon, 56 Côte du Palais, Tél. : 522-4283; Pharmacie Lacroix, 369 de la Couronne, Tél. : 525-4611; Buffet L.-P. Gemers, 901 ouest, St-Cyrille, Tél. : 527-4548; Epicerie Marcel Daigle 180 Marie de l'Incarnation, Tél. : 527-0952; Traverse de Lévis, Place Marché Champlain.

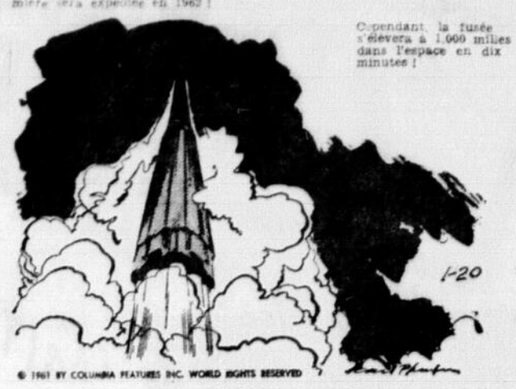
L'Ere de l'Espace

Par Otto O. Binder

Gigantesque fusée



La fusée "Saturn Booster", trop énorme pour être transportée par avion camion ou train, parviendra à destination par voie fluviale, partant de Huntsville, Alabama, au Cap Canaveral, un trajet de 1.000 milles qui prendra 10 jours. Cette fusée est fabriquée à Huntsville et et la première sera expédiée en 1962 !



Cependant, la fusée s'élèvera à 1.000 milles dans l'espace en dix minutes !

© 1961 BY COLUMBIA FEATURES INC. WORLD RIGHTS RESERVED

Au conseil de ville de Beauport

La Chambre de Commerce de Beauport soumet un mémoire

Désireuse d'oeuvrer en vue de l'essor économique de Beauport, la Chambre de Commerce de cette ville, par l'entremise de son président, M. Majella Bédard, a remis hier soir au conseil municipal, un mémoire concernant les permis commerciaux. Malgré toutes les études entreprises jusqu'ici sur le sujet, le conseil de ville n'a pu encore adopter un règlement sur les permis des 60 commerces de la municipalité.

Ainsi que l'a souligné M. Majella Bédard, président de la Chambre, "dans la poursuite de cet objectif d'essor économique de la ville), les membres de notre Chambre ont discuté à plusieurs reprises l'opportunité d'une licence de commerce. Plusieurs hommes d'affaires consultés à ce sujet ont émis l'opinion qu'une telle licence serait en principale justifiée, car en plus d'apporter à la ville des revenus dont elle a besoin, elle pourrait en principe justifiée, car en trepreneurs et hommes d'affaires, contre la concurrence injustifiée de l'extérieur. Nous sommes informés que le principe d'une telle licence a déjà reçu l'approbation de notre conseil de ville".

M. Bédard a aussi fait observer que "toujours dans le but de travailler au bien de la communauté, l'étude de cette question a été laissée à un comité spécial dont la présidence a été confiée à M. Fernand Jolicoeur, L.Sc.S. Le résultat du sérieux et laborieux travail du comité a dépassé de beaucoup ce que nous attendions car au lieu d'un simple mémoire sur le sujet, ce comité a poussé le travail jusqu'à l'élaboration d'un projet complet de règlement. Ce règlement est basé sur ceux déjà existants dans les villes et municipalités environnantes, tout en tenant compte des conditions particulières dans notre ville". Le président de la Chambre s'est cependant défendu de vouloir imposer le projet de règlement au conseil municipal.

Le règlement suggéré par la Chambre de Commerce de Beauport comporte 95 articles et se trouverait à imposer une taxe d'affaires aux commerces, industries, métiers, professions et arts ainsi que sur certains lots. Les permis iraient de $5 à $200 et en aucun cas la taxe n'excéderait ce montant. Pour fins d'imposition, les divers permis ont été divisés en six catégories: amusements, bureaux, commerces exercés dans un local déterminé, commerces exercés à l'extérieur ou au domicile de l'acheteur, entrepreneurs et industries, usines et manufactures.

C'est ainsi, par exemple que toute attraction devra débourser une taxe de $200, les salles de billards $5, pour chaque table ou allée; les cafés-dansant, $100; les salles de banquet, $100; les salles de spectacles, $50; les banques, $100; les vendeurs d'autos, $50; les épiceries et boucheries, $30; les chambres pour touristes, $5 chacune; les hôtels et motels, $5 chaque cabine ou chambre; les garages, $30; les restaurants, $30; les autobus, $50; les taxis, $30; les usines ou industries, $50 et les entrepreneurs généraux, $100. Il est impossible, bien entendu, de pouvoir faire l'énumération de tous les commerces touchés.

M. Bédard a présenté le mémoire au maire M. Albert-E. Côté.

La promotion du tourisme serait enlevée à l'OMT

Une rumeur circulait hier matin à l'hôtel de ville selon laquelle la cité de Québec pourrait demander à la Législature provinciale, dans son prochain bill, d'amender sa charte municipale afin de donner à la Chambre de Commerce ou le Bureau métropolitain du commerce et de l'industrie pleine juridiction en matière de promotion touristique.

L'enquête sur le comportement des employés de l'Office municipal du tourisme envers les propriétaires de maisons de chambres, hôtels et motels et les guides touristiques, les restaurateurs, qui a débuté le 7 décembre dernier, doit reprendre cet après-midi, à 2 h. 30.

A cette séance, M. Gerry Lessard, un employé du bureau, amènera une demi douzaine de témoins pour contredire ou mettre au point les dires de certains témoins qui ont été entendus déjà.

Le directeur de l'OMT, M. Louis Paré, sera représenté par Me Stanislas Germain, mais il n'appellera pas de témoins. M. Lessard sera représenté également par un procureur.

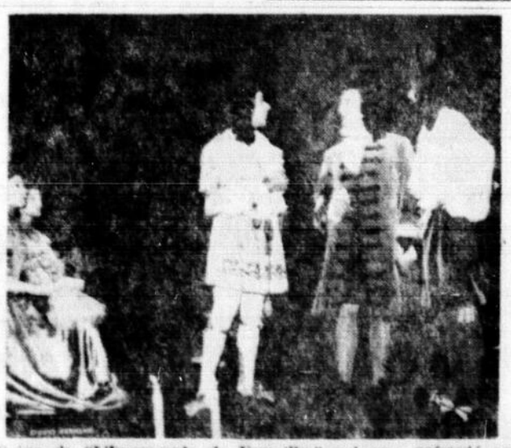
Le commissaire-enquêteur est le juge en chef Emile Morin, de la Cour municipale. Il est assisté de Me André Leclerc, membre du contentieux municipal, à titre d'avocat-conseil, et de Me Pierre Vallée, greffier en chef de la Cour municipale, qui agit comme greffier-enquêteur.

Me Marcel Turgeon occupe pour le Comité de Vigilance de la Ligue des citoyens de St-Pie X, pour l'Association des propriétaires de Chambres de Québec et pour l'Association des Hôteliers et Motéliers. Me Paul Dion occupe pour un groupe de propriétaires.

Sillery en Français

A L'AFFICHE
Rock Hudson, Dorothy Malone
"ECRIT SUR LE VENT"
en couleurs
aussi
Rock Hudson, Miss Cornell Brochers en couleurs
"NE DITES JAMAIS ADIEU"

SALLE CLIMATISÉE **PIGALLE**
Commençant demain
Un attachant drame social
Danièle DELORME
FEMMES en PRISON
JACQUES DUBY
AU MEME PROGRAMME
Le NAÏF aux 40 ENFANTS
SERRAULT · POIRET
DARRY COWL
JEAN RIGAUX
SILVA KOSCINA
Aujourd'hui dernier jour
TOUTE LA VILLE ACCUSE
ET LES AMOUREUX



Scène de "L'Impromptu de Versailles" qui sera présenté au Capitol, lundi le 6 fev., par les brillants artistes de la Comédie Française de Paris. La célèbre compagnie transporte ses somptueux costumes et decors de Paris.

LAURIER Mat. 30c Soir-Dim. 55c
ALAN LADD
VIRGINIA MAYO
'LES LOUPS DANS LA VALLEE'
CinémaScope - Technicolor
Violent, orageux, sensuel.
Paul Newman, Joanne Woodward
"LES FEUX DE L'ETE"
CinemaScope — Couleur de Luxe

IMPERIAL
Deux films en couleurs :
L'Odyssée de Charles Lindberg
JAMES STEWART & MURRAY HAMILTON
Il devait reconquérir son honneur, son rang, son amour... à l'aide d'un pistolet vengeur !
"L'IMPLACABLE POURSUITE"
RORY CALHOUN & BEVERLY GARLAND



Jill St. John fait partie de l'intéressante distribution de "The Lost World", film spectaculaire en couleurs et en CinemaScope qui prend l'affiche du théâtre Capitol aujourd'hui avec "Bobbikins", également en CinemaScope.

RIALTO Jusqu'à jeudi soir
'FRANKENSTEIN S'EST ECHAPPE'
(The Curse of Frankenstein)
EN COULEURS !
Peter Cushing et Hazel Court
AUSSI
"LE SALAIRE DU DIABLE"
(Man in the Shadow)
Jeff Chandler & Orson Welles

LUNDI, MARDI, MERCREDI
6, 7, 8 fév.
DIRECTEMENT DE PARIS, LA PLUS CELEBRE TROUPE DE COMEDIENS FRANÇAIS



COMÉDIE FRANÇAISE
3 PROGRAMMES DIFFERENTS :
6 FEV. :
"L'impromptu de Versailles"
"Les fourberies de Scapin"
comédies de Molière
7 FEV. :
"Le Tartuffe"
comédie de Molière
8 FEV. :
"Prélude Poétique"
"Poil de carotte"
comédie de Renard
"Feu la mère de madame"
comédie de Feydeau
Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat-poste payable au Théâtre Capitol et une enveloppe-retour affranchie.
Orch. $3.50, $4.50, $6.00;
Balc. $2.50, $4.00, $5.00 Taxe incl.

Pourquoi . . . l'assassin ne frappe-t-il que les belles jeunes filles ?





A L'AFFICHE AUX 2 CINEMAS
VICTORIA ★ CLASSIC

CINEMA PARIS A L'AFFICHE
JUSQU'A VENDREDI INCL.
ANTONIO VILAR
VIRNA LISI
LE MAITRE DE FORGES
UN FILM D'ENTHOUSIASME ET DE JOIE
MARC CASSOT
EVELYNE KER
PAUL FRANKEUR
LES COPAINS DU DIMANCHE
CINEMASCOPE EN COULEURS

3 JOURS COMMENÇANT AUJOURD'HUI
Représentation continue de 1h. à 11h.; "The Lost World" à 2h.30, 5h.50, 9h.15; Dernier spectacle complet: 7h.35.
Un monde préhistorique vivant de nos jours comme à l'ère mésozoique! Vous n'en croirez pas vos yeux!



Bobbikins est le plus jeune expert financier; c'est un amour d'enfant !

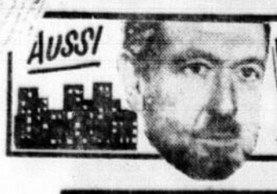
Aussi à 7h., 4h.20, 7h.40
SHIRLEY JONES MAX BYGRAVES
"BOBBIKINS"
CINEMASCOPE

CAPITOL
UN THÉÂTRE FAMOUS PLAYERS
MATINÉES: 65¢ DIMANCHE ET SOIRS: 85¢

Comm. AUJOURD'HUI
Bob Hope et Lucille Ball dans une tendre histoire d'amour? Il y aura sûrement de quoi vous étonner ! . . . Le film est extra-amusant, extra-joyeux et extra-matrimonial !
Bob HOPE et Lucille BALL
dans
"The Facts of Life"
avec Ruth Hussey — Don DeFore — Louis Nye — Philip Ob
Autre excitant film !
Mamie Van Doren et Richard Coogan dans
"VICE RAID"
Dernier spectacle complet à 7 h. 40 p.m.
EMPIRE

Dès AUJOURD'HUI!



En primeur
Le Film Le Plus Discuté de l'Année !
HIROSHIMA MON AMOUR
AUSSI

Pierre Fresnay dans LA 1000e FENÊTRE
LA-5-9340 AIR CLIMATISÉ
CARTIER et LAIRET



L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES DE QUEBEC a élu, hier, son nouvel exécutif pour la présente année; M. Charles Duranceau, de Montréal, a été élu au poste de président, pour succéder à M. Angelo Fabi, de Sherbrooke. Ces élections se sont déroulées lors de l'assemblée générale de l'association dont les membres, au nombre de 70, ont étudié les principaux problèmes; ainsi, il a été proposé au nouveau conseil d'étudier attentivement les effets de l'arrêté ministériel 2372, passé le 20 décembre 1960, concernant les demandes de soumissions publiques "et de trouver la meilleure ligne de conduite à suivre pour protéger l'industrie routière en général et conséquemment les intérêts des membres en particulier". Sur la photo ci-dessus, de gauche à droite, MM. Gaston Mailhot, 1er vice-président, Charles Duranceau, président, et Angelo Fabi, président sortant. Les autres directeurs sont MM. John G. Borne, Paul Chiaralla, Arthur Laplante, Amédée Demers, Donat Simard, J. Eric Héroux, Léandre Paré et Charles Valiquette. Le poste de second vice-président sera occupé par M. L. Welsh; cet exécutif nommera plus tard le nouveau secrétaire-trésorier.

Un journalier de 23 ans écope de six mois de geôle pour vol

Un journalier de 23 ans, résidant rue Franklin, marié et père de deux enfants, commençait hier après-midi à purger une sentence concurrente de 6 mois de geôle sur chacun des chefs d'accusation dont il s'est avoué coupable, devant le juge Gérard Simard, après avoir été amené de la prison locale.

L'inculpé a reconnu avoir volé des tuyaux neufs et usagés d'une valeur de $245.00, propriété de la Corporation du Grand Séminaire; d'avoir par la supercherie, le mensonge et autre moyen dolosif fraudé la Maison Ste-Marguerite d'une somme de $100.00; d'avoir volé par effraction des marchandises d'une valeur de $45.00, propriété de M. E. Lachance dans un poste Shell ainsi qu'un compteur et du fil électrique d'une valeur de $150.00 appartenant à "Racine Greater Show".

Condamné à six mois sous chaque chef, mais dans une sentence qui les rend concurrents, l'accusé a repris le chemin des cellules pour n'en ressortir qu'à la mi-juillet.

La qualité du témoin et non le nombre . . .

La prépondérance de la preuve ne consiste pas dans le nombre des témoins mais dans la qualité et la sincérité des témoins et, par ailleurs, il n'est pas convenable d'insister sur des accessoires, mais il est préférable de s'en tenir au fond même du problème qui est soumis.

C'est en s'inspirant de ces principes que le juge Laetare Roy a trouvé coupable, hier, un jeune homme de La Tuque accusé d'assaut indécent sur une jeune fille de 16 ans. Incontestablement, elle avait subi un assaut, mais l'accusé prétendait qu'elle avait consenti à tout ce qui s'est passé. "Je ne crois pas en la théorie de l'accusé, de dire le juge Roy. Entre une jeune fille qui réalise le tort que va lui causer le récit dont elle a été victime et l'accusé, qui défend sa liberté, il n'y a pas à hésiter. D'autant plus que la jeune fille se plaignait, se lamentait et que ses lamentations ont été entendues par des personnes dignes de foi, et dont le témoignage ne peut pas être ignoré". Après ces remarques, le juge Roy a trouvé l'accusé coupable et il fera connaître sa sentence ce matin.

Plaidoyer de non culpabilité à une accusation de recel

Par la voix de son procureur Me Paul Picard, un camionneur de la rue St-Félix a enregistré un plaidoyer de non culpabilité à l'accusation de recel.

Il s'agirait de tuyaux neufs et usagés précédemment volés à la Corporation du Grand Séminaire par un résident de la rue Franklin, et dont l'accusé aurait eu la possession sachant que cette marchandise avait été préalablement volée. Son enquête s'instruira le 26. D'ici là il a pu recouvrer sa liberté provisoire moyennant un cautionnement de $250.00 par personne solvable.

La route a fait 325 victimes en novembre

Ottawa (PC) Les accidents de la circulation ont causé 325 pertes de vie au Canada pendant le mois de novembre, rapporte le Bureau de la Statistique. Le bilan du même mois en 1959 était de 301.

En tête de la liste des victimes avec 109 pertes de vie, le Bureau place l'Ontario. Le Québec suit sur la liste avec 91 pertes de vie.

La seule province qui n'ait pas inscrit une seule perte de vie causée par des accidents de la circulation durant novembre est l'Ile-du-Prince-Edouard.

Kennedy choisit un chef de l'agence de l'aviation fédérale

Washington (PA) Le président élu, M. John F. Kennedy a choisi hier M. Najeeb Halaby, de Los Angeles, comme chef de l'agence de l'aviation fédérale des Etats-Unis.



AU PALAIS DE JUSTICE

Six mois de prison à un homme qui avait avoué cinq tentatives de fraude, dont une de $2,525

Au juge en chef Thomas Tremblay, des Sessions de la Paix, Frederick Ashby a demandé la clémence, pas tant pour lui personnellement que pour sa femme et ses deux enfants de 3 et 18 mois respectivement. Tous trois sont momentanément confiés à un couvent de Charlesbourg. Quant à lui, ex-Québécois résidant à Montréal depuis un an, le juge lui fit comprendre qu'il lui était difficile de passer l'éponge, vu la répétition désastreuse de ses fraudes et larcins de toutes sortes.

Sur chaque chef, il a écopé d'une peine de 6 mois qu'il servira cependant concurremment. Il a quitté sa position comme vendeur de pièces d'autos dans la métropole et il s'en est venu dans la veille capitale, il y a un mois, pour tenter de s'y engager, si possible, dans un commerce identique à celui qu'il servait dans Drapeauville. S'il n'a pas réussi à dénicher du travail, il n'en est pas moins demeuré fort actif. Qu'on en juge par les infractions suivantes pour lesquelles il s'est reconnu coupable: tentative de fraude aux dépens de Montreal Jobbers pour $144.18; de $100.00 aux dépens de Marquis Enrg; de $20.00 aux dépens du Pacifique Canadien; de $2,525.00 dans un achat de meubles chez L. P. Dorais et de $100.22 consistant en logement et nourriture au Château Champlain.

Dans la grande majorité des cas, là où la marchandise fut livrée, elle fut retracée et retournée à son proprio. Mais ceci n'amoindrissait en rien l'acte d'accusation portant sur la tentative réelle de fraude, selon les observations faites par le juge Tremblay.

Concernant ses protestations de ferme propos et de vouloir désormais agir "comme un homme" selon sa propre expression, le sergent Georges Levesque a étalé devant le juge une feuille de route pour le moins impressionnante: fraude, personnification d'un agent de la paix et vol avec effraction en 1956 en plus d'une autre tentative de fraude en 59.

L'accusé a repris le chemin du Château des Plaines d'où il ne pourra voir qu'à distance et aux formes très minimisées les célébrations du prochain Carnaval de Québec.

Il connaîtra sa sentence le 3 avril

Sur deux chefs d'accusation il devra comparaître au prochain terme des Assises criminelles. Sur un troisième, il connaîtra sa sentence le 4 avril prochain.

Il s'agit d'un habitant de St-Joachim, mis en état d'arrestation le 12 octobre, remis en liberté provisoire et ayant eu son enquête préliminaire en décembre. En juin 1960, à St-Joachim, il aurait eu en sa possession trois batteries d'auto d'une valeur globale de $65.00 propriété des Entreprises Ste-Marie Inc., sachant qu'elles avaient été préalablement volées. C'est sur ce chef d'accusation de recel qu'il connaîtra sa sentence le 4 avril.

Puis de juin à juillet 1960, il aurait pris part au vol de machinerie, appareils à souder, outils divers d'une valeur de $800, propriété des Entreprises Ste-Marie Inc., et de juillet à octobre, il aurait eu en sa possession des pics, pelles, bottes, imperméables, propriété des Chemins de fer Nationaux, le tout évalué à $150 et aurait eu également en sa possession un baromètre, chaufferette électrique, cadran ustensiles de ménage, d'une valeur de cent dollars et propriété du Club de Chasse "Mon Coin".

Il est également accusé de parjure alors qu'il aurait rendu un faux témoignage, avec l'intention de tromper la Cour et sachant que ce témoignage était faux lors d'une enquête préliminaire le 7 octobre 60, devant le juge Gérard Simard.



Ce soir et demain soir
à la
"BOITE AUX CHANSONS"
2ème étage de A La Porte St-Jean
en vedette:
★ MARIE SAVARD
★ MARCEL [illegible]
★ DAVE
★ Yvon BELANGER
Spectacles à 9h.30 - 11h. 30
Rés.: LA 4-3651 - LA 9-4144

Salle de DANSE LAURIER
DANSE CE SOIR
avec Claude Hudon
385 DU PONT — Tel.: 2-0600
LA 4-0041

OUVERT SAMEDI
Comme d'habitude
Nous regrettons l'incident survenu par erreur la semaine dernière, et soyez assurés qu'il ne se répétera pas. Les dispositions nécessaires ont été prises, pour assurer la sécurité de notre clientèle.
Aucune boisson alcoolique
La Direction.
CASINO VARIETE LAUZON CLUB

"CLUB" La Fayette
587 boul. Charest-Est
CE SOIR, SAMEDI et DIMANCHE
EN VEDETTE ★JOAN EDEN
chanteuse formidable qui interprétera pour vous des chansons qui vous plairont sûrement.
★ DON et DIANE
danseurs et chanteurs
★ André Clément
M. C.
FERNANDO ST-GEORGES et son orchestre
Admission :
Samedi $1.50
RES.: LA 2-2053

LEN BOILY
présente
LA POPULAIRE CHANTEUSE DE NEW YORK
BÉATRICE MILA
TOUR DE CHANT FRANÇAIS
CRAIG DAY DANCERS
Orchestre GERMAIN GOSSELIN
spectacles à
10 hres et 12 hres
Dimanche 8.30 hres
Aucune entrée
Ni minimum
excepté samedi $1.00
Réservation : 872-2821
Château Nancy
Auberge des 4 Chemins Champigny
CHAMPIGNY

ciné-art neuve-france
L'AMÉRIQUE INSOLITE
film INSOLITE de f. reinchenbach
grande avant première
salle marquette, rue joffre
ce soir, 8.30 hrs
Premier cinéma d'art à Québec
Aucune carte de membre requise



Grande vente Economie

LITERIE
LIT CONTINENTAL 30 pouces, avec pattes. REG. $49.95 — Spécial $34.95
LIT CONTINENTAL 36 pouces, avec pattes. REG. $54.95 — Spécial $39.95
LIT CONTINENTAL 39 pouces, avec pattes. REG. $64.95 — Spécial $49.95
LIT CONTINENTAL 220 ressorts, 39 pouces, avec tête de lit et 'Harward Base'. REG. $109.95 — COMPLET — Spécial $79.95
SOMMIERS rembourrés 39 - 48 et 54 pouces. Spécial à partir de $24.95
MATELAS 180 ressorts, 39 - 48 et 54 pouces. Spécial à partir de $19.95
BASSINETTES dans toutes les grandeurs. Prix à partir de $10.95

MOBILIERS DE CHAMBRE
4 morceaux: Bureau double - Commode - Lit bibliothèque - 1 table de nuit, fini noyer givré. REG. $299.95 — Spécial $179.95
3 morceaux: Bureau double - Commode - Lit bibliothèque fini noyer. REG. $379.95 — Spécial $229.95
3 morceaux: Bureau triple - Commode - Lit bibliothèque. REG. $259.95 — Spécial $159.95

MOBILIERS DE CHESTERFIELD
Mobilier "Davenport"
2 morceaux (divan-lit - 1 fauteuil). REG. $229.95 — Spécial $139.95
Mobilier "Boudoir"
2 morceaux, (1 sofa - 1 fauteuil). REG. $259.95 — Spécial $149.95
Mobilier "Scandinave"
2 morceaux, (1 sofa - 1 fauteuil). REG. $399.95 — Spécial $229.95
Mobilier à sections
4 morceaux, (2 sections - 1 section de coin - 1 fauteuil). REG. $649.95 - Spécial $359.95
Mobilier "Chesterfield"
3 morceaux, (1 sofa - 2 fauteuils) REG. $299.95 — Spécial $179.95
Mobilier "Chesterfield"
2 morceaux, (1 sofa - 1 fauteuil). REG. $479.95 — Spécial $269.95
"Hide-Bed" (sofa-lit)
REG. $289.95 — Spécial $169.95

MOBILIERS DE CUISINE
5 morceaux: 1 table arborite 36x48x 60, 4 chaises 'Jersey Back'. REG. $139.95 - Spécial $79.95
5 morceaux: 1 table arborite 36x54x 72, 4 chaises 'Jersey Back'. REG. $219.95 — Spécial $119.95
7 morceaux: 1 table 36 x 54 x 72, 6 chaises. REG. $199.95 — Spécial $99.95
5 morceaux : 1 table 36 x 48 x 60, 4 chaises. REG. $229.95 — Spécial $129.95
5 morceaux: 1 table 36 x 48 x 60, 4 chaises. REG. $169.95 — Spécial $99.95

LAVEUSES AUTOMATIQUES
GENERAL ELECTRIC - SWA-451 — REG. $249.95 — Spécial $169.95
LESSIVEUSE - TORDEUR Inglis — REG. $149.95 — Spécial $99.95

POÊLES
POELE ADMIRAL RG-304, avec rôtisserie, 30 pouces. Rég. $289.95 — Spécial $179.95
POELE FRIGIDAIRE RS-30C-60, 30 pouces. REG. $239.95 — Spécial $159.95

REFRIGERATEURS
REFRIGERATEUR ADMIRAL 11R-35, 11 p.c. REG. $289.95 — Spécial $194.95
REFRIGERATEUR FRIGIDAIRE D-13C-60. REG. $339.95 — Spécial $239.95
REFRIGERATEUR ROY 1149, 11 p.c., automatique. REG. $419.95 — Spécial $239.95
REFRIGERATEUR WESTINGHOUSE 11 p.c., automatique, Poussoir-Poussoir. REG. $359.95 — Spécial $239.95

SECHEUSES
SECHEUSE AUTOMATIQUE GENERAL ELECTRIC TDA-420 — REG. $199.95 — Spécial $144.95
SECHEUSE INGLIS CITATION 605845 REG. $289.95 — Spécial $169.95

TELEVISEUR GENERAL ELECTRIC CS-142, 21 pouces. REG. $269.95 — Spécial $169.95

"Grande Economie"
dans toutes les marques réputées telles que: Admiral - Bélanger - Clairtone - Frigidaire - General Electric - Hoover - Inglis - Kelvinator - Kitchen-Aid - Marconi - Moffat - Philco - Philips - RCA Victor - Thor - Zenith.

● Conditions faciles de paiement. Jusqu'à 36 mois pour payer.
● Ouvert tous les soirs du lundi au vendredi jusqu'à 10 h. — Excepté le samedi jusqu'à 5 h. 30.

MAGUIRE ELECTRIC LTEE
1330, AVE MAGUIRE SILLERY — Tél.: 681-4124

Le taux d'escompte de la Banque du Canada à 3.47%

Ottawa, (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada est monté à 3.47 pour cent hier au cours de la vente de $95,000,000 de bons du Trésor d'une durée de 91 jours. La semaine dernière, il était de 3.43 pour cent.

Indice de l'état du marché des prêts à court terme, le taux d'escompte se maintient aux environs de 3.5 pour cent depuis un mois.

Le taux d'escompte constitue l'intérêt minimum qu'exige la banque centrale pour les rares prêts qu'elle consent aux banques à charte; il est fixé à un quart d'un pour cent de plus que le rendement moyen de la vente hebdomadaire de bons échéant 91 jours plus tard.

La Banque du Canada a annoncé hier que $95,000,000 de bons du Trésor ont été vendus par voie de soumission à un prix moyen de $99.205 à un rendement moyen de 3.22 pour cent.

Le rendement le plus élevé a été de 3.24 pour cent et le plus bas de 3.18 pour cent. Le prix moyen lors d'une vente semblable la semaine dernière, avait été de $99.213 et le rendement moyen, de 3.18 pour cent.

La Banque du Canada a aussi annoncé la vente de $25,000,000 de bons d'une durée de 182 jours à un prix moyen de $98.269 et à un rendement moyen de 3.53 pour cent. Le rendement le plus élevé a été de 3.57 pour cent et le plus bas, de 3.50 pour cent. Lors d'une vente semblable la semaine dernière, le prix moyen avait été de $98.295 et le rendement moyen, de 3.48 pour cent.

Des montants semblables de bons ayant des échéances de 91 et de 182 jours seront mis en vente la semaine prochaine alors que d'autres bons de même valeur arriveront à échéance.

L'industrie canadienne de l'électricité

Cinq cents délégués de toutes les régions de l'est du Canada auront l'occasion de se renseigner sur tous les aspects de l'industrie canadienne de l'électricité lors de la réunion de la division est de l'Association Canadienne de l'Electricité qui sera tenue à Halifax (N.-E), les 23, 24, 25 et 26 janvier.

Brèves nouvelles des corporations

Année désappointante à la Dominion Bridge

Montréal (PC) Une grève déclenchée l'été dernier dans les usines canadiennes de la Dominion Bridge Co. Ltd a eu des répercussions défavorables sur les ventes et les bénéfices nets, déclare la compagnie dans son rapport annuel. On a enregistré un déficit de $2,116,778 pour l'année finissant le 31 octobre 1960 comparativement à un bénéfice net de $4,468,273 ou l'équivalent de $1.74 par action l'année précédente. Quant aux ventes, elles sont passées de $123,347,979 à $116,377,343.

Asbestos Corp. gagne davantage

Les résultats complets de l'année 1960 ne sont pas encore disponibles, mais les bénéfices nets d'Asbestos Corporation Limited seront probablement un peu plus élevés que ceux de l'année précédente, alors que la compagnie avait gagné $1.70 par action, a déclaré M. A.-L. Penhale, président. Les ventes de 1960 ont marqué une légère augmentation. La compagnie ne publie aucun chiffre à l'égard de ses ventes.

Echange d'actions

Les administrateurs de Northland Utilities Ltd., d'Edmonton, ont approuvé une proposition comportant l'échange de ses actions contre celles d'International Utilities Corporation à raison d'une action privilégiée convertible 2% cumulatif de $25 nominal pour deux actions ordinaires de Northland. On offre aux détenteurs d'actions privilégiées de Northland le droit d'échanger leurs actions à raison de 2½ actions d'International pour chaque actioh de Northland de $100 nominal.

Resignation d'un gouverneur de la Bourse de Toronto

Toronto (PC) M. L.-E. West, membre de la firme de courtage L. J. West Co. Limited a résigné ses fonctions comme membre du bureau des gouverneurs de la Bourse de Toronto. Dans sa lettre de démission, M. West déclare qu'il a pris cette décision parce que sa firme a agi comme agents d'un syndicat chargé de la vente d'un paquet d'actions d'Ansil Mines Limited, une compagnie minière possédant des intérêts dans des propriétés de bas métaux dans les régions de Noranda, au Québec et de Thompson, au Manitoba. Les actions de la compagnie ont été l'objet de transactions volumineuses au cours des dernières semaines et la Bourse a maintenant institué une enquête à ce sujet.

Fabrication d'éléments au silicium

Peterboro (Ont.) L'usine de Peterboro de la Canadian General Electric Co. Ltd. annonce qu'elle a entrepris la fabrication d'éléments au silicium servant à la transformation du courant alternatif en courant continu utilisé dans de nombreux procédés industriels. Il s'agit de la première fabrication de ces éléments au Canada.

Demission de président de E.-B. Eddy Co.

Hull (PC) M. R.-F. Caldwell vient de résigner ses fonctions comme président et directeur gérant de E.-B. Eddy Co. Il était au service de la compagnie depuis 43 ans ayant commencé sa carrière à l'âge de 16 ans comme commis. M. W.-D. Moffatt a été choisi pour succéder à M. Caldwell.

FINANCES MUNICIPALES ET SCOLAIRES

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Baie-Comeau, comté de Saguenay, ont vendu $59,000 d'obligations en séries. Un syndicat formé de Wood, Gundy & Co. Ltd, Banque Royale du Canada, Greenshields & Co. Inc., Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc., et Société de Placements, Inc, a payé 96.74 pour $50,000 de titres à 6 pour cent 1962-81. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 6.407 p.c.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en août 1959, lors de la vente de $560,000 de titres à 5 1-2 p.c. séries 20 ans, au prix de 94.50 soit un coût moyen net de 6.266 p.c.

Emprunt à Longueuil

La cité de Longueuil, comté de Chambly, a vendu $143,000 d'obligations en séries. Un prix de 98.125 a été payé par Durocher, Rodrigue & Cie Ltée pour $52,500 de titres à 5 1-2 1961-70 et $90,500 à 6 p.c. 1971-80. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1277 p.c.

C'est en mars 1960 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $385,000 de titres à 6 p.c. séries 20 ans, au prix de 97.044. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.389 p.c.

Renouvellement à Drummondville - Ouest

Le village de Drummondville-Ouest, comté de Drummond a vendu $102,500 d'obligations en séries. Un prix de 98.25 a été payé par Durocher, Rodrigue & Cie, Ltée, pour $102,500 de titres à 5 1-2 p.c. 1962-71. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.873 p.c.

C'est en octobre 1957 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $160,000 de titres à 5 1-2 p.c. séries 20 ans, au prix de 95.82. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.016 p.c.

Emprunt scolaire à St-Ignace-du-Lac

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Ignace-du-Lac, comté de Maskinongé, ont vendu $25,000 d'obligations en séries. Un prix de 96.10 a été payé par Dominion Securities Corp. Ltd. pour $14,000 de titres à 5 1-2 p.c. 1962-71 et $11,000 à 6 pour cent 1972-76. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 6.3969 p.c.

Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois.

Fonds mutuels

Séance du 19 janvier 1961

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
All Cdn Com	7.20	7.80
All Cdn Div	5.48	5.96
American Growth	7.97	8.69
Beaubran	29.26	31.77
Canadian Investment	8.58	9.86
Canafund	37.52	39.40
Champion Mutual	5.62	6.06
Commonwealth Inter.	8.12	8.92
Corporate Investors	9.15	10.00
Diversified Inc. Shs. série "B"	3.85	4.15
Dividend Shares	3.56	3.86
Dominion Equity	15.40	15.73
First Oil and Gas	6.99	7.61
Fonds Collectif "A"	5.48	5.94
Fonds Collectif "B"	5.36	5.70
Fonds Collectif "C"	5.33	5.82
Group Inc.	3.53	3.86
Grouped Income Accum	5.45	5.96
Growth Oil and Gas	6.09	6.34
Investors Growth Fund	6.00	6.62
Investors Mutual	11.63	12.04
Keystone	14.59	15.78
Leverage Fund	6.90	7.64
Mutual Accumulating Fund	7.86	8.59
Mutual Income Fund	5.00	5.46
North American Fund of Canada	9.00	9.78
Prêt et Revenu Mutuel	5.20	5.70
Radisson	4.31	4.76
Supervised Amer. Fund	7.06	7.13
Supervised Exec 55	39.20	--
Supervised Exec 56	32.17	--
Supervised Exec 57	5.51	--
Supervised Exec 58	8.62	8.88
Supervised Growth Fund	1.70	1.73
Supervised Income Fund	3.84	3.98
TV Electronic	7.93	8.64
Timed Investment Fund	5.70	6.16
United Accumulative	15.47	16.91

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund Unc	7.85	8.17
American Bus Shares	4.27	4.56
Boston Fund	14.11	15.38
Bullock Fund	12.88	14.11
Group Sec Auto	8.53	9.35
Group Sec Rail	9.41	10.31
Group Sec Steel	9.00	9.86
Keystone Cust B-3	15.24	16.63
Keystone Cust B-4	9.35	10.02
Keystone Cust K-1	8.93	9.75
Keystone Cust K-2	13.53	14.55
Mass Inv Growth Stock	15.58	16.84
Wellington Fund	14.13	15.46

Fléchissement du dollar canadien

New York, (PC) — Le dollar canadien a baissé hier de 3-64 de cent à $1.00 21-32 au regard de $1.00 37-64, jeudi dernier.

La livre sterling était cotée à $2.80⅝, soit une baisse de 1-64 de cent.

x x x

Montréal, (PC) — Le dollar américain était à un escompte de 21-32 pour cent en devises canadiennes, soit une hausse de 1-16 de cent, hier, à la fermeture.

La livre sterling a monté de ⅛ de cent à $2.78⅞.

Le dollar américain: offert, 99 5-16; demandé, 99⅜.

Publication d'un rapport géologique

Le ministre des Mines de la province de Québec annonce la publication d'un rapport géologique préliminaire sur la région de Rimouski-Matapédia; cette superficie couvre une aire d'environ 2,000 milles carrés, dans les districts électoraux de Rimouski, Matapédia, Matane et Bonaventure.

Le Dr Jacques Béland du Service de la carte géologique du ministère a dressé la carte géologique de la région durant les étés de 1958 et 1959. Il a fait ce travail en vue de grouper le plus tôt possible toutes les informations susceptibles d'être utiles aux compagnies intéressées au gaz et au pétrole dans cette portion des Appalaches.

Trois bandes parallèles de direction nord-est forment le sous-sol de la région. Des roches anciennes (ordoviciennes) très fortement plissées forment les bandes nord et sud, alors que des roches plus récentes (siluriennes et dévoniennes) de la bande centrale recouvrent les précédentes.

A part ses possibilités en huile, la région contient des minéralisations d'amiante, de chromite, de talc et de cuivre de même que des dépôts exploitables de calcaire, de quartzite et de marne.

Pour se procurer des copies de ce rapport (R.P. no 430), s'adresser aux bureaux du ministère des Mines à Québec ou à tout autre bureau du ministère situé ailleurs dans la province.

Tendance des prix

New York. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a monté hier de 0.09 point à 161.41.

Allure irrégulière de la Bourse de New York

New York (PA)- Le marché présentait hier une allure irrégulière à l'issue d'une séance animée. Les transactions portant sur les actions de Baltimore et Ohio ont subitement cessé étant donné que les dirigeants de la Bourse se virent incapables de procéder avec ordre en raison de l'affluence des commandes. La majorité des valeurs de premier choix ont varié dans les deux sens avec de légers écarts. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a baissé de .20 à 229.40. Le virement a été de 4,740,000 actions au regard de 4,390,000, mercredi. National Theatres a été le stock le plus en demande, montant de 3-8 sur un déplacement de 164,000 actions. La Bourse Américaine présentait une tendance générale à la hausse. Le marché des valeurs canadiennes était mixte.

X —X— X

Montréal (PC)- Tous les groupes à l'indice, à la seule exception des titres aurifères, ont progressé hier au milieu du plus fort volume d'affaires enregistré depuis plus d'un an. Les affaires ont porté sur 152,200 valeurs industrielles, le plus fort virement depuis le 9 janvier, 1960, et sur 120,800 actions minières et pétrolières. Ford a été particulièrement en faveur montant de 3 1-2 à 40. Trans-Canada Pipe a été le stock le plus actif, inchangé à 21 3-4 sur un déplacement de 20,830 actions. Dans le compartiment des mines, Ventures a fléchi tandis que Campbell Chibougamau a progressé. Des 234 valeurs transigées, 105 ont monté, 44 ont fléchi et 85 sont demeurées inchangées.

X —X— X

Toronto (PC)- Les valeurs industrielles ont fortement progressé hier vers la fin de la séance, mais les autres groupes à l'indice se sont effrités au milieu d'une faible activité. Le virement a été de 1,724,000 actions au regard de 2,286,000, mercredi. Les papeteries ont été particulièrement en faveur. Les banques ont fait bonne contenance. Les services publics ont évolué dans un rayon étroit tandis que les valeurs sidérurgiques étaient mixtes avec une tendance à la baisse. Le lingot d'or canadien était coté à $35.10 - $35.30 l'once.

Stabilité du marché canadien des obligations

Montréal -(PC)- Le marché des obligations était généralement calme hier alors qu'il y eut peu de changement à travers la liste. Les émissions des provinces ont été en évidence avec une hausse d'environ ¼ de point. Les obligations à courte échéance du gouvernement canadien étaient termes sur un marché stable. Les plus longues échéances ont progressé de ⅛ de point ici et là, mais le virement était restreint. Les émissions industrielles se transigeaient lentement; il n'y a que les récentes obligations du Téléphone Bell qui aient suscité de l'intérêt, se vendant à la hausse de ½ point. Un syndicat dirigé par H. C. Flood & Co. Ltd offrira incessamment au pair une émission de $900,000 d'obligations de l'Alaska-Yukon Pipelines Ltd; il s'agit d'obligations à 8 pour cent, amortissables, arrivant à maturité dans 18 ans. Les titres peuvent être rachetés en tous temps à $110 pour les fins de remboursement ou du fonds d'amortissement. Ce dernier prévoit le rachat de toutes les obligations à l'échéance.

X —X— X

New York (PA)- Les obligations des corporations ont fait preuve de vigueur hier alors que celles du gouvernement américain étaient inchangées.

Réduction du taux d'intérêt

Francfort, (Reuter) La Banque fédérale de l'Allemagne de l'Ouest a fait savoir, hier, qu'elle abaisse à 3½ pour cent son taux d'escompte. Il s'agit d'une diminution de ½ pour cent qui entrera en vigueur aujourd'hui même.

Le Canada produit plus de papier

Montréal, (PC) L'Association canadienne des fabricants de papier-journal a révélé hier que la production de 1960 accusait une hausse de 5.4 pour cent sur celle de 1959.

Les papeteries ont opéré à 88.5 pour cent de leur rendement, l'an dernier, contre 85 pour cent l'année précédente.

La production atteint 6,738,611 tonnes courtes — 2,000 livres — contre 6,394,172 tonnes courtes en 1959.

Les exportations osnt passées de 5,952,704 tonnes à 6,265,299 tonnes.

Le principal client du Canada est encore les Etats-Unis, avec une importation totale de 5,259,653 tonnes courtes; vient ensuite le Royaume-Uni, avec 479,496 tonnes courtes.

Une tonne forte est équivalente à 2,240 livres; quant à la tonne métrique, elle équivaut à 1,000 kg. ou 2,204.6 livres.

Revue du marché du bétail dans la métropole

Montréal, (PC) Cette semaine, sur les marchés à bestiaux de la métropole, les arrivages se sont chiffrés par 1,755 bovins, 1,217 veaux, 800 porcs et 258 agneaux et moutons. Le prix des bovins était stable à ferme. Celui des veaux était stable à $1 de plus; celui des porcs à 50 cents de plus et des truies à $1 de plus, tout comme le prix des agneaux et des moutons.

Les bouvillons de choix ont rapporté $24-24.75; bons, $23.50-24; moyens, $21-23.50; communs, $15.50-21; quelques-uns aussi bas que $14.25. Les génisses: bonnes, $20-20.50; moyennes, $18.50-19.75; communes, $13.75-18.25; quelques-unes aussi bas que $10.50. Les vaches: bonnes, $16-17.25; quelques-unes jusqu'à $17.75; moyennes, $15-15.75; communes, $14-14.75; très communes, $7.50-13.75; quelques-unes aussi bas que $5. Les taureaux: bons, $18.50-19; quelques-uns jusqu'à $20.75; communs et moyens, $14.75-18.25.

Les veaux de lait bons et de choix rapportaient $30-37; quelques-uns jusqu'à $33; communs et moyens, $15 à $29.50. Les veaux d'herbe et de chaudière, $15 à $16.50. Quelques sujets pour fins d'engraissement ont rapporté $18.

Sur le marché de l'ouest, les arrivages se sont chiffrés par 408 porcs et truies. Les porcs de la catégorie "A" ont rapporté $31.50-31.75, et les truies, $22-24.

Sur le marché de l'est, les arrivages se sont chiffrés par 392 porcs et truies. Les porcs de la catégorie "A" ont rapporté $31.50; quelques-uns à 80 cents de plus la tête, et les truies à $22-24 quelques-unes à 80 cents de plus la tête.

Les agneaux de qualités diverses ont rapporté $16-19.50 et les moutons, de $7-10, selon la qualité.

Le marché minier

Londres, (PC) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé hier de 0.1 point à 80.4 à la Bourse de Londres.

Marché soutenu des céréales

Winnipeg (PC) — Le lin et le seigle ont été l'objet d'une forte demande hier, peu avant la fermeture.

Le déclin des prix de l'huile de lin en Europe et l'irrégularité du marché américain à cet égard se sont reflétés à la Bourse des grains de Winnipeg.

L'avoine et l'orge ont fait bonne contenance.

Les prix du blé de toutes catégories ont progressé.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
AVOINE				
Mai	...	...	76¼	75¾
Juil	...	...	76½ a	75½ a
Oct	...	...	76⅞ a	77 a
ORGE				
Mai	...	...	97¼	97¼
Juil	...	...	97⅜ b	97⅜ b
Oct	...	...	98¾ b	98¾ b
LIN				
Mai	305⅞	301½	305¾	304¾
Juil	304	300¼	303¾ b	303¼-303½
Oct	301¼	297	301¼	301½
SEIGLE				
Mai	104	103¼	104	104
Juil	104½b	103¾	104⅜ b	104½
Oct	106	105⅝au	105⅞ b	106⅜ a

GRAINS COMPTANT

AVOINE : 2 c.w., 0.75; ex. 3 c.w., 0.72¾; 3 c.w., 0.71¾; ex. 1 four., 0.71¾; 1 four., 0.70¾; 2 four., 0.68½; 3 four., 0.65; fourrage mixte, 0.45.

ORGE : 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.05¼; 1 et 2 c.w., 2-rangs, 0.99¼; 3 c.w., 6-rangs, 0.97¼; 3 c.w., 2-rangs, 0.91¾; 1 four., 0.91¾; 2 four., 0.90; 3 four., 0.87.

SEIGLE : 1 et 2 c.w., 0.99¼; 3 c.w., 0.96¼; 4 c.w., 0.85; ergoté, 0.82; sur rails, 0.99¼.

LIN : 1 c.w., 2.98½; 2 c.w., 2.93¼; 3 c.w., 2.73¾; sur rails, 2.98.

Winnipeg (PC) Voici les prix de l'Office canadien du blé pour les ventes locales: les ventes aux termini sujettes à confirmation :

AVOINE : 2 c.w., 0.75¾; 3 ex. c.w., 0.72¾; 3 c.w., 0.72¼; 1 ex. four., 0.72¼; 1 four., 0.71¼; 2 four., 0.68½; 3 ex. four., 0.65½; fourrage mixte, 0.45; grain mixte, 0.60½.

ORGE : 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.07; 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.05; 3 c.w., 6-rangs, 1.05; 3 c.w., 2-rangs, 0.99; 1 four., 0.93¼; 2 four., 0.92¼; 3 four., 0.89¼; 3 grain mixte, 0.84¼.

Voici les prix du blé de seconde classe pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international :

Northern No 1, 1.67⅝; No 2, 1.62⅝; No 3, 1.60⅝; No 4, 1.58⅝; No 5, 1.52½; No 6, 1.51⅛; Durum No 1, 1.82½; No 2, 1.79½; No 3, 1.76½. Prix selon l'accord et prix domestiques: Northern No 1, 1.67⅝; No 2, 1.62⅝; No 3, 1.60⅝; No 4, 1.58⅝; No 5, 1.51½; No 6, 1.51½; Durum No 1, 1.82½; No 2, 1.79½; No 3, 1.76½.

BOURSE DE NEW YORK

Séance du 19 janvier 1961

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
ACF Ind	3900	48¼	47	47¾	
Address	2900	91¾	91	91¼	— ¼
Alleghany	16600	11¾	10⅞	11¾	+ ¼
Allis Ch	6500	26⅞	26¼	26⅜	— ⅛
Amerada	4600	74¼	73	74⅛	+ ⅛
Am Can	10700	36¾	36⅜	36⅝	+ ⅛
Am Cyan	7000	47⅛	46⅞	46⅞	— ⅛
Am Mot	60500	18⅛	17⅝	17⅞	+ ¼
Am Smelt	4200	57	56	56¾	+ 1¼
Am Std	5200	13¾	13⅜	13¾	+ ⅛
Am Tel	17800	108	107⅛	108	+ ⅞
Am Tob	3900	69¾	69	69½	
Anaconda	5100	47¼	46½	46⅝	— ⅛
Armco Stl	2700	69⅝	69	69⅝	+ ⅛
Armstg	1700	56½	54½	56½	+ 2¼
Babcock	2500	38½	38	38	— ½
Balt Ohio	4300	47	46	46	— 2⅛
Beth Steel	18600	43	42½	42⅝	— ⅛
Boeing	8500	39¼	38⅛	38⅜	+ ⅛
Borden	1200	57⅜	56⅞	57¼	+ ¼
Borg War	1100	37¾	37½	37⅝	+ ⅛
Bucy Erie	7500	16¼	15½	16	— ½
Budd Co	6900	17¼	16⅞	17	— ⅛
Burl Ind	11800	19	18⅝	18⅞	+ ¼
Burrghs	16500	31¾	30	31	+ ¼
Calumet	300	14¾	14⅜	14¾	+ ⅛
Can Dry	1400	22⅞	22½	22⅞	
CPR	6200	22⅝	22⅜	22⅜	— ⅛
Case J I	16500	10¼	9⅞	9⅞	— ⅛
Cater Tr	8200	31⅜	31¼	31½	— ⅛
Celanese	5900	25¼	24⅞	25	+ ⅛
Chance V	3600	39⅝	39⅛	39⅜	— ⅛
Chs Ohio	5300	67¼	66¼	66⅞	— ½
Chrysler	6100	40	39⅜	39⅝	+ ¼
Cities Svc	5000	52⅝	52	52⅛	— ¼
Clevite	1700	53¼	52½	52¾ K	+ ⅛
Coca Cola	9100	80¾	80	80	— ⅛
CBS	6100	37⅝	37⅛	37¼	+ ⅛
Comi Solv	30900	24⅝	23⅜	23⅝	+ ⅛
Con Ed	3800	28⅝	27⅞	28⅜	+ ⅛
Container	1400	25⅞	25⅝	25¾	+ ⅛
Cont Can	9500	39⅝	39¼	39⅜	+ ⅛
Con Oil	4400	57	56½	56¾	+ ⅛
Copw Sti	1000	33⅜	33⅛	33⅛	+ ⅛
Crane Co	800	50¼	49⅞	50¼	+ ⅛
Cr Zell	3200	54	53¾	53⅞	+ ⅛
Curtiss	3200	17⅝	17⅜	17⅝	+ ⅛
Deere	2600	56	55⅜	55⅝	— ⅜
Dist Seag	1600	33¼	32⅞	32⅞	— ⅛
Dome	3400	25½	25⅛	25⅜	— ⅛
Douglas	11500	32⅝	31¾	31⅞	— ¼
Dow Chem	8300	72¼	71	71¼	— ⅛
Du Pont	2800	202¾	200	201	— 1¼
East Kod	7300	110½	109	109¾	— ⅛
Eaton Mfg	3000	34	33¼	33⅜	+ ⅛
El Auto L	800	45¼	44⅞	45¼	+ ⅛
El Paso	18000	30⅝	29¾	30⅜	+ ⅛
Firestn	23400	34⅞	34⅛	34⅝	+ ¼
Ford	19000	70¾	70⅛	70½	+ ⅛
Frueh Tra	41400	22⅜	22½	23⅛	+ ⅛
Gen Dyn	12800	44¾	43⅝	44	+ ⅛
Gen Elec	55000	68	67	67¾	— ⅛
Gen Fds	5800	74¼	73¼	73⅝	+ ⅛
Gen Mills	3000	34⅜	33¾	34¼	+ ⅛
GMC	21200	43	42¼	42⅞	+ ⅛
Gen Tire	10400	62¼	60⅜	62¼	+ 1¾
Glidden	4200	38¾	37½	38¾	+ ⅛
Goodrich	12300	56	55	55½	+ ⅛
Goodyear	12200	35⅞	35	35¼	— ⅛
Gr Paige	1400	17⅜	17¼	17¼	
Grand Un	1200	28⅞	28¼	28¼	— ¼
Gt A & P	3900	41¼	40½	40¾	— ⅜
Gt Nor R	4100	50½	49⅝	49⅝	— ¾
Gulf Oil	19200	34⅝	34	34⅜	+ ⅜
Homstk	2800	52¼	51	52	+ ⅝
Hud Bay	300	46½	46½	46½	+ ¼
Interlake	1000	23⅞	23⅜	23⅞	+ ⅛
Int Bus	2700	625	620	620	— 2
Int Harv	5100	48⅛	48	48¼	— ⅜
Int Nick	10600	63¾	62½	63½	+ ¾
Int Pap	17900	33⅛	32¾	33	+ ⅜
Int Tel	24200	48	47¼	47⅜	+ ⅛
Johns M	3400	60½	59½	60	
Kennecot	8300	79¼	78⅝	78½	— ¾
Kresge	2000	29⅜	29¼	29⅜	+ ⅛
Kroehler	100	13¾	13¾	13¾	— ⅛
Loews	8600	16⅝	16	16¼	+ ⅜
Marsh Fld	200	57½	57½	57½	+ ½
Martin Co	7100	65¾	65¼	65¼	— ¼
McKee	900	29⅜	29⅜	29¾	+ ¾
Merck	9800	79½	78	78	— 1
Mpls Hon	2000	146¾	145¼	145½	+ ½
Minn MM	8400	72¼	70⅝	71½	+ ⅛
Minn Ont	800	33	32¾	33	+ ⅛
Monsanto	7900	45⅞	44⅝	45⅛	+ ⅛
Mont War	16300	29	28⅜	28⅞	+ ⅛
Nat Aviatn	800	27⅞	27½	27½	— ½
Nat Cash	11600	70⅞	68	68¼	— 2⅛
Nat Dis	6600	27¼	26¾	26⅞	
Nat Gyps	2500	57⅜	57	57¼	— ⅛
NY Cent	36600	19⅜	18⅝	18⅝	— ⅝
NY NH	1100	23¾	23½	23¾	
Nor Pac	10300	45¼	44½	44¾	— ⅛
Ohio Oil	5300	38¾	37⅞	37⅞	— ¼
Outb Mar	9400	23	21½	21⅞	— ½
Parke Da	14600	37½	37	37¼	— ⅛
Penn RR	22100	14	13⅜	13⅞	
Phelps D	6400	50½	48⅞	50¼	+ 1⅝
Philco	6200	19⅜	18⅞	19⅛	— ⅛
Philip Mor	2800	79¼	78¾	79⅛	+ ⅛
Pit Plate	8400	72	71¼	72	+ ½
Proc Gam	700	140½	139¾	139¾	— ⅝
Pullman	900	36	35¾	36	+ ⅛
RCA	18000	51⅝	50⅝	50¾	— ¾
Repub Stl	4400	58⅜	57⅞	58⅛	
Rey Tob	2800	94½	94	94	— ¼
Royal Dut	7400	36¼	36¼	36¼	— ¼
Sears R	5200	55½	55	55¼	— ¼
Shell Oil	5200	41⅞	41⅝	41¾	+ ⅛
Sheraton	2400	18	17⅞	17⅞	— ⅛
Sinclair	23000	42⅞	41⅞	42¾	+ 1⅝
Socony	7500	42⅜	41¾	42⅜	+ ⅛
Sperry R	38000	94½	92¼	93⅛	— 1¾
Std Brand	2700	55⅞	54⅛	55⅞	+ 1⅞
Std Cal	14900	48¾	47¾	48¼	— ⅜
Std Ind	13000	49½	48	49½	+ 1⅝
Std NJ	39000	42⅝	42⅛	42⅜	+ ⅜
Stud Pack	49900	8	7½	7⅝	
Sun Oil	1300	50¾	50⅜	50¾	+ ⅛
Texaco	9600	88⅛	88	88⅛	— ⅛
Tex Sul	23200	21¾	21	21¼	— ⅜
Thiokol	11500	42⅞	42⅛	42⅝	— ⅜
Tidewtr	4700	24	23¾	23¾	— ⅛
Timken	1100	51⅜	51¼	51⅜	+ ⅛
Twent C	16300	43⅞	41¾	43⅞	+ 2⅜
Un Carb	3800	124⅜	123	123	— 1½
Utd Airc	6000	41⅞	40½	40⅝	— ¾
Utd Corp	7200	7¼	7¼	7¼	
US Gyps	3500	109½	106¾	109	+ 2¼
US Rubb	5700	50⅝	49	50	+ 1¼
US Steel	12400	81⅜	80	81⅛	+ 1
Vanad	1800	21⅝	20¾	21	
Walkers	200	39¼	39½	39¾	+ ⅜
W Un Tel	6400	46¼	45¼	45¼	— ¾
Wesths	27500	45¾	45¼	45¼	— ½
Woolwth	2500	68	67¼	67⅜	+ ⅜

Ventes totales: 4,740,000 actions.

Titres au comptoir

Séance du 19 janvier 1961

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Offre	Dem.
Anglo Can Tel A	44	45
Banque d'Economie	45	...
Banque d'Epargne	64	67
British Newfoundland	1½	2
Canadian Delhi	4	4¼
Canadian Javelin	8¼	8¾
Cie Pouv Bas St-Laur 4½ pr	16	...
Corp d'Exp Financière	10⅜	...
Dupuis Frères priv	16	...
Guarantee Co of North Am	100	125
La Prévoyance	80	...
La Sauvegarde	80	...
La Solidarité	50	...
Les Prévoyants	65	...
Qué Téléphone 5 priv	18½	...
Rio Tinto	85	95
Société d'Admin & Fiducie	128	...
Trust Général du Cda priv	161½	171½
Westcoast Trans	17	17½

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Séance du 19 janvier 1961

Remarques: Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

z pour lots incomplets
d ex-dividende
r ex-droit
w ex-warrants
h nouveau haut
l nouveau bas

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Abitibi	1740	$41¼	40¾	41¼	— ⅜
Acad Atl	2145	$20	18½	20	— 2
Algoma	500	$36⅜	35	35½	— ⅛
Alumini	2493	$34¾	34¼	34½	— ⅜
Alum 1pr	z15	$22	22	22	
Alum 2pr	950	$46½	46½	46¼	— ¼
Alg T 4½pr	40	$43	43

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Séance du 19 janvier 1961

Remarques : Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

s pour lots incomplets
d ex-dividende
r ex-droits
w ex-warrants
h nouveau haut
L nouveau bas

TITRES INDUSTRIELS

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	1840	$41	40¾	41	+ ¼
Acad-A.	10070	$20	18½	19⅛	+ 1⅜
Acad-A. A	125	$20	20	20	
Acad-Atl p	25	$92	92	92	— 1¾
Agnew-S	1000	$19½	19½	19½	+ ⅛
Alta. Dist.	300	205	205	205	
Alta D. vt	100	170	170	170	
Alta D. w	300	62	62	62	
Alta Gas	4095	$26¼	25¾	26	
Alta G. pr	50	$106¼	106¼	106¼	+ ¼
Alt G. w	1895	865	835	850	+ 5
Alt N G.	2310	$17¼	17	17	
Alg Cen	350	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Alg C pr	25	$56	56	56	—
Alg C. w	175	425	425	425	—10
Algoma	1025	$35⅛	35	35⅛	+ ⅛
Alumini	5131	$34¾	34¼	34⅛	+ ⅛
Alum 2 pr	250	$46½	46⅛	46½	+ ½
Analog	300	300	300	300	—25
Ang Pip p	25	$51½	51½	51½	
Argus	305	$35¼	35	35	— ⅛
Ar 2.50 p	145	$48⅞	48⅝	48⅛	— ⅛
Atlas St.	1460	$23	23	23	+ ¼
Auto Elec	200	$6⅞	6¾	6¾	
Bank M.	1230	$61¾	60⅞	61⅜	+ ⅜
Bank NS	390	$68⅝	68½	68½	— ⅛
Bath P A	160	$44¼	44¼	44¼	— ¼
Beatty	100	$7	7	7	— ⅛
Beav Lum	200	$21½	21½	21½	+ ⅛
Bell Ph.	3625	$48⅞	48¾	48¾	— ⅛
Bow M pr	z20	$48	48	48	
Bowater	200	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Brazil	1437	390	385	385	+ 5
Br Tnk n	z40	$6½	6½	6½	
BA Oil	4641	$33	32¾	32¾	
BCE 4 pr	z10	$77¼	77¼	77¼	
BCE 4½ p	50	$43⅛	43⅛	43⅛	+ ⅛
BCE 5 pr	595	$48⅞	47¾	48¼	+ ⅜
BC For.	715	$13⅛	13¼	13⅜	— ⅛
BC P. A	z10	$15	15	15	
BC P. B	z10	$16½	16½	16½	
BC Pow	1873	$38	37⅜	38	+ ⅜
BC Phone	115	$47¾	47⅜	47⅝	+ ⅛
Brown	z26	$13⅜	13⅜	13⅜	
Build Pr.	220	$34½	34¼	34½	+ ½
Burns	600	$12⅜	12¼	12⅜	— ⅛
Cal Pow	350	$25	24⅝	25	+ ⅛
Can Cem	475	$27½	26¼	27½	+ 1½
Can C. pr	z10	$27	27	27	
Can P. A	100	$21	21	21	— ⅜
CI Fndry	680	$20	19¾	19¾	— ⅛
C. F 4¼	25	$78	78	78	+ 3
Can Malt	z10	$67	67	67	
C Pack A	110	$51	51	51	+ 1
C Pack B	385	$51	50	50	
Can Perm	346	$64½	63½	64½	+ 1½
CSL	398	$44	44	44	— 1
Can W. B	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
C Bank C.	595	$62¾	62	62¾	+ ⅜
Cdn. Br.	3292	$44⅜	43⅝	44⅜	+ ⅜
C Br Al.	z20	$11	11	11	
CB A A w	350	300	295	300	+10
CB A B w	350	285	280	280	
Cdn C. A	170	$13½	13½	13½	— ¼
Cdn Cel.	115	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
C. 1.75 p	200	$33	33	33	
C Chem	2330	$7	6⅞	6⅞	
C Ch w	5850	250	240	245	+ 5
C Collier	100	$7⅜	7⅜	7⅜	
C Curt W	100	98	98	98	
C Dredge	200	$14	14	14	
C Fair. B	110	$8½	8½	8½	+ ¼
CP Prod	7295	$6¼	5¾	6	+ ⅛
CP Pr. 1st	790	$46	44½	46	+ 1¼
CP Pr. 2	550	$46	41	46	+ 5⅞
C G. In p	150	450	450	450	
C G I w	4900	120	100	120	+30
C Husky	748	$5¾	5¼	5⅜	
C Hydro	233	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
CDN Ind	740	$5¼	5¼	5¼	
CIL	863	$15¼	15	15¼	+ ¼
Cdn Oil	841	$24⅜	24½	24⅜	
CPR	3414	$23½	22¼	22¼	— ⅛
Cdn P. pr	z6	$8	8	8	
Cdn Tire	230	$45½	45½	45½	
C Vickers	130	$15	15	15	— 1
CWN Gas	z90	$16¼	16¼	16¼	
CWN G p	z50	$15	15	15	
Chart Tr.	z6	$85¼	85¼	85¼	
Chat-Gai	400	$22	22	22	— ⅜
Col Cell	1950	410	405	410	+10
Con Gas	9178	$16¾	16¾	16¾	+ ⅜
Copp Cl.	1085	$7½	7½	7½	
Corby vt	z135	$16½	16⅜	16½	
Cosmos	281	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Crain RL	270	$19	19	19	+ ⅛
Crown Tr	120	$38½	38	38½	+ 1
Crush Int	853	$6¼	6	6¼	+ ⅛
Dist. S	1460	$32⅞	31¾	32⅞	+ ⅛
D Bridge	3825	$18⅝	18¼	18½	+ ⅛
D Dair.	104	$12½	12½	12½	
D Dair p	z20	$26	26	26	
Dom El.	100	$5¾	5¾	5¾	
D Fndry	620	$47½	47¼	47⅜	+ ⅛
Dosco	z60	$11½	11½	11½	
Dom St.	1163	$67¾	67½	67¾	
Dom Tar	6740	$15⅞	15½	15⅝	
Dom T p	125	$20	20	20	
Dom Text	300	$10¾	10⅝	10⅝	+ ⅛
Econ Inv	200	$36	36	36	
Emp. Life	z10	$69	69	69	
Fam Play	235	$18	18	18	
Fanny F	z5	$17½	17½	17½	
Fed Grain	55	$48	48	48	
Fleetwood	400	$11½	11	11¼	— ⅛
Ford US	235	$70	69¼	69¼	+ ¼
Ford Com	189	$140	136	138½	+ ¼
Fndtn	550	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Fraser	135	$22¾	22¾	22¾	— ¼
Freiman p	20	$93	95	95	— 3½
Frosst A	1795	$21¾	21¼	21½	+ ¼
Gatineau	360	$38	38	38	
Gat 5 pc p	50	$101	101	101	+ ½
G. 5½ p p	51	$107	107	107	+ 1½
Gen Bake	100	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
G Dev	2506	$12¼	11½	11¾	— ¼
G Dynam	50	$44	44	44	+ 1
GMC	102	$42½	42½	42½	+ ⅜
GS Wares	725	$8	7¾	8	+ ⅛
Globe A	1000	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Goodyear	65	$126	125	125	— 4
GL Paper	858	$44⅜	43½	43½	— 1¼
G L Pow	100	$28	28	28	— ⅛
GL P. w	595	855	825	850	+10
GN Gas	900	$5¾	5¾	5¾	
G G. B w	935	115	110	115	+20
GW C. A	100	485	485	485	—10
Great W.	z30	160	160	160	
Gr W. G	252	$11½	11½	11½	
Gr W. vt	252	$11¾	11¾	11¾	
G W. 56 w	20	385	385	385	— 5
Greyhnd	z55	$12½	12½	12½	
Guar Tr	625	$34¼	34	34⅛	— ⅛
Guar T r	2741	220	205	210	—10
Hardee	410	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Hard C	575	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Hees	f2500	5½	5	5½	
Hendshot p	40	$102	102	102	
Hi-Tower	z65	$10	10	10	
H Smith	740	$39½	39	39½	+ ⅛
Imp Bank	550	$71	70¾	71	+ ⅛
Imp I. A	1782	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
I 5 1.25 p	170	$20	20	20	
Imp Life	60	$90¼	90¼	90¼	
Imp Oil	3092	$38⅞	38⅝	38⅞	
Imp Tob	250	$13¼	13⅛	13¼	— ⅛
Ind Acc.	1621	$44½	43⅞	44½	+ ⅛
I Ac wts	175	$19¼	18⅝	19¼	+ ¼
Inglis	1025	475	465	475	+25
Intld Gas	775	475	460	470	+ 5
Int Util	1260	$38½	38	38¼	+ ¼
Int Util p	400	$43½	42¼	42½	+ ⅞
Int B 59 w	300	35	35	35	+ 5
Inter PL	1004	$62½	62⅜	62⅜	— ⅜
Int Stl P	678	260	250	260	+10
Inv Syn	25	$37⅛	37⅛	37⅛	— ⅛
Inv Syn A	920	$31⅞	31½	31⅝	+ ⅛
Jamai PS	100	$29½	29½	29½	+ ⅛
Jefferson	635	$6⅝	6¼	6⅜	+ ⅛
Jockey C	6630	270	265	265	— 5
Jock C p	100	$9⅞	9⅞	9⅞	
Jock wts	7700	47	44	45	
Kelly D A	120	$6⅞	6⅞	6⅞	
Kelly wts	700	325	320	325	+ 5
Kelvinator	300	$6½	6½	6½	
Labatt	493	$32½	32⅜	32½	
Lafarge	100	$8	8	8	+ ⅛
Lafarge A	100	$7¼	7¼	7¼	
Lafarge w	z80	76	76	76	
Lakeland	200	195	195	195	
Laura S.	z40	$16½	16¼	16½	
Levy pr	100	$23	23	23	+ ⅜
Lob C. A	2204	$33⅜	32¼	33⅜	+ ⅜
L C. A w	3230	$11	10⅜	10⅞	+ ⅜
Lob C. B	2367	$35½	33¾	35½	+ 2
Lob Cs pr	345	$46½	46¼	46½	
L G 1 p	z20	$30⅜	30⅜	30⅜	
L G B p	200	$31	31	31	— ¼
Loeb M	100	$8⅜	8¼	8⅜	— ⅛
MB a PR	1191	$17	16¾	16⅞	+ ⅛
Magnum	z25	$15¼	15¼	15¼	
M Leaf M.	440	$15½	15½	15½	
Mass-F	8457	$10⅞	10¾	10¾	
Mass-F pr	10	$103	103	103	+ 1
Maxwell	z70	300	300	300	
Mid-West	700	170	170	170	
Molson A	254	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Molson B	510	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Molson pr	35	$41½	41½	41½	+ ⅜
Mont Loc	100	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Mont Trst	25	$60	60	60	
Moore	5273	$48¼	47¾	47¾	+ ⅛
Nat Drug	600	$15	14¾	14¾	
N Hos B	300	200	200	200	
N St Car	107	$10⅞	10⅝	10⅞	— ⅛
Nat Tr	180	$73½	72	73½	+ 1
Nia Wire	z10	$11¼	11¼	11¼	
North St p	75	$47½	47½	47½	— ½
NO N G	2480	$14½	14⅜	14⅜	
Nor Ph.	142	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
NW Ut. p	25	$75	75	75	
Ocean C.	z75	$10	9¾	10	
Ont Loan	30	$31	31	31	+ ¼
Oshawa A	100	8	8	8	
Overid p	500	9	9	9	
Page Hers	836	$25½	25¼	25¼	— ¼
Phina	300	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Penmans	75	$31½	31	31½	+ ⅛
Pow Corp	150	552	52	52	+ ¼
Premium	125	295	295	295	— 5
Pres El.	3000	13	13	13	— 1
QN Gas	2905	$7¼	6¾	6¾	— ⅛
QN G. un	160	$47½	47	47½	— 1
QN G. w	850	175	175	175	
Reichold	140	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
R Yarn A	z45	85	6	6	
Roe AV	440	$5¼	5	5¼	
R. AV pr	z5	$76	76	76	
Royal B.	1122	$75	74	75	+ 1
Russell	1027	$9¾	9¾	9¾	
Su. C. A	200	$11¼	11	11¼	+ ⅛
StL Corp	4355	$20	19⅝	19⅞	+ ⅛
StL C A p	45	$100	100	100	
St Maur.	6800	68	65	65	— 8
Salad S	8705	$13⅜	12¼	12½	— ⅜
Salada w	5720	760	690	710	40
Selkirk A	z20	420	420	420	
Sev A r	2533	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Shawin	397	$28	28	28	
Shaw A p	87	$42	41½	42	+ ½
Silver. A	z55	$11	10⅜	10⅜	
Silver. B	z45	$16¼	16¼	16¼	
Simpsons	220	$29⅜	29½	29⅜	+ ⅛
SKD Mfg	z40	265	265	265	
Slater	25	$28	28	28	+ 1¼
Somville p	25	$51	51	51	+ ⅛
Spartan	4400	76	74	75	
Spart w	1000	16	16	16	+ 1
Stafford	650	400	395	400	
St Pav	231	$15⅛	15¼	15¼	— ¼
St Radio	190	$18½	18½	18½	+ ½
St W. C	3500	30	27	27	— 3
St. Can	1443	$73¾	73¼	73¼	
S Prop.	z10	$15	15	15	
Switson	1200	210	210	210	
Tamblyn	z70	$24¾	24¾	24¾	
Tancord	100	150	150	150	
Texaco C.	675	$63	63	63	+ 1½
Texaco C p	50	$81½	81½	81½	— 1½
Thorncif	165	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
TT Tall.	100	$16	16	16	+ 5
Tor-Dom	1050	$63¼	62½	63	+ ¼
T Gen T	165	$72	72	72	
T Pin A	800	$39⅞	39½	39½	— ⅜
T Pin 5 p	100	$36⅜	36⅜	37⅝	+ ⅛
T F. w 56	115	16	16	16	
T F w 57	200	270	260	270	—30
Tr C. PL	3853	$21⅜	21⅜	21⅜	
Tr.-Mt	3398	$10	9⅞	10	
Tr PPL	300	$17¼	17¼	17½	— ⅛
Tw C Gas	750	$5½	5	5½	+ ⅛
Union A	400	$10	10	10	— ¼
Un Gas	3739	$17¼	16⅞	17	+ ⅜
U Corp B	165	$21½	21½	21½	
U Corp p	200	$27½	27¼	27½	— ⅛
U Fuel A	z10	$58¾	58¾	58¾	
U Fuel B	z25	$32¼	32	32¼	
Un Steel	745	$7⅜	7⅛	7⅜	
Viceroy B	900	240	240	240	
Vic G Tr	122	$45	45	45	
Walk G	2100	$39½	39⅛	39½	+ ¼
W. Equip	z50	350	350	350	
West C B.	z35	$32½	32½	32½	
W Ply B	100	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ⅛
West A	1570	$45	42¾	44½	+ 2
West B	1707	$46	44⅛	45⅜	+ 1⅛
Wstn 6 p p	z5	$106	106	106	
W A w	7933	$21½	20¼	21	+ ½
White 1 p	z35	$19½	19½	19½	
Wood A	1220	$17¼	17	17	— ⅜
Zenith	310	240	240	240	— 5

CURB

Andian	300	$7½	7½	7½	— ½
Ang Cdn	3775	$44½	43⅜	44½	+ 1½
Asbest	2350	$26⅞	26¼	26⅞	+ ⅜
CD Sug	z80	$17¼	17¼	17¼	
C Bronze	350	$18	18	18	— ½
CG Inv	84	$31	31	31	
C Paper	690	$43⅞	42½	43¼	+ ⅜
D Glass p	z10	$13⅞	13⅞	13⅞	
Du Pont	575	$201½	201¼	201⅜	— ⅛
Int P. n	100	$32½	32½	32½	+ ½
Lob Inc n	300	$14	13⅜	13⅞	— ⅛
MO Paper	50	$32ZZ	32¼	32¼	+ ¼
Ogilvie	50	$48	47⅞	48	
Price Br	50	$41⅜	41⅜	41⅜	+ ⅜

HUILES

Acme G	4000	12	12	12	— 1½
AP Con	1000	42	40	42	+ 2
Alminex	2560	175	170	175	+ 4
Am Led.	600	8	8	8	— 1
Anchor	500	9	9	9	— 1
Asamera	1900	45	45	45	+ 3
Ball S A	2235	610	590	605	+ 20
B S 5¾ p	z25	$21½	21½	21½	
Bata	1000	3½	3½	3½	— ½
Britalta	1000	203	203	203	+ 3
C O Ld.	2300	104	100	100	— 5
C O L w	1300	7	6	7	+ 1
CS Pete	600	330	325	330	+10
C Chieft	1000	75	75	75	
Cdn D	30740	510	480	510	+30
C Ex G	1425	178	172	172	— 3
Cent Del	1816	560	550	550	— 5
Charter O	800	86	86	86	
C Drag	1000	16	16	16	— 1
C Mic M	100	203	203	203	— 7
C W. Pete	270	270	265	270	+ 2
Dev-Pal	2000	66	62	62	—10
Dome P	100	760	760	760	—10
Duvex	2000	6	6	6	
Dynamic	2700	62	61	62	+ 1
Fargo	2500	390	370	390	+ 20
Fr P. pr	100	355	355	355	+ 5
Home A	2020	890	880	880	— 5
H B O G	643	$10⅜	10⅛	10⅜	— ⅛
Jupiter	5170	231	220	230	+15
LI Pete	5000	9	8	8	
Lug Pnt	2000	47	45	45	— 2
Medal	1345	181	180	180	
Midcon	9500	32	30	31	— 1
Nat Pete	200	165	165	165	
N Davies	2000	9½	9½	9½	+ ½
NC Oils	200	200	200	200	
NCO wts	700	39	38	38	— 2
NCO pr	z15	$27¼	27	27¼	
Pac Pete	6205	$11⅞	11⅛	11⅜	— ¼
Pac P w	240	615	610	610	—15
Pamoil	3200	38	38	38	
Permo p	4200	52	50	50	— 1
Per. Oils	3000	140	140	140	+ 7
Petrol	1900	60	57	57	— 3
Place	3500	38	37½	38	
Provo G.	6210	222	215	218	+ 1
Ponder	3500	47½	47	47½	— 1
Quonto	6125	7	5½	7	+ ½
Rocky P	3848	4½	4	4	— ½
Royalite	1200	670	660	665	+ 20
Sapphire	2000	53	53	53	
Sarcee	1000	76	76	76	— 1
Sec. Free	100	390	390	390	+10
South U	7000	18	17½	18	
Spooner	2510	11	10½	10½	— ½
Stanwell	16400	36	34	35	+ 2
Tidal	1970	53	52	53	+ 2
Tr. Can	8000	50	45	50	+ 7
Triad O	3325	230	229	229	+ 4
Un Oils	3466	128	126	128	+ 1
Wayne	2200	7	7	7	— 1
Wsburne	1100	55	55	55	+ 1
Westates	1000	110	110	110	+ 5
W Decal	1240	88	88	88	+ 4
Yan C.	5000	3½	3½	3½	

MINES

Acad Ura	4500	8	8	8	— ½
Advocate	100	297	297	297	— 1
Agnico	8352	74	72	73	— 1
Akaitcho	1000	47	47	47	— 1
A Larder	3566	20	18	18	
Am Nephe	900	42	42	42	
Anacon	3600	44	43	43	— 1
Anglo Hur	100	850	850	850	
Ansil	77340	12	10	10	— 2
Arcad wts	400	2½	2½	2½	
Area	1500	73	71	71	— 4
A Areadia	500	30	30	30	
Atl C Coa	500	115	115	115	— 3
Atlin Ruf	800	9	9	9	— 1
Aumaq	2500	7	7	7	— ½
Aunor	400	305	305	305	
Bankeno	1000	37	37	37	— 1
Barnat	7800	198	195	196	
Base Met	2500	9	8½	8½	
Baska	16400	14	12½	14	— ½
B-Duq	3200	9	9	9	— ½
Bankfield	1500	65	62	65	+ 3
Barry Bis	800	21½	21½	21½	
Can S Oil	2100	3⅜	3 5-16	3 6-16	—1-16
Can Marc	1800	5¼	4⅞	4⅞	— ⅛
Chesebro	1900	43½	42¼	43¼	+ ¼
Con M & S	400	21	20⅞	21	+ ⅛
Creole	2100	31¾	31	31½	— ¼
Crown CP	600	14½	14¼	14⅜	— ⅛
Dev Pal	8700	11-16	⅝	⅝	—1-16
Dome Exp	700	7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Duke Pow	200	50¾	50¾	50¾	
El Bond	4100	27½	27¼	27½	— ⅛
Ford Can	65	140	140	140	+ 7
Ford Ltd	400	20	20	20	
Gldfld	2300	1½	1⅜	1½	— ⅛
Hollinger	500	22⅜	22½	22½	— ⅛
Imp Oil	900	39¼	38⅞	39¼	+ ⅛
Jupiter	48800	2⅞	2 3-16	2⅜	+3-16
L Shore	100	4⅛	4⅛	4⅛	— ⅛
Massey F	3600	11	10⅞	11	+ ⅛
Mead John	3100	139	134½	134½	— 2¾
Mesabi	1100	84½	83	84½	+ 1
Min Corp	100	12¼	12¼	12¼	
Molybden	900	38¾	38½	38⅝	— ⅛
Nat Pete	1600	1¾	1¾	1¾	
Nat Rub	300	20	19½	19½	+ ¾
NJ Zinc	3900	20	19⅞	20	+ ⅛
Pac Pete	3600	11¼	11	11¼	+ ⅛
Pac Pete w	400	6⅜	6¼	6⅜	
Pantepec	7400	¾	¾	¾	
Pow Corp	25	52½	52½	52½	+ ⅜
Shc Wns	400	135½	135½	135½	— 1½
So Pen O	600	30¾	30½	30¾	+ ⅛
Std Oil Ky	1800	70	69¾	70	+ ¼
Technch	7900	12¾	12½	12¾	+ ⅛
Trns Lux	1100	18	17⅞	17⅞	— ⅛
Tr Cont wt	200	26¾	26¾	26¾	— ⅛
Wr Harg	1400	1 5-16	1¼	1 5-16	+1-16
Iso	3700	51	50	51	— 1
J Waite	4000	29	27	28	
Jacobus	2300	80	79	80	
Jellicoe	3000	6½	6½	6½	
Joliet	500	29½	29½	29½	— ½
Jonsmith	1000	9½	9½	9½	
Jowsey	888	28	28	28	
Kenville	2500	6½	6½	6½	
Kerr Add	10303	$13⅛	12¾	13	— ⅛
Klembe	800	226	226	226	+ 1
Kirk Town	500	9	9	9	+ 1
Kopan	10041	13	12½	12⅝	
Labrador	200	$20¼	20¼	20¼	— ¼
L Dufault	3570	41	41	41	
Lake Ling	500	11	11	11	
Lamaque	615	390	385	390	+ 5
Langis	15600	60	56	56	+ 6
Latin A	10500	48	45	47	+ 2
Leitch	1600	162	160	162	
Lexindin	2000	2½	2½	2½	— ½
LL Lac	700	205	202	205	— 2
Lorado	1000	51	50	50	— 1
Lorado wts	500	6	6	6	— ½
Lyndhst	1000	9½	9½	9½	
Lynx	4500	7½	7½	7½	
Macassa	1700	300	295	295	— 5
Macdon	3000	21½	20	20	— 1
Macfie	4000	4	4	4	
Madsen	5800	310	300	310	+ 5
Magnet	6000	5½	5	5	— 1
Malartic	2000	80	80	80	
Man Bar	4320	28	28	28	
Maralgo	3000	11	11	11	+ 1
Marboy	2700	17½	17	17	— ½
Marcon	23300	11½	11	11½	
Maritime	1400	73	73	73	
Martin	15000	42½	41½	42½	+ 1
Matatch	5000	7	7	7	+ 1
Matagam	1100	650	640	650	— 15
McIntyre	1100	$29½	29	29½	+ ¼
McWat	2510	34	33	33	— 1
Mentor	2000	17	17	17	— ½
Merrill	1700	53	52	52	— 1
Meta Ura	3000	10	10	10	— ½
Min Corp	480	$12¼	12	12	— ⅛
Min Ore	4000	4½	4½	4½	
Moneta	960	70	70	70	
Mt Wrigh	1200	51	50	50	— 1
Multi M	1000	26½	26½	26½	+ 1½
Murray M	6500	63	61	61	
Nat Expl	16000	4½	4	4	— ½
New Ager	500	4½	4½	4½	
New Bid	5000	7	7	7	
New Cal	3000	36	35	35	
Nw Hosco	2500	52	52	52	
New Jason	7200	7½	7	7½	+ ½
Newlund	4000	12	12	12	+ ½
N Mylam	3000	337	36½	36½	— ½
Newnor	500	8	8	8	
Nw Rouyn	5000	6½	6½	6½	+ 1
N Senator	2000	5	5	5	
Nickel M.	4300	57	53	53	— 1
Nipissing	500	80	80	80	— 2
Nor Acm	2400	15	15	15	— 1
Noranda	2462	$42½	41⅝	41⅝	— ¼
Norgold	500	4½	4½	4½	— ½
Normetal	745	288	285	285	— 5
Norpax	500	8	8	8	
Norsync	1000	6	6	6	

RESULTATS LA JOURNEE MEME

Une petite annonce publiée dans des annonces classées

L'EVENEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalez: LA 5-5133

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuter. Il en est de même de la reproduction. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

ANNONCES CLASSEES
L'EVENEMENT-JOURNAL
TEL.: LA 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots .25
Coût minimum .65
3 ins. consécutives la ligne comptée .22
6 ins. consécutives la ligne comptée .20
24 ins. consécutives la ligne comptée .17
Minimum 2 lignes comptées par ins.
Titre individuel par insertion .35

TARIF AU COMPTANT
Strictement payable d'avance.
Les annonces réclamant une case supplément de .05 pour frais postaux.
Avis de naissance, mariage, fiançailles $1.50
Avis de décès, remerciements, service anniversaire $1.00
Mots additionnels $0.05

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evénement-Journal": Lévis, Québec, Québec-Ouest, St-Romuald, Ste-Foy, Sillery, St-Rodrigue, Beauport, Giffard, Villeneuve, Charlesbourg, Breakeyville, Charny, Lorettéville, Village Huron, Château-d'Eau, St-Louis de Courville, Ville Montmorency, livraison à domicile 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publications ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
PROVINCE DE QUEBEC: 1 an $7.50, 6 mois $4.00, 3 mois $2.25, 1 mois $1.00.
Ailleurs au Canada: 1 an $9.00, 6 mois $4.75, 3 mois $2.50, 1 mois $1.00.
ETATS-UNIS: 1 an $10.00, 6 mois $5.25, 3 mois $2.75, 1 mois $1.00.
PAYS ETRANGERS: 1 an $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00, 1 mois $2.25.

AGENCES MATRIMONIALES

CEUX qui désirent faire des rencontres sérieuses. Consultez Mme Langlois, 390, 25e Rue. LA 3-7458 — LA 3-5547.

APPARTEMENTS A LOUER

FLAT avec chambre bain, $13.00 semaine. 20 St-Joseph Ouest. LA 4-0370.

ARGENT A PRETER

STANDARD Finance Corp. Hypothèques et achats de créance, service rapide. TEL.: LA 2-4069. Soir: MU 1-5444.

$1,600 à $75,000 à la même personne dans province. Prêt Hypothécaire Laurentien Enr. 264 de la Couronne. — LA 9-8234. Soir LA 9-1813.

EN PREMIERE et seconde hypothèques sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 7 ans. Aide Universelle Ltée 466 de la Couronne, jour: LA 2-3968, soir: OL 3-7908.

PRETS PERSONNELS

PRETS personnels consentis la journée même 1,000 à 2,000 dollars. Immeubles Centrales, 350 Blvd Charest Est. Chambre 304. LA 3-3461.

TERME 5 A 20 ANS

PREMIERE et deuxième hypothèques, taux partir 7%, toute la province. Service rapide. Immeubles Centrales, 350 Blvd Charest Est. LA 3-3461.

MAINTENANT A QUEBEC
SEABOARD FINANCE

POUR SERVIR LA POPULATION DE QUEBEC ET DES ENVIRONS SEABOARD VOUS OFFRE DES PRETS JUSQU'A $5,000.00. AUCUN BONI, ASSURANCE-VIE AVEC OPTION DE REMETTRE EN N'IMPORTE QUEL TEMPS. POURQUOI NE PAS COMMUNIQUER IMMEDIATEMENT AVEC NOTRE SUCCURSALE.

SEABOARD FINANCE
411 DORCHESTER
COIN ST-JOSEPH
LAFONTAINE 9-8451
ATTENTION SPECIALE AUX PROPRIETAIRES

AUTOMOBILES A VENDRE

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX

Albert BARRE AUTOS et Camions

Le centre de l'auto et camions usagés à Québec
1095 CANARDIERE
LA 9-3331 — LA 9-3333

A LEVIS

AVANT D'ACHETER, VENEZ VOIR LES
AUTOMOBILES
INCOMPARABLES
GARANTIE "OK"

Lévis Auto Inc.
Rond-Point, Lévis
TEL.: TE 7-5888
Le garage le plus considérable de la Rive Sud.

ATTENTION

1959 Gazelle Sedan, équipé val. de $1495. pour $1195.00
1958 Land Rover, équipé, en spécial $495.00
1957 Willys pick-up 4 WD, équipé val. de $1890. pour $1690.00
1955 Chevrolet coach, 6 cyl. radio val. de $925. pour $800.00
1954 Dodge sedan, transmission Hydrive, radio, valeur de $595. pour $450.00

CANADIAN AUTO CORP.
AUTO MODERNE LIMITEE
490 RUE DE LA COURONNE
Québec 2, P.Q. Tél.: LA 9-5381
556 Blvd Hamel LA 9-5384
NEUF ET USAGES

AUTOMOBILES A VENDRE

VOUS AUREZ L'AGREMENT

et la garantie d'une voiture neuve en achetant une voiture usagée de qualité.

CHEZ
Universal Auto
777, 1ère Avenue — LA 5-5113

BUREAUX A LOUER

CENTRE D'ACHATS. Canardière, 3500 pds bureaux neufs, stationnement gratuit. LA 4-7022.

CHAMBRES ET PENSION

ST-JEAN-BAPTISTE. Chambre et pension. LA 9-7720.

ST-PASCAL, maison seule, sans enfants. MO 1-2178.

CHAMBRES A LOUER

POUR monsieur, usage cuisine, réfrigérateur, etc. Prix modique. 1015 d'Artigny.

CHAMBRE, rue Garnier. Tél.: LA 7-0342.

COMMERCES A VENDRE

LAC BEAUPORT, hôtel 20 chambres, plage, commerce à l'année, règlement de succession. VI 9-4075.

RUN de chips à vendre. Ecrire Dépt 227 Le Soleil.

ABANDON des affaires — A vendre terrain 175,000 pds carrés, bâtisse 100 x 42, camion GMC, 2 tonnes, machinerie à bois, peinture, meubles. Inf.: C. P. 52, Québec 3. Tél.: MU 1-3421 — LA 2-4645.

BEAUPORT, Garage avec outillage. Hypothèque ae pale automatiquement par le revenu. Comptant $3,000.00. Véritable aubaine. LA 9-8121, Parent.

DIVERS A VENDRE

AUBAINE, batterie cuisine, acier inoxydable, échantillon de vendeur. — MO 3-7216.

$45.00 MACHINE coudre, neuve, électrique, 25 ans garantie. Singer usagée, électrique $20.00. LA 4-3825.

CAPOT chat sauvage, neuf, $200. — Tél.: LA 7-3840.

BATTERIE de cuisine complète, sans eau, acier inoxydable reprise pour balance de paiement, très bas prix. — LA 4-6121 — LA 5-8133.

TELEVISIONS 17" et 21", très propres, condition facile. LA 3-3760.

POELE à bois ou huile, comme neuf, à sacrifier. — LA 2-6808.

LESSIVEUSES reconditionnées à neuf, de toutes marques avec garantie. — LA 3-3760.

REFRIGERATEURS de toutes marques et grandeurs, vedus avec garantie. — LA 3-3760.

REFRIGERATEUR Astral, lessiveuse monitor, set salle à diner, bargain. — LA 3-3760.

MENAGE COMPLET A VENDRE CAUSE DEPART

MOBILIER de chambre moderne, 3 mcx matelas, sommier comme neuf.
SET de cuisine chromé, 30" x 42", à mcx
LESSIVEUSE Connor thermos.
REFRIGERATEUR, "Frigidaire"
POELE 220 V., "Frigidaire" 24".
SET de salon en section, 3 mcx.
TELEVISION G.E., 21" consol garantie 3 mois.
Complet $600.00 ou au morceau si désiré
Visible de 9 hrs a.m. à 5h.30 p.m. à 291 St-Vallier Est, près Dorchester. TEL.: LA 3-3760 ou LA 2-6808.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

GAGNEZ $23 semaine, plus garde-robe gratuite, durant loisirs. Il s'agit montrer vêtements Fashion Frocks vos amies. Nul besoin capital, sollicitation, expérience. Ecrire: North American Fashion Frocks Ltd., 3425 Boulevard Industriel, Dépt G-1814, Montréal 39.

MESDAMES profitez de vos heures de loisirs pour commencer votre propre commerce comme représentante dans votre voisinage des réputés cosmétiques Avon. Travail agréable et profitable. Informez-vous aujourd'hui à LA 3-7706.

HOMMES DEMANDES

PHARMACIEN demandé pour magasin commodément situé dans le centre de Rouyn, Québec. Magnifique occasion pour le candidat qualifié avec possibilité d'acheter le magasin à une date ultérieure, ou même dès maintenant, si tel est son désir. Communiquer par écrit à Case 5, Noranda, Québec. Ou téléphonez, charges renversées, composer: ROger 2-4036, Noranda, Québec.

JEUNE HOMME bilingue âgé 18 à 25 ans, ayant quelques connaissances en électronique pour département d'expédition d'une maison de pièces et d'accessoires en électronique en gros. Ecrire Dépt 217 Le Soleil.

HOMME demandé possédant un certificat de mécanicien 4A pour machines fixes ou pour chauffage, également un certificat de réfrigération R3 (ou mieux). Ecrire Dépt 222 Le Soleil.

SOLLICITEUR demandé, $90 par semaine garantie. Léo Legendre, 574 rue St-Jean, 10 hres à midi, excepté lundi et mardi.

AGENTS VOYAGEURS ayant expérience, possédant auto, représenter maison de gros établie depuis longtemps, marchandises sèches comprenant ligne Penman et importation. Commission intéressante. S'adresser Maurice S. Shamy, 6336 Papineau, Montréal.

VENDEUR en textile pour représenter nouvelle compagnie agressive, principalement dans le domaine des lainages; devra posséder relations auprès des magasins de détail et à rayons. Chance exceptionnelle pour le candidat qualifié. Rémunération à base de commission. Le territoire comprendra Québec et la région du Lac St-Jean. Prière d'écrire à Monsieur Weinberg, West Wood Textiles Limited, No 2 Browside, Toronto, Ontario.

REPRESENTANT: Manufacturiers bien connus de détergents, insecticides, désinfectants, cires, savons, scellants et finis à terrazzo, ligne complète d'entretien pour laiteries, demande un vendeur bilingue pour régions de Québec, Beauce, Bellechasse et Lotbinière. Qualités requises: 30 à 45 ans. Expérience de 5 ans dans la vente. Avance hebdomadaire, salaires basés sur commissions, plus bonus mensuels et annuels. Excellentes possibilités futures. Donner toutes informations dans première lettre. Ecrire Dépt. 160 Le Soleil.

REPRESENTANTS DEMANDES

POUR mieux satisfaire les besoins de notre clientèle croissante nous devons augmenter notre personnel du département des ventes. Se présenter chez Yves Germain Ltée, Constructeur, société immobilière, 321 St-Paul, Québec. Demander M. Jos. Goulet.

Homme de service

Homme de service d'expérience demandé pour réparer lessiveuses automatiques et séchoirs. Les qualifications requises pour cette position devront être d'environ 4 années d'expérience dans le service ou avec l'Ecole Technique, et devra parler l'anglais. Avantages: Travail 5 jours par semaine, fonds de pension, etc. Votre application sera confidentielle et la bienvenue à notre département de services. John Inglis Co. Ltée, 311 de la Canardière, Québec.

LOCAL A LOUER

EDIFICE à louer ou vendre pour magasin manufacture, entrepôt. Box 1103, Mont-Joli, Qué.

AVE PROULX — Pour barbier, coiffeuse, cordonnerie, etc. — LA 7-8208.

LOCAL DEMANDE

Environ 1600 à 2000 pieds carrés

pour usage: bureaux et magasin, entrepôt. Ecrire à Dépt 212 Le Soleil.

LOGEMENTS A LOUER

PLACE Beloeil. Magnifique 4 pièces, meublé moderne, 1er mars. MU 3-7632.

RUE ST-JEAN, 4 pièces, plus bain, non chauffées, $40.00, libre immédiatement. LA 4-7022. Soir LA 7-9387

SILLERY — ultra-moderne, 3-5 pièces, bain, chauffées, $70-$95. Garage disponible. LA 4-7022 — Soir LA 7-9387.

MAGNIFIQUE logement moderne, 4½ pièces, lessiveuse, sécheuse, libre. 1610 Nierville.

ST-ALBERT LE GRAND, logement neuf 4 pièces, chauffé, meublé ou non, libre immédiatement. MU 3-7206.

LOGEMENTS chauffés, 5 ou 6 pièces, près église St-Pascal. S'adr.: 2059 Canardière, Appt 1

ST-PIE X, 23e Rue, mal. 6 pièces, modernes, chauffées. MO 3-0464.

AVE TURNBULL, 3 pièces, chambre bain, chauffé, eau chaude année, poêle et réfrigérateur fournis, service concierge, incinérateur, laveuse automatique, libre 1er février. 525-9776 — 522-8569.

664, 15e RUE, 4 chambres, 761 Ste-Julie, 4 chambres. LA 2-6680.

ST-CYRILLE-OUEST, 6 pièces, chauffé, 2e étage, $90.00, adulte, sous-sol 4 chambres. LA 7-8792.

JACQUES-CARTIER, chambre, cuisine, bain, douche, eau chaude à l'année, éclairé, chauffé, entrée privée. LA 5-6073.

LOGEMENT 2 appts, meublés ou non, paroisse Sacré-Coeur de Jésus. LA 3-2715.

LE CHANTILLY

APPARTEMENT luxueux coin Bégin et Raymond-Casgrain, vis-à-vis hôpital St-Sacrement, 4-5 et 6 pièces, ascenseur automatique, laveuse de vaisselle, piscine, visible sur rendez-vous. Royal Trust. — LA 2-4031. Soir: LA 3-4556.

MACHINERIE A VENDRE

"READY-MIX"

TROIS "Ready-Mix" sur camion Mark. S'adresser Machinerie Maheux, 500 Ave St-Sacrement. MU 3-8940.

SOUFFLEURS SICARD

PELLES mécaniques, tracteur TD-9 (Mâlo) D-7-8: Payloaders, floats camions 5-7-10 tonnes, 2 et 3 différentiels équipés avec charrues, autobus, compresseurs. Machinerie Maheux, 500 Avenue St-Sacrement. MU 3-8940.

Camion 10 tonnes F.W.D. 1953

équipé d'une souffleuse à neige

"BROS"

A CHUTE JUMELEE

Matériel de surplus gouvernemental entièrement reconditionné.

$12,500

F. à B. Kemptville, Ontario

MARVAN Equipment Sales
KEMPTVILLE, ONTARIO
TEL.: 500

MACHINERIE DEMANDEE

Pour carrière de pierre

Convoyeurs, Feeder, Cone Crushers, Koehring Dumpers, compresseur, Wagon Drill, Moteurs. Jour OL 3-5271 - Soir OL 3-1098

MAISONS A LOUER

ST-ROMUALD. Maison seule, 8 appts. Tél.: LA 3-4947.

BUNGALOW 6 pièces, sous-sol, complètement fini, libre 2794 Valcourt, Ste-Foy. Information Léo Labbé, 7492 Ouimet, La Salle, Qué.

MAISONS A VENDRE

LAC BEAUPORT, maisons, meublés, grands terrains, règlement succession. VI 9-4075.

ST-PIE X, 3 logements, 2-3, 1-6 pièces. Prix $18,500. Comptant à discuter. LA 9-8121 — LA 5-6581.

RUE HOCQUART, propriété 2 logements 6 pièces, plus 6 chambres louées. Revenu $5,270. Près du centre universitaire. MU 3-7632.

STE-FOY, Plain-pied, 5 pièces, garage. Prix $10,000. LA 7-9382.

CHEMIN St-Louis, magnifique résidence, style canadien colonial, pierre granit, vue splendide sur le fleuve, foyer en pierre, finition extérieure et intérieure ultra-moderne, fenêtre thermopanes, tapis mur à mur, occasion spéciale. Appelez: Jerry St-Arnault. MU 3-0911.

ST-DOMINIQUE — Magnifique plain-pied, 7 pièces près Chemin St-Louis. Grand terrain paysagé, 2 foyers. Endroit idéal pour médecin. LA 7-9357.

ST-PAUL-APOTRE. Belle propriété 6 pièces. Aubaine. LA 9-8121.

ST-PIE X. Bloc appartements 8 logements. Revenu 11%. LA 9-8121.

ST-RODRIGUE — 4 logements, versement comptant de $5,000.00 seulement. Québec Land & Realty Company. — LA 9-8456. (M. Auger). Soir: MO 3-7663.

MAISON 3 logements, 1 libre à l'acheteur, sous-sol fini, système chauffage, garage, entrepôt. Bon poste pour commerce, coin rue St-Germain et St-Ignace, près rue St-Vallier, système d'air climatisé. Le tout refait à neuf. Cour d'asphalte. Bonne condition. LA 4-9673.

VACANT CHAUFFE

PRET à occuper. Plain-pied spacieux, 6 pièces, situé entre grands centres d'achats Ste-Foy et Cité Universitaire. Construction brique, 1957, garage. Comptant; votre offre $2,000 ou plus. L. W. Seale. LA 7-2209.

STE-FOY
COMPTANT $1,200.00

MAISON neuve 6 pièces, brique, pierre, salle bain tuile et vanité, près école, église. MA 3-9182.

HOMMES DEMANDES

REQUIS

Vendeur au détail de produits médicaux

Une compagnie canadienne en plein développement recherche un vendeur bilingue pour la représenter dans la ville de Québec, la Rive-Sud et la région du Lac St-Jean.

Les candidats devront avoir complété leurs études secondaires ou posséder une instruction équivalente et être âgés de 25 à 35 ans. Cette situation comporte salaire, bénéfices sociaux, fonds de pension et la compagnie fournit une automobile.

Seules les candidatures mentionnant au complet l'âge, le degré d'instruction, l'expérience et l'état matrimonial seront considérées.

Ecrire au Département 236, Le Soleil.

MAISONS A VENDRE

ST-FRANCOIS D'ASSISE. Véritable aubaine, construction neuve, hôpital privé, très bien situé. LA 9-8121.

ST-JEAN-BAPTISTE, 3 logements, 5 et 6 pièces, prix $11,000. Comptant à discuter. LA 5-6581 — LA 9-8121.

MAISON seule, 4 grands appts, plus chambre bain en tuile, partie refaite à neuf, grand terrain. Acompte $2,000. Balance comme loyer. Libre 1er mai. LA 4-9673.

QUATRE-BOURGEOIS, 2 revenus, 4 pièces, excellente affaire, Prix $16,000. — MU 1-5446, heures des repas. LA 9-8121.

STE-FOY. Maison 2 revenus, construction 8 ans. Acompte $5,000, balance $70. par mois. MA 3-9182.

STE-FOY. Maison à revenus incluant maternelle, construction neuve. — LA 9-8121.

STE-MONIQUE, 2½ milles de Québec. Maison 1½ étage, terrain 85 x 485. — LA 3-2059.

RUE Du Pont, 6 logements, rapportant, 12%. TE 7-6000.

ANCIENNE-LORETTE. Maison neuve 5 pièces, s'achetant avec acompte de $200. Information. LA 9-8121.

NOTRE-DAME DU CHEMIN, propriété 3 logements 1-8, 2-9 pièces, près autobus, centre d'achat. — LA 7-9357.

23ième RUE — 2 logements de 5 pièces avec garage à proximité des écoles. — Quebec Land & Realty Company. — LA 9-8456 — Soir: M. Prévost LA 4-7254.

STE-FOY — Départ, magnifique bungalow 6 pièces, salle de jeux. Terrassement supérbe, en pierre. Conditions à l'avantage de l'acheteur. LA 7-8667 — LA 9-8121.

STE-FOY — Paroisse St-Yves — Très belle propriété, 9 pièces, sous-sol fini, 2 foyers, près église, école, centre d'achat. Quebec Land & Realty Company, Mme Bernier, LA 9-8456, Soir: OL 3-3424.

ST-ALBERT, 6 pièces, s'achetant avec $3,000 d'acompte. Balance $40.00 par mois. MA 3-9182.

MAISONS DEMANDEES

SERAIS intéressé a avoir maison 5 à 8 pièces, prix raisonnable. Palerais comptant. LA 9-8121.

MEDECIN - CHIRURGIEN

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 885 Est St-Joseph. TEL.: LA 4-4061.

RECEPTION

CARNAVAL — Mme Napoléon Belleau, banquets. 930 d'Artigny. Tél.: 524-4052.

REPARATIONS

TEL.: LA 3-4638

Pièces toutes marques.
Gros et détail.

AU FOYER DES LAVEUSES
239 ST-VALLIER OUEST
EN FACE de SYLVIO MARCEAU

TERRAINS A VENDRE

ST-PIE X, Giffard, terrain, $400.00 comptant. Tél.: LA 9-5500.

CONSTRUCTEURS

STE-FOY, terrains avec services installés, près école et autobus. Prix $1,600. R. de Rosa, Parc Neilson. OL 3-7279. — LA 7-1938.

Statistiques du transport par autobus

Le nombre de voyageurs transportés par 162 exploitants d'autobus interurbains et ruraux a diminué de 4.9 p. 100 en 1959, soit 65,500,000 contre 68,900,000 transportés par 154 exploitants en 1958; c'est ce que révèle le rapport annuel du B.F.S. à ce sujet. Sur le total de 1959, 53,800,000 ou 82.1 p. 100 (51,600,000 ou 74.9 p. 100 en 1958) ont utilisé les services interurbains et ruraux réguliers, 6,900,000 ou 10.6 p. 100 (12,600,000 ou 18.3 p. 100) les services urbains et 4,800,000 ou 7.3 p. 100 (4,700,000 ou 6.8 p. 100) les services de louage, y compris les autobus scolaires.

Les recettes d'exploitation ont augmenté de $46,800,000 à $49,100,000 et les dépenses, de $43 à $45 millions. Les recettes nettes ont atteint $4,186,000, soit 10.7 p. 100 de plus que l'année précédente ($3,782,000).

Les véhicules-milles de revenu ont augmenté de 93,600,000 à 95,400,000. Le nombre d'autobus en service, le 31 décembre, a augmenté de 2,300 à 2,367, d'où un trajet moyen par véhicule de 40,303 milles contre 40,698.

PRODUCTION RÉDUITE DE NOS FILATURES

L'activité dans les filatures de coton du Canada en 1960, telle que réflétée par le nombre de balles de coton brut utilisées, a été inférieure à celle de 1959. C'est ce que révèle la statistique publiée hier par l'Institut du Coton du Canada.

L'an dernier, les filatures canadiennes ont entamé 336,545 balles de coton (500 livres chacune) comparativement à 352,576 en 1959. Le chiffre enregistré en 1960 est le plus faible depuis 1954.

Le total moindre est dû à un ralentissement des affaires durant toute l'année. En décembre, les filatures ont entamé 29,009 balles comparativement à 31,248 pour le mois précédent et 26,764 pour le mois de décembre 1959.

Les manufacturiers canadiens affirment que le fléchissement des dernières années, interrompu seulement par une reprise partielle en 1959, indique bien la forte intrusion des cotonnades étrangères sur le marché canadien.

Sur le marché libre de l'or

Paris, (PC) Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, se cotait hier à 39.80 N.F. sur le marché libre de l'or français. Cela représente une baisse de 20 centimes au regard de mercredi dernier. L'aigle, pièce d'or américaine de $10, valait 106.00 N.F., soit une baisse de 1 franc.

Londres, (PC) Le prix de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen: $35.40 à l'achat et $35.50 à la vente. Le prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.45 63/100 (252 shillings, 7 pence), comparativement à $35.49 23/25 mercredi dernier.

Dividendes déclarés

(Par la Presse Canadienne)

Aluminium Ltd, 15 cents en devises américaines, payable le 4 mars, inscription 3 février.

Eddy Paper Co., 37 1-2 cents l'action ordinaire et 25 cents l'action de la classe A, 15 mars, inscription 15 février.

Levy Industries Ltd. 35 cents l'action privilégiée, 15 février, inscription 24 janvier.

National Drug and Chemical Co. of Canada Ltd, 20 cents l'action ordinaire et 15 cents l'action privilégiée, 1er mars, inscription 3 février.

Western Canada Breweries Ltd. 30 cents, 1er mars, inscription 31 janvier.



Prix domestiques pour les métaux

Montréal (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en

Cours des huiles

Séance du 19 janvier 1961

Cours fournis par James Richardson & Sons et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Offre	Demande
Alaska Y Pipe	175	200
Alask Y Ref priv	450	550
Aldina	02¼	04
Bashaw	02¼	03
Blue Crown	23	27
Canadian Port	03	04
Castle	13½	14
Comm Min	05½	08
Claybar	11	19
Dom Min	01	01¾
Edgran	02½	03
Gateway	01½	02
Kenare	01¾	....
Keno	25	28¼
Leamac	02¼	04
Led Cal	04	04½
Merit Ail	37	40
Merland	13	14
Mill Cr	04	06½
N Rich	01¾	02
N Cont	½	¾
New Ridge	04	05
Nuco	04	05
Ranchmen's	09	....
Renfrew	05	....
Sastex	01¼	02
Sage	65	70
Share	02¾	03¾
Silver City	02	03
Transfield	02½	03¾
Turner Valley	....	20
W Warn	05	08

fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal

Lots formant une tonne : — Etain, $110.75; plomb, $11.50; zinc prime western, $13.50; zinc de haute qualité, $14.10; de qualité spéciale, $14.50, antimoine de haute qualité, 99.5 pour cent, $26.50; cuivre en lingots, $30.75.

Lots formant cinq tonnes : — Etain, $107.75; antimoine de qualité supérieure (99.5 pour cent), $25.75.

Lots d'un wagon: — Plomb $10.00; zinc prime western, $12.00; zinc de haute qualité, $12.60; de qualité spéciale, $13.00; aluminium en lingots, 99.5 pour cent, $23.25; cuivre, $27.50.

La Bourse de Londres fait bonne contenance

Londres, (Reuter) — Les marchés de la Bourse londonienne ont continué de faire de bons progrès au cours de la séance d'hier et les gains dans les valeurs industrielles étaient assez bien répartis. Les valeurs dirigeantes étaient fermes à la faveur d'une légère demande de placements. Les titres de la zone du dollar étaient généralement à la hausse.

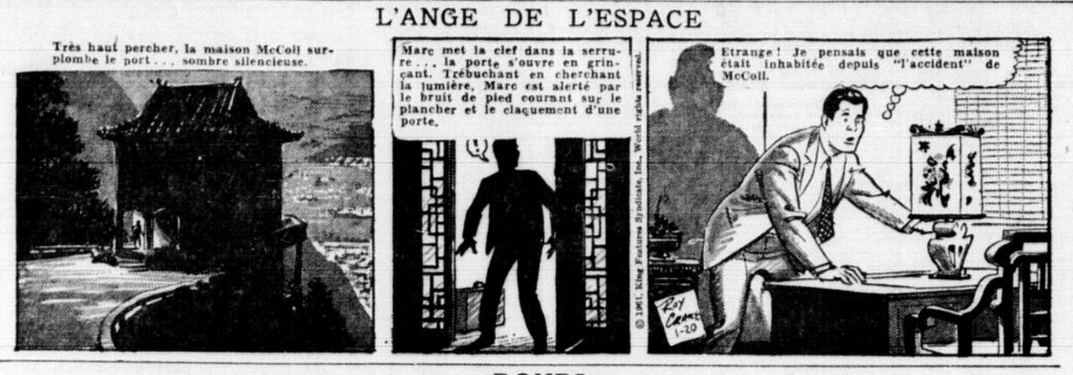
OPÉRATEUR I. B. M.

Doit avoir 5 ans d'expérience dans l'opération et le montage, surtout de la machine 407. Doit être célibataire et bilingue de préférence. Ce poste est pour la Division I.B.M. d'une importante compagnie de minerai de fer à Port Cartier, environ 500 milles à l'est de Montréal sur la rive nord du St-Laurent.

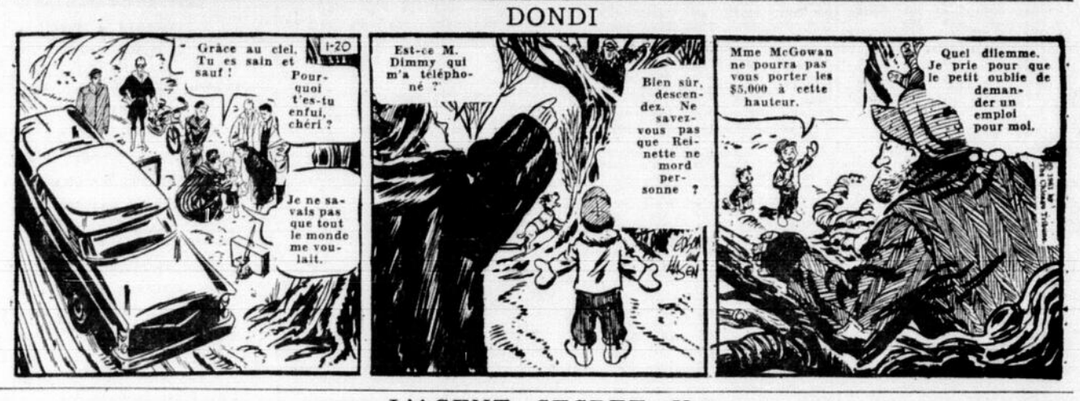
Veuillez adresser un résumé détaillé de votre instruction et expérience passée au

Bureau de l'emploi,
QUEBEC CARTIER MINING COMPANY
1255 boul. Laird, Montréal 16, Qué.

L'ANGE DE L'ESPACE



DONDI



L'AGENT SECRET X-9



JIGGS



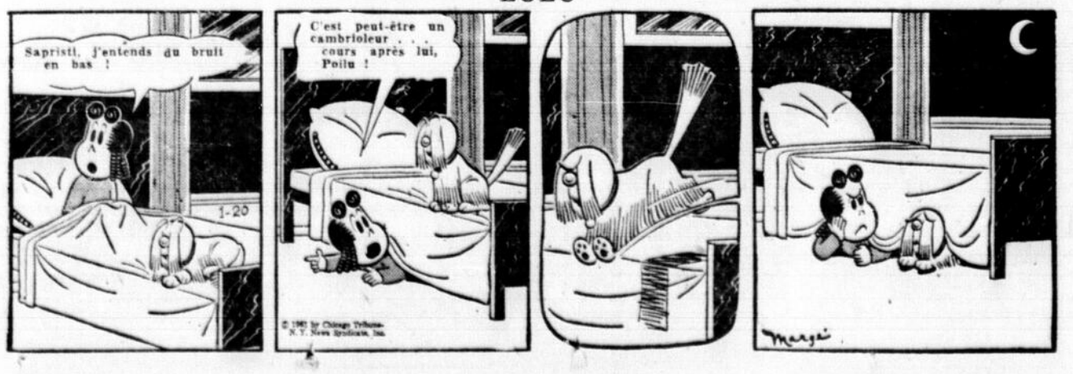
TARZAN



MARC DES BOIS



LULU



New York (PA)- Les pertes par le feu aux Etats-Unis ont marqué un grand total estimé à $1,107,824,000 durant la dernière année, soit un record pour les pertes du genre

CHOISISSEZ UN TV
DE QUALITÉ
UNIVERSELLEMENT RENOMMÉE

doté du châssis fait à la main

"COUPE-FRAIS"

POUR



- UN MINIMUM D'ENTRETIEN
- UN MAXIMUM DE RENDEMENT

TOUT NOUVEAU POUR 1961

19" ZENITH

19" en diagonale avec une image rectangulaire de 172 pouces carrés

LE SVELTE TV PORTATIF

ayant LE RENDEMENT D'UN GRAND APPAREIL



Nouveau profil ultra-mince

VILLA • Modèle G2105

Coffret très élégant de style "Slim Classic." Fini de couleur "Gris West Point" ou Brun Givré



Seulement

$269.95*

PERFECTIONNEMENTS DE QUALITÉ ZENITH

Circuits entièrement montés et soudés à la main • Pièces uniquement de premier ordre pour assurer un long fonctionnement sans défaillance • Lampe-écran Sunshine • Glace de protection Cinélens • Transformateur Universel • Cadran Spotlite • Antenne Dipole • Stabilisateur d'émissions marginales • Haut-parleur frontal • Commande de mise en marche/arrêt pull-push.

PLUS D'UN MILLION D'USAGERS RÈGLENT LEUR TV SANS BOUGER DE LEUR FAUTEUIL

avec SPACE COMMAND La Télécommande pour TV

TOUT NOUVEAU POUR 1961 19" ZENITH

LE SVELTE TV PORTATIF



BAHAMA • Modèle G2214L

Réglage par "Space Command 300." Superbe coffret de style "Slim Classic." Fini de couleur Brun Sépia. Seulement $359.95*

ZENITH *La qualité doit y être pour que le nom soit apposé.*

ZENITH RADIO CORPORATION OF CANADA LIMITED

ZENITH RADIO CORPORATION OF CANADA LTD., 1470 The Queensway, Toronto 18, Ontario. La Royauté de la télévision, des appareils à haute fidélité stéréophonique, des tourne-disques, radios et des appareils acoustiques. *Prix de vente suggéré. Les prix et les caractéristiques sont modifiables sans préavis.

Voyez les appareils de Qualité Zenith, chez le dépositaire Zenith le plus proche.

Vendeurs autorisés

MAGUIRE ELECTRIC
1330 AVENUE MAGUIRE
Sillery — Tél.: MU 1-4124

ZENITH
GEO.-M. LA TOUR
1540, 3e Avenue, Québec
Téléphone: LA 4-2491

ZENITH
WILLIS & Co., Ltd
1095 rue St-Jean
Téléphone: LA 4-3573

ZENITH
LE PARADIS DU BIJOU
ENR.
53 AVE PLANTE,
Québec-Ouest - Tél.: LA 7-8317

ZENITH
QUEBEC ELECTRONIQUE
ENR.
621 rue ST-JEAN
Téléphone: LA 4-4237

ZENITH
J.-W. MAINGUY
Meubles et accessoires électriques
2788 chemin STE-FOY
Ste-Foy — Tél.: OL 3-1134

ZENITH
BOURQUE ELECTRIQUE
LIMITEE
764 rue ST-JEAN
Tél.: LA 2-2759

ZENITH
CLAUDE SIOUI ENR.
Meubles et Appareils Electriques
Village Huron, Loretteville
Tél.: VI 2-4824

SURPLUS DE L'ARMEE
PARKAS DE SKI NEUFS
$1.98
SURPLUS DE L'ARMEE
VAREUSES DE COMMANDOS
EN PATTES D'OURS



RAQUETTES
$1.98 LA PAIRE

NATIONAL SURPLUS
840 Est
Boulevard Charest
LA 4-7726

Vendeurs autorisés Zenith

ZENITH
LAVIGUEUR & HUTCHISON
LTEE
1085 rue St-Jean
Tél.: LA 4-4603

ZENITH
J.-ROMÉO CROTEAU
179 St-Joseph Est
Téléphone: LA 2-3928

Célébration d'une grand-messe en marge de l'unité chrétienne

Par Roland Brassard

Le R. P. Pierre Léoni, S.J., a chanté une grand-messe, hier soir, à la chapelle du grand séminaire de la cité universitaire, en marge de la croisade de l'unité de l'Eglise qui a lieu du 18 au 25 janvier. Au cours de cette messe, qui a été célébrée selon le rite bysantin, la chorale du grand séminaire a répondu en français et en latin.

Les origines de la croisade de l'unité chrétienne remontent à 1907. Il y a donc 53 ans, un ministre épiscopalien, le père Paul J. Francis, a lancé une croisade, tout d'abord par lettres, en vue de l'unité de l'Eglise. De bonne foi, le chergyman épiscopalien a précisé alors le but de son mouvement: pour le groupement de tous dans l'Eglise catholique. Sous sa plume, le mot prenait son vrai sens d'universel, mais, dans son esprit, il n'identifiait pas cette universalité de droit avec l'Eglise romaine.

L'initiateur de l'octave de l'unité chrétienne était le fondateur de la congrégation des Franciscains de l'Expiation. Les premiers à bénéficier de ses prières furent le père Paul et son groupe. En effet, ils furent accueillis, quelques temps après, dans la vraie Eglise.

Avec le nouveau calendrier ecclésiastique, les deux fêtes de la chaire de saint Pierre, le 18 janvier, et de la conversion de saint Paul, le 25 janvier, sont tombées. Mais cette octave subsiste avec ses intentions bien précises: l'unité chrétienne — qui sera une fin secondaire du futur concile oecuménique — la conversion des incroyants, le relèvement des catholiques tombés, etc.

En 1935, l'abbé Paul Couturier, un prêtre de l'archidiocèse de Lyon, a donné un sens plus vaste à cette octave de l'unité chrétienne, dont le but était la réunion, en définitive, de l'église anglicane au Saint-Siège sur une base de complète unité dogmatique.

L'abbé Couturier a souligné qu'une formule de prière pour l'unité a produit de sérieuses limites dans son développement du fait que beaucoup d'anglicans et d'autres chrétiens étaient, en conscience, incapables d'accepter les points de vue de l'Eglise en ce sens. Toutefois un courant général d'intérêt vers l'unité continuait de s'accentuer.

Dès 1953, l'abbé Couturier, et par ses écrits, et par son amitié avec le Saint-Siège, a poussé beaucoup de chrétiens de toutes les confessions à adopter une même semaine au cours de l'année et d'en faire un temps spécial de prières afin qu'une unité évidente de tous les chrétiens arrive "selon la volonté du Seigneur et selon les moyens qu'Il a dictés".

Les prières pour l'unité, basées sur cette phrase, furent connues sous la rubrique de la semaine universelle de prières pour l'unité chrétienne. Elle est appelée maintenant, la semaine de prières pour l'unité chrétienne. Cela pour éviter la confusion avec une coutume, vieille d'un siècle, appelée la semaine universelle de prières, organisée par l'alliance évangélique mondiale, qui avait pour intentions, les besoins des missionnaires.

Les membres du concile mondial des Eglises sont assurés que le temps est maintenant venu pour une expansion de leur oeuvre et ils désirent appliquer les principes que la semaine de prières contient.

CROYEZ-LE ou NON *par RIPLEY*





LE CHATEAU BUSHEN sur l'île de l'Homme, condamné alors qu'il servait de prison et d'asile, il devint le palais officiel de réunion de la législation de l'île et sert encore de nos jours comme tribunal.



LE CHAMEAU CHARGE, rocher de formation naturelle. Heuscheuer Pologne.

WILLIAM PIERSE et GEORGES KENNET tous deux âgés de 5 ans, tombèrent du beffroi de l'église Peterborough, Angleterre, haut de 135 pieds -- ils s'en sauvèrent en s'agrippant à la corde de la cloche, sans blessure si ce n'est que des brûlures aux mains. (1643).

Troupes belges prêtes à pénétrer au Congo si l'ONU ne peut assurer la sécurité des Blancs

Elisabehtville, Congo (Reuter) On a appris hier, de source bien informée, que des troupes belges, équipées de jeeps munies de types lance-roquettes sont actuellement en mouvement sur le territoire du Ruanda-Urundi sous tutelle de la Belgique pour assurer la sécurité de ses frontières avec le Congo.

Selon la même source d'information, des troupes comprenant deux bataillons, seraient prêtes à pénétrer dans les provinces congolaises de l'est, Orientale et Kivu, qui sont actuellement contrôlées par les partisans de M. Lumumba. Ce geste serait posé si les Nations unies se montraient incapables de garantir la protection des Blancs sur ce territoire.

Ces bataillons belges ont été amenés par avion, mercredi en Ruanda-Urundi, territoire qu'administre la Belgique pour le compte de l'ONU.

Manoeuvre de routine

Mais hier soir, on apprenait de source gouvernementale belge que ce mouvement de troupes était une manoeuvre de routine au cours de laquelle un des trois bataillons belges protégeant les frontières du Ruanda-Urundi serait démobilisé et remplacé par deux compagnies d'infanterie.

Les avions de transport, des "Globemaster" qui ont amené les soldats belges à pied d'oeuvre ramèneront leurs camarades démobilisés sur sol belge.

Les nouvelles troupes doivent maintenant être situées à la frontière, ou à proximité, au-dessus de Kiseny, à la pointe du Lac Kiviu.

Retrait congolais

Les troupes congolaises, à la suite d'ordres émanant de Stanleyville et de Bakavu, quartiers généraux des partisans de Lumumba, se sont retirées des environs immédiats de la frontière.

Au cours de la dernière fin de semaine, des troupes pro-Lumumba auraient traversé la frontière de la province de Kivu, près de Goma, et auraient ouvert le feu sur des hommes de l'armée belge stationnée en Ruanda-Urundi.

Après que l'ONU eut apporté sa médiation, on pu mettre fin à la fusillade, mais les soldats belges et lumumbistes continuant à se faire face, de chaque côté de la frontière, la situation est demeurée très tendue.

Lumumba maltraité ?

A propos du transfert du premier ministre déposé Patrice Lumumba, l'ONU a annoncé hier qu'on avait demandé au premier ministre du Katanga, M. Moïse Tschombé d'obtenir la protection de la Croix-Rouge pour M. Lumumba. De leur côté, des porte-parole de la Commission de conciliation afro-asiatique, comprenant 11 nations, et maintenant stationnée à Léopoldville, ont également mentionné qu'ils tenteraient de voir M. Lumumba.

De source généralement digne de foi, on a rapporté que M. Lumumba, pendant son transport par avion vers Elisabethville, avait été si violemment battu par ses gardes qu'à un moment donné, le pilote de l'avion avait dû intervenir disant que les soldats qui "prenaient soin" de M. Lumumba risquaient ainsi d'endommager l'avion.

Etat d'alerte à Stanleyville

Les rumeurs circulant sur l'état physique de M. Lumumba ont obligé les troupes de l'ONU à Stanleyville à se mettre sur pied d'alerte pour éviter des représailles toujours possibles contre les blancs et les congolais anti-Lumumba.

Une femme congolaise proclamant qu'elle était l'épouse de M. Lumumba est arrivée à pied au quartier général de l'ONU, à Léopoldville, mercredi, en vue de plaider pour la sécurité de son mari auprès des membres de la Commission de conciliation. La dame en question est parvenue à voir des membres de la dite commission, a révélé un porte-parole de l'ONU, mais l'on ne sait pas ce qui a été dit au cours de cet entretien.

Mme P. Therrien

Mme Emilienne Hébert, épouse de M. Paul Therrien, est décédée mercredi à l'âge de 27 ans et 6 mois. Elle était domiciliée au no 280, de la Colombière-Est.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte, ses frères: MM. Hervé, Paul-André et Alfred Hébert; ses soeurs: Mme Arthur Lacroche (Denise), Mlles Angéline et Réjeanne Hébert; son père et sa mère, M. et Mme Emile Hébert; ses beaux-frères: MM. Hervé, Gérard, Désiré, Julien, Roger, Arthur, Benoit et André Therrien; ses belles-soeurs: Mmes Hervé Therrien, Gérard Therrien, Désiré Therrien, Julien Therrien, et Mme Dollard Deschamps, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu demain, en l'église Ste-Croix de Lotbinière et l'inhumation, au cimetière paroissial. La dépouille mortelle repose à la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 318 de la Canardière, angle de la 3ème Avenue.

M. J. Bouchard

M. Joseph Bouchard, agent d'assurances à la retraite, est décédé mercredi, à l'Hôpital des Vétérans, à Ste-Foy, à l'âge de 68 ans. Il était le fils de feu Isaac Bouchard et de feu dame Louise Bouchard. M. Bouchard était aussi un vétéran de la guerre 1914-18 et était domicilié au 190, St-François-Est.

Il laisse dans le deuil : son frère et ses soeurs : M. Alfred Bouchard, du Connecticut; Mme Charles Tremblay et Mlle Mérylda Bouchard, de Montréal, ainsi que Mme veuve Rosario Angers (N.P.), de St-Joseph d'Alma; ses belles-soeurs, Mme Vve Noël Bouchard, Mme Alfred Bouchard; son beau-frère, M. Charles Tremblay. Plusieurs neveux et nièces lui survivent aussi.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Marceau, 224, St-Vallier-Ouest.



Vosburgh . . .

(Suite de la page 12)

Justice, où l'on garde les prisonniers purgeant des sentences de moins de deux ans.

L'avocat de Vosburgh, Me John Gotlieb, a rédigé hier une pétition afin de demander qu'après la mise officielle en accusation de son client mardi prochain, toutes les procédures dans cette affaire se fassent ailleurs qu'à Sweetsburg.

Me Gotlieb a également fait observer qu'il demandait également qu'un grand délai ait lieu avant le début du procès à cause des préjugés dont son client est l'objet dans le comté de Bedford et de tous les racontars faits dans cette affaire.

Démentis de l'inculpé

La tragédie de Noyan, le pire désastre familial dans l'histoire du Québec, fut tout d'abord déclarée accidentelle par le coroner de Bedford, le Dr J. H. Bolleau.

Des spécialistes de la Sûreté provinciale ont toutefois ouvert une enquête le 6 janvier qui a révélé que Mme Vosburgh était morte avant l'incendie.

Au cours de l'enquête, Vosburgh a démenti catégoriquement les témoignages de quatre personnes qui ont affirmé que l'inculpé leur avait relaté que Mme Vosburgh l'avait suivi hors de leur maison en flammes, puis y était retournée afin d'aller chercher les enfants.

Il a également nié avoir tenu la porte de façon à empêcher sa famille de s'échapper, d'avoir répandu du mazout sur le plancher de la maison avant d'y mettre le feu ou de s'être battu avec sa femme le soir de la tragédie.

M. H. Lacasse

M. Henri Lacasse, entrepreneur en ciment, époux de feu dame Cécile Cadorette, est décédé hier à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 55 ans et 7 mois.

Il laisse dans le deuil ses fils: MM. Henri Lacasse, Albert Lacasse et Jean-Claude Lacasse; ses filles: Mme Roland Martineau (Colette), Mlles Lilianne et Marie-France Lacasse; ses belles-filles: Mmes Henri Lacasse (Gabrielle Auger), Mme Albert Lacasse (Lucille Pelletier); son gendre, M. Roland Martineau, ainsi que plusieurs petits-enfants; ses soeurs: Mme Arsène Verret (Marguerite), et Mme Ludger Métivier (Bernadette; sa belle-mère, Mme Vve Joseph Cadorette; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes J. Cadorette, Roland Cadorette, Albert Cadorette, Gaston Cadorette, Armand Jobin, Robert Labbé, M. Arsène Verret, M. Ludger Métivier, ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et l'inhumation au cimetière St-Charles.

La dépouille mortelle est exposée aux salons de la cie Hubert Moisan, 253, Est rue St-Joseph.

M. A. Trépanier

M. Alexandre Trépanier, contremaître en construction, demeurant au 100 rue Racine, Boischatel, est décédé accidentellement à l'âge de 43 ans. Il était employé de la firme L. Bélanger & Fils.

Outre son épouse, née Marie-Louise Dumas, il laisse trois enfants: Pierre Alain et Line Trépanier; ses beaux-parents, M. et Mme Louis Dumas ; ses frères et soeurs : MM. Lionel, Roland et Roméo Trépanier, Mme Antoine Huot, Mme Albert Huct, Mme John Bélanger, Mme Léopold Dorion, Mlle Antonia Trépanier ; ses beaux - frères et belles - soeurs, Mmes Lionel, Roland et Roméo Trépanier, MM. Antoine et Albert Huot, John Bélanger, L. Dorion, M. et Mme Marcel Dumas, M. et Mme Fernand Renaud, M. et Mme Marc Doiron. Plusieurs neveux et nièces lui survivent aussi.

Les funérailles auront lieu demain à Boischatel. Les restes mortels sont exposés à la résidence du défunt sous les soins de la maison Bouchard & Fils.

EXTRA-SPÉCIAUX

Beurre No 1	.65	2 lbs chops veau	.95
Talon ronde comp.	.65	2 lbs chops d'agneau	.95
Steak délicatisé	.65	2 lbs veau haché	.95
Steak de lard	.65	3 lbs foie boeuf ou lard	.95
Jambon picnic	.39	3 lbs saucisson	.95
Fesse mouton	.39	3 lbs boeuf haché	.95
Epaule veau comp.	.39	4 lbs saucisse	.95
Lard haché	.39	4 lbs graisse pur lard	.95
Fesse Veau comp	.49	5 lbs veau en petits morceaux	.95
Devant veau comp.	.29	10 lbs viande à ragoût en petits morceaux	.95
Devant agneau	.19		

EXTRA - SPÉCIAL

3 dozs d'oeufs A-gros 1.39 — 3 dozs d'oeufs A-petit 1.19

Avec 3 item de cette annonce

1 lb de spread GRATIS !

Boucherie WEISBERG'S 862, St-Joseph Est

TEL. : LA 2-2785

Commandes postales remplies avec courtoisie

DÉCÈS

BERNIER — A Québec, le 17 janvier 1961, à l'âge de 59 ans 1 mois, est décédé Monsieur Godfroy Bernier, époux de dame Lucienne Boucher, demeurant 67 avenue Leclerc.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures 15.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère avenue, à 10 heures 05, pour l'église St-François d'Assise, et de là au cimetière St-Charles.

BOUCHARD — A Québec, le 18 janvier 1961, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Bouchard, fils de feu Isaac Bouchard et de feu dame Louise Bouchard, demeurant à 190 St-François Est.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ des salons Sylvio Marceau Inc., No 224 St-Vallier Ouest, à 8 heures 45 pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

BOUCHER — A Québec, le 17 janvier 1961, à l'âge de 74 ans 9 mois, est décédée dame Eva St-Hilaire, épouse de M. Roch Boucher, demeurant No 24 Crémazie Est.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 46 Boul. St-Cyrille Ouest, à 9 heures, pour l'église St-Coeur de Marie, et de là au cimetière Belmont. Le trajet en automobiles.

CARRIER — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 19 janvier 1961, à l'âge de 55 ans, est décédé monsieur William Carrier, copropriétaire de Carrier & Carrier, épicier-boucher de Québec, fils de feu Georges Carrier et de dame Odile Jenkins, demeurant no 21 rue St-Henri à Lévis.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, no 9 rue Commerciale à Lévis à 8 heures 45 pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.

FONTAINE — A Nashua, New Hampshire, le 17 janvier 1961, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Marguerite Lapointe, épouse de monsieur Donald Fontaine, autrefois de Québec.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 15.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, no 990, 1ère avenue à 9 heures pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

GOSSELIN — A Québec, le 18 janvier 1961, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Marie-Louise Moreau, épouse de feu Maurice Gosselin, demeurant à 70 rue St-Louis.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 708 rue St-Vallier Est, à 8 heures 45 pour la Basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière St-Charles.

HEBERT — A Québec, le 17 janvier 1961, est décédée dame Lorette Dorval, épouse de feu M. Stanislas Hébert, épicier-boucher, demeurant à 201, 11e Rue.
Les funérailles auront lieu vendredi à 11 heures 15 a.m.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, No 990, 1ère Avenue, à 11 heures pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

LAPERRIERE — A Bienville, le 19 janvier 1961, à l'âge de 64 ans, est décédé subitement monsieur J.-Lucien Laperrière, surintendant à la Clarke Steamship, époux de dame Hélène Savard, demeurant 33 rue Botrel, Bienville.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, no 9 rue Commerciale à 8 heures 45 pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

LACASSE — A Québec, le 19 janvier 1961, à l'âge de 55 ans 7 mois, est décédé M. Henri Lacasse, entrepreneur, époux de feu dame Cécile Cadorette, demeurant 203 Prince-Edouard.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ du salon mortuaire de la maison Hubert Moisan, No 253 rue St-Joseph Est, à 9 heures 55, pour l'église Notre-Dame Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles.

LAROCHE — A l'hôpital St-Sacrement le 16 janvier 1961, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Noël Laroche, assistant officier de l'aide médicale à la Commission des accidents de travail, époux de dame Bernadette Lefebvre, demeurant à 39 Moreau Sud, Ste-Foy.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Enrg., No 96 rue de la Fabrique, St-Romuald, à 9 heures 15 pour l'église St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

MARCOTTE — A Charlesbourg, le 17 janvier 1961, à l'âge de 89 ans 4 mois, est décédé M. Alfred Marcotte, ex-boulanger, époux en premières noces de feu dame Emma Morand et en secondes noces de Ida Beaulieu, demeurant à 7880 1ère Avenue, Charlesbourg.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 115, 80e Rue Est, Charlesbourg, à 8 heures 50 pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial.

MORIN — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 17 janvier 1961, à l'âge de 36 ans 3 mois, est décédée dame Charlotte Grenier, épouse de Paul-André Morin, demeurant à 920 Blvd des Chutes, Beauport.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert, No 844 avenue Royale, Beauport, à 9 heures 15 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

MORISSETTE — A Québec, le 18 janvier 1961, à l'âge de 48 ans 5 mois, est décédé Monsieur Jean-Baptiste Morissette, fils de feu Pierre Morissette senior et de feu dame Emélie Voiselle, demeurant à 336 rue Champlain.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 708 rue St-Vallier Est, à 8 heures 40 pour l'église Notre-Dame de la Garde et de là au cimetière Belmont.

PAGE — Au Foyer Ste-Thérèse, le 19 janvier 1961, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Pomélia Dupuis, épouse de feu sieur Edouard Pagé.
Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, no 203 rue St-Joseph à 9 heures 45 pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

RHEAUME — A Québec, le 17 janvier 1961, à l'âge de 10 ans 9 mois, est décédé accidentellement Ronald Rhéaume, fils de Monsieur Marcel Rhéaume et de dame Juliette Turcotte, demeurant à 475 rue Lacombe.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc, No 224 St-Vallier Ouest, à 8 heures 45 pour l'église Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.

ST-HILAIRE — A Québec, le 16 janvier 1961, à l'âge de 57 ans 2 mois, est décédée Mlle Alice St-Hilaire, fille de feu Miville St-Hilaire et de feu dame Mathilda Cauchon, demeurant à 473 rue Ste-Thérèse.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures 30.
Départ du salon mortuaire Sylvio Marceau Inc., No 224 rue St-Vallier O., à 8 heures 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

THERRIEN — A Québec, le 18 janvier 1961, à l'âge de 27 ans 6 mois, est décédée dame Emilienne Hébert, épouse de M. Paul Therrien, demeurant à 280 Colombière Est.
Les funérailles auront lieu samedi.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 318 Chemin de la Canardière, coin 3e Avenue, pour l'église Ste-Croix de Lotbinière et de là au cimetière paroissial.

TREPANIER — A St-Louis de Courville, le 18 janvier 1961, à l'âge de 43 ans 1 mois, est décédé accidentellement M. Alexandre Trépanier, époux de dame Louise Dumas.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 100 rue Racine, Boischatel, à 8 heures 45 pour l'église de Boischatel et de là au cimetière paroissial.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

Mme David Plamondon

Mme David Plamondon, née Maria Tessier, de l'Ancienne-Lorette, est décédée mercredi, à l'âge de 76 ans et 1 mois. Elle était domiciliée au no 2614 rue Notre-Dame (Belair), Ancienne-Lorette.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils : MM. Alfred, Omer, Paul-Henri et Wilfrid Plamondon ; sa belle-fille : Mme Omer Plamondon (Lucienne Paradis) ; ses beaux-frères : MM. Joseph Plamondon, Joseph Déry, Edgar Légaré, Alphonse Plamondon et Albert Hamel ; ses belles-soeurs : Mme Olivier Moisan (Aurélie), Mme Joseph Déry (Marie-Louise), Mme Edgar Légaré (Léa), Mme Albert Hamel (Joséphine) et Mlle Virginie Plamondon, ainsi que plusieurs neveux et nièces, dont le R. P. Paulain Moisan, o.m.i. ; la R. S. Marie-Irène, des Srs du St-Sacrement, R. S. Cécile-Marguerite, des Srs du St-Sacrement, R. S. Marie-Archange, des Srs du St-Sacrement et la R. S. Marie du Carmel, o.p.

Les funérailles auront lieu demain, en l'église de l'Ancienne-Lorette. La dépouille mortelle est exposée à sa résidence, 2814 rue Notre-Dame (Belair), Ancienne-Lorette.

Mme S. Hébert

Au nombre des parents laissés dans le deuil à la suite du décès de Mme Stanislas Hébert, née Laurette Dorval, les noms de M. et Mme Armand Havard (Lucienne Walsh), avaient été involontairement omis.

Les funérailles ont lieu ce matin en l'église St-François d'Assise et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Fleurs pour toutes occasions
A.-F. BARDOU
Jardinier-Fleuriste
1091 Ch. St-Louis
Tél.: LA 7-8568

Camelia Inc. FLEURISTE
1055 RUE ST-JEAN
TEL. : LA 3-5644

Donner des FLEURS de chez . . . H.W. McKenna INC. Fleuristes
C'est offrir une présentation de goût et de qualité
Magasin ouvert tous les jours de 8h.30 a.m. à 5h.30 p.m.
1183 rue ST-JEAN
Tél.: LA 2-6868

Prenez une bonne habitude: commencez chaque journée en lisant L'Evénement-Journal.

AVIS

Samedi, le 21 janvier,

LES BUREAUX DE

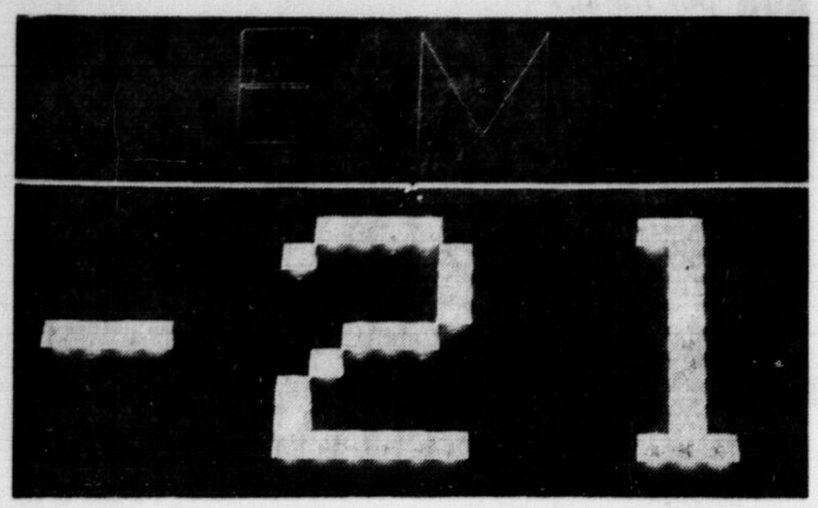
JOS. GRENIER LTEE

seront fermés à l'occasion des funérailles de

Mme PAUL-ANDRE MORIN

(Charlotte Grenier)

FILLE DE M. J.-ALPHONSE GRENIER
PRESIDENT DE
JOS. GRENIER LTEE



UN TEMPS A NE PAS SE MONTRER LE NEZ DEHORS: Par une température de 21 degrés sous zéro, ce n'est certes pas le moment idéal pour chanter sérénade à sa belle, au pied du balcon. Cette entrée en matière est tout à fait idiote car aucun Québécois, soit-il le plus passionné des amoureux, ne pratique d'ailleurs cette façon de semer des roses dans le coeur de sa promise à 72 degrés au-dessus de zéro, encore moins le ferait-il à 21 degrés, par un soir de janvier sibérien. A 9 h. 30, hier soir, sur la rue Henderson, près du bassin Louise, seul notre photographe a eu la vaillance non pas de conter fleurette à quelque belle éperdue de froid climat, mais de pointer l'objectif de sa caméra vers le cadran lumineux. Docile, l'appareil a inscrit 21 degrés sous zéro.

Les parcs du Québec porteront le nom de "parcs provinciaux"

Par Henri DUTIL

M. Gérard-D. Levesque, ministre de la Chasse et des Pêcheries, a qualifié de "tempête dans un verre d'eau" la lutte faite hier par l'opposition de l'Union nationale au changement de désignation des parcs de la province de Québec. Le bill 24, présenté par M. Levesque, décrète qu'à l'avenir les parcs du Québec seront des "parcs provinciaux" au lieu de "parcs nationaux", comme on les désignait jusjusqu'ici.

Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a déclaré que ce changement dans la désignation des parcs du Québec était "encore une tentative insidieuse vers l'abandon de nos droits", car l'Etat provincial est tout aussi souverain que l'Etat fédéral, et le rapport Tremblay, dit-il, nous met en garde contre de tels abandons.

Le député de Québec-est, Me Armand Maltais, a cependant fait à ce sujet une proposition qui a été acceptée immédiatement par M. Jean Lesage. Si l'on veut absolument identifier nos parcs, a dit Me Maltais, on n'a qu'à dire: "le parc provincial des Laurentides".

Le ministre de la Chasse et des Pêcheries, M. Levesque, a répondu à M. Talbot que l'esprit de cette législation n'a rien de nouveau ni unique. Aux Etats-Unis, les parcs qui sont sous la juridiction du gouvernement fédéral se nomment "national parks" et ceux qui relèvent des états sont désignés par "state parks".

M. Daniel Johnson a dit pour sa part que la raison pour laquelle le gouvernement veut supprimer le mot "national" dans la désignation des parcs du Québec c'est qu'il n'aime pas l'Union nationale.

Le député de Bagot a ajouté que le fait de vouloir désigner nos parcs sous le titre de "parcs provinciaux" dénote la décision du gouvernement de mettre le Québec en ligne avec les autres provinces. C'est, dit-il, une manifestation d'un complexe d'infériorité. On veut faire disparaître le mot "national" et gruger petit à petit la souveraineté législative de la province de Québec.

Illogique (Levesque)

Le ministre de la Chasse et des Pêcheries a répliqué que pour démontrer l'illogisme de l'opposition et le ridicule de la suggestion, il n'a qu'à rappeler que l'on devrait aussi changer l'exposition provinciale en exposition nationale, le musée provincial en musée national, la police provinciale en police nationale, les élections provinciales en élections nationales.

M. André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce, ayant suggéré des mots à M. Levesque, M. Johnson a attaqué le ministre en déclarant qu'il ferait mieux de changer le nom de sa compagnie qui porte le nom de "Rousseau Art Metal".

M. Rousseau a protesté vivement en affirmant que le nom de sa compagnie est "Métal Rousseau". Demandant au député de Bagot de s'excuser, le ministre lui a lancé: "Je ne m'appelle pas "Johnson", moi !

Une police nationale

M. Johnson a dit à ce moment que ce ne sera pas long, avec les libéraux, avant que la police "provinciale" ne devienne police "nationale", avec les sept anciens policiers de la Police montée et leurs salaires de $22.000 et plus, qu'on est allé chercher à Ottawa.

M. René Levesque: "Ils ne sont pas dans les patates frites !

M. Johnson: "Ils sont peut-être dans des choses moins propres !

M. Lapalme: "Le député de Bagot veut-il insinuer que le directeur de la police provinciale, M. Brunet, a une affaire moins propre que l'ancien directeur, M. Beauregard ?

M. Johnson: "Est-ce qu'une affaire de patates frites est une affaire malpropre ?"

M. Onésime Gagnon sanctionne une douzaine de lois

Par Henri DUTIL

Douze lois, dont quatre au nom du gouvernement, ont été sanctionnées, hier après-midi, à 4 hres, par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Onésime Gagnon. Ces lois sont:

10—Loi autorisant de nouveaux crédits pour fin de prêts agricoles;

11—Loi modifiant la Loi du crédit agricole du Québec;

14—Loi concernant la responsabilité pénale du propriétaire d'automobile;

25—Loi concernant le ministère de la famille et du bien-être social;

118—Loi modifiant la charte de la ville de Terrebonne;

147—Loi concernant "L'Hôtel-Dieu de Québec";

148—Loi constituant en corporation "Les Chanoinesses Hospitalières de St-Augustin du Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec";

154—Loi concernant la charte de la ville de Victoriaville, la ville d'Arthabaska, la municipalité du village de Princeville, la ville de Warwick, les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Victoriaville, dans le comté d'Arthabaska, les commissaires d'écoles pour la municipalité de Princeville, dans le le comté d'Arthabaska et les commissaires d'écoles pour la municipalité de Warwick dans le comté d'Arthabaska et les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville d'Arthabaska, dans le comté d'Arthabaska;

158—Loi modifiant la charte de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus de Québec;

159—Loi constituant en corporation les "Chanoinesses Hospitalières de Saint-Augustin du Monastère de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus de Québec";

163—Loi changeant le nom de Joseph Marie Andrenique Beaulieu en celui de Joseph Marie André Beaulieu;

167—Loi concernant la ville de Hampstead.



LADY SAVILLE GARNER, SIR SAVILLE GARNER ET RICHARD HOPE

Visite annuelle à Québec d'un important diplomate britannique

Par Robert Brisebois

Le Haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, Sir Saville Garner, effectue présentement sa visite annuelle dans la vieille capitale. Il fera, ce matin, une visite de courtoisie au premier ministre de la province, M. Jean Lesage. Au pays depuis 1956, le diplomate britannique vient, chaque année, passer quelques jours à Québec.

Au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, il a déclaré que son séjour à Québec n'avait aucun caractère spécifique et que ses rencontres avec les autorités religieuses et politiques se situent dans le cadre de la pure courtoisie.

Questionné sur différents aspects de la politique étrangère, Sir Saville Garner a reconnu que le Marché commun s'est avéré un franc succès, mais il a précisé, une fois de plus, que l'Angleterre avait refusé d'y adhérer, à l'époque, à cause du caractère politique de l'organisme, à cause aussi de certains problèmes domestiques en Grande-Bretagne; mais surtout parce que l'Angleterre tenait à protéger les accords préférentiels sur le commerce entre les pays du Commonwealth.

L'aide économique entre les pays du Commonwealth se poursuit, dit-il, et le Canada vient justement de poser un geste très significatif en donnant deux navires aux Antilles d'une valeur de $4 à $5 millions. Il s'agit d'une initiative unilatérale qui marque justement la bonne santé des relations entre les pays du Commonwealth.

Le commerce entre le Canada et la Grande-Bretagne a connu depuis cinq ou six ans, souligne le diplomate, une hausse remarquable. L'Angleterre importe surtout du blé, du bois et des matières premières. En revanche, cependant, notre pays exporte beaucoup de produits manufacturés, particulièrement dans le domaine des textiles.

La Session Provinciale

L'Hôpital Général de Québec et le monastère adjacent deviennent deux institutions séparées

(Par Joseph Voisard)

L'Hôpital Général de Québec et le monastère des Augustines de l'Hôpital Général deviennent deux institutions différentes en vertu de deux bills adoptés hier par la Législature provinciale. Le comité des bills privés de la Législature a en effet donné son approbation à une requête que lui soumettaient les Augustines afin que "les biens qui servent à l'hôpital soient séparés de ceux qui servent au monastère".

La Législature a de plus autorité la constitution d'une nouvelle corporation qui administrera les biens du monastère indépendamment de la direction de l'hôpital. Jusqu'ici le monastère était possédé et administré par la "Communauté des religieuses de l'Hôpital Général de Québec". C'est dire qu'il y avait une administration unique pour les deux institutions et de cette unique direction relevait la responsabilité de la gestion des biens jusqu'ici communs.

Le monastère des Chanoinesses Hospitalières de Saint-Augustin fut fondé par Mgr de Saint-Vallier, alors évêque de Québec, en 1693. Il était connu sous le nom de monastère des Augustines de l'Hôpital Général. L'Evêque de Québec leur légua des biens pour assurer l'efficacité de leurs oeuvres religieuses, éducationnelles, charitables et hospitalières.

Me Jean-Marie Guérard, C.R., s'est fait l'interprète des Augustines devant le comité des bills privés. Le bill avait déjà retenu l'attention du comité la semaine dernière, mais on avait alors suggéré certaines précisions dans la rédaction qui fut reprise suivant les recommandations du comité. Aussi, son adoption dans la forme nouvelle fut-elle l'affaire de quelques instants.

La Législature a aussi autorisé la commission des écoles catholiques de Chicoutimi à établir un fonds de retraite pour le bénéfice de son personnel administratif et ses ouvriers réguliers. La décision du comité avait été différée la semaine dernière, afin de permettre une étude approfondie du projet. Le département des assurances de la province et les conseillers juridiques ont fait des suggestions qui ont donné satisfaction à la Législature comme aussi à la commission des écoles catholiques de Chicoutimi.

Les Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs ont obtenu l'autorisation de vendre une partie de la terre que leur avait léguée M. l'abbé Jean-Baptiste St-Germain en 1851 dans la paroisse de Saint-Martin comté de Laval. Avec les immeubles d'une valeur de $125,000, on estime cette vaste superficie de terrain à $500,000. Les Soeurs envisagent la construction d'un couvent. La Commission scolaire de Saint-Martin a fait une offre d'achat d'une partie de ce terrain.

M. G. Caron nommé au comité des bills privés et publics

Me Germain Caron, député de Maskinongé, a été nommé membre des comités des bills privés et publics, au lieu et place de Me Yves Prévost retenu à l'hôpital par la maladie. Cette nomination a été proposée par le whip libéral, Philippe Lalonde, député de St-Henri, au début de la séance, hier après-midi.

M. Antonio Talbot a déclaré cependant que M. Prévost reprendra sa place dans ces deux comités, dès qu'il sera revenu à son siège de député, et le premier ministre, M. Jean Lesage, a répondu que le gouvernement sera toujours heureux d'accueillir les demandes que le chef de l'opposition lui présentera au sujet de la représentation de l'Union nationale dans les comités de l'Assemblée législative.

FAITES-LE MAINTENANT
168-2F

Noël, Alleyn & Rioux
CAMILLE NOEL, C.R.
JACQUES ALLEYN
CLAUDE RIOUX
avocats
Tél.: LA 9-4941
59 d'Auteuil — Québec

DESIRONS
Une ou 2 compagnes, pour voyage d'un mois à Miami. Trajet en automobile. Pour renseignements:
Tél.: MU 3-7356

ARMEE DU SALUT
Le Magasin des Economies Familiales
16 Côte du Palais
Linges, meubles, chaussures, etc. Ouvert lundi à samedi, 9 a.m. à 5 hres p.m. Vendredi 9 p.m.

BUREAU À LOUER
EDIFICE DU BOULEVARD
350, Boul. Charest Est
Superficie: environ 400 pieds
S'adresser à: R. LEBEL
Tél.: LA 3-7229

VENDEUR DEMANDE
Pour compagnie de produits alimentaires. Marié de préférence. 12e année. Bilingue. 25 à 30 ans. Bonne santé, bonne apparence. Libre de voyager à l'extérieur.
Bon salaire, fonds de pension, assurance-maladie, etc. Char fourni, dépenses payées.
Ecrire à Dépt 1011, Le Soleil.

MAGASIN DEMANDE
Libre avant le 1er mai, situé rue St-Joseph, entre St-Roch et de la Couronne.
Ecrire Dépt 1002 Le Soleil en donnant détails.



TAPIS
VASTE CHOIX
TRAVAIL EXPERT
MESURAGE
POSAGE
Terreau & Racine Ltée
196, rue St-Paul, Québec
tél. LA 4-5181

CHEZ Mozart
226 est, ST-JOSEPH
Doublez votre achat durant cette
VENTE A UN SOU
Magasinez ce soir jusqu'à 9.30
Suivez les foules... à la vente des Ventes !

CHEMISES BLANCHES pour hommes 5.95 — Ajoutez 1c et vous en avez 2
CHEMISES 'SPORT' pour hommes 5.95 — Ajoutez 1c et vous en avez 2
GILETS, CHANDAILS pour hommes 9.99 — Ajoutez 1c et vous en avez 2
CAR COATS Suburbans pour hommes 19.95 — Ajoutez 1c et vous en avez 2
COMPLETS 1 et 2 pant. pour hommes 69.50 — Ajoutez 1c et vous en avez 2
PALETOTS D'HIVER pour hommes 49.50 — Ajoutez 1c et vous en avez 2
PANTALONS de qualité pour hommes 10.95 — Ajoutez 1c et vous en avez 2
FOULARDS de qualité pour hommes 2.95 — Ajoutez 1c et vous en avez 2
Chaussettes Stretchee pour hommes 1.50 — Ajoutez 1c et vous en avez 2
CRAVATES VARIEES pour hommes 1.50 — Ajoutez 1c et vous en avez 2
Balance de SOULIERS pour dames 10.95 — Ajoutez 1c et vous avez 2 paires
Balance de SOULIERS pour dames 16.95 — Ajoutez 1c et vous avez 2 paires
Balance de SOULIERS pour hommes 11.95 — Ajoutez 1c et vous avez 2 paires
Balance de SOULIERS pour hommes 18.95 — Ajoutez 1c et vous avez 2 paires
SERVIETTES en ratine Dimensions: 14 x 27 79c CH. — Ajoutez 1c et vous en avez 2
COUVERTES d'édredon Dimensions: 66 x 80 6.95 — Ajoutez 1c et vous en avez 2
ENSEMBLES salle de bain Descente et couvre-siège 2.95 — Ajoutez 1c et vous en avez 2
CRETONNE à la verge 36" 42" et 48" de large 1.09 à 1.79 — Ajoutez 1c et vous en avez 2
NAPPES DE COTON Dimensions: 50 x 50 1.49 — Ajoutez 1c et vous en avez 2
DRAPS DE COTON BLANCS Dimensions: 84 x 99 2.59 — Ajoutez 1c et vous en avez 2

196,280.00 DE NOUVELLES MARCHANDISES DE SAISON... A ETRE SACRIFIEES DURANT CETTE VENTE A 1c POUR 92,310.00
Mozart, le seul magasin à rayons . . . à vous offrir une telle vente